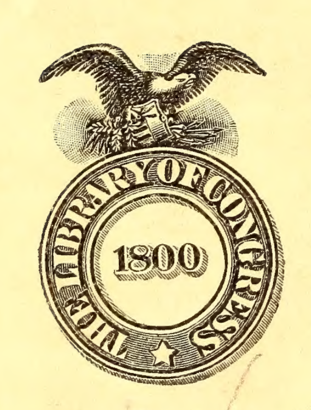

THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

VOYAGE
AU POLE SUD
ET DANS L'OCÉANIE.

ZOOLOGIE.

III.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Ce,
Rue Racine, 26, près de l'Odéon.

VOYAGE
AU POLE SUD
ET DANS L'OCÉANIE

SUR LES CORVETTES

L'ASTROLABE ET LA ZÉLÉE;

EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI

PENDANT LES ANNÉES 1837-1838-1839-1840,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT-D'URVILLE,
Capitaine de vaisseau ;

PUBLIÉ PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT,

sous la direction supérieure

DE M. JACQUINOT, CAPITAINE DE VAISSEAU, COMMANDANT DE LA ZÉLÉE.

ZOOLOGIE,

PAR MM. HOMBRON ET JACQUINOT.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS,

RUE BONAPARTE, 5.

1853

ZOOLOGIE.

MAMMIFÈRES

ET

OISEAUX

PAR

M. Honoré JACQUINOT

ET

M. le Dr PUCHERAN.

MAMMIFÈRES

ET

OISEAUX.

Les parties du monde qu'a visitées l'expédition commandée par M. D'Urville ont déjà fourni à la science, pendant le dix-neuvième siècle et dès la fin du siècle précédent, une ample moisson de faits nouveaux et intéressants. Les Faunes de ces régions lointaines, si peu connues de Linné, de Buffon, de Pallas, ont toujours vu, à la suite de chacune de ces explorations, s'augmenter le nombre de leurs espèces, et, toujours, les nouveaux types venus ont révélé aux Zoologistes des combinaisons et harmonies organiques totalement inattendues.

Une fois ces nouvelles richesses entrées dans son domaine, la Zoologie n'a point hésité à rattacher à quelques notions d'ensemble les faits partiels soumis à son étude. Les Mammifères ont, les premiers, donné lieu à la synthèse, et en voyant la Nouvelle-Hollande habitée presque exclusivement par des Mar-

supiaux, cette région de l'Océanie a été considérée comme un centre de création, ainsi que cela avait été déjà admis pour l'Amérique du Sud. Les autres classes du règne animal ont, à leur tour, apporté d'autres documents à l'appui de cette idée, passée présentement à l'état d'axiome, tant elle est appuyée sur des faits bien avérés.

Ce n'est que plus tardivement que les autres îles de la mer du Sud, mieux étudiées sous le point de vue de leurs Faunes, ont donné lieu à des conceptions de semblable nature. Chacune de ces îles a été dès-lors considérée comme possédant, d'une manière spéciale, les espèces que l'on y rencontrait, espèces qui se trouvaient représentées dans les régions voisines par des types homologues. Les oiseaux eux-mêmes, auxquels la puissance de leur vol avait d'abord semblé donner le privilége d'un séjour plus erratique, ont dû se restreindre dans leur habitation. Or, ce dernier résultat, dont l'exactitude se constate chaque jour de plus en plus par l'observation, mérite d'autant plus d'être signalé, qu'un zoologiste moderne, M. Desmoulins, qui a essayé de ramener à de semblables principes les faits relatifs à la distribution géographique des vertébrés, était persuadé que ces principes ne pouvaient pas s'appliquer à l'Ornithologie.

Ce ne sont point seulement des espèces qui nous paraissent habiter, d'une manière spéciale, chacun

des archipels de la mer du Sud; nous pensons que chacun de ces espaces insulaires possède des genres qui se trouvent dans des conditions semblables. Nous ne pouvons malheureusement citer, à l'appui de cette assertion, que des faits empruntés à l'Ornithologie, mais la réalité de ces faits n'en est pas moins incontestable. Si, dans ce but, nous donnions comme exemples les îles Sandwich, la Nouvelle-Zélande, il est évident que toute contradiction se trouverait impossible. Mais, quoique moins connues dans leur Faune, les îles Samoa nous fournissent, pour le développement de la proposition que nous avons énoncée plus haut, des preuves tout aussi convaincantes. C'est dans cet archipel, en effet, qu'a été récemment découvert le genre *Didunculus*, Peale, et MM. Hombron et Jacquinot en ont rapporté les genres *Leptornis*, *Sturnoïde* et *Trugon*. Dans l'archipel des Philippines, si voisin de Celèbes et de Bornéo, ne trouvons-nous pas les genres *Dasylophus*, *Actenoïdes?* De la terre Adélie, nos voyageurs n'ont-ils pas rapporté le *Dasyramphe*, ce nouveau lien d'union entre les oiseaux et les Chéloniens? Aussi, tout nous porte à penser que plus les îles de la Polynésie seront explorées, et plus le nombre des genres augmentera.

Il n'est malheureusement pas possible de concevoir de semblables espérances en ce qui concerne les Mammifères. Dans cette double chaîne d'espaces insulaires, qui de Sumatra à Timor, d'une part, et de

Bornéo à la Nouvelle-Guinée, d'autre part, unit la presqu'île au-delà du Gange à la Nouvelle-Hollande, ces Vertébrés sont encore assez multipliés. Ces trois îles de Bornéo, Sumatra, Java peuvent même, en ce qui concerne les Singes asiatiques, être considérées comme le centre d'irradiation des espèces [1]. Mais, dès qu'on a dépassé, à l'est, Célèbes et la Nouvelle-Guinée, les Mammifères disparaissent à peu près complétement. Dans la Polynésie, leur absence est plus complète encore. Ces Archipels réalisent donc, de nos jours, l'état de la planète terrestre, au moment où les mammifères n'existaient point encore. Par tous ces faits, se manifeste le caractère de dégradation si inhérent aux espèces et aux genres, qui sont originaires des espaces insulaires. Il est vivement empreint déjà sur les Lémuriens, ces Primates dégradés de Madagascar, et il est tout aussi saillant sur ces genres des îles Samoa dont nous faisions plus haut l'énumération.

Toutes ces relations entre l'état physique des diverses parties du globe et les formes si variées du monde organique qui leur sont concomitantes, ont dû vivement frapper l'esprit des navigateurs lorsqu'ils ont exploré ces parages lointains de l'Océanie. Plus absorbés dans l'œuvre des détails, ils eussent, sans nul doute, négligé les observations d'ensemble

[1] Dans les îles de la Sonde, les Primates sont, en effet, plus multipliés que dans la partie voisine du continent asiatique.

et appliqué leur esprit à une analyse plus sévère et plus minitieuse. De là, une grande faute, suivant nous, car ils n'auraient point évité l'erreur, et nous auraient privé de ces tableaux de la nature qui esquissent à grands traits la physionomie d'une région. Les modernes ont de plus en plus délaissé une aussi large base d'observation : de plus en plus, ils ont été absorbés par les descriptions des espèces nouvelles qu'ils rapportaient. Mais, dans la partie zoologique du Voyage de *l'Uranie*, MM. Quoy et Gaimard ont, cependant, suivi une direction progressive. Une pareille tentative est digne de tous nos éloges, d'autant plus digne même, que, à l'exception de M. Lesson, aucun de nos navigateurs les plus récents n'a suivi leur exemple, soit que les circonstances n'aient pas été les mêmes, soit qu'ils aient pensé n'avoir rien d'important à ajouter à l'œuvre de leurs prédécesseurs. Le travail de MM. Quoy et Gaimard mérite, en effet, d'être attentivement étudié par tous les hommes de science, quels qu'ils soient, Géologues, Botanistes ou Zoologistes. En parlant des îles, des archipels, des terres qu'ils ont visités, ces deux observateurs exposent, en premier lieu, les caractères géologiques de ces diverses localités ; ils nous font, ensuite, connaître quelles sont les diverses espèces qui se trouvent les habiter. Nous ne pouvons, en ce moment, indiquer tous les rapprochements signalés, à ce sujet, par ces deux Zoolo-

gistes : qu'il nous suffise de mentionner celui relatif à l'analogie qu'ils ont établie, sous le point de vue de la structure géologique, entre la Nouvelle-Hollande et l'extrémité australe du Continent africain. C'est avec une satisfaction réelle, nous devons l'avouer, que nous nous sommes livrés à une semblable lecture : mais, nous étions désireux de savoir quelle impression avait produite sur nos deux navigateurs l'aspect, totalement nouveau pour eux, de la Faune des régions australes. Nous devons convenir que la réalité a vraiment dépassé nos espérances.

Quant à nous, auxquels est confiée, présentement, la description des Mammifères et des Oiseaux figurés dans la partie zoologique du Voyage au pôle sud, notre tâche est malheureusement plus aride, tout en conservant, cependant, son caractère d'utilité. Cette dernière considération a pu seule nous décider à nous charger d'un tel travail, qui perdait beaucoup de son intérêt, par suite de l'absence des détails relatifs aux mœurs des espèces. MM. Hombron et Jacquinot pouvaient seuls, en effet, élucider, d'une manière convenable, un tel sujet. Les circonstances ne l'ont point permis. M. Jacquinot, délaissant la carrière qu'il avait d'abord embrassée, a bien voulu, pourtant, nous envoyer quelques notes qui nous ont été fort utiles ; les unes nous ont permis d'indiquer le lieu de provenance de certains oiseaux, les autres nous ont fourni, en l'absence des préparations anatomiques,

des détails nécessaires à l'intelligence des figures. La destinée de M. Hombron a été bien plus malheureuse : il a été récemment enlevé à sa famille et à la science, sur le vaisseau qui le ramenait du Sénégal en France.

Or, nous ne pouvons point nous le dissimuler ; l'indication seule des espèces d'Oiseaux que MM. Hombron et Jacquinot ont eu occasion d'observer dans les divers archipels visités par *l'Astrolabe* et *la Zélée* eût été, même en faisant abstraction des types nouveaux, eût été d'un grand intérêt pour la science. Les bases de la Faune ornithologique de l'Océanie eussent été, dès lors, sérieusement établies, et nous posséderions de cette Faune une esquisse assez complète, grâces, en outre, aux efforts récents tentés dans cette voie par M. Hartlaub[1].

Notre position s'est trouvé dénuée de tous ces avantages : n'ayant point assisté au contrôle des richesses qui, lors du retour de nos voyageurs, sont venues s'ajouter à celles déjà possédées par le Musée de Paris, il nous eût été actuellement impossible de nous acquitter de cette nouvelle tâche avec assez de promptitude pour satisfaire aux désirs des Zoologistes, des Ornithologistes surtout, qui attendent avec impatience le texte explicatif et descriptif des planches consacrées à l'histoire naturelle, dans le voyage de M. d'Urville.

[1] *Archiv für Naturgesch.*, 1852, p. 130.

C'est à l'accomplissement de cette œuvre vraiment utile que nous avons dès lors donné tous nos soins. En Mammalogie, les richesses nouvelles étaient peu nombreuses ; mais, en Ornithologie, les espèces que MM. Hombron et Jacquinot ont rapportées des îles Viti et Salomon, de l'archipel de Samoa, du groupe de Hogoleu, de la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée, de la terre Adélie, étaient de nature à vivement nous intéresser. Aussi, nous sommes-nous de plus en plus attachés à notre travail : plus nous avons creusé la matière, et plus nous avons été satisfaits, pour la science, des résultats obtenus dans cette nouvelle campagne de notre marine nationale. Nous devons même avouer que notre étonnement a été grand lorsque nous avons pu nous convaincre que la plupart des nouveaux genres créés par nos voyageurs avaient été si mal compris par les auteurs les plus récents. Loin de nous, au reste, l'idée de les blâmer de leur prudence, quelque excessive qu'elle ait été.

Quant aux noms spécifiques que nous avons choisis, ils étaient déterminés d'avance par ceux que MM. Hombron et Jacquinot avaient donnés en langue française. Nous avons dû dès lors leur attribuer les dénominations faites en latin, et nous espérons que notre exemple sera suivi. Nous n'avons dévié de ce principe que lorsque la détermination générique nous a paru vicieuse : si l'erreur se trouve exister de nouveau, c'est à nous et à nous

seuls qu'elle doit être reprochée. Nous ne nous sommes, au reste, dans nos descriptions, arrêtés que sur les espèces nouvelles : décrire de nouveau les espèces simplement figurées, mais déjà bien connues, eût été une œuvre trop fastidieuse. Ajoutons, en terminant, que nous avons largement usé des publications récentes de MM. G. R. Gray et Charles Bonaparte. Les indications contenues dans le *Conspectus avium* nous ont surtout été d'une grande utilité. Plus récemment, M. le docteur Hartlaub ayant donné [1] une analyse des résultats ornithologiques obtenus par l'exploration du capitaine Wilkes dans la mer du Sud, et signalé, avec cette profonde science qui caractérise ses travaux, toujours si consciencieux, que beaucoup d'espèces décrites comme nouvelles par M. Titian Peale avaient été déjà figurées antérieurement par MM. Hombron et Jacquinot, nous avons cru devoir étudier avec attention l'œuvre du Zoologiste américain, et ne pas omettre ces synonymies. Enfin, comme beaucoup des oiseaux rapportés par nos voyageurs sont originaires du nord de la Nouvelle-Hollande (Rafles-Bay), et que M. Gould, dans son magnifique ouvrage sur la Faune ornithologique de cette partie de l'Océanie, a quelquefois figuré les mêmes espèces, nous avons pensé que c'était un devoir pour nous de ne rien négliger pour constater

[1] *Archiv für Naturgesch.*, etc., 1852, p. 93. Nous devons avouer que nous ne connaissons que le texte du travail de M. Peale.

quelles avaient été les premières dénominations données. Nous nous sommes, en conséquence, adressés à MM. Gide et Baudry, afin de connaître les dates successives de publication des planches d'oiseaux : ils nous ont fait parvenir le tableau que nous donnons en note [1]. En agissant ainsi, nous pensons avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour être justes.

[1] Dates de publication des planches d'Oiseaux du *Voyage au Pôle sud* :

La planche	1	a paru en	juillet	1843
—	2	. . . . . .	juin	1843
—	3	. . . . . .	—	—
—	4	. . . . . .	—	—
—	5	. . . . . .	—	—
—	6	. . . . . .	—	—
—	7	. . . . . .	août	1843
—	8	. . . . . .	juillet	1843
—	9	. . . . . .	novembre	1843
—	10	. . . . . .	août	1843
—	11	. . . . . .	octobre	1844
—	12	. . . . . .	mai	1842
—	12 *bis*	. . . . . .	juin	1844
—	13	. . . . . .	août	1843
—	14	. . . . . .	octobre	1844
—	15	. . . . . .	—	—
—	16	. . . . . .	—	—
—	17	. . . . . .	janvier	1845
—	18	. . . . . .	septembre	1845
—	19	. . . . . .	octobre	1844
—	20	. . . . . .	—	—
—	21	. . . . . .	janvier	1846
—	22	. . . . . .	janvier	1845
—	23	. . . . . .	—	—
—	24	. . . . . .	juillet	1843
—	24 *bis*	. . . . . .	juin	1845
—	25	. . . . . .	juillet	1843
—	25 *bis*	. . . . . .	juillet	1846
—	26	. . . . . .	juin	1845
—	27	. . . . . .	juin	1845
—	28	. . . . . .	janvier	1846
—	29	. . . . . .	septembre	1845
—	30	. . . . . .	janvier	1845
—	31	. . . . . .	juin	1845
—	32	. . . . . .	avril	1844
—	33	. . . . . .	juin	1845

MAMMIFÈRES.

I. PRIMATES.

1. ORANG ROUX. — *SIMIA SATYRUS*, L. *Syst. nat.*, 12e éd. I. p. 34.

Pl. 1.

Syn. PITHECUS SATYRUS, Geoff. St-H. *Annales du Muséum*, t. XIX. p. 88.

Les têtes d'adulte et de jeune de cet Orang sont dessinées dans cette planche, celle de l'adulte, fig. A, celle du jeune, fig. B : la première l'est de profil.

2. NASIQUE MASQUÉ. — *NASALIS LARVATUS*, Geoff. St.-H. *Ann. du Muséum*, t. XIX. p. 91.

Pl. 2; 2A et 2B (fig. 1, 2, 3, 4-11).

Syn. SIMIA NASICA, Schréb. *Säugethiere*, taf. XB et X. C.

Sur la seconde des planches consacrées à l'histoire naturelle du Nasique, est figuré un fœtus de cette espèce avec son cordon ombilical, les artères et la veine de ce nom, ainsi que l'organe placentaire. Ce même sujet avait déjà été observé et décrit par M. Gilbert Breschet[1], et, en comparant les dessins

[1] *Mémoires de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France*, t. XIX. p. 461, pl. 6 et fig. 5, 6, 7.

donnés par cet anatomiste avec ceux de MM. Hombron et Jacquinot, il nous a été possible de constater que des deux placentas figurés, l'un était unique (A, *a*), l'autre, au contraire, double, ainsi que cela arrive dans les Quadrumanes, d'après M. Breschet; c'est le plus grand des deux (B) qu'ont fait dessiner les chirurgiens de l'expédition. Sur l'un et sur l'autre, on aperçoit très-distinctement la veine et les artères ombilicales, et sur l'un d'entre eux (B), les différences de dimension des artères et de la veine, cette dernière occupant le centre du cordon ombilical et l'emportant en volume sur les deux artères qui se contournent autour d'elle. Ces différences de volume sont partagées par les ramifications de ces vaisseaux, les ramifications artérielles étant toujours moins fortes que les veineuses.

Des faits anatomiques dignes encore d'intérêt sont consignés dans la planche 2B (fig. 1-11); ils sont relatifs à la disposition particulière offerte par l'organe gastrique dans le Nasique, disposition déjà observée dans les Semnopithèques et les Colobes par MM. Otto, Duvernoy, Owen.

D'après MM. Hombron et Jacquinot[1] auxquels, par suite de l'absence des préparations nécessaires, nous empruntons les détails qui suivent, « l'estomac du Nasique représente extérieurement (fig. 1) une vaste poche bosselée, très-développée à gauche sur la ligne médiane (fig. 1, A. A), et jusque dans l'hypocondre droit, où il se termine par un rétrécissement (fig. 1, C. D.) assez comparable au colon transverse de l'homme, lequel se replierait sur lui-même, pour se diriger obliquement en arrière, en bas et à

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, vol. 21 (1), p. 156.

gauche. La longueur de cette vaste cavité, en suivant exactement les courbes qu'elle décrit, est de 91 centimètres; sa circonférence, au point le plus volumineux, est de 57 centimètres [1].

» A gauche de l'énorme poche qui, au premier coup d'œil, rappelle la panse des quadrupèdes ruminants, on remarque une sorte de vessie à parois lisses (fig. 1, B), qui ne paraît être d'abord qu'une des boursouflures principales de la grande cavité; mais, en l'examinant avec soin, on s'aperçoit que ses parois fortement tendues n'ont de commun avec la poche boursouflée que la continuité de tissu. Elle remplit en grande partie l'hypocondre gauche. Nous la nommerons le *cul de sac*, en raison du lieu qu'elle occupe [2]. Des fibres musculaires descendent de l'œsophage et s'épanouissent sur ses faces antérieure et postérieure; elles s'attachent inférieurement aux fibres désagrégées et éparpillées du cordon albugineux (fig. 1, L), qui longe le bord inférieur de l'estomac. Sa face gauche possède à peine quelques fibres musculaires, et une membrane fibreuse assez mince sert d'intermédiaire aux tuniques muqueuse et séreuse.

» La grande poche boursouflée (fig. 1, A. A), à laquelle dorénavant nous donnerons le nom de *panse*, est formée de grosses boursouflures contenant elles-mêmes de petites cavités secondaires, qui favorisent une grande extensibilité. Les fibres musculaires qui embrassent sa capacité descendent aussi de l'œsophage, et l'enveloppent en avant et en arrière : leur direction est oblique de gauche à droite, et elles viennent s'insérer sur le cordon fibreux inférieur (fig. 1, L).

» La portion recourbée de ce vaste ventricule présente aussi deux cavités : l'une très-bosselée (fig. 1, C. C), ainsi que l'indique la comparaison que nous en avons faite avec le colon transverse; l'autre unie, pyriforme (fig. 1, D), communiquant avec le duodénum (fig. 1, Z). Les fibres musculaires de l'une et de l'autre de ces cavités s'attachent en haut et en bas sur les

[1] Mesures prises sur un individu mâle dont la taille était de 150 centim. Hombron et Jacquinot. *loc. cit.*

[2] Le mot de *Bonnet* donnerait une idée fausse; cette cavité n'en occupe point la place relative, et surtout n'en a pas l'organisation. Homb. et Jacq. *loc. cit.*

cordons fibreux (fig. 1, L. L), qui en suivent la courbure supérieure et la courbure inférieure. Ces deux tubes présentent une longueur de 33 centimètres : leur plus grande différence est de 20 centimètres.

» Voici comment nous croyons que l'on doit comprendre l'ensemble de l'estomac du Nasique étudié à l'intérieur (Pl. 2. B, fig. 2) : il se compose de deux parties principales : l'une, très-compliquée, est le *récipient;* l'autre est l'*estomac* proprement dit.

» Le récipient se compose de la panse (fig. 2, A. A. A. A. A), du cul-de-sac (fig. 2, B. B), et d'une portion du rétrécissement que nous nommerons le *couloir.*

» Le cul-de-sac a une membrane muqueuse qui paraît être composée d'une foule de petits feuillets ridés qui suivent tous les contours de la cavité, et viennent aboutir, en se resserrant, à l'ouverture du cardia (fig. 2, O) ; cette apparence est d'autant plus marquée qu'on l'étudie sur un plus jeune animal (Pl. 2. B. fig. 3, B). Examinée à la loupe, cette tunique est formée (fig. 5, B) d'une foule de petits granules disposés linéairement et qui rappellent par leur aspect les granules des glandes salivaires.

» La muqueuse de la panse (pl. 2. B. fig. 5, A. C.) présente une foule de petites papilles coniques, rangées en ligne, serrées les unes contre les autres ; de distance en distance, on observe des cryptes muqueux dont l'ouverture est entourée d'un petit bourrelet valvulaire. Cette muqueuse est commune à la panse et au couloir.

» Cette dernière poche (fig. 2, C. C. C'. C') n'est qu'une dépendance de la panse ; aucune valvule ne met obstacle à leur libre communication; le couloir communique avec l'estomac par une ouverture fort rétrécie et pourvue d'une valvule (fig. 2, T).

» A la partie supérieure de la cavité de la panse on observe ce que nous appellerons la *gouttière* (fig. 2. E. E), parce que, ainsi que nous le verrons plus bas, ses fonctions ont la plus parfaite analogie avec celles de la gouttière stomacale des quadrupèdes ruminants ; elle commence à gauche, à l'œsophage, et se termine, à droite, à l'ouverture de communication du

couloir avec l'estomac proprement dit : le fond de cette gouttière correspond au ruban tendineux supérieur, sur la face inférieure duquel se trouvent étendus de petits faisceaux musculaires transverses qui vont se confondre en avant et en arrière avec des fibres musculaires longitudinales qui constituent des espèces de lèvres, auxquelles nous donnerons le nom de *piliers* (fig. 2, G. G. G'. G').

» Ces piliers, d'autant plus saillants qu'on les observe moins loin de l'œsophage, bordent la gouttière en avant et en arrière. Le postérieur (fig. 2, G'. G') naît du pourtour de l'orifice du cardia (fig. 2, O), et se prolonge jusqu'à l'extrémité droite du couloir; l'antérieur (fig. 2, G. G) prend naissance dans l'œsophage, à 13 millimètres de l'ouverture du cardia (pl. 2. B, fig. 4, R); il commence par une crête à peine sensible qui va en s'augmentant jusqu'à l'entrée du couloir, où il se prolonge comme l'autre. A sa sortie de l'œsophage (fig. 4, O), ce pilier postérieur se divise et forme une sorte de digue musculaire (fig. 2, Q; fig. 4, Q), qui se dirige en bas et sépare dans cette courte étendue la cavité de la panse de celle du cul-de-sac. Ce petit pilier de séparation, qui ne doit avoir, lors même qu'il se contracte, que quatre millimètres de saillie, sépare deux gouttières qui aboutissent à l'orifice du cardia. L'une, qui est à gauche (fig. 2, S; fig. 4, S) conduit du cul-de-sac dans l'œsophage; l'autre, qui est à droite, conduit de l'œsophage dans la gouttière.

» La dernière cavité (fig. 2, D) est celle où la digestion commence à s'opérer : sa muqueuse épaisse et villeuse contient beaucoup de glandes mucipares. Une sorte d'étranglement marqué par un bourrelet peu saillant (fig. 2, Y) forme le pylore, et marque son ouverture dans le duodénum. La muqueuse de cette cavité (fig. 5, C') présente des rides longitudinales qui se déplissent en raison de l'état de dilatation des autres tuniques de ce véritable estomac.

» L'étude de cette conformation nous dispose fortement à croire à la rumination des Semnopithèques et du Nasique.

» La nature des dents, la conformation de l'articulation temporo-maxillaire des Semnopithèques et du Nasique, nous annoncent une mastication d'herbivore. Leurs molaires ont quatre tubercules tranchants; elles présentent un talus très-incliné de

dedans en dehors pour la rangée supérieure (pl. 2. B, fig. 11, V), de dehors en dedans pour la rangée inférieure (pl. 2. B, fig. 11, V'). L'usure de ces dents s'annonce par l'augmentation de l'inclinaison de ce talus. Les muscles ptérygoïdiens sont chez eux très-vigoureux.

» Les condyles du maxillaire inférieur présentent une surface articulaire sensiblement aplatie (pl. 2. B, fig 9) : la cavité glénoïde n'est plus une cavité, c'est une simple pression articulaire (pl. 2. B, fig. 9).

» Le Nasique possède des abajoues : ainsi se confirme la nécessité du genre *Nasalis* de Geoffroy Saint-Hilaire; ainsi tombe la supposition de M. Otto, qui a exprimé l'idée que l'existence d'un vaste récipient stomacal avec des abajoues était peut être incompatible. »

3. **SEMNOPITHÈQUE HUPPÉ.** — *SEMNOPITHECUS CRISTATUS*, Raffles. *Transactions of the Linnæan Society of London* t. XIII, p. 244.

Pl. 3 et pl. 4 (squelette, crâne, mâchoire inférieure de cette espèce), pl. 4 *bis*, fig. 5 et 6 (l'estomac d'un jeune, vu en dehors et par sa face interne).

Syn. Semnopithèque neigeux. — *Semnopithecus pruinosus*, Desmarest. *Mammalogie*, suppl., p. 533.

Cette espèce est trop bien connue pour que nous nous occupions de la décrire. Le jeune est fauve roux, comme le sont tous les jeunes du *Semnopithecus maurus* et la femelle du *Semnopithecus chrysomelas*. Ce mode de coloration réalise, dans le jeune âge des deux premières espèces, et transitoirement, l'état permanent des deux sexes dans le *Semnopithecus flavimanus*. C'est un nouveau fait à ajouter à tous ceux dont la science est déjà en possession, et qui montre que fréquemment, dans un genre, une espèce est douée, à l'état adulte, d'un système de coloration

présenté par les jeunes individus d'un autre type spécifique.

L'estomac du jeune du même Semnopithèque est figuré dans l'une des planches qui suivent (4 *bis*). Dans la figure 5, on voit les diverses bosselures que présente extérieurement cet organe ; dans la fig. 6, sont exposées les particularités de structure de sa face interne. Nous ne reproduirons point ici les détails des observations de MM. Hombron et Jacquinot relatifs à cette partie du tube digestif ; nous les avons longuement exposés lorsqu'il s'est agi du Nasique. Nous y reviendrons lors de l'explication des planches ; mais il nous semble que, par suite de la spécialité de structure de leur organe gastrique, les trois genres Nasique, Semnopithèque et Colobe doivent former, dans la famille des singes catharrhinins, une véritable tribu que nous croyons devoir désigner sous le nom de *Colobiens*, le genre Colobe étant, parmi les trois qui la composent, le plus anciennement connu.

4. APPARENCE D'HERMAPHRODISME CHEZ UN JEUNE MACAQUE.

Pl. 4 *bis*, fig. 1, 2, 3, 4.

Ce jeune Macaque était une femelle, et d'après ce que m'écrit M. Jacquinot, il présentait, dans la région génitale, deux petites tumeurs que nos voyageurs soupçonnèrent pouvoir être les deux testicules. La dissection leur prouva que ces tumeurs étaient simplement graisseuses ; les figures mentionnées plus haut reproduisent l'état des parties géni-

tales après leur dissection. A l'explication des planches, nous donnerons, malgré l'absence des préparations, tous les détails nécessaires.

II. CHEIROPTÈRES.

5. ROUSSETTE INSULAIRE. — *PTEROPUS INSULARIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 5.

Derrière, côtés et dessus du cou, de couleur marron rougeâtre : partie médiane du thorax jaunâtre.

Cette espèce qui est représentée dans le Musée de Paris par deux individus, appartient à la section des Roussettes anoures. Les poils qui couvrent la région dorsale et le dessus des cuisses sont assez courts et soyeux; leur couleur estnoirâtre, lavé de jaunâtre, par suite de la présence de cette dernière teinte à l'extrémité de chacun d'entre eux. Entre l'insertion des ailes sur le corps et à la partie inférieure du cou, le pelage s'allonge et est doué d'une texture plus laineuse et plus teinte de marron : cette couleur se continue, en s'éclaircissant, sur la partie médiane du dessus du cou et vient se terminer sur la nuque. A droite et à gauche de cette ligne médiane, commence la coloration marron rougeâtre qui, à partir du menton, occupe les côtés du cou et du thorax, et se trouve, au centre de la région thoracique, remplacée par du jaunâtre. Les poils qui couvrent les bras et la région abdominale dans son entier, ont, mais plus nuancée de marron, la même couleur que l'espace intercalaire supérieur. Le dessus de la tête est brun noirâtre, tiqueté de roux et, à partir de l'angle antérieur de l'œil, des poils noirs couvrent les côtés de la tête et le menton. Les oreilles sont fort petites et noires. Les membranes alaires et les ongles sont noirs : il y a un petit espace, de couleur cornée, à l'extrême pointe de ces derniers organes.

Les dimensions de cet individu, le même, assurément, qui a

servi à la figure, sont les suivantes : le corps entier mesure 195 millim., depuis le bout du museau jusqu'au milieu de l'espace intercrural (le lien passant sur le dos, et la tête étant fléchie en avant); la tête (depuis l'angle antérieur de l'œil jusqu'au bout du museau), 17 millim.; l'oreille (mesurée en arrière), 15 millim. L'intervalle compris entre les extrémités des ailes égale (le lien passant sur le dos) 26 centimètres.

Sur notre second individu, de taille moindre, et, sans nul doute, d'âge différent, les couleurs sont disposées de même, mais leur teinte est un peu modifiée. Ainsi, les côtés du cou et l'arrière de la tête présentent une nuance plus sombre, et l'espace jaunâtre du thorax est moins étendu. Malgré le peu d'importance de ces différences, il nous a paru nécessaire de les signaler.

La Roussette insulaire a été trouvée par MM. Hombron et Jacquinot dans l'île d'Hogoleu (archipel des Carolines). Le mode de coloration qui lui est propre la rapproche de la Roussette de Kéraudren, *Pteropus Keraudrenii*, Quoy et Gaimard, à laquelle elle est inférieure en taille. En second lieu, dans ce dernier type, qui est originaire des Mariannes, la couleur du cou et des côtés de la tête offre des teintes plus paillées. La tête osseuse elle-même est différente ; celle de la Roussette insulaire est de forme plus sphérique dans toute la portion de la région crânienne située en arrière de l'étranglement interorbitaire.

III. CARNASSIERS.

6. PARADOXURE SOYEUX.—*PARADOXURUS SETOSUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 6.

Taille du *Paradoxurus musanga*. Pelage gris-brun jaunâtre sur les parties latérales du corps et sur le tiers antérieur de la queue, qui est noire dans le reste de son étendue.

Le seul individu de cette espèce qu'il nous ait été donné d'observer était originaire de Céram. Sa tête est bien distinctement douée des taches orales et oculaires, propres à tant de types de ce genre : le bandeau frontal gris argenté s'y rencontre également. Le reste de la région céphalique, les moustaches, la gorge et la nuque, sont de couleur noire. A partir de l'espace interscapulaire, le dos est occupé par trois rangées de taches noires: la rangée médiane forme, seulement au milieu de son trajet, une ligne bien continue. Les poils de toutes ces taches sont seulement noirs à leurs extrémités. Sur les flancs, règne d'une manière à peu près uniforme la couleur brun jaunâtre : les poils soyeux, dont la pointe est noire, offrent cette teinte dans la majeure partie de leur étendue. Les poils laineux sont partout d'un gris-brun un peu lilas. Partout où les pointes des poils sont un peu réunies, elles forment de petites maculatures noires : il en est ainsi sur la face externe des cuisses; le reste du membre est noir, et aussi bien en avant qu'en arrière. La queue, noire dans ses deux tiers postérieurs, offre de petits espaces de semblable teinte sur le gris-brun jaunâtre de son tiers antérieur. En dessous, la région abdominale est colorée comme les flancs, mais le dessous du cou est gris blanchâtre, la pointe des poils offrant une nuance un peu argentée[1].

Les dimensions sont les suivantes:

Longueur	du corps (du bout du nez à la racine de la queue)	0,455
	de la queue (mesurée en dessous)	0,365
Distance du bout du museau	à l'angle antérieur de l'œil	0,04
	à la base de l'oreille	0,067

Par la teinte jaunâtre de l'ensemble de son pelage, le Paradoxure soyeux se rapproche de certaines espèces originaires du Continent Indien, telles que *Paradoxurus larvatus* et *Paradoxurus prehensilis*. Il s'en isole par la rareté des taches des parties latérales du corps.

Notre exemplaire, au reste, est encore jeune, ainsi que l'attes-

[1] Notre description s'accorde, autant que possible, avec la figure : cependant, la ligne la plus inférieure de taches reproduite par le dessin ne me paraît pas aussi saillante, ni aussi régulière sur la peau que j'ai sous les yeux.

tent les sutures de son crâne (fig. A, B, C) et l'état imparfait de sa dentition. Comparée à un crâne de *Paradoxurus typus*, encore celui-ci est-il adulte, la tête osseuse est plus rétrécie transversalement, les arcades zygomatiques sont moins déjetées en dehors; l'espace interorbitaire est, au contraire, plus large. La mâchoire supérieure présente quatre molaires : la deuxième tuberculeuse, absente à droite, ne se voit, à gauche, que dans l'alvéole. Les deux fausses molaires qui existent sont pointues et acuminées : il en est de même du tubercule médian de la carnassière.

7. STÉNORHYNQUE LEPTONYX. — *STENORHYNCHUS LEPTONYX*, Fréd. Cuvier. *Dict. des Sc. nat.*, vol. 39. p. 549.

Pl. 9.

Syn. PHOCA LEPTONYX, Blainv., *Journal de Physique*, vol. 91, p. 297 [1].

L'individu figuré par MM. Hombron et Jacquinot fut pris dans les terres australes, au sud-est du cap Horn.

8. LOBODON CARCINOPHAGE. — *LOBODON CARCINOPHAGA*, Gray. *Voyage d'Erebus et Terror, Mamm.*, part. I. p. 2.

Pl. 10 et 10 A.

Pélage brun olive, parsemé çà et là, en dessus, aussi bien qu'en dessous, de grandes plaques de couleur jaunâtre.

Syn. PHOCA CARCINOPHAGA, Hombr. et Jacq., *Voyage au Pôle Sud*, *Mamm.*, pl. 10. — STENORYNCHUS SERRIDENS, Owen, *Annals of natural History*, vol. XII, p. 331.

[1] M. Gray a publié sur cette espèce (*Voyage d'Erebus et Terror, Mamm.*, p. 6) quelques détails anatomiques qui lui ont été communiqués par le docteur Fr. Knox.

Dans l'individu que nous décrivons, le pelage est très-court et doux au toucher. La couleur en est le plus généralement brun olive dans les parties supérieures et inférieures, mais on aperçoit, çà et là, des espaces de dimensions variables, occupés par des poils jaunâtres. Dans ces espaces, le poil est jaunâtre en entier. Dans les régions où le brun olive paraît dominer, la couleur jaunâtre devient, il est vrai, fort perceptible sous certaines incidences de lumière; la cause en est évidemment dans l'existence de pointes jaunâtres à l'extrémité des poils bruns. Sur les flancs, à la base des pattes, en dessous, aussi bien que sur les deux tiers postérieurs du dos, les espaces jaunâtres sont surtout très-saillants. Dans la planche que nous avons citée, et qui a été faite par M. Lebreton, un des membres de l'expédition de M. d'Urville, les espaces jaunâtres se trouvent bien indiqués: s'ils sont moins régulièrement disposés dans notre peau desséchée et bourrée, la cause nous semble devoir en être attribuée aux états divers de dessication qu'ont subie les poils. Ajoutons que, sur les pattes, la couleur brune est franchement prédominante, mais il n'en est ainsi qu'en dessus, aux pieds de devant. Ces derniers, d'après la figure, étaient pourvus d'ongles très-petits: présentement, nous en apercevons à peine quelques vestiges; leur absence est complète aux pieds de derrière. La queue, qui ne consiste qu'en un véritable tronçon, est aplatie, et brune sur ses deux faces.

Notre type présente les dimensions suivantes :

Longueur	du bout du museau à l'extrémité de la queue	1,87
	de la queue	0,095
	du membre antérieur (mesuré le long de son bord externe)	0,37
	du membre postérieur (mesuré de même)	0,435
Distance du bout du museau	à l'angle interne de l'œil	0,16
	à la séparation des fosses nasales	0,046

Quant au crâne de ce Sténorhynque, il est figuré sous ses diverses faces dans la planche suivante (pl. 10. A). L'exemplaire qu'il nous a été donné d'observer est malheureusement composé de débris, et

je n'ai pu examiner que la portion du crâne située en arrière de l'étranglement postérieur de l'espace interorbitaire. Comparée à la partie correspondante de la tête osseuse du *Sténorhynque leptonyx*, il est facile de voir qu'elle présente une forme plus globuleuse, et moins large dans le sens transversal. En outre, il est plus élevé et plus bombé sur la ligne médiane, dans la région située en avant de la crête occipitale. Cette crête, dans le *Sténorhynque leptonyx*, est, au contraire, moins élargie, ce qui fait que l'occipital qu'interceptent ses deux branches est doué d'une forme trapézoïde; elle est presque semi-elliptique dans le *Sténorhynque carcinophage*. D'après une indication écrite sur le crâne de ce dernier par MM. Hombron et Jacquinot, sa longueur totale était de 171 millim.[1]; celle du *Sténorhynque leptonyx* est de 21 centimètres, quoique, dans notre mensuration, le lien s'arrête, en avant, à l'extrémité antérieure des os nasaux.

Du côté du système dentaire, les incisives et les canines ne présentent rien de bien spécialisé : il n'en est pas de même des molaires. Elles sont au nombre de cinq, de chaque côté, et à chaque mâchoire. La première est à une racine, les quatre suivantes en offrent deux. Toutes présentent un tubercule central, à pointe émoussée, et retroussée en arrière. Chez toutes, en avant du tubercule médian, s'en trouve un autre. En arrière, il en existe trois, successivement étagés de haut en bas, sur les trois dernières ; sur la seconde et la première molaire, je ne trouve que deux lobes postérieurs ; sur la première, ils sont fort peu dépassés par le tubercule médian, de sorte qu'ils sont placés presque sur le même plan.

Ce sont surtout les dents de la mâchoire inférieure dont je viens d'esquisser la description : toutes les molaires de la mâchoire supérieure qu'il m'a été possible d'examiner offrent une disposition semblable. Cette disposition est bien différente de celle offerte par les dents analogues chez le *Stén. leptonyx*. Chez le *Stén. leptonyx*, en effet, toutes les molaires, à la mâchoire inférieure, aussi bien qu'à la supérieure, offrent seulement trois tubercules, un médian plus allongé, et deux latéraux plus courts, l'un en avant, l'autre en arrière.

[1] Ce crâne avait probablement 171 centimètres : l'erreur est trop évidente pour n'être pas involontaire.

Cette particularité de structure des molaires du *Sten. carcinophagus* a paru assez importante à M. G. R. Gray pour lui suggérer l'idée de faire de cette espèce le type d'un genre nouveau auquel il a imposé le nom de *Lobodon*[1]. Avant M. Gray, M. Owen[2] avait décrit ce Phocidé sous le nom de *Stenorhynchus serridens*, dénomination qui, de l'aveu même de M. Gray, est postérieure à celle donnée par MM. Hombron et Jacquinot. Présentement nous devons avouer que les caractère du nouveau genre, tel que M. Gray les a d'abord[3] donnés, sont très-controversables; quelques pages plus bas[4], dans le même travail, les rectifications nécessaires ont été faites, mais d'une manière encore incomplète, car j'ai vu des molaires inférieures n'offrant en arrière que deux tubercules. La dentition des jeunes, quand nous la connaîtrons mieux, nous donnera, sans nul doute, l'explication de toutes ces anomalies; mais, malgré les lacunes qui existent dans l'Odontographie de ce type, nous n'hésitons pas à dire que le genre *Lobodon* de M. Gray nous semble devoir être adopté.

D'après ce que m'écrit M. Jacquinot, ce Phocidé vient des mêmes localités que le Sténorhynque leptonyx; mais les détails que voulut bien me donner, il y a quelques années, M. Hombron, lorsque je déterminais les Carnassiers amphibies de notre collection nationale, me permettent d'être plus précis à ce sujet. Le Lobodon carcinophage fut capturé sur les glaces du Pole Sud, entre les îles Sandwich et les îles Powels, à 150 lieues de distance de chacune de ces îles. Il se nourrit principalement de crevettes, ce qui donne une coloration rouge à ses excréments. C'est cette circonstance des mœurs de cette espèce qui a déterminé nos voyageurs à lui donner la dénomination

[1] *Voyage d'Erebus et Terror, Mamm.*, part. I, p. 2.
[2] *Ann. of natural History*, vol. XII, p. 331.
[3] *Loc. cit.*
[4] *Loc. cit.*, p. 5.

qu'elle porte, dénomination que nous espérons bien lui voir conserver.

IV. MARSUPIAUX.

9. COUSCOUS A CROUPION DORÉ.— *CUSCUS CHRYSORRHOS*, Less. *Manuel de Mamm.*, p. 220.

Pl. 13.

Syn. PHALANGISTA CHRYSORRHOS, Tem. *Monog. de Mamm.*, vol. I, p. 12.

Cet individu est encore jeune, si nous en jugeons par sa taille; il ne mesure, en effet, que 36 cm., du bout du museau à la base de la queue. C'est de Céram que nos voyageurs l'on rapporté ; si ce renseignement n'est pas inexact, son importance a une certaine valeur, car il donne une plus grande extension à la distribution géographique de cette espèce, dont l'existence n'a été signalée jusqu'ici, d'après M. Waterhouse[1], qu'à Amboine et à la Nouvelle-Guinée.

10. PHALANGER VIVERRIN. — *PHALANGISTA VIVERRINA*, Ogilby, *Proceed. of the Zool. Soc. of Lond.* 1837, p. 131.

Pl. 14.

Syn. PHALANGISTA VIVERRINA, Waterhouse. *The Naturalist library, Mamm.*, vol. XI. p. 277, pl. XXIV (sous le nom de *Phalangista Banksii*, dénomination rectifiée dans le texte). — PHALANGISTA BANKSII, Gray. *Ann. of Nat. History.* vol. I. p. 107. — PHALANGER DE COOK ? Homb. et Jacq., *Voy. au Pôle Sud*, pl. 14.

Cet individu est bien un Phalanger viverrin, très-semblable à celui rapporté autrefois par MM. Quoy et Gaimard, et dont

[1] *Natural history of the Mamm.* I. p. 3 et 537.

M. Waterhouse a déjà parlé[1]. La coloration en est cependant plus rousse, surtout à la face externe des membres; les poils blancs de la partie terminale de la queue sont, en outre, moins serrés et plus touffus. Le dessin du crâne (pl. 14, fig. A, B, C) est fort exact; cette partie offre dans l'espace interorbitaire un enfoncement, vestige de celui qui particularise le *Cuscus cavifrons*, *Phalangista cavifrons*, Tem. Les deux crêtes qui le bordent se réunissent en arrière, pour se séparer ensuite de nouveau, et former deux empreintes très-peu saillantes. La mâchoire supérieure porte sept molaires, dont quatre vraies et trois fausses. L'inférieure en porte cinq, dont une seule fausse: en arrière de la canine se trouve une très-petite dent; le reste de la barre dentaire offre la trace de l'existence de deux autres. C'est, sans nul doute, une indication de l'occupation future par des dents gemmiformes de cet espace actuellement vide. Ce fait est probablement général, et il tend à rapprocher les genres chez lesquels la ligne dentaire est interrompue de ceux qui la présentent continue.

Ce crâne de *Ph. viverrin* diffère, sous plusieurs points de vue, de celui du *Ph. de Cook*[2]. Il est d'abord plus allongé, et sa portion bombée, en arrière de la région orbito-temporale, est plus étroite. L'enfoncement de la plaque médio-orbitaire est moins saillant; le museau est, au contraire, plus large, et les os nasaux sont plus étalés. Dans le *Phalanger de Cook*, il existe deux trous palatins postérieurs et fort larges; les antérieurs sont moins allongés que dans le *Phalanger viverrin*. La barre du maxillaire inférieur porte deux petites dents : elles sont fort visibles d'un côté ; sur l'autre demi-mâchoire, l'alvéole de la plus antérieure existe seule. Cette dernière tête osseuse, au reste, indiquerait un jeune individu, mais la taille est bien loin de le faire supposer. C'est un sujet de recherches à poursuivre, et nous le recommandons instamment aux Zoologistes anglais, auxquels leur position toute particulière donne des facilités que nous ne possédons pas sur le continent.

[1] *The Naturalist library, Marsupialia*, p. 278.

[2] C'est le crâne de l'individu type de l'espèce que j'ai fait extraire, pour cette comparaison, de la peau qui le contenait.

11. PHALANGER DE COOK, var. ALBINE.

Pl. 15.

Syn. PHALANGISTA COOKII, Cuv., *Règne animal*, vol. I, p. 179. — PHALANGISTA BANKSII, Gray. *Ann. of Nat. History*, vol. I, p. 107.

Le crâne de cet individu, qui est figuré dans la même planche (fig. A, B, C), ressemble beaucoup par son évasement postorbitaire à celui du *Ph. Cookii*. Les deux crêtes qui bordent la partie concave de la lame interorbitaire ne se réunissent pas non plus dans le reste de leur trajet, ainsi que cela a lieu chez le *Ph. viverrin*; les os nasaux sont larges et étalés.

C'est en Tasmanie que MM. Hombron et Jacquinot se sont procurés ce Marsupial, dont la détermination ne peut être que provisoire, tant que les deux espèces de Phalanger dont nous avons si souvent prononcé les noms ne seront pas plus nettement distinguées.

12. PHALANGER GRISONNANT.—*PHALANGISTA CANESCENS*, Waterhouse, *Natural Hist. of Mamm.*, vol. I, p. 305.

Pl. 16.

Brun roux sur le dos, brun blanchâtre sur les flancs; gris blanchâtre, lavé de jaunâtre, sur les parties inférieures.

Syn. PHALANGER GRISONNANT, Hombron et Jacquinot. *Voyage au Pôle Sud*, *Mamm.*, pl. 16.

Ce phalanger, qui est de taille inférieure à l'espèce de Couscous, désignée sous le nom de Couscous de Quoy (*Cuscus Quoy*, Less.; *Phalangista Quoy*, Gaim.; *Phalangista papuensis*, Desm.), appartient à la petite section de cette famille dont M. Ogilby a formé le genre *Pseudochirus*, M. Gray, le genre *Hepoona*. Le pelage est laineux comme celui des Couscous,

dont il se rapproche encore par la petitesse de la conque auditive. Les poils laineux sont d'un gris brun très-foncé, sur toutes les parties supérieures : les soyeux sont de la même couleur, dans la majeure partie de leur étendue, mais leurs pointes sont d'un beau roux, à reflet un peu doré, sur la ligne médiane du dos, d'un gris blanc argenté, au contraire, sur les flancs et la partie externe des membres. La tête est d'un brun roux sur ses parties latérales et supérieure : de l'espace interoculaire part une ligne d'un brun noirâtre qui, suivant une direction longitudinale, vient s'effacer et disparaître au milieu de l'espace interauriculaire. Les oreilles petites et peu étalées, sont, sur leur face externe, couvertes de poils bruns roux, qui constituent une tache de même couleur existant à leur base. La queue, nue seulement à sa pointe et en dessous, présente des poils de cette dernière teinte dans le reste de son étendue : leur extrémité est rousse, comme sur le dos, mais le reflet terminal devient de plus en plus terne à mesure que l'on se rapproche de la pointe du prolongement caudal. Quelques poils roux et très-ras couvrent les doigts, dont les ongles sont de couleur cornée.

Les dimensions de ce marsupial sont les suivantes :

Longueur	du corps (du bout du museau à la queue).	0,31
	de la queue (le lien suivant son entortillement).	0,276
Distance du bout du museau	à l'angle antérieur de l'œil.	0,023
	à la base de l'oreille.	0,047

Chez le jeune, si j'en juge d'après la planche, la ligne noirâtre médio-frontale se prolonge, d'une manière assez distincte, jusqu'à la base de la queue.

Cette espèce, établie au reste d'après un individu femelle, et sûrement encore jeune, est originaire de la Nouvelle Guinée (Triton Bay), et, c'est la première fois, à notre connaissance, qu'un Phalanger de la section des *Pseudochirus* a été rapporté de cette partie de la Mélanésie. Semblable, par la disposition des deux doigts externes de sa patte de devant, aux *Ph. Cookii* et *Ph. viverrina*, elle s'en distingue bien nettement par l'absence des

poils blancs à la face externe des oreilles et à l'extrémité caudale.

Le crâne de ce Phalanger (pl. 16, fig. 1, 2, 3, 7) est bien particularisé par l'existence des deux crêtes isolées de sa face supérieure. Ces deux crêtes sont séparées par un espace moins grand dans les deux autres crânes de Phalanger figurés par nos voyageurs. En second lieu, l'espace interorbitaire est plus uniforme dans ses dimensions transversales, et ne présente point ces inégalités de rétrécissement que l'on aperçoit dans les deux espèces auxquelles nous comparons ce type. Nous ne signalerons dans le crâne du jeune que la disposition ou série bien continue des dents supérieures, disposition qui n'existant pas, chez l'adulte, au même degré, rapproche initialement cette espèce des Mammifères chez lesquels les barres et espaces interdentaires sont tout à fait absents, ou à peu près.

Dans l'adulte, comme l'a dit M. Waterhouse [1], la formule supérieure des molaires est de sept à la mâchoire supérieure. C'est le nombre normal chez les *Pseudochirus*, d'après ce zoologiste [2] : nous l'avons constaté sur tous les crânes de Phalangers, figurés dans les planches du présent Voyage. A la mâchoire inférieure, je ne trouve que cinq molaires, dont une fausse. Terminons en disant que, ainsi que l'a encore écrit M. Waterhouse [3], la face inférieure du crâne est dépourvue de trous palatins postérieurs.

13. KOALA GRIS. — *PHASCOLARCTOS CINEREUS*, Schinz. Synopsis *Mamm.*, vol. 1, p. 537.

Pl. 17 et 17 A.

Syn. Lipurus cinereus, Goldfus. *Isis*, 1819, p. 271. — Phascolarctos fuscus, Desm.

Dans les deux planches, sont figurés l'animal, son squelette, son crâne, son encéphale, toutes choses

[1] *Loc. cit.*, p. 307.
[2] *Loc. cit.*, p. 298.
[3] *Loc. cit.*, p. 307.

sur lesquelles nous ne pouvons insister comme nous le désirerions, parce que les unes sont fort connues et que, pour les autres, nous manquons des pièces qui ont servi aux figures les plus intéressantes. Qu'il nous suffise de dire que ce Genre, dans la série des Mammifères Didelphes, nous paraît représenter le genre *Hyrax* de celle des Monodelphes. Le système dentaire, dans la disposition des incisives, présente cependant une inversion, le Monodelphe offrant à la mâchoire supérieure la disposition présentée par le Didelphe à la machoire inférieure, et réciproquement. C'est un nouveau fait à ajouter à ceux déjà signalés et qui établissent des rapports de Faune entre la Nouvelle-Hollande et le continent africain.

14. DENDROLAGUE OURSIN. — *DENDROLAGUS URSINUS*, Sal. Müll. et Schlég., *Verhandelingen over de Natuurlyke, etc.*, pl. 19.

Pl. 18.

La couleur rousse des parties inférieures de ce sujet est le résultat de son épilation : car, c'est sûrement la même espèce que celle figurée par MM. Müller et Schlégel.

15. HALMATURE AGILE. — *HALMATURUS AGILIS*, Gould, *Proc. of the Zool. Soc. of London*, 1841, p. 81, et *Monogr. of the Macropodidæ*, part. II, pl. V.

Pl. 19.

V. CÉTACÉS.

16. DUGONG DES INDES. — *HALICHORE DUGONG*, Gray, *Cat. of Mamm. of British Museum*, *Cetacea*, p. 142.

Pl. 20, 20A, 20B, 20C, 20D.

Syn. TRICHECHUS DUGONG, Erxl., *Mammalia*, p. 599.

L'exemplaire que le Musée de Paris a reçu de MM. Hombron et Jacquinot est une femelle; originaire de Banda, il mesure 2m.005 du bout du museau à l'extrémité de la queue. C'est bien à regret que, par suite de la privation des pièces originales, nous nous trouvons forcés de nous abstenir des détails relatifs aux planches anatomiques contenant les figures des crânes et dents de cette espèce. M. de Blainville a déjà, d'ailleurs, mis à profit[1] quelques-uns des matériaux colligés par nos Voyageurs.

17. DAUPHIN A BANDE FAUVE. — *DELPHINUS FULVIFASCIATUS*, Wagn., Schréb., *Säug.*, pl. CCCLXI, fig. 1.

Pl. 21, fig. 1.

Syn. DAUPHIN A BANDE FAUVE, Hombr. et Jacq., *Voy. au Pôle sud*, pl. 21, fig. 1.

Ce dauphin a malheureusement perdu par la dessiccation et le montage quelques-uns de ses caractères. Le noir du dessus et le blanc des parties inférieures sont encore parfaitement saisissables, mais la bande fauve des flancs s'est tout à fait éclipsée : il en est de même des lignes de diverses couleurs qui se trouvent en avant de l'œil. La nageoire dorsale est échancrée à son

[1] *Ostéographie*, genre Manatus, p. 74.

bord postérieur et, à l'arrière de sa base, règne, pendant un certain espace, un petit bourrelet qui finit par se perdre dans la peau environnante. A la face supérieure de la nageoire caudale aboutit un second bourrelet comprimé, qui occupe le milieu du dos, et, étant peu élevé, commence à environ 39 centimètres du bourrelet de la dorsale.

Les dimensions sont les suivantes:

Distance du tour du museau	à l'extrémité de la caudale	1,81
	au bord antérieur de l'évent	0,26
	à l'œil	0,26
	à la naissance de la dorsale	0,755
	à la naissance des pectorales	0,36
Longueur	des pectorales (mesurées sur le bord externe)	0,245
Hauteur de la dorsale		0,115

Le *Dauphin à bande fauve* a évidemment les plus grands rapports avec le *Delphinus Novæ Zelandiæ*, Quoy et Gaim.[1], auquel M. Gray[2] paraît très-porté à l'assimiler. Mais le blanc de la nageoire dorsale et des pectorales manque totalement au *Dauphin à bande fauve*, dont les lobes de la caudale sont en outre moins échancrés.

18. DAUPHIN A PETITES PECTORALES. — *DELPHINUS BREVIMANUS*, Wagn., Schréb., *Säug.*, pl. CCCLXI, fig. 2.

Pl. 21, fig. 2.

Syn. DAUPHIN A PETITES PECTORALES, Homb. et Jacq., *Voy. au Pôle Sud*, pl. 21, fig. 2.— DELPHINUS ? MICROBRACHIUM, Gray, *Cat. of the Mamm. of British Museum*, *Cetacea*, p. 119.

L'individu, que nous pensons être le type de MM. Hombron et Jacquinot, mesure, du bout du museau à l'extrémité de la caudale, 1^{m},705. Les pectorales atteignent (mesurées sur le bord externe) 525 mm. La dorsale présente une hauteur de 115 mm.

[1] *Zoologie de l'Astrolabe*, I, p. 143, pl. 28.
[2] *Voy. d'Erebus et Terror, Mamm., Cétacés*, p. 41.

Le peu de développement de ces divers appendices nous semble isoler cette espèce de toutes celles que les Zoologistes connaissent déjà. Sa couleur à peu près uniforme nous paraît également de nature à éviter toute confusion.

19. DAUPHIN A MUSEAU COURT.— *DELPHINUS BREVICEPS*, Wagn., Schréb., *Säug.*, pl. CCCLXVIII, fig. 1.

Pl. 22, fig. 1.

Syn. Dauphin a museau court, Homb. et Jacq., *Voyage au Pôle Sud*, pl. 22, fig. 1.

Je n'ai, de cette espèce, que des fragments; fragments de tête, fragments de nageoire, etc. La décrire serait dès lors impossible, la figure en donnant, d'ailleurs, une certaine idée. Elle est originaire du Rio de la Plata.

20. DAUPHIN A VENTRE ROSE. — *DELPHINUS ROSEIVENTRIS*, Wagn., Schréb., *Säug.*, pl. CCCLX, fig. 1.

Pl. 22, fig. 2.

Syn. Dauphin a ventre rose, Homb. et Jacq., *Voyage au Pôle Sud*, pl. 22, fig. 2.

Le caractère de cette espèce consiste, d'après MM. Hombron et Jacquinot, dans la couleur rosée de la région abdominale. Suivant M. Gray, ce Dauphin ne différerait pas du *Delphinus malayanus*, de MM. Lesson et Garnot, rapprochement qui nous semble hasardé, ce dernier Cétacé étant indiqué comme d'une couleur uniforme par les voyageurs de *la Coquille*. Nous en dirons autant, sous le point de vue du mode de coloration, des autres analogies établies à l'occasion de ce même type, par l'honorable Directeur du *British Museum*.

Les dimensions de notre individu, inférieur en taille au *Dau-*

phin à bande fauve et au *Dauphin à petites pectorales*, sont les suivantes :

Distance du bout du museau	à l'extrémité de la caudale	1,18
	au bord antérieur de l'évent	0,22
	à l'œil	0,22
	à la naissance de la dorsale	0,505
	à la naissance des pectorales	0,31
Longueur	des pectorales (mesurées sur leur bord externe)	0,226
Hauteur de la dorsale		0,125

Si maintenant nous demandons à la tête osseuse les caractères distinctifs de ces quatre espèces de Dauphins, nous voyons que, vues de leur partie supérieure, les crânes (pl. 23) vont en s'effilant du *Dauphin à museau court* (fig. 5, 6) au *Dauphin à ventre rose* (fig. 3, 4). Cette modification de forme est la conséquence des divers degrés de dimension offerts dans le sens transversal par les intermaxillaires, dont la proéminence varie aussi. Très-aplatis chez le *Dauphin à museau court,* ils sont plus saillants chez celui à *à ventre rose* : le *Dauphin à bande fauve* offre le degré d'élévation le plus saisissable. Le nombre des dents est en harmonie à peu près exacte avec ces diverses formes; il est, d'après nos Voyageurs, de

31/29, dans le *D. à museau court;*
36-37/39, dans le *D. à petites pectorales;*
47/44, dans les deux autres espèces.

Le premier de ces crânes présente, au reste, des rapports intimes de forme avec le crâne du *D. obscurus*, Gray[1], de même qu'avec celui du *D. superciliosus*, figuré par M. Schlégel[2]. M. Gray a cependant, dans son travail le plus récent sur les Cétacés, signalé, à ce sujet, quelques différences[3] : je ne puis malheureusement ni les confirmer, ni les infirmer, privé que je suis, comme terme de comparaison, d'une tête osseuse de l'espèce du Cap.

[1] *Cat. of Specimens of Mamm. of Brit. Mus., Cetacea*, p. 108.
[2] *Abhandlungen, etc.*, tab. I et II, f. 3 (crâne); t. IV, f. 4 (dents).
[3] *Loc. cit.*

Quant au *Dauphin à bande fauve*, son crâne (pl. 23, fig. 1, 2) est plus effilé, moins étalé dans sa portion rétrécie. L'espace triangulaire qui occupe, en arrière, la base de cette dernière région et qui est terminé supérieurement par la cavité osseuse des évents est, de même, plus allongé. Les dents sont plus effilées, plus acuminées. Sa longueur, depuis le milieu de la crête occipitale jusqu'à l'extrémité des intermaxillaires, est de 415 mm., le lien s'appliquant sur les parties.

Nous avons sous les yeux trois crânes du *Dauphin à ventre rose* (pl. 23, fig. 3, 4). Chez tous, la portion renflée de la tête osseuse est moins développée, soit dans le sens vertical, soit transversalement. Par toutes ses formes, il ressemble évidemment, comme M. Gray l'a déjà dit[1], au *Delphinus malayanus*, dont M. Schlégel a figuré le crâne[2]. Mais des différences se manifestent dans le nombre des dents. J'en compte 55 en haut, 53 en bas, dans la figure donnée par M. Schlégel. MM. Hombron et Jacquinot indiquent, au contraire, les nombres 47 et 44. J'ajouterai que le crâne type du *Delphinus plumbeus*, de M. Cuvier, est d'un tiers plus allongé. Toutes ces dissemblances soulèvent un grand doute dans mon esprit, relativement aux analogies signalées par M. Gray.

La quatrième de nos espèces (*Dauphin à petites pectorales*) est semblable par son crâne (pl. 23, fig. 7, 8) au *Dauphin à bande fauve*. Cette partie est cependant, dans cette dernière espèce, plus élevée et plus large dans la région encéphalique. Sa longueur, mesurée d'après le même procédé que chez ce dernier, est, chez la plus grande de nos deux têtes osseuses, de 361 mm.; elle atteint seulement 333 mm. chez le plus allongé de nos crânes de *Dauphin à ventre rose*.

Voici maintenant l'indication des lieux de provenance de nos trois espèces, puisque nous avons déjà fait connaître celle du *Dauphin à museau court*. Le *Dauphin à bande fauve* a été pris sur la côte de Van Diémen, à l'entrée de la rivière d'Hobart-Town;

[1] *Voy. d'Erebus et Terror, Cétacés*, p. 43.
[2] *Abhandlungen, etc.*, Tab. I et II, fig. 1 (crâne). Tab. IV, f. 3 (dents).

le *Dauphin à petites pectorales*, dans le détroit de Banca et dans la mer de Singapour ; le *Dauphin à ventre rose*, dans la mer des Moluques et en vue de la côte sud de la Nouvelle-Guinée. La collection d'Anatomie comparée du Musée de Paris possède plusieurs crânes de ces deux dernières espèces ; nous ne faisons que transcrire les renseignements dont ils sont porteurs.

Ajoutons en terminant que, dans la pl. 24 de l'Atlas du présent Voyage, on trouve figuré (fig. 2, 3, 4, 5, 6, 7) un fœtus de Dauphin, d'espèce indéterminée, avec son anatomie. De même que pour la dentition du Dugong, nous sommes forcés d'omettre les détails nécessaires ; nous tâcherons, dans l'explication des planches, de remplir cette lacune.

21. BALEINOPTÈRE DE L'ASTROLABE. — *BALÆNOPTERA ASTROLABÆ.*

Pl. 24, fig. 1.

Syn. Rorqual noueux, Homb. et Jacq., *Voy. au Pôle Sud*, pl. 24, fig. 1. — Balænoptera nodosa, Wagn., Schréb., *Säug.*, pl. CCCLXVIII, fig. 2.

Voici la description que je trouve de ce Baleinoptère dans le manuscrit qu'a eu la bonté de m'envoyer M. Jacquinot :

« Le Rorqual noueux, *Rorqualus nodosus* (*Humpback* des pêcheurs), est très-reconnaissable et très-distinct des espèces du Nord. Comme eux, il atteint une longueur de 70 à 80 pieds, est en dessus noir ardoisé, et blanc en dessous. Les plis partent de la gorge, se prolongeant jusqu'à l'anus, mais, au lieu d'être rouge, comme dans la Jubarte, leur extérieur est blanc comme le reste des parties inférieures. Un des caractères les plus remar-

quables est la longueur des nageoires pectorales qui ont jusqu'à 18 pieds et qui sont entièrement blanches. Le dessus de la tête est garni de nombreuses protubérances arrondies, de la grosseur du poing et disposées régulièrement.

Cette diagnose est fort semblable, sous certains points de vue, à la description publiée par Dudley, en 1725[1]; il en est ainsi en ce qui concerne la longueur et le mode de coloration des nageoires pectorales: mais, c'est sur les côtes de la Nouvelle-Bretagne qu'ont été observés les Cétacés décrits par Dudley, et il est bien loin d'en être de même du Baleinoptère figuré par nos Voyageurs. C'est sans nul doute par suite de cette différence d'habitat que M. Gray, qui s'est récemment occupé de l'histoire naturelle des Cétacés, a refusé, comme nous le faisons en ce moment, de croire à l'exactitude de la détermination de MM. Hombron et Jacquinot[2].

Aussi M. Gray a-t-il d'abord pensé[3] que le Rorqual figuré dans le *Voyage au pôle sud* ne différait pas du *Balænoptera antarctica*, de MM. Temminck et Schlégel; plus tard[4], il l'a rapporté au *Rorqual du Cap*, à la *Baleine Poeskop* de Desmoulins. Dans leur description, MM. Temminck et Schlégel signalent bien l'existence, sur le museau du Rorqual du Japon, d'un nombre assez considérable de tubercules, mais ils ajoutent que ces

[1] *Philosophical Transactions*, vol. 33, p. 258

[2] Dans le manuscrit de M. Jacquinot, je trouve également la description d'une deuxième espèce de Baleinoptère qu'il rapporte de même au *Finnback* de Dudley : « Il est, dit-il, d'une grande taille; sa couleur est d'un brun jaunâtre, plus clair sous le ventre, et offrant sur les flancs des taches plus foncées. Les nageoires pectorales sont moins longues que chez le *Humpback*, et sa nageoire dorsale est plus développée. »

[3] *Voy. d'Erebus et Terror, Mamm., Cétacés*, p. 17.

[4] *Cat. of Mamm. of Brit. Mus., Cetacea*, p. 29.

mêmes tubercules existent également sur le menton et une partie de la gorge[1]. Rien de semblable ne nous est indiqué, pour ces dernières régions, dans la note de M. Jacquinot, que nous avons transcrite plus haut. Des différences tout aussi réelles nous sont fournies par le mode de coloration; les deux illustres Auteurs de la Faune japonaise nous disent, en effet, que dans le Baleinoptère antarctique, *le noir des parties supérieures s'étend jusque sur le ventre, qui tire seulement sur le blanc grisâtre*[2]. Dans le Cétacé qui nous occupe, la couleur blanche règne, au contraire, sur toutes les parties inférieures. Nous ne pensons pas non plus que ce dernier soit, en aucune facon, le *Megaptera Poeskop*, Gray (*Baleine Poeskop*, Desmoulins). De l'aveu de M. Gray, c'est dans les manuscrits de Delalande que Desmoulins a puisé les notions qu'il donne sur cette espèce. dans le Dictionnaire dont il était un des collaborateurs. Nulle garantie plus sérieuse ne pouvait sûrement être invoquée. Or, dans notre dessin, *la dorsale se trouve-t-elle à peu près au-dessus des pectorales*, ainsi que le dit Desmoulins[3]? Desmoulins parle bien de la gibbosité que porte ce Cétacé sur l'occiput, mais il ne dit rien des protubérances céphaliques, caractère sur lequel Delalande, observateur si plein d'exactitude et de sagacité, n'eût sûrement pas gardé le silence, si ce caractère eût existé.

Il est dès lors démontré pour nous que l'espèce figurée par nos Voyageurs est bien nouvelle, et, c'est

[1] *Fauna Japonica*, *Mamm.*, p. 23, pl. XXX.
[2] *Id.*, *id.*
[3] *Dict. class.*, vol. II, p. 164.

par suite de notre conviction à cet égard, que nous lui avons imposé la dénomination spécifique qui se trouve en tête de cet article. C'est, sans nul doute, parce qu'ils n'ont pas consulté, d'une manière assez attentive, le texte original de Dudley, que MM. Hombron et Jacquinot sont arrivés à une conclusion différente.

Nous trouvons, en effet, dans le manuscrit que nous avons sous les yeux, des assertions multipliées tendant à établir l'habitation restreinte des grands Mammifères Pélagiens. Leurs migrations s'y trouvent dès lors complétement niées, et si les Baleiniers quittent des parages qu'ils ont autrefois fréquenté pour aller ailleurs exercer leur industrie, c'est, suivant M. Jacquinot, non pas parce que les Baleines se sont réfugiées dans les nouveaux lieux, où on va les poursuivre, mais bien parce que elles ont été à peu près presque entièrement détruites d'un côté, et fort peu tracassées de l'autre.

Suivant le même Zoologiste, les Cétacés macrocéphales ne fréquentent que des zones froides ou tempérées : ainsi, la pêche de la Baleine s'est faite autrefois depuis la Méditerranée jusques aux côtes du Spitzberg; présentement, dans l'hémisphère austral, elle a lieu depuis l'embouchure de la Plata, jusques environ au soixantième degré de latitude. Deux explorations, sur deux points opposés des hautes latitudes australes, ont prouvé à nos Voyageurs que la Baleine du sud habite les latitudes tempérées, et le Rorqual Finnback les mers glaciales; le Rorqual Humpback se trouve entre les deux. Ces deux dernières espèces sont fort peu recherchées par les pêcheurs, leurs mouvements rapides rendant leur

pêche fort dangereuse; la couche de lard qui les revêt présente, en outre, fort peu d'épaisseur.

La gestation des baleines dure une année; c'est ce que M. Jacquinot nous dit avoir appris de plusieurs Capitaines baleiniers. Ils savent que dans la mer du Sud, au printemps, les Baleines recherchent les baies; c'est là que, dans une mer calme, trouvant une nourriture abondante, elles viennent mettre bas un seul petit. A cette époque, que les Baleiniers appellent la *saison des baies*, ils abandonnent leurs croisières en haute mer pour venir jeter l'ancre dans quelques-unes des grandes baies qui découpent l'extrémité de l'Amérique méridionale, telles que celles de Chiloë, de Talcahuano, de Saint-Vincent, etc. C'est dans ces lieux qu'ils font souvent leurs meilleures pêches. Les deux Corvettes commandées par M. d'Urville se trouvèrent dans ces parages pendant cette saison, et nous vîmes, dit M. Jacquinot, plusieurs Baleines venir ainsi dans les baies de la Conception et de Saint-Vincent; quelques-unes furent prises.

OISEAUX.

I. RAPACES.

1. FAUCON DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. — *FALCO NOVÆ-ZELANDIÆ*, Gm.

Pl. 1, fig. 1.

Syn. FALCO AUSTRALIS, Homb. et Jacq., *Ann. des Sciences nat.*, 2e série, vol. XVI, p. 312. — FAUCON ANTARCTIQUE, Homb. et Jacq., *Voy. au Pôle sud*, pl. 1, fig. 1.

C'est à la Nouvelle-Zélande et aux îles Auckland que MM. Hombron et Jacquinot se sont procuré les individus qu'ils nous ont rapportés.

2. CRESSERELLE DES MOLUQUES. — *TINNUNCULUS MOLUCCENSIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 1, fig. 2.

M. Schlégel a parfaitement distingué cette espèce, dans là partie ornithologique de la Faune du Japon [1].

« Les Moluques produisent, dit-il, une Cresserelle différente de toutes celles que nous venons de nommer (*Falco cenchris*, etc.). Elle est de la taille de la Cresserelle commune et

[1] *Fauna Japonica*, *Aves*, p. 3.

se reconnaît à ses grandes rémiges marquées, à leur moitié antérieure, sur les barbes externes, de taches irrégulières rousses. Du reste, elle offre des teintes beaucoup plus foncées que l'espèce commune, et les taches dont le plumage est orné sont très-larges, nombreuses, et toujours en forme de cœur ou de larmes sur les parties inférieures de l'oiseau, à partir de la poitrine: le mâle enfin ne prend pas de tête grise à l'âge adulte, tandis que cette couleur s'étend dans la vieille femelle sur toute la queue. Des individus de cette Cresserelle des Moluques nous ont été adressés de Java, de Timor, de Macassar, d'Amboine et de Ternate.»

La femelle qui est figurée dans l'Atlas du *Voyage au Pôle sud* est originaire d'Amboine. Je vois, par une note de M. Jacquinot, qu'elle avait l'iris noir, les pattes jaunes, le bec gris de plomb. J'ignore présentement si c'est M. Schlégel qui a le premier distingué cette espèce, ou si cet honneur doit être attribué à nos Voyageurs. Tout ce que je puis dire, c'est que la première planche des oiseaux de l'exploration de M. d'Urville a paru en juillet 1843.

3. ÉPERVIER HYOGASTRE. — *ACCIPITER HYOGASTER.*

Pl. 2, fig. 1.

Gris ardoisé sur les parties supérieures; devant du cou et tout le dessous roux vif.

Syn. FALCO HYOGASTER, Salomon Müller. *Hist. naturelle des Poss. néerl. dans l'Inde*, *Ethnographie et Géogr.*, p. 110. — ÉPERVIER OCÉANIEN mâle, Homb. et Jacq., *Voyage au Pôle sud*, pl. 2, fig. 1.

Les couleurs gris ardoisé et roux vif sont les seules qui soient répandues sur le plumage de ce rapace. La première de ces teintes occupe le dessus de la tête, les côtés du cou, tout le dessus du corps et les rectrices: elle est moins foncée sur le dessous de ces dernières pennes et des rémiges. Le roux vif

couvre le devant du cou, le thorax, l'abdomen et les tectrices alaires inférieures. D'après M. Salomon Muller, l'iris est rouge foncé; le bec et les ongles sont noirs, les pieds jaune orange. Longueur totale 35 centim.; longueur de la queue, 135 mm.; du bec, 24 mm.; du tarse, 5 centim.

Cette espèce, à laquelle M. Charles Bonaparte [1] a rapporté le premier l'Épervier figuré par MM. Hombron et Jacquinot, a été trouvée par nos voyageurs à Macassar : elle existe aussi à Amboine (Müller). L'absence sur le corps des raies et des bandes si communes dans les individus du genre *Accipiter* isole bien ce type de tous ceux antérieurement décrits.

4. ÉPERVIER A COLLIER ROUX. — *ACCIPITER RUFITORQUES.*

Pl. 2, fig. 2.

Syn. ÉPERVIER OCÉANIEN, ♀ ou variété, Homb. et Jacq., *Voyage au Pôle sud*, pl. 2, fig. 2. — ASTUR RUFITORQUES, Titian Peale, *United States Exploring Expedition, Mammalia and Ornithology*, p. 68.

Je pense, comme M. Hartlaub [2], que la prétendue femelle ou variété de l'Épervier océanien figurée dans la planche citée ne diffère pas de l'*Astur rufitorques*, de M. Titian Peale. Cette espèce, d'après M. Titian Peale, est originaire des îles Fidji. Les notes de M. Jacquinot nous fournissent une semblable indication : elles nous font connaître que l'Épervier océanien provient des îles Viti et de Macassar : or, ce dernier renseignement étant bien applicable à l'*Accipiter hyogaster*, il est évident que le premier ne peut s'appliquer qu'à la présente espèce.

[1] *Consp. avium*, vol. I, p. 33.
[2] *Archiv für Naturgesch.*, 1852, p. 96.

5. **CHEVÊCHE RAYÉE.** — *ATHENE TÆNIATA*, Homb. et Jacq.

Pl. 3, fig. 1.

Dessus du corps et couvertures caudales supérieures transversalement rayées de brun roux clair; plumes du collier du devant du cou traversées de bandes noires et rousses : thorax et abdomen blanc fauve clair.

Syn. ATHENE JACQUINOTI, Homb.; Ch. Bonaparte, *Conspectus avium*, I, p. 42.

Dans cette Chevêche, le fond de coloration des plumes est noirâtre sur la tête, le dessus du cou, le dos et les tectrices supérieures de la queue; leurs extrémités sont de la même couleur; leur surface, à droite et à gauche du rachis, est occupée par des bandes brun roux clair : les plus profondes de ces bandes sont même plutôt blanches. Ce mode de coloration des plumes est plus facilement saisissable sur les tectrices alaires supérieures, par suite de la consistance moins molle des parties : ici, les bandes sont peu multipliées et constituent plutôt de simples taches, principalement visibles à la face externe. Les rémiges primaires sont noirâtres en dessus; au bord externe de presque toutes, dans la région centrale, existent des maculatures assez larges d'un blanc roussâtre; au bord interne, il en existe, au même niveau, de plus larges et d'un blanc plus pur. Sur les secondaires, ces maculatures occupent toute l'étendue des bords externe et interne; celles-là sont plus rousses que sur les primaires, celles-ci toujours blanches et plus étendues. En dessous, l'aile est colorée de même : on y retrouve la même rareté de taches sur les primaires, la même fréquence sur les secondaires. Les tectrices alaires sont, dans ce sens, d'un blanc lavé de fauve. Les rectrices sont noirâtres sur leurs deux faces : les bandes qui les traversent sont plus larges et plus blanchâtres en dessous qu'en dessus; elles y sont également plus saillantes. Le menton et la gorge sont de couleur blanche, et ce blanc s'étend sur les côtés et borde inférieurement la tache de plumes effilées et brun roux qui couvre les côtés de la face.

Disons, en terminant, que certaines plumes des hypocondres ont leur portion rachidienne d'un noir bien saillant, et que sur le brun roux des tarses sont éparses quelques maculatures noirâtres. L'iris est jaune vif; le bec et les pattes sont jaune pâle [1]; les ongles noir bleu. Longueur totale, 317 mm.; longueur de la queue, 106 mm.; du bec (à partir des narines), 21 mm.; du tarse, 32 mm.

Cette Chevêche est originaire des îles Salomon (San-Jorge). Elle a de grandes ressemblances avec le *Noctua punctulata*, de MM. Quoy et Gaimard; elle s'en distingue par une taille plus grande; elle a, en outre, plus de blanc dans ses parties inférieures, et les taches des parties supérieures du corps sont plus larges et plus développées : leur petitesse, chez le Rapace de Célèbes, les a fait comparer, ainsi que le savent les Zoologistes, à de petits points.

6. CHEVÊCHE OCELLÉE. — *ATHENE OCELLATA*, Homb. et Jacq.

Pl. 3, fig. 2.

Dessus de la tête, du corps, et couvertures caudales supérieures brun noirâtre : région abdominale brun fauve clair, couverte de larges taches blanches.

Syn. ATHENE OCELLATA, Homb. et Jacq.; Charles Bonap., *Consp. av.*, I, p. 42.

Cette Chevêche est uniformément colorée dans ses parties supérieures: c'est tout au plus s'il existe des taches blanches sur les plus internes des tectrices alaires supérieures. Les plus externes sont plus noirâtres que le dos: leurs contours sont d'une teinte plus claire; presque toutes ont, à droite et à gauche du rachis, une ou deux taches blanc fauve. Le fond de coloration

[1] Note de M. Jacquinot.

est le même sur les rémiges : leur face externe, en dessus, est lisérée de fauve : cette couleur y forme quelquefois des petites taches, et d'autres fois des bandes. Sur la face interne, ce sont bien des bandes brun fauve, près du rachis, devenant blanches à mesure que l'on se rapproche du bord libre : les bandes internes occupent d'autant plus d'étendue sur la penne qu'elle se trouve être plus rapprochée du dos. Le même mode de coloration subsiste sur le dessous de l'aile, mais la teinte des taches est plus blanche. Les tectrices alaires, dans ce sens, sont d'un fauve roux, un peu noirâtre en dehors. Les rectrices sont noirâtres en dessus, et terminées de gris blanchâtre : cette dernière couleur occupe toute leur face inférieure.

La gorge est blanche : en arrière de l'œil, se trouve une tache noirâtre, bordée en arrière et en dessus d'un cercle de plumes rousses. Le thorax et l'abdomen sont roux aussi, et sur la première région la teinte en est plus foncée. Des maculatures brunes couvrent le thorax ; elles sont blanches sur l'abdomen, et formées par deux taches cordiformes de même couleur, qui, situées sur les côtes du rachis, précèdent son extrême pointe brun fauve. Les tectrices caudales sont d'un brun fauve très-clair : c'est aussi la couleur des petites plumes situées en dehors du tarse ; celles situées en dedans sont d'un blanc lavé de fauve. Le bec, les ongles, les doigts sont noir bleu. Les doigts sont à peu près nus, seulement couverts de quelques poils rigides et jaunâtres. Longueur totale, 34 centim. ; longueur de la queue, 118 mm. ; du bec, 29 mm. ; du tarse, 35 mm.

Cette espèce est originaire du Chili (Talcahuano). Par le mode de coloration presque uniforme de ses parties supérieures, elle offre beaucoup de rapports avec l'*Athene Boobook*, espèce originaire de la Nouvelle-Hollande ; mais, elle s'en distingue par une taille moindre et l'absence totale des bandes transversales des rectrices.

7. CHEVÊCHE A ÉPAULETTES. — *ATHENE HUMERALIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 4, fig. 1.

Noirâtre, fascié de brun sur la tête et les parties supérieures. Gorge blanche; plumes du collier cervical antérieur brun noirâtre, avec bandes blanchâtres; celles de l'abdomen fasciées également de blanc et de brun fauve.

Syn. ATHENE HUMERALIS, Homb. et Jacq.; Charles Bonaparte, *Consp. avium.*, p. 40.

Cette belle espèce, si remarquable par sa grande taille, est également bien caractérisée par son système de coloration. Les plumes de son corps sont, en effet, presque en totalité couvertes de bandes transversales, de teinte presque analogue, variant surtout en nombre et en étendue. Sur le dessus de la tête et du cou, de même que sur les parties supérieures, ces bandes sont brunes, plus agglomérées sur la région céphalique, beaucoup moins sur le dessus du cou, moins encore sur le dos. Les tectrices alaires supérieures sont noirâtres, aussi bien que les rémiges; mais, tandis que sur les tectrices les bandes qui couvrent les plumes offrent la même disposition que sur le milieu du dos, elles deviennent, au contraire, de couleur gris clair sur les rémiges où elles sont plus larges, plus espacées et terminées de blanc à la face interne, dans la moitié la plus supérieure de ces pennes. Rien de particulier sur la face inférieure de l'aile, dont les couvertures, dans ce sens, sont, dans leur partie la plus interne, rousses et fasciées de brun noirâtre avec des bandes plus claires en dehors. Le fouet de l'aile est blanc, avec quelques stries noirâtres dans sa zone la plus inférieure. La queue, si remarquable par sa longueur et sa forme carrée, offre du blanc à l'extrémité de toutes ses pennes. Ces dernières sont, en dessus, colorées comme les rémiges; elles sont, en dessous, gris blanchâtre, avec quelques bandes plus claires. Leurs tectrices inférieures sont blanches et offrent quelques taches et bandes brunes. Les supérieures sont douées de la coloration noirâtre du dos, mais les bandes qui les traversent sont moins

espacées, et celles qui couvrent leurs plumes les plus supérieures sont blanchâtres. Ajoutons, au reste, que sur toutes les plumes du dessus, dans cette espèce, les bandes qui occupent les parties les plus internes sont vraiment blanches, ce qui d'abord n'est point visible au premier coup d'œil, mais dont on s'aperçoit à mesure que l'on scrute les détails.

En dessous, la gorge est blanche, et les côtés de la face sont occupés par une belle tache noire. Cette tache est bordée, en arrière et en dessus, par des plumes couvertes de stries brun fauve sur un fond noirâtre : ces plumes sont une continuation du collier cervical antérieur. Sur ce collier, le fond de coloration est encore brun noirâtre, et les bandes transversales sont blanchâtres : elles sont assez fines et assez nombreuses. Sur la région abdominale et le reste du thorax, les plumes sont en entier occupées par des taches transversales, de largeur égale, et alternativement blanches et brun fauve. Les tarses sont fauve clair ; le bec est fort, courbé dès sa base, jaunâtre sur sa partie supérieure, un peu rougeâtre sur l'inférieure, avec du noir bleu sur les bords mandibulaires. Les doigts sont bruns, couverts de poils rigides, moitié blanchâtres et moitié noirs ; les ongles noir bleu. Longueur totale, 625 mm. ; longueur de la queue, 23 centim. ; du bec, 43 mm. ; du tarse, 42 mm.

Ce Strigidé est originaire de la Nouvelle-Guinée. Par sa taille, par l'allongement de sa queue, il se rapproche de l'*Athene connivens*, par son système de coloration de l'*Athene huhula*. Mais, sauf ces légers points de contact, il est impossible de le confondre avec aucune de ces espèces.

8. CHEVÊCHE NAINE. — *ATHENE NANA.*

Pl. 4, fig. 2. 3.

Syn. Chevêche a gorge blanche, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 4, fig. 2. 3. — Athene leucolaima, Homb. et Jacq. ; Charles Bonap., *Conspectus avium*, p. 40.

Je ne regarde point cette espèce comme différente de l'*Athene nana*, *Strix nana*, King [1]. Nos individus proviennent du détroit de Magellan.

II. PASSEREAUX.

9. EOPSALTRIE A DIADÈME. — *EOPSALTRIA DIADEMATA.*

Pl. 5, fig. 1.

Dos brun olive : bande frontale, thorax et abdomen de couleur jaune.

Syn. PIE-GRIÈCHE A DIADÈME, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 5, fig. 1. — PACHYCEPHALA HOMBRONI, Ch. Bonap., *Consp. av.*, I, p. 329.

La tête, en dessus et sur les côtés, ainsi que les parties supérieures et latérales du cou, sont noirâtres dans ce Passereau. Il en est de même sur les rémiges et les rectrices, qui sont seulement moins foncées en dessous et bordées de gris blanchâtre. Du brun olive occupe la région interalaire et le croupion. Un très-joli jaune couvre le thorax, l'abdomen, les couvertures alaires et caudales inférieures, de même que l'extrémité des plumes gutturales qui sont noirâtres dans le reste de leur étendue. De la même teinte est une petite bande étendue entre l'œil et les côtés de la base du bec. Le bec est noir; le tarse et les pattes sont d'un gris plombé; les ongles cornés. La longueur totale, de l'extrémité du bec, malheureusement cassé, à celle de la queue, est de 18 c. m.; celle du bec, de 13 mm.; de la queue (mesurée en dessous), de 62 mm.; du tarse, de 26 mm.

Cet individu est originaire de Samoa. Son bec est un peu plus allongé et moins aplati que dans les espèces du genre *Eopsaltria*, moins comprimé, plus

[1] *Zoological Journal*, vol. III, p. 427.

élargi que dans les *Pachycephala.* Ses couleurs l'assimilent aux deux espèces du même Archipel, plus récemment décrites par M. Titian Peale [1]. Nous pensons même que le type auquel ce dernier Zoologiste a imposé le nom de *Eopsaltria icteroides* n'est que l'adulte de l'*Eopsaltrie à diadème ;* chez l'*Ictéroïde*, la gorge, en effet, est en entier jaune; cette couleur chez l'*E. à diadème*, et c'est, sans nul doute, un indice de jeune âge, n'occupe, dans la même région, que le bord des plumes.

10. EOPSALTRIE A MASQUE NOIR. — *EOPSALTRIA MELANOPS.*

Pl. 5, fig. 2.

Dos vert olive ; tête, devant du cou et du thorax, de couleur noire.

Syn. PIE-GRIÈCHE A MASQUE NOIR, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*. pl. 5, fig. 2. — PACHYCEPHALA JACQUINOTI, Ch. Bonap., *Consp. avium*, I, p. 329.

Cette espèce, un peu supérieure en taille à la précédente, est, de même, jaune en dessous, et cette couleur qui occupe les couvertures alaires inférieures s'étend sur l'arrière du cou et forme un collier au-dessous de l'arrière de la tête. La tête en entier, la gorge, le devant du cou, les rémiges et leurs couvertures supérieures, ainsi que les rectrices, sont d'un noir intense ; mais sauf sur les trois régions indiquées en premier lieu, ce noir est partout ailleurs bordé de vert olive : une tache de cette dernière teinte occupe même l'extrémité des pennes caudales. Le bec, fort et bien crochu, est noir; il en est de même de l'iris [2]. Les pattes sont brunes, les ongles de couleur cornée. Notre individu mesure (du bout du bec à l'extrémité de la queue), 196 mm.; la queue atteint (mesurée en dessous) 7 centim.; le bec, 18 millim.; le tarse, 26 mm.

[1] Wilke, *United States Exploring Expedition*, *Mamm. et Aves,* p. 97.
[2] Note de M. Jacquinot.

Cette espèce est originaire de Vavao. Fort semblable à la précédente, elle s'en distingue par le noir de sa gorge, son collier cervical jaune, son dos vert olive, son bec plus fort. Ajoutons qu'en ce qui concerne sa détermination générique, nos doutes sont les mêmes qu'à l'égard de l'*Eopsaltrie à diadème.*

11. PACHYCÉPHALE LORIOT. — *PACHYCEPHALA ORIOLOIDES.*

Pl. 5, fig. 3.

Dessus de la tête, bande du côté du cou, plastron cervical antérieur et rectrices de couleur noire. Dos vert olive : menton, gorge, thorax, abdomen de couleur jaune.

Syn. PIE-GRIÈCHE LORIOT, Homb. et Jacq., *Voyage au Pôle sud*, pl. 5, fig. 3. — PACHYCEPHALA ASTROLABI, Ch. Bonap., *Conspectus avium*, p. 329.

Nous ajouterons à la diagnose qui précède que de l'espace jaune qui sépare le dessus du corps du bord postérieur du plastron cervical antérieur, part une bande jaune qui, traversant le dessus du cou dans toute son étendue, établit une démarcation bien tranchée entre le noir du dessus de la tête et le vert olive de la région dorsale. Les rémiges sont noirâtres en dessus; sur les plus externes des primaires existe, en dehors, un liséré blanc verdâtre qui, sur celles plus internes, gagne en étendue et devient vert olive. Cette dernière couleur devient, dans le même sens, de plus en plus saillante sur les secondaires. Ce mélange de noirâtre et de vert olive occupe également les tectrices alaires supérieures, la partie la plus libre étant de cette dernière couleur. En dessous. l'aile est gris cendré; les tectrices alaires inférieures sont jaunes. Disons, en terminant, que les couvertures caudales sont noires, en dessus, avec leurs extrémités vert olive, et, en dessous, de la couleur de l'abdomen. Le bec et les yeux sont noirs[1] : les tarses et les doigts gris de

[1] Note de M. Hombron.

plomb, les ongles noirâtres avec leurs bords couleur de corne. Longueur totale, 21 centim.; longueur de la queue, 74 millim.; du bec, 22 millim.; du tarse, 27 millim.

Le Pachycéphale loriot est originaire des îles Salomon (San-Jorge). Son bec, gros et fort, le rapproche du *Pachycephala lanoides*, de M. Gould : il s'en éloigne par toute sa coloration, soit en dessus, soit en dessous. Sous ce dernier point de vue, il est plus semblable aux *Pach. gutturalis*, *glaucura*, *melanura*, mais ces derniers types n'ont ni une taille aussi grande ni un bec aussi fort.

12. PTÉRUTHE A QUEUE ÉPINEUSE. — *PTERUTHIUS SPINICAUDUS.*

Pl. 6, fig. 2.

Région dorsale vert olive ; région abdominale jaune. Rectrices d'un vert olive plus foncé que celui du dos, avec une tache rousse à leurs extrémités, et les pointes de leur portion rachidienne dépassant le reste de leur surface.

Syn. PIE-GRIÈCHE A QUEUE ÉPINEUSE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 6, fig. 2.

Cet individu, qui est un jeune mâle, a les plumes du front d'un gris un peu olive : ce gris devient plus noirâtre sur le reste du dessus de la tête. Une des plumes de la partie médiane de cette dernière région porte du roux à son extrémité : cette teinte est un indice de l'imperfection de la mue chez notre oiseau. Cette couleur rousse est de la même nuance que celle qui occupe la ligne qui, partant de l'arrière de l'œil, longe les côtes de la région céphalique et s'en vient, sur le dessus du cou, rejoindre celle du côté opposé; sur les parties latérales de la tête existe une tache longitudinale de la même couleur. La gorge est grivelée de gris et de fauve; le bas du cou et une partie du thorax sont d'un roux un peu lie-de-vin.

Les grandes rémiges sont noirâtres en dessus, bordées en dehors d'un liséré vert olive; sur leur bord interne, elles présentent du blanchâtre. Sur les secondaires, la pointe est rousse, ainsi que la face externe. Cette couleur s'étend d'autant plus que la plume est plus interne. Il se trouve même deux d'entre elles chez lesquelles le roux gagne beaucoup en dedans. Les tectrices alaires supérieures sont de la couleur du dos; mais, certaines de leurs plumes les plus inférieures portent du roux à leurs extrémités : il en est encore ainsi de quelques plumes bien plus rapprochées du bord de l'aile. Ainsi se trouve formée la ligne rousse suralaire que la figure reproduit. En dessous, l'aile est gris cendré; ses tectrices, dans ce sens, sont jaunes. Nous avons dit la couleur des rectrices en dessus; en dessous, elles sont brun olive, et toujours avec leurs pointes rousses. Les tectrices caudales sont, en dessus, de la couleur du dos; en dessous, de celle de l'abdomen. Le bec est brun de corne, un peu plus clair sur les bords : il en est de même des ongles. Les tarses et les doigts sont gris plombé : cette teinte est plus claire sur le premier de ces organes. Longueur totale, 19 centim.; longueur de la queue, 62 millim.; du bec, 18 millim.; du tarse, 25 millim.

Ce *Pteruthius* est originaire de la Nouvelle-Guinée[1]. Par son bec, il se rapproche du *Lanius muscicapoides*, Frankl.; par le roux de ses ailes du *Lanius erythropterus*, Vig.; il s'éloigne de l'un et de l'autre de ces types par le mode de coloration de ses parties inférieures. Nous ne doutons pas que, mieux connue, cette espèce ne devienne plus tard le type d'un nouveau genre : car, indépendamment du mode particulier de terminaison présenté par les rectrices, les plumes de son croupion offrent une certaine roideur. Ce genre sera un lien de transition fort curieux. Qu'il nous suffise, pour le moment, de faire observer la

[1] C'est le renseignement qui m'est donné par M. Jacquinot, mais l'étiquette de l'individu décrit indique qu'il est originaire de l'île Warriors.

tendance qu'a cette grande île de la Nouvelle-Guinée à devenir le séjour d'oiseaux dont les rectrices sont douées d'une certaine rigidité, dans des familles qui, généralement, n'offrent point ce caractère. Nous pouvons à l'appui de cette assertion, indépendamment de l'oiseau que nous venons de décrire, citer, sans hésitation aucune, le genre *Nasiterna*, dans la famille des Psittacidés.

13. RECTÈS BRUYANT. — *RECTES STREPITANS.*

Pl. 6, fig. 1.

Syn. PIE-GRIÈCHE BRUYANTE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 6, fig. 1.

Ce Passereau est brun roux, plus foncé sur la tête[1] et le dos, plus clair en dessous et sur les tectrices alaires inférieures et caudales supérieures. Les rémiges primaires sont noires, en dessous aussi bien qu'en dessus; les secondaires ont, en dessus, leur face externe d'un brun un peu olive. La queue est d'un roux cannelle en dessus et grise en dessous. Iris fauve, bec et pattes bruns[2]. Longueur totale, 27 centim.; longueur de la queue, 109 millim.; du bec, 24 millim.; du tarse, 27 millim.

Deux individus de cette espèce font partie de la collection du Musée de Paris; ils diffèrent par la taille. Le plus grand est indiqué comme originaire de Raffles Bay; le second, comme venant de la Nouvelle-Guinée (côte occidentale). Quoi qu'il en soit, par la forme de son bec, ce type, si particularisé par l'uniformité de ses couleurs, appartient au genre *Rectes* de M. Reichenbach, créé pour le *Lanius kirrocephalus*

[1] Je ne retrouve point sur nos individus la moustache blanche qui, sur la planche, longe les côtés de la tête.

[2] Note de M. Jacquinot.

de MM. Lesson et Garnot; il nous paraît, dès lors, devoir porter dans le système le nom de *Rectes crepitans.*

14. COLLURICINCLE GRIVELÉ. — *COLLURICINCLA TURDOIDES.*

Pl. 6, fig. 3.

Brun olive sur le dessus de la tête et les parties supérieures; gorge blanche, avec une ligne noirâtre sur le milieu de chacune des plumes.

Syn. PIE-GRIÈCHE GRIVELÉE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, p. 6, fig. 3, juin 1843.

Dans cet oiseau, une ligne roussâtre à son origine, puis devenant blanche dans son trajet, part de la base du bec et vient finir en arrière de l'œil, qu'elle borde supérieurement. Les côtes de la tête sont gris brun; le thorax, l'abdomen, les couvertures caudales inférieures roux clair. Les plumes les plus supérieures du thorax portent à leur centre la ligne noirâtre de celles de la gorge. Les rémiges primaires sont noirâtres en dedans, et bordées de brun olive en dehors; cette dernière couleur s'étend de plus en plus, à mesure que la penne devient plus externe; aussi est-elle l'apanage à peu près exclusif des secondaires. En dessous, l'aile est gris clair : les rémiges centrales sont, dans une partie de leur étendue, bordées de blanc à leur bord interne. Quant aux tectrices, elles sont en dessus de la couleur du dos; en dessous, de celle de l'abdomen. Les rectrices sont, en dessous, de la couleur du dos; cette teinte est seulement affaiblie à leur face inférieure. L'iris est fauve, le bec brun; les pattes sont noires[1]. Longueur totale, 225 millim.; longueur de la queue, 83 millim.; du bec, 21 millim.; du tarse, 26 millim.

Ce Colluricincle est originaire de Raffles-Bay. Il appartient à la section des espèces de ce genre qui

[1] Note de M. Jacquinot.

est caractérisée par un bec plus large et moins comprimé. Ses couleurs et sa petite taille le rapprochent du *Colluricincla brunnea*, Gould[1]; il s'en isole par la coloration à peu près uniforme de la région thoraco-abdominale. Ajoutons que nous ne pensons pas que le *Colluricincla parvula*, Gould[2] soit spécifiquement différent de celui décrit par nos voyageurs.

15. COLLURICINCLE DE ROUK. — *COLLURICINCLA RUGENSIS.*

Pl. 13.

Syn. MUSCICAPA RUGENSIS, Homb. et Jacq. *Annales des Sciences naturelles*, 2e série, vol. XVI, p. 312. — DRYMOPHILE DE ROUK, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 13.

Nous empruntons à MM. Hombron et Jacquinot[3] la description du mâle et du jeune mâle de cette espèce, la femelle étant seule en ce moment devant nos yeux.

♂ (Pl. 13, fig. 2.) Parties supérieures blanc albâtre; front d'un noir pur; tête blanche parsemée de quelques petites barbes noires, à peine sensibles près de l'œil et très-rares; petit collier noir, étroit, interrompu et peu marqué; baguettes des pennes alaires et caudales noires. Les baguettes caudales cessent d'être noires au milieu de leur longueur, où elles deviennent blanches. L'extrémité des pennes alaires est noire, bordée de blanc en avant.

Inférieurement, gorge et cou d'un noir pur, brillant, à reflets métalliques; poitrine, ventre, queue, ailes, du blanc le plus éclatant; extrémités des principales pennes alaires noirâtres.

Iris noir; œil bordé de noir en bas et en avant; pieds noirs;

[1] *Australian Birds*, part. II.
[2] *Proceed. of the Zool. Soc. of London*, 1845, p. 62.
[3] *Annales, etc., id.*, p. 312.

bec noir; un petit trait blanchâtre sur la mandibule supérieure, de sa commissure au milieu de la longueur du bec.

Taille, 13 centimètres. — Habite le groupe de Rouk (anciennement Hogoleu).

♂ (Pl. 13, fig. 1.) Parties supérieures rousses; tête, nuque blanches; front noir, grivelé de blanc; au croupion et à la base du cou, quelques plumes blanchissantes, mais encore mêlées de roux; principales tectrices alaires supérieures blanches et légèrement bordées de roux; rémiges principales rousses en avant, noires en arrière et aussi bordées de roux dans le même sens; les quatre dernières rémiges scapulaires blanches, salies de roux. Face supérieure des rectrices très-légèrement décolorée près de leur extrémité libre et le long de leur rachis. Rachis de toutes les pennes noir, excepté celui des rectrices. Gorge et collier noirs, çà et là tachés de blanc; cou, poitrine, ventre, tectrices caudales, d'un beau blanc, quelquefois taché d'un peu de roux pâle; flancs roussâtres; rectrices rousses; tectrices inférieures rousses en dedans, blanches en dehors; ailes rousses; extrémités des pennes noirâtres. Iris noir. Pieds et bec noirs; moustaches noires.

Taille, 12 centimètres.

Chez la femelle (Pl. 13, fig. 3) les parties supérieures sont rousses[1], ainsi que le dessus de la tête dont la teinte est plus claire. La gorge est noire; de la même couleur sont le thorax et le collier qui sépare l'arrière de la tête du haut du dos; l'une et l'autre région sont maculées de roux. L'abdomen est mélangé de roux, de noir et de blanc : quelques plumes des hypocondres sont blanches à leurs extrémités. La couleur blanche occupe, au contraire, presque en entier les tectrices caudales inférieures dont les extrémités sont noirâtres. L'aile est bien loin d'être uniforme dans sa coloration : ainsi les rémiges primaires sont, en dessus, noirâtres en dedans, rousses en dehors; les secondaires, noirâtres partout et partout lisérées de roux[2]; les intermédiaires d'un noirâtre faible dans leur partie médiane, à droite et à gauche du rachis, rousses partout ailleurs.

[1] Il existe sur le dos quelques maculatures noires.

[2] Ce mode de coloration n'existe que d'un côté; de l'autre côté, les secondaires sont rousses en dedans.

L'aile offre, en dessous, les mêmes couleurs : la nuance en est seulement plus faible; les tectrices, dans ce sens, sont noires et rousses; il en est de même des supérieures dont le noir occupe presque toujours le dedans, et le roux les parties plus externes. Les rectrices sont rousses, en dessus aussi bien qu'en dessous. C'est tout au plus si, sur certaines, quelques espaces noirâtres rompent cette uniformité de coloration. Longueur totale, 22 centim.; longueur de la queue, 89 millim.; du bec, 21 millim.; du tarse, 24 millim.

Cette espèce a, par la coloration de ses individus mâles, de grands rapports avec le *Muscicapa Paradisi*, L., dont elle s'isole par sa queue carrée et par son bec qui est bien loin de présenter, dans sa mandibule supérieure, l'aplatissement des Muscicapidés.

16. CHLAMYDÈRE A NUQUE ORNÉE. — *CHLAMYDERA NUCHALIS*, Gould. *Birds of Austral.*, vol. IV.

Pl. 7, fig. 2.

Syn. PTILONORHYNCHUS NUCHALIS, Jard. et Selby. *Illustr. of Ornith.*, pl. 103.

Je regarde comme ne différant pas de cette espèce l'exemplaire figuré par MM. Hombron et Jacquinot. Reste maintenant à savoir si c'est une femelle comme le prétendent nos voyageurs. Un des individus figurés par M. Gould est en tout semblable à celui que nous avons sous les yeux; or, M. Gould émet l'opinion que c'est un jeune.

17. CHOUCARI DE DESGRAZ. — *GRAUCALUS DESGRAZII*, Homb. et Jacq.

Pl. 7, fig. 1.

Gris cendré sur les parties supérieures, les rectrices mé-

dianes, le menton, le devant du cou et une partie du thorax : blanc sur le reste des parties inférieures. Une bande de plumes noires part du milieu du front et s'étend jusqu'à l'œil qu'elle entoure en arrière, dans une fort petite étendue.

Syn. CAMPEPHAGA DESGRAZI, G. R. Gray. *Genera of Birds.* — CAMPEPHAGA DESGRAZI, Ch. Bonap., *Consp. av.*, p. 355.

Ce Choucari, qui a été dédié par MM. Hombron et Jacquinot à M. Desgraz, officier d'administration, à bord de la corvette *l'Astrolabe*, est originaire de la Nouvelle-Guinée (côte occidentale). Nous ajouterons seulement quelques détails à la courte diagnose énoncée plus haut : ils serviront à la compléter. La teinte grise, partout où nous l'avons indiquée en dessous, est moins foncée qu'en dessus. Tout le bord de l'aile est noir, aussi bien que les rémiges, dont les secondaires, les plus rapprochées du corps, sont, au contraire, grises. Toutes ces pennes, sauf la première, ont à leur bord externe un liséré blanc, bien saisissable surtout sur les secondaires. L'aile est d'un gris foncé en dessous, bordée de blanchâtre au milieu, excepté encore sur la première rémige : ses couvertures inférieures sont blanches. Les rectrices latérales ont le mode de coloration des rémiges : leur extrémité est blanche, et cette teinte est d'autant plus saillante que la penne est plus externe. Le bec et les pattes sont noirs[1]. Longueur totale, 28 centim.; longueur des rectrices, 117 millim.; du bec, 22 millim.; du tarse, 2 centim.

Ce Choucari a des rapports intimes avec le *Graucalus mentalis*, de MM. Vigors et Horsfield. Il s'en distingue par le gris de son menton ; cette région est blanche dans le *Gr. mentalis.*

18. CHOUCARI DE DUSSUMIER. — *GRAUCALUS DUSSUMIERI*, Lesson. *Traité d'Ornith.*, p. 349.

Pl. 8, fig. 1.

Le type de cette espèce, que M. Lesson a décrite dans le

[1] Note de M. Jacquinot.

Musée de Paris, est d'un gris ardoisé foncé sur la tête, le dessus du corps, jusqu'au croupion, le dessus des ailes et de la queue : le dessous de ces derniers organes est plus clair. En dessous, le gri ardoisé foncé occupe le dessous du cou, jusqu'à une ligne étendue entre les deux fouets de l'aile. A partir de cette ligne, les parties inférieures sont, en entier, transversalement sillonnées de bandes alternativement blanches et noires; le croupion et les couvertures alaires inférieures sont colorés de la même manière. Le bec est gros, court, noir, de même que le tarse; mais ce dernier organe, ainsi que la mandibule supérieure, offre quelques teintes cornées. Les doigts et les ongles sont noirs.

L'individu qu'ont fait figurer MM. Hombron et Jacquinot ne diffère de notre type que par des teintes moins sombres. C'est ainsi que la région abdominale, le croupion et les couvertures alaires inférieures présentent une couleur plus blanche[1]. Mais comme c'est une femelle, et qu'il est originaire de Mindanao (Samboangan), nous pensons, comme nos voyageurs, qu'il ne diffère pas de notre type, dont l'île de Luçon est le lieu de provenance.

Les dimensions sont les suivantes : longueur totale, 30 centimètres; longueur de la queue, 105 millim.; du bec, 28 millim.; du tarse, 26 millim.

19. CHOUCARI AUX JOUES NOIRES. — *GRAUCALUS MELANOGENYS*, Homb. et Jacq.

Pl. 8, fig. 2.

Gris cendré clair sur toutes les parties supérieures : dessous du cou, thorax, côtes de l'abdomen, colorés de même, et finement festonnés de blanc. Couvertures alaires supérieures terminées de blanc à leur bord inférieur : la réunion de toutes ces taches forme sur l'aile une bande transversale de même couleur.

Dans notre individu, de l'arrièie des narines part une bande

[1] L'iris est jaune clair (note de M. Jacquinot).

noire qui, passant à travers l'œil, vient se terminer sur la région auriculaire. Le dessus de la tête est gris, ainsi que le front lui-même. Le milieu de la région abdominale, les couvertures alaires et caudales inférieures présentent la couleur blanche. Les rémiges sont noires en dessus, grises en dessous. Sur la première, la teinte est uniforme sur les deux faces; les autres se trouvent lisérées de blanc; ce liséré est surtout saillant au bord interne, et il limite également ces pennes à leur face inférieure. Les rectrices, grises sur toute leur face inférieure, et seulement à leur base, en dessus, sont noires dans le reste de leur étendue; dans les deux sens, elles sont terminées de blanc, et cette dernière couleur est d'autant plus saillante que la penne est plus externe. Les yeux sont noirs[1]; il en est de même du bec, du tarse, des pattes et des ongles. Longueur totale, 29 centim.; longueur de la queue, 124 millim.; du bec, 23 millim.; du tarse, 22 millim.

Le Choucari aux joues noires est originaire de Timor. Son caractère le plus saillant consiste évidemment dans l'existence de la bande transversale blanche du dessus de l'aile. Cette particularité le rapproche des espèces du genre *Lalage*.

20. GENRE PTILADÈLE. — *PTILADELA*, Nob.

Nous formons ce genre pour une seule espèce, figurée dans la planche 9 (fig. 3), et dont MM. Hombron et Jacquinot ont fait un Choucari. Les plumes de son croupion sont, en effet, rigides, mais sûrement à un moindre degré que dans les individus jusqu'ici connus. Le bec est assez court, courbé dès la base, terminé par un crochet et une échancrure de saillie fort minime : le bord inférieur de la mandibule inférieure

[1] Note de M. Hombron.

ne se relève qu'à partir de la réunion du tiers antérieur de son étendue avec le tiers moyen. Vu d'en haut, l'organe rostral a la forme d'un triangle : il est, quoique peu comprimé, muni supérieurement d'une arête bien saillante. Les narines, creusées dans une fosse triangulaire, occupent le tiers postérieur du demi-bec supérieur : elles sont couvertes de petites plumes filiformes et rigides. La première rémige est courte; les troisième, quatrième et cinquième sont à peu près égales, la seconde étant moins longue que la sixième. Le tarse est court, dépassant très-peu le médius en longueur, et couvert d'écussons. Le doigt interne est plus court que l'externe, n'atteignant point la base de l'ongle du médius, que dépasse le doigt externe. Le pouce est volumineux : l'ongle qui le termine est plus développé que ceux des doigts antérieurs, comprimés et courbés comme lui.

Ce genre, par la forme de son bec, est intermédiaire entre le genre *Graucalus*, d'une part, et le genre *Ceblepyris*, d'autre part. Cet organe est moins fort, moins allongé, plus comprimé que dans les Choucaris; il est, au contraire, plus robuste que chez les Échenilleurs.

L'espèce unique de ce genre, véritable type de transition, est le :

PTILADÈLE DE BOYER. — *PTILADELA BOYERI*, Nob.

Pl. 9, fig. 3.

Gris bleu sur tout le corps : noir sur le menton et la partie la plus supérieure du devant du cou. Une bande de cette dernière couleur est étendue de la base du bec jusqu'à l'œil, qu'elle dépasse.

Syn. CHOUCARI DE BOYER, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud, Ois.*, pl. 9, fig. 3. — CAMPEPHAGA BOYERI, G. R. Gr. *Genera of Birds.* — CAMPEPHAGA BOYERI, Ch. Bonap. *Conspectus avium*, p. 355.

Ce Passereau est d'un fort joli gris bleu sur le dessus du corps, les tectrices alaires et caudales supérieures; la teinte est plus blanchâtre sur le dessus de la tête, plus rembrunie sur toutes les parties inférieures. Les rémiges primaires sont noires en dessus, et, à mesure qu'elles deviennent plus internes, elles se bordent de gris ardoisé en dehors. En dessous, l'aile est noire à son extrémité, gris blanchâtre dans le reste : les tectrices, dans ce sens, sont rousses. Les rectrices sont noires sur toutes leurs faces : c'est également la couleur de l'iris, du bec et des pattes [1].

Cette espèce, qui est originaire de la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée, a été dédiée par MM. Hombron et Jacquinot à M. Boyer, aspirant de marine de première classe, à bord de la corvette *la Zélée.* L'uniformité de ses couleurs la rapproche du *Ceblepyris cana* qui, à son tour, se trouve tout à fait dépourvu des teintes bleuissantes de notre type.

21. GENRE EDOLISOME. — *EDOLISOMA*, Nob.

Ce genre est établi d'après une espèce intermédiaire, par ses formes, entre les *Ceblepyris* et les *Edolius.* Le bec est assez large à la base, et se comprime de plus en plus en se rapprochant de la pointe. Mais les plumes du croupion sont épineuses comme dans les *Graucalus*, *Ceblepyris* et *Lalage.*

Le type est l'

EDOLISOME DE MARESCOT. — *EDOLISOMA MARESCOTI.*

Pl. 10, fig. 2.

[1] Note de M. Jacquinot.

Syn. Échenilleur de Marescot, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 10, fig. 2. — Campephaga Marescotii, G. R. Gr. *Gen. of Birds.* — Campephaga Marescoti, Ch. Bonap. *Consp. avium*, p. 355.

Ce Passereau est d'un noir bleu uniforme dans toute ses parties. Les rémiges sont noires dans tous les sens, aussi bien que leurs tectrices inférieures et les rectrices. L'iris, le bec et les pattes sont noirs [1]. Longueur totale, 262 mm.; longueur de la queue, 10 c. m.; du bec, 2 c. m.; du tarse, 2 c. m.

Cet Oiseau est originaire de la Nouvelle-Guinée (côte occidentale). L'espèce a été dédiée à M. Marescot, enseigne de vaisseau à bord de *l'Astrolabe*, si tristement enlevé à ses amis, nous écrit M. Jacquinot, pendant le voyage des deux corvettes.

22. ÉCHENILLEUR A CALOTTE GRISE. — *CEBLEPYRIS SCHISTICEPS*, Homb. et Jacq.

Pl. 10, fig. 1.

Roux sur le dos, les rectrices médianes et les parties inférieures. Front gris : dessus de la tête d'un gris lavé de roux.

Syn. Campephaga Schisticeps, G. R. Gray. *Gen. of Birds.* — Campephaga Schisticeps, Ch. Bonap. *Consp. avium*, I, p. 355.

Cet échenilleur est une femelle ou un jeune oiseau [2], dont le mâle ou l'adulte nous est inconnu. Les plumes du dessus de la tête sont squammiformes, décomposées; sur quelques-unes, la portion rachidienne dépasse le reste de la plume et forme une petite barbule. Elles sont en partie rousses, et en partie grises; cette dernière couleur occupe la portion la plus externe, mais elle règne seule sur le front. Les rémiges sont noires, en dessus, aussi bien que les petites plumes situées au-dessous du fouet de l'aile; un feston roux les limite au bord externe; ce feston est plus large au bord interne, où il occupe la partie médiane. Sur

[1] Note de M. Jacquinot.

[2] Sur quelques plumes du dos existent, en effet, des bordures blanchâtres.

les secondaires et les primaires qui en sont le plus rapprochées, les bordures rousses sont plus prédominantes. L'aile est brun gris en dessous; son bord interne est roux au centre, mais d'un roux très-affaibli, plus affaibli encore que celui des tectrices alaires inférieures. Ces dernières offrent la nuance de coloration des parties inférieures, qui est plus claire, moins brune que celle de la région médio-dorsale. Dans la queue, les rectrices latérales sont noires en dessus; un liséré roux les termine toutes, mais il y a une vraie tache, de même couleur, sur les deux plus externes. Sur la plus externe, ce roux occupe toute la face extérieure de la plume. En dessous, le noir et le roux sont plus affaiblis, mais les dispositions des couleurs sont semblables à celles existant en dessus. Ainsi qu'on peut en juger par notre description, le noir et le roux sont à peu près uniquement propres à cet oiseau, mais la nuance du roux va en s'affaiblissant de la région médio-dorsale au-dessous du corps, aux tectrices caudales supérieures, aux rectrices médianes, et aux parties inférieures du prolongement caudal. L'iris est fauve; le bec et les pattes sont de couleur noire [1]. Longueur totale, 20 c. m.; longueur de la queue, 86 mm.; du bec, 18 mm.; du tarse, 2 c. m.

Cet individu a été rapporté de la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée.

23. ÉCHENILLEUR ORANGA. — *CEBLEPYRIS AUREA*, Tem. Planches col. 382, fig. 2.

Pl. 10, fig. 3.

24. ÉCHENILLEUR A VENTRE ROUX. — *CEBLEPYRIS RUFIVENTRIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 11, fig. 1.

Plus hardis que ne l'a été M. Gould [2], MM. Hombron

[1] Note de M. Jacquinot.

[2] *Australian Birds*, vol. II, pl. 61.

et Jacquinot n'ont point hésité à séparer spécifiquement ce Passereau, originaire de la Nouvelle-Hollande (Raffles-Bay), que M. Gould a rapporté au *Lanius karu*, Less. L'individu qu'ils ont figuré est un jeune, et si nous ne nous abusons, un jeune mâle. La teinte, d'un noirâtre affaibli, de ses parties supérieures, le brun des pennes médianes de sa queue (toutes les rectrices étant brunes dans la femelle adulte, suivant M. Gould), nous semblent le prouver suffisamment. Du côté de l'âge et même du sexe, le doute ne nous semble donc point permis, mais, en revanche, les différences que nous allons énoncer entre le type de M. Lesson et celui de MM. Hombron et Jacquinot doivent, par cela même, être scrutées de nouveau.

Chez ce dernier individu, en effet, les tectrices alaires inférieures sont rousses à leur partie la plus interne : elles sont simplement blanches chez celui de la Nouvelle Irlande. La quatrième rémige paraît la plus longue dans ce dernier; c'est la troisième qui, dans l'autre, semble avoir ce privilége. En outre, dans l'individu de la Nouvelle-Hollande, les rémiges secondaires sont plus allongées.

Toutes ces différences, nous les donnons, et les Zoologistes le comprendront facilement, nous les donnons comme provisoires. C'est à nos confrères d'Angleterre, placés dans des conditions plus favorables que nous, à juger de leur degré d'importance et de fixité.

25. LANGRAYEN DE VITI. — *ARTAMUS VITIENSIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 9, fig. 1.

Dessus de la tête, du cou et du dos, d'un noir enfumé : dessous du cou presque en entier blanc.

Syn. LANGRAYEN DE VITI, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 9, fig. 1, novembre 1843. — ARTAMUS MENTALIS, Jardine. *Ann. and Magaz. of Nat. Hist.*, vol. XVI, p. 174, pl. 8.

Le type de cette espèce est d'un noir enfumé sur le dessus de la tête, du cou et du dos. Les rectrices et rémiges sont d'un noir plus pur : cette même teinte couvre le menton et une faible partie de la gorge. Le croupion et tout le dessous sont blancs : cette couleur s'étend à droite et à gauche des côtés de la tache gulaire. Le dessous des ailes et de la queue est d'un gris cendré. Les couvertures alaires inférieures sont blanches. Le bec est bleuâtre dans la majeure partie de son étendue et noir au bout. Longueur totale, 195 mm.; du bec, 23 mm.; du tarse, 17 mm.

Cette espèce est originaire des îles Viti. Elle se distingue de l'*Artamus leucorynchos* par les couleurs plus noires des parties supérieures; le blanc du croupion est plus étendu chez elle; le noir du menton, au contraire, occupe bien moins d'espace dans cette région. C'est bien le même type que M. Jardine a décrit sous le nom d'*Artamus mentalis*, ainsi que nous l'apprend M. Hartlaub[1] : mais je ne puis assurer que ce soit l'*Ocypterus mentalis* de M. Titian Peale : car il ne m'a pas encore été possible de consulter l'atlas zoologique du voyage du capitaine Wilkes.

[1] *Archiv für Naturgeschichte*, 1852, p. 98.

26. **PARDALOTE UROPYGIAL.**—*PARDALOTUS UROPYGIALIS*, Gould, *Proceed. of the Zool. Soc.*, 1837, p. 143. — *Austr. Birds*, vol. II.

Pl. 9, fig. 2.

27. **PARDALOTE LUCTUEUSE.**—*PARDALOTUS LUCTUOSUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 20^F, fig. 1.

C'est à regret que nous nous voyons forcés d'omettre la description de cette espèce, dont la figure a été faite d'après un individu conservé dans la liqueur. M. Jacquinot m'écrit qu'il est originaire de Rafles-Bay. D'autre part, il est évident que, par son mode de coloration, ce type doit être placé dans le genre *Iodopleura*, de M. Lesson. C'est une opinion semblable qu'a déjà émise M. Charles Bonaparte [1], et, jusques à ce que de nouveaux renseignements nous arrivent, cette opinion est aussi la nôtre. Nous ne pensons pas, cependant, comme cet illustre Zoologiste, que ce soit simplement une femelle du *Iodopleura Laplacei*, de MM. Eydoux et Gervais [2]. MM. Eydoux et Gervais, en effet, indiquent comme originaire de la Guyane le *Pipra Laplacei*. Or, dans l'Amérique méridionale, l'expédition de M. d'Urville n'ayant visité que des parties situées bien plus au Sud, il nous paraît fort vraisemblable que les deux espèces sont différentes. C'est par suite de cette croyance que nous avons conservé intacte la dénomination spécifique donnée par nos voyageurs.

[1] *Conspectus avium*, I, p. 171.
[2] *Zoologie de la Favorite*, p. 41, pl. 16.

28. MUSCYLVA DE LESSON. — *MUSCYLVA LESSONI*, Homb. et Jacq.

Pl. 11, fig. 2. 2.

Gris cendré en dessus, gris blanchâtre en dessous; rectrices noires, terminées de blanc.

A la description succincte qui précède, nous ajouterons que les rémiges sont noires, bordées de gris clair à partir de la troisième. Leurs couvertures inférieures sont blanches. Les pennes caudales latérales offrent, en dessous comme en dessus, de véritables taches blanches à leurs extrémités; sur les médianes, il n'existe que des lisérés de même couleur. Les pattes et les tarses sont d'un gris plombé. Notre individu offre, de longueur totale, 145 millim.; le tarse mesure 17 millim. Quant au bec, malheureusement brisé, son mode de coloration est semblable à celui du tarse et des pattes.

Ce Muscicapidé est originaire des îles Viti (Balaou): sa couleur, à peu près uniforme, suffit pour le distinguer au premier coup d'œil.

29. MUSCYLVA PECTORAL. — *MUSCYLVA PECTORALIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 11, fig. 3. 3.

Brun roux sur le dessus du corps; blanc sur le milieu de la région abdominale, dont les côtés sont d'un gris cendré; gorge et cou noir; plumes thoraciques (de forme triangulaire) noires et cerclées de blanc.

Cette espèce, de taille un peu plus forte que le *Rhipidura flabellifera*, est de couleur brun roux sur le dessus de la tête. Ce capuchon est bordé, en avant, par une ligne de plumes blanches, qui, des deux côtés, s'évanouit au-dessus de l'œil; au-dessous de cette ligne, s'en trouve une seconde noire. Les côtés de la tête sont noirs aussi, et cette grande tache est sépa-

rée, à droite et à gauche, du plastron de même couleur qui occupe la gorge par une bande blanche obliquement dirigée d'avant en arrière. Les rémiges, noirâtres dans toute leur étendue, sont bordées de brun roux; leurs couvertures supérieures sont colorées comme le dos, les inférieures blanches. La queue, noirâtre sur ses deux faces, a toutes ses pennes terminées par une tache blanche; ses couvertures inférieures sont gris cendré. Le bec, jaunâtre dans ses deux tiers postérieurs, est noir à la pointe : il en est de même de l'iris[1]. Les pattes sont gris brun[2]. Longueur totale, 176 millim.; longueur du bec, 12 millim.; du tarse, 19 millim.

Ce Passereau est originaire de Vanikoro. Par les taches blanches de la partie inférieure de sa région cervicale antérieure, il se rapproche des *Rhipidura isura*[3] et *rufifrons*[4] : il s'en distingue, entre autres caractères, par le noir de sa gorge : cette partie est blanche dans les deux espèces australiennes.

30. RHIPIDURE FLABELLIFORME. — *RHIPIDURA FLABELLIFERA*, Homb. et Jacq.

Pl. 11, fig. 4.

Syn. MUSCICAPA FLABELLIFERA, Gm. *Syst. nat.*, ed. 13, vol. I, p. 943.

C'est de la Nouvelle-Zélande que MM. Hombron et Jacquinot ont rapporté cette espèce.

31. RHIPIDURE SOMBRE. — *RHIPIDURA TRISTIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 11, fig. 5 (oct. 1844).

Brun olive en dessus et sur les couvertures alaires supé-

[1] Note de M. Jacquinot.
[2] Note de M. Jacquinot.
[3] Gould, *Austr. Birds*, part. II.
[4] Gould, *loc. cit.*

rieures ; même teinte, mais plus lavée de roux en dessous et sur les couvertures alaires inférieures; gris cendré foncé sur la tête et le cou; rectrices et rémiges d'un noir uniforme plus clair en dessous qu'en dessus; rachis des rectrices blanchâtre à leur face inférieure.

Par cette courte diagnose, ce Rhipidure se trouve bien caractérisé. Nous ajouterons que les pattes sont noires, ainsi que l'iris [1]. Le bec, plus petit encore que celui du *Rhipidura flabellifera*, est entièrement noir, sauf un peu de jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Notre individu mesure, de l'extrémité du bec à celle de la queue, 176 millim.; les rectrices médianes atteignent 97 millim ; le tarse, 2 centim.

Cette espèce est originaire de la Nouvelle-Zélande (Otago). Elle a beaucoup de rapports avec le *Rhipidura melanura*, G. R. Gr. [2], auquel M. Charles Bonaparte [3] l'a assimilée, mais dont elle se distingue principalement par l'absence des taches sourcilières blanches.

32. MYIAGRE OCÉANIEN. — *MYIAGRA OCEANICA.*

Pl. 12 *bis*, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

Syn. Platyrhynque océanien, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 12 *bis*, fig. 1 et 2.

Je n'ai sous les yeux que la femelle de cette espèce. Elle est noirâtre sur le dessus de la tête et du cou, ainsi que sur le dos. Le roux du devant du cou et du thorax se trouve chez elle très-effacé : l'abdomen est blanc. Les rémiges et leurs tectrices supérieures sont colorées comme le dos; les tectrices inférieures sont blanches et maculées de noir. Les rectrices médianes

[1] Note de M. Jacquinot.
[2] *Voyage d'Erebus and Terror, Birds*, p. 8.
[3] *Conspectus avium*, p. 324.

offrent la teinte de l'aile, mais les latérales sont plutôt d'un brun terreux. L'iris est fauve; le bec et les pattes sont gris brun [1]. Longueur totale, 16 centim.; longueur de la queue, 62 millim.; du bec, 14 millim.; du tarse, 2 centim.

C'est d'Hogoleu que MM. Hombron et Jacquinot ont rapporté l'individu que nous venons de décrire, et qui se distingue par la longueur et l'étalement de son bec, de tous les *Myiagra* avec lesquels il nous a été donné de le comparer.

33. MYIAGRE GRIS. — *MYIAGRA GRISEA.*

Pl. 12 *bis*, fig. 3 (juin 1844).

Syn. MUSCIVORE PLOMBÉ, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 12 *bis*, fig. 3. — MYIAGRA CONCINNA, Gould, *Austr. Birds*, vol. II.

Cette espèce a été rapportée de Port-Essington. L'iris est fauve, le bec gris plombé : les pattes sont noires [2].

34. MYIAGRE BRILLANT. — *MYIAGRA NITIDA*, Gould. *Proceed. of the Zool. Soc. of Lond.*, 1837, p. 142.

Pl. 12 *bis*, fig. 4.

Syn. MUSCIVORE MOINE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 12 *bis*, fig. 4.

Notre exemplaire est indiqué comme originaire de Van Diémen.

[1] Note de M. Jacquinot.
[2] Note de M. Jacquinot.

35. MICRÈQUE FLAVIGASTRE. — *MICRÆCA FLAVIGASTER*, Gould, *Proceed., etc.*, 1842, p. 132.

Pl. 12 *bis*, fig. 5.

Syn. GOBE-MOUCHERON VERDIN, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 12 *bis*, fig. 5.

Habite le nord de la Nouvelle-Hollande (Port-Essington, M. Gould; Rafles-Bay, MM. Hombron et Jacquinot).

36. PHILENTOME A TÊTE BLEUE. — *PHILENTOMA CYANOCEPHALA.*

Pl. 20, fig. 2. *c. d. b. b'.*

Syn. TODUS CYANOCEPHALUS, Quoy et Gaymard. *Voyage de l'Astrolabe*, *Zool.*, tom. I, p. 227, pl. 5, fig. 4. — MUSCITODE A TÊTE BLEUE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 20, fig. 2.

Cette synonymie établie, pour la première fois, je crois, par M. Charles Bonaparte [1], est parfaitement exacte. Il est probable que les deux sexes sont doués des mêmes couleurs, car MM. Quoy et Gaymard n'ont également décrit qu'une femelle.

37. TURDOIDE DE GOURDIN. — *IXOS GOURDINI*, Homb. et Jacq.

Pl. 14, fig. 1.

Brun olive sur le dos et brun noirâtre sur la tête; plumes du thorax, de forme triangulaire, noirâtres au centre et blanchâtres sur leurs bords; tectrices caudales inférieures jaunes.

[1] *Conspectus avium*, I, p. 324.

Syn. PYCNONOTUS GOURDINI, Ch. Bonap. *Conspectus avium*, p. 266 (ex Gray).

Les rémiges sont d'un brun plus terne en dessus, et grises en dessous; leurs tectrices sont, en dessus, de la couleur du dos; en dessous, d'un gris blanchâtre. La gorge est blanche; il en est de même de l'abdomen dans ses parties médianes; ses parties latérales sont brunâtres. Entre l'œil et le bec se trouve une raie noire, et, de la base du premier de ces organes, part une bande blanchâtre qui, surmontant l'œil, vient s'évanouir, en arrière, sur les côtés du cou. La tache des côtés de la tête est brunâtre, et toutes les plumes du dos et des tectrices alaires supérieures sont lisérées de brunâtre plus clair. Les rectrices sont colorées comme les rémiges; leurs extrémités sont blanchâtres. L'iris, le bec et les pattes sont noirs[1]. Longueur totale, 214 millim.; longueur de la queue, 81 millim.; du bec, 17 millim.; du tarse, 19 millim.

Ce Turdoide est originaire de Bornéo (Benjar-Massin). Très-semblable à l'*Ixos analis*, Horsf, il s'en distingue par les maculatures noires des plumes thoraciques. L'espèce a été dédiée à M. Gourdin, enseigne de vaisseau à bord de *l'Astrolabe*, si tristement enlevé à notre amitié, m'écrit M. Jacquinot, pendant le voyage des deux corvettes!

38. CRINON ANALOGUE.— *TRICHOPHORUS AFFINIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 15, fig. 1.

Dessus vert olive, dessous vert jaune, rectrices jaunes en dessous et à leurs extrémités.

Syn. CRINIGER AFFINIS, Homb. et Jacq. *Annales des Sciences naturelles*, 2e série, vol. XVI, p. 313.— TRICHOPHORUS SULPHURACEUS, Temm. ex Bonap. *Consp. av.*, vol. I, p. 262.— TRICHOPHORUS FLAVICAUDUS, Ch. Bonap., *loc. cit.*, *id.*, *id.*

[1] Note de M. Jacquinot.

Cette espèce, qui est originaire de Warou (Céram), est vert olive foncé sur la tête et le dessus du dos. Cette couleur s'éclaircit sur le croupion et le dessus des rectrices qui, toutes, sont terminées par une tache jaune clair, et de cette dernière teinte à leur face inférieure. La face externe des rémiges et un liséré très-fin sur leur face interne sont, en dessus, de la couleur du dos; partout ailleurs elles sont noirâtres. Les tectrices alaires inférieures sont de la couleur des extrémités caudales. En dessous, la teinte jaune est principalement saisissable sur la partie médiane de la région abdominale. L'iris est rouge; le bec et les pattes sont gris brun[1]. Longueur totale, 242 millim.; longueur de la queue, 86 millim.; du bec, 24 millim.; du tarse, 18 millim.

39. STOURNE BRONZÉ. — *LAMPROTORNIS METALLICUS*, Tem. *Col.* 266.

Pl. 16, fig. 2.

C'est d'Amboine qu'a été apporté l'individu figuré. Quoique la détermination me paraisse exacte, je ne dois pas omettre, cependant, que le bec de cet exemplaire est plus fort dans ses dimensions que celui d'un mâle que possède notre collection nationale. Le bec et les pattes sont noirs, l'iris vermillon vif[2].

40. STOURNE FULVIPENNE. — *LAMPROTORNIS FULVIPENNIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 14, fig. 2.

Plumes de la tête et du cou, en dessus aussi bien qu'en dessous, de forme lancéolée et de couleur cuivrée; dos vert très-foncé, les quatre premières grandes rémiges de couleur brun terreux, avec leurs extrémités noirâtres.

[1] Note de M. Jacquinot.
[2] Note de M. Jacquinot.

La queue est d'un noir bleu dans cette espèce, de même que les autres rémiges composant l'aile; il en est encore ainsi des tectrices alaires inférieures. Les tectrices alaires supérieures, le thorax et l'abdomen, les couvertures caudales, dans tous les sens, sont colorés comme la région dorsale. Toutes les parties vertes du plumage de cet oiseau offrent, au reste, des reflets violets. Les yeux sont rouges[1]. Le bec, les pattes, les ongles, sont noirs. Longueur totale, 328 millim.; longueur de la queue, 104 millim.; du bec, 24 millim.; du tarse, 29 millim.

Ce Stourne, par les formes de son bec, de ses narines et de ses pattes, nous paraît devoir être placé dans le genre *Lamprotornis*. Mais, par sa taille plus grande et les dimensions plus fortes de son bec et de ses pattes, il se rapproche du genre *Phonygama*.

Cette espèce a été rapportée des îles Salomon (Ysabel). Elle deviendra, sans nul doute, plus tard, le type d'un genre nouveau, et ce fait nous paraît une confirmation de l'assertion que nous avons déjà émise, et en vertu de laquelle, les oiseaux de la plupart des archipels de l'Océanie nous semblent assez particularisés dans leurs formes pour pouvoir donner lieu à des distinctions génériques.

41. GENRE STOURNOÏDE. — *STURNOIDES*, Homb. et Jacq.

Les caractères de ce genre, qui ne repose jusqu'ici que sur une espèce, sont principalement basés sur les dispositions spéciales offertes par le bec et les pattes. Le bec (pl. 15, fig. 4) est assez fort, allongé, étalé à sa base, et fort peu comprimé dans toute son étendue. L'arête de la mandibule supérieure est mousse, et,

[1] Note de M. Hombron.

sans se dilater, échancre un peu le front : la dent terminale est mousse aussi, et l'échancrure qui la précède est fort peu saillante. Les narines, de forme parfaitement circulaire, sont creusées dans une fosse assez large, et tout à fait découverte : la membrane en avant de laquelle elles s'ouvrent, est couverte de plumes, à structure veloutée et soyeuse. Les tarses (pl. 15, fig. 3) sont courts et forts, couverts seulement de quelques écussons sur leur face antérieure : les doigts sont courts et forts aussi, terminés par des ongles peu allongés et crochus ; l'ongle du pouce est plus grand qu'aucun de ceux de devant. Le pouce, au reste, est également bien développé : le doigt externe n'est soudé au médius que dans un petit espace, l'interne est tout à fait libre : l'un et l'autre sont de longueur à peu près égale, et fort peu dépassés par le médius, dont les dimensions, même en laissant de côté l'ongle qui le termine, égalent presque celles du tarse.

C'est bien à regret que nous nous trouvons forcés de passer sous silence la plupart des caractères fournis par les ailes : nous dirons seulement qu'elles sont courtes, s'étendant à peine au delà de la base de la queue et n'atteignant même pas l'extrémité des couvertures caudales supérieures. La queue est carrée, courte : ses rectrices sont larges, étalées, terminées au milieu par une petite pointe, dépourvue de toute roideur, et semblant indiquer un commencement d'usure de ces organes. Ces petits prolongements de la partie rachidienne des plumes se voient de même sur les rémiges secondaires. Ajoutons que les couvertures caudales supérieures sont allongées, lan-

céolées de forme, et qu'elles atteignent presque la moitié de la queue.

Ce genre constitue évidemment un type de forme tout à fait nouveau dans la tribu des *Lamprotornithinés*. Par son bec allongé et assez fort il y devient le représentant des Quiscales américains. Par ses pattes courtes, il se rapproche beaucoup des trois genres *Saroglossa*, *Hartlaubius et Calornis :* mais les formes rostrales sont tout à fait différentes.

L'espèce type est le

STOURNOÏDE GÉANT. — *STURNOIDES GIGAS*, Homb. et Jacq.

Pl. 15, fig. 2.

Ce Stournoïde présente sur les côtés et le dessus de la tête, sur le cou et le thorax des reflets de couleur cuivrée. Les plumes cervicales sont de forme lancéolée, et n'offrent ces reflets qu'à leur extrémité; le reste est noir. Ils sont ensuite parfaitement saisissables sur le thorax, et sont mêlés de vert bronzé sur l'intervalle interalaire supérieur. Le reste des parties inférieures et supérieures, les rémiges et rectrices sont d'un brun terreux très-foncé ; mais les plumes dorsales et abdominales, fort décomposées à leurs extrémités, se trouvent présenter sur leurs bords des couleurs plus claires, et fort souvent des reflets vert bronzé. Ceux que présentent, au contraire, les rectrices en dessus, sont cuivrés. Les tarses et les doigts sont d'un noir bleu : il en est de même du bec dont l'extrémité est plus claire à la mandibule supérieure.

Ce Passereau mesure (du bout du bec à l'extrémité de la queue) 33 centimètres. La longueur du bec est de 33 millimètres; celle de la queue (mesurée en dessous), 118 millimètres; du tarse (jusqu'à la naissance du médius), 41 millimètres; du médius (sans l'ongle) 25 millimètres; (avec l'ongle), 37 millimètres); du pouce (avec l'ongle), 28 millimètres.

Le seul individu que nous ayons vu est originaire des îles Samoa.

42. GENRE LEPTORNIS. — *LEPTORNIS*, Hombr. et Jacq.

Le caractère essentiellement spécial de ce genre si remarquable par le développement de ses tarses, de son pouce et de l'ongle qui le termine, si semblable, d'autre part, par la forme générale de son bec, aux espèces du genre Tropidorhynque, nous semble devoir se déduire de la structure de ses narines. Elles sont creusées dans une fosse occupant en étendue le tiers postérieur de la mandibule supérieure, et consistent en deux simples fentes linéaires, surmontées d'une écaille qui occupe en entier le reste de la fossette mandibulaire (pl. 17, fig. 1). Il n'y a évidemment aucune analogie à établir entre cette disposition et celle des espèces du genre Tropidorhynque : dans ces dernières, les ouvertures nasales, de forme plus ou moins elliptique, se trouvent situées en avant de l'écaille de la fosse mandibulaire, et nullement à son bord inférieur. Dans les deux genres, au reste, elles traversent le bec d'un côté à l'autre : mais, l'ouverture existe seulement en avant dans le genre Leptornis.

Par cette structure des narines, le genre Leptornis se rapproche des genres *Anthochæra* et *Prosthemadera*, avec lesquels il ne peut être confondu, par suite du plus grand allongement de son bec, dont l'incurvation est également moins prompte et moins rapide.

Nous ne connaissons de ce type générique, qu'une seule espèce, c'est le

LEPTORNIS DES FORÊTS. — *LEPTORNIS SYLVESTRIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 17, fig. 1.

Dessus de la tête d'un noir olivâtre foncé; cou et thorax d'un brun olive plus éclairci sur le dos et la région abdominale; tache vert olive, étendue de la base du bec à la partie postérieure de l'œil.

Syn. ENTOMIZA? OLIVACEA, Titian Peale. *United States Exploring expedition*, *Mamm. and Ornith.*, p. 145.

Notre individu a le dessus de la tête d'un brun noirâtre offrant des reflets olivâtres. De la partie postérieure de la base de la mandibule supérieure part une bande vert olive qui, se glissant au-dessous de l'œil, passe en arrière de cet organe et s'évanouit sur les côtés du cou. Les diverses faces de cette région et le thorax présentent le même brun que le dessus, mais la nuance vert olive y devient plus prononcée : elle l'est encore plus sur l'abdomen, le dos et les tectrices alaires et caudales supérieures. Les rémiges (primaires et secondaires) sont, en dessus, noirâtres à leur face interne, de même que les tectrices supérieures; leur face externe est largement bordée de vert olive. La teinte noirâtre est bien plus effacée sur la face inférieure de ces mêmes pennes, dont le rachis est blanchâtre. La queue est fort peu étagée. Les rectrices sont larges, d'un brun terreux, avec un léger reflet cuivré, en dessus; leur bordure externe est d'un vert olive, bien plus effacé que celui des rémiges. En dessous, les pennes caudales sont d'un brun à peu près uniforme; le rachis de la plume est blanchâtre, tandis qu'il est plutôt rougeâtre en dessus. Le bec est d'un noir bleuâtre. La mandibule inférieure est couverte en dessous de plumes piliformes de couleur noire qui occupent également une partie du menton. Le tarse, les doigts et les ongles offrent des couleurs presque en tout semblables. Longueur totale, 34 centim.; longueur de la queue, 14 centim.; du bec, 39 millim.; du tarse, 44 millim.; du pouce (avec son ongle), 32 millim.

Ce genre Leptornis, qui est originaire de Samoa,

est sûrement un des types les plus curieux rapportés par MM. Hombron et Jacquinot. Nous avons déjà dit que, sous le point de vue de la structure de ses narines et de la forme de son bec, il lie le genre Tropidorhynque aux genres *Antochæra* et *Prosthemadera*: par la forme de son bec, plus allongé, pourtant, par le vert olive de ses couleurs, il est, de même, très-semblable au genre *Entomyza*. Ajoutons que toutes les plumes sur le cou, le dos, les régions inférieures sont très-décomposées, et douées d'une structure très-lâche et très-molle.

C'est à regret que nous nous voyons privés de donner, sur cette espèce, les détails concernant ses mœurs et ses habitudes. « C'est un oiseau actif » et bruyant, dit, à ce sujet, M. Titian Peale[1]; » on le trouve sur les fleurs des cocotiers : nous » l'avons vu, quelquefois, mangeant des bananes » dans leur état de maturité. Les deux sexes portent le même plumage : la femelle est un peu » plus délicate dans ses formes, et par cela même, » moins bruyante. »

L'expédition du capitaine Wilkes a trouvé cette espèce dans tout le groupe des îles Samoa : ils sont, ajoute encore M. Peale, plus abondants (*plentiful*) à Upolu et à Tutuila.

43. TROPIDORHYNQUE SUBCORNU. — *TROPIDORHYNCHUS SUBCORNICULATUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 16, fig. 1.

Région dorsale de couleur brun olive; collier jaune olive à la naissance du thorax.

[1] *Loc. cit.*, p. 146.

Syn. MEROPS SUBCORNICULATUS, Homb. et Jacq. *Annales des Sc. nat.*, 2e série, vol. XVI, p. 314. — TROP. SUBCORNICULATUS et TROP. SUBCORNUTUS (Tem.), Ch. Bonap. *Consp. av.*, I, p. 390, nos 8 et 10.

Le dessus de la tête est brun olive comme le dos, mais plus clair; cette même coloration règne sur les rectrices et les tectrices alaires. Sur les unes comme sur les autres, le bord externe est vert olive. Semblable bordure s'observe sur les rémiges, noirâtres partout ailleurs, en dessus, et la couleur du liséré s'étend d'autant plus que la rémige est plus interne. La queue et les ailes sont grises à leur face inférieure. Leurs tectrices inférieures sont gris brun. Ajoutons que le reflet olive de la région abdominale est plus saisissable que sur les parties supérieures du corps. Le bec est surmonté d'une fort petite crête qui commence un peu en arrière du bord antérieur des ouvertures nasales. Sa couleur est brun foncé, ainsi que celles des pattes; l'iris est brun rouge [1]. Longueur totale, 374 millim.; longueur de la queue, 14 cent.; du bec, 46 millim.; du tarse, 31 millim.

Ce Tropidorhynque est originaire de Céram (Warou). Les teintes olive de toutes ses parties nous paraissent de nature à suffisamment l'isoler de toutes les espèces connues.

44. **TROPIDORHYNQUE A TÊTE ARGENTÉE.** — *TROPIDORHYNCHUS ARGENTICEPS*, Gould. *Australian Birds*, vol. IV.

Pl. 18, fig. 2. C. C'. D. D'.

45. **TROPIDORHYNQUE VULTURIN.** — *TROPIDORHYNCHUS VULTURINUS.*

Pl. 18, fig. 1. A. A'. B. B'.

Cette espèce, d'après ce que nous lisons dans les notes de M. Jacquinot, est originaire de la Nouvelle-Hollande (Raffles-Bay).

[1] Note de M. Jacquinot.

46. **PTILOTIS ANALOGUE.** — *PTILOTIS SIMILIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 17, fig. 23.

Ce Melliphagidé est brun olivâtre sur la tête et le dessus du corps; il est gris en dessous, tout en offrant la même teinte olive. Une petite ligne de plumes jaunes s'observe au-dessous de l'œil, et une tache semblable, de forme à peu près quadrangulaire, occupe la région auriculaire : ligne et tache sont séparées par du gris. Les rémiges sont noirâtres en dessus et lisérées de vert olive; les plumes formant les tectrices alaires supérieures sont colorées de même; le blanc jaunâtre est la couleur des inférieures. Les rectrices offrent, sous le point de vue de leurs teintes, les mêmes caractères que les rémiges. L'iris est fauve, le bec et les pattes sont de couleur brune. Longueur totale, 179 millim.; longueur de la queue, 71 millim.; du bec, 17 millim.; du tarse, 2 cent.

C'est de la Nouvelle-Guinée (côte occidentale) que MM. Hombron et Jacquinot ont rapporté cette espèce.

47. **EIDOPSARE VERDATRE.** — *EIDOPSARUS VIRESCENS*, Homb. et Jacq.

Pl. 17, fig. 3. 2.

Syn. STURNUS VIRESCENS, Wagl. *Syst. avium*, genre *Sturnus*, n° 5.

48. **TIMALIE RUFICAPILLE.** — *TIMALIA RUFICAPILLA.*

Pl. 19, fig. 1.

Front et devant de la tête couverts de plumes écaillées de couleur rousse et bordées de noirâtre; menton, gorge, thorax, blancs dans leurs parties médianes, gris sur les côtés.

Syn. FOURMILIER A CALOTTE ROUSSE. — Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 19, fig. 1.

Cet oiseau est d'un brun olivâtre sur le dessus de la tête (en arrière des plumes rousses indiquées ci-dessus), du cou et sur toute la région dorsale. La même couleur borde, en dehors, les rémiges qui sont noirâtres, et elle envahit d'autant plus les pennes alaires qu'elles sont plus internes; en dessous, ces dernières sont grises, et leurs couvertures, dans ce sens, gris blanchâtre. Les couvertures caudales supérieures sont d'un roux vif, et les rectrices peu étagées. conservent, en dessus, sur leur fond brun de coloration, quelque vestige de cette nuance; en dessous, elles sont plus nettement brunes, et leurs couvertures inférieures sont blanches. Quelques plumes écaillées forment une tache bien saisissable sur les côtés de la tête; certaines ont du blanc dans leur centre. L'iris est fauve; la mandibule supérieure noirâtre dans presque toute son étendue, jaunâtre à son extrémité: cette dernière teinte caractérise aussi les tarses, les doigts et les ongles. Longueur, 165 millim.; longueur de la queue, 61 millim.; du bec, 14 millim.; du tarse, 2 cent.

Cette Timalie est originaire de Bornéo (Pulo-laut). Elle a d'intimes rapports par la structure de ses pattes et la couleur de son dos avec la Timalie à thorax noir (*Myiothera melanothorax*, Temm.): par son bec, elle se rapproche plus du *Myiothera epilepidota*, du même Zoologiste.

49. MIXORNIS DE BORNÉO. — *MIXORNIS BORNENSIS*, Ch. Bonap. *Conspectus av.*, p. 217.

Pl. 19, fig. 2.

Roux sur la tête et le dessus du corps; gorge blanche, flammêché de noir sur le centre des plumes; thorax jaune clair, avec flammêches plus grêles, mais également noires; abdomen d'un gris un peu jaunâtre.

Syn. TIMALIE GULAIRE (Horsf)? Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 19, fig. 2.

Les joues sont noirâtres dans notre individu. Les tectrices alaires supérieures et la face externe des primaires sont du même roux que le dessus du corps : certaines des secondaires offrent cette teinte sur leurs deux faces, mais en dedans, sur les primaires, elle est remplacée par du noirâtre. En dessous, l'aile est noirâtre aussi : on voit, sur cette face, d'une manière bien plus tranchée qu'en dessus, le liséré blanchâtre qui occupe le bord tout à fait interne des rémiges. Les tectrices alaires sont, dans ce sens, d'un jaunâtre très-effacé. Les rectrices sont, en dessus, de la couleur du dos : elles offrent, mais d'une manière très-effacée, des indices de bandes transversales. En dessous, elles sont noirâtres. L'iris est blanchâtre, le bec et les pattes sont bruns [1], les ongles couleur de corne. Longueur totale, 155 mm. ; longueur de la queue, 54 mm. ; du bec, 11 mm. ; du tarse, 18 mm.

Cette espèce est originaire de Bornéo (Benjar-Massin). Elle dépasse en taille la Timalie gulaire (*Timalia gularis*, *Horsf*), et s'en distingue, en outre, par le blanc de sa gorge ; cette partie est jaune dans le type de Java.

50. PLATYURE NOIR. — *PLATYURUS NIGER*, Sw. *Animals in Menagerie*, p. 323.

Pl. 19, fig. 5. *a. a'. d. d'.*

Syn. MÉGALONIX ? NÈGRE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 19, fig. 1.

Ce Passereau a été rapporté du Chili (Talcahuano), par MM. Hombron et Jacquinot. Dans la planche citée se trouvent figurés le sternum et le bec. Nous pensons être dans le vrai, en le rapportant à l'espèce décrite par M. Swainson, espèce que M. Charles

[1] Note de M. Jacquinot.

Bonaparte a placée[1] dans le genre *Scytalopus*, de M. Gould.

51. TATARÉ SYRINX. — *TATARE SYRINX.*

Pl. 20, fig. 5.

Syn. SYLVIA SYRINX, Kittlitz. *Mémoires des Savants étrangers de l'Acad. de Pétersb.*, vol. II, p. 6, pl. 8. — TATARÉ ROUSSEROLLE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 20, fig. 5.

Notre individu a été rapporté du groupe d'Hogoleu, dans l'archipel des Carolines. L'iris est fauve, le bec brun clair ; les pattes sont brunes[2].

52. PODARGE DE VINCENDON. — *PODARGUS VINCENDONII*, Homb. et Jacq.

Pl. 21, fig. 1. A (le bec vu par en haut).

Ce Podarge, dédié à M. Vincendon Desmoulins, l'un des ingénieurs hydrographes les plus distingués de notre marine nationale, présente sur le fond brun rougeâtre de ses parties supérieures de nombreuses taches blanches en forme de points. Le rachis de la plume est noir. Les rectrices sont rougeâtres aussi sur leurs deux faces, et les bandes qui les traversent consistent en un mélange de taches blanches et noires, les premières plus multipliées au centre, les secondes au pourtour. Sur le cou, le thorax, l'abdomen, la couleur générale est plus blanchâtre, par suite de la prédominance sur les plumes, des points de couleur blanche. La tache médiane noire du rachis se trouve ici moins saillante que sur le dos. On observe, cependant, sur les côtés du cou, en dessus et en dehors du thorax, quelques plumes présentant à leurs extrémités une large tache terminale noire. Les rémiges secondaires sont noires, fasciées comme la queue, mais

[1] *Conspectus avium*, p. 206.
[2] Note de M. Jacquinot.

de bandes largement rougeâtres. Les primaires offrent, sur leurs bords externes, des taches blanches, unies entre elles par du roux. Les tectrices médianes supérieures offrent à l'extrémité de leurs plumes de larges taches blanches cerclées de noir; les tectrices inférieures sont blanches. Longueur totale, 38 centim.; longueur de la queue, 17 centim.; du bec, 29 millim; du tarse, 24 millim.

Cette espèce est originaire de Bornéo. Par sa coloration, elle a des rapports intimes avec le *Podargus humeralis*, Vig. et Horsf., récemment figuré par M. Gould[1]; mais elle s'en distingue par une taille moindre et par la plus grande longueur de ses ailes.

53. ENGOULEVENT DES ROSEAUX. — *CAPRIMULGUS ARUNDINACEUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 21, fig. 2.

Cette espèce, que M. Charles Bonaparte, dans cette œuvre si belle du *Conspectus avium*[2], regarde comme étant bien établie, offre, dans ses parties supérieures, un fond de coloration noirâtre. C'est dans cet espace que sont éparpillées et massées les nombreuses taches et zigzags roux et blanc roussâtre qui, par leur agencement, se refusent à toute description. En dessous, il existe sur les côtes du cou deux taches latérales blanches, obliquement dirigées de dedans en dehors et de haut en bas; le reste du cou et le thorax sont noirs, transversalement fasciés de roux; c'est le contraire sur l'abdomen où le fond de coloration estroux et les bandesnoires. Les tectrices caudales inférieures sont cependant uniformément rousses. Les rémiges sont noires, les première, seconde, troisième et quatrième offrent en dedans, à la réunion du tiers médian avec le tiers inférieur de leur étendue, une large tache blanche; en dehors, sauf sur la première, à cette tache interne en répond une autre, ou rousse, ou blanc roussâtre. Les autres pennes de l'aile sont largement

[1] *Australian Birds*, vol. II, pl. 3.
[2] Page 60.

fasciées de roux, surtout en dessous. Les tectrices médianes supérieures offrent, à l'extrémité de leurs pennes, une tache rousse, bordée de blanc en dehors; les inférieures sont rousses. Les rectrices sont, en dessus, barrées de noir. L'intervalle de ces bandes est gris blanchâtre et parsemé de taches et zigzags noirs. En dessous, les taches transversales sont plus larges, plus confluentes, et leur intervalle de séparation est très-diminué. En revanche, on aperçoit, plus distinctement qu'en dessus, les taches rousses du bord interne des pennes. L'iris est noir, le bec et les pattes sont de couleur brune[1]. Longueur totale, 244 millim.; longueur de la queue, 96 millim.; du bec, 1 centim.; du tarse, 15 millim.

Cet Engoulevent est originaire de Bornéo (Benjar Massin). On peut vraiment dire, quoique notre individu ait un peu de blanc, en dedans, à une certaine distance de l'extrémité de ses deux pennes externes, on peut vraiment dire que ses rectrices ne présentent point les taches blanches si communes, dans cette région, chez la plupart de ses congénères. Sous ce rapport, il se rapproche du *Caprimulgus binotatus*, Temm., originaire comme lui de Bornéo; mais ces deux espèces sont sûrement dissemblables, puisque M. Charles Bonaparte, qui a vu le type de M. Temminck, a cru devoir les distinguer.

54. TROGLODYTE D'EYDOUX. — *TROGLODYTES EYDOUXI.*

Pl. 19, fig. 6.

Syn. TROGLODYTE DES MARAIS (Wils)? Hombr. et Jacq., *Voyage au Pôle sud*, pl. 19, fig. 6. — THRYOTHORUS EYDOUXI, Ch. Bonap. *Consp. avium*, p. 221.

Tête noire, flammêchée de roux, bordée sur les côtés par une ligne longitudinale d'un blanc roussâtre, qui, partant de

[1] Ch. Bonap., *Consp. avium*, p. 60.

la base du bec, finit sur les côtés du cou, après avoir limité supérieurement une tache écailleuse brune qui couvre les parties latérales de la région céphalique. La région dorsale est occupée par des plumes à texture très-molle ; elle est largement flammêchée de noir, moins largement de roux, de blanc et de blanc roussâtre. Les rémiges sont noirâtres, les plus internes des primaires liserées en dehors de roussâtre; les secondaires, au contraire, sont couvertes de bandes transversales, alternativement rousses et noires. Les tectrices alaires supérieures et les rectrices sont colorées comme les rémiges secondaires : il en est de même des couvertures caudales supérieures, sur lesquelles la teinte rousse est cependant prédominante. Tout le dessous est roux; les tectrices alaires sont, dans ce sens, d'un blanc lavé de roussâtre. L'iris est noir, le bec brun, les pattes sont blanc sale [1]. Longueur totale, 111 millim. ; longueur de la queue, 38 millim. ; du bec, 1 centim. ; du tarse, 17 millim.

Ce Troglodyte est originaire du Chili (Talcahuano). Nos voyageurs l'avaient d'abord, mais d'une manière dubitative, assimilé au *Tr. palustris ;* M. Charles Bonaparte l'en a séparé, et, avec cet amour de la justice et du vrai qui le caractérise, il a dédié l'espèce à M. Eydoux, dont le nom rappelle à la mémoire des zoologistes tant de services modestement rendus à la science.

55. MÉRION DE BROWN. — *MALURUS BROWNII*, Vig. et Horsf. *Linnæan Transactions*, vol. XV, p. 223.

Pl. 20, fig. 3 et 4 (mâle et femelle).

56. ZOSTEROPS A VENTRE BLANC. — *ZOSTEROPS ALBIVENTER*, Homb. et Jacq.

Pl. 19, fig. 3. *b*. *b'*.

Cette espèce, dont le sternum est représenté de face et de

[1] Note de M. Jacquinot.

profil (*b. b'*) dans la planche citée, est d'un vert jaune sur les côtés de la tête, le dos, les tectrices alaires supérieures et le croupion. Il y a du jaune pur sur le menton, la gorge et la partie antérieure du cou. Le reste des parties inférieures est blanc, mais les couvertures caudales inférieures sont de la couleur du menton, et il existe du gris sur les hypocondres. Les rémiges sont noirâtres en dessus; les plus externes des primaires offrent sur leur bord libre, supérieurement un liséré vert jaune, inférieurement un liséré blanchâtre; la première teinte devient de plus en plus saillante à mesure que la plume devient plus interne. En dessous, l'aile est gris cendré foncé; les tectrices, dans ce sens, sont blanches. Les rectrices sont noires comme les rémiges: elles sont, à leur face externe, lisérées de vert jaune; à l'interne, lisérées de blanc. Les yeux sont noirs [1], ainsi que le bec; le tarse et les pieds gris plombé, les ongles couleur de corne. Longueur totale, 124 millim.; longueur de la queue, 43 millim.; du bec, 12 millim; du tarse, 15 millim.

Cet oiseau est originaire de l'île Warriors: par le blanc de sa région abdominale, il est évidemment très-semblable au *Zosterops citrinella*, Müll [2]; il s'en distingue par l'absence des sourcils blanchâtres.

57. ZOSTEROPS PARVULE.—*ZOSTEROPS PARVULUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 19, fig. 4.

Je ne retrouve pas dans l'individu qui a servi à la création de cette espèce des teintes aussi sombres que celles qui lui sont accordées dans la figure. Les couleurs sont cependant un peu plus foncées, en dessus, que dans le *Zosterops à ventre blanc*. En dessous, la couleur jaune occupe toutes les parties inférieures, ainsi que les tectrices alaires inférieures qui sont cependant un peu lavées de blanchâtre. Sur les rectrices, le liseré blanc interne est fort peu

[1] Note de M. Hombron.

[2] Ch. Bonap., *Conspectus avium*, p. 398.

marqué. L'iris est fauve; le bec et les pattes sont bruns [1]. Longueur totale, 10 centim.; longueur de la queue, 3 centim; du bec, 9 millim.; du tarse, 14 millim.

Ce Zosterops a été rapporté de Bornéo (Benjar Massin), par MM. Hombron et Jacquinot. Très-semblable au précédent par la coloration de ses parties supérieures, il en diffère par une taille moindre, une queue plus courte et le jaune de ses parties inférieures.

58. ZOSTEROPS OBSCUR. — *ZOSTEROPS OBSCURUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 20, fig. 6.

Cette espèce a été décrite d'après un individu conservé dans l'alcool. C'est ce que m'a assuré M. Oudart, dont les souvenirs m'ont été d'un grand secours pour retrouver les types des planches du présent voyage. Aussi, je ne possède de ce Passereau que quelques débris tout au plus suffisants pour établir à mes yeux l'exactitude de la figure. J'ai malheureusement encore le regret d'ajouter que j'en ignore le lieu de provenance, les notes que M. Jacquinot a bien voulu m'envoyer ne me donnant, à ce sujet, aucun renseignement.

59. DICÉE BRONZÉ. — *DICÆUM ÆNEUM*, Homb. et Jacq.

Pl. 22, fig. 4.

Gris à reflets bronzés sur la tête, le dos, les tectrices alaires supérieures : gorge d'un blanc un peu jaunâtre, le jaunâtre

[1] Note de M. Jacquinot.

étant plus saillant sur le thorax ; milieu de l'abdomen blanc, ses côtés jaune olive.

Nous ajouterons à cette diagnose, basée sur l'individu femelle figuré par MM. Hombron et Jacquinot, que les rémiges sont noirâtres en dessus, avec les plus internes bordées en dehors de gris plus clair. Les tectrices alaires inférieures sont blanches, et l'aile, en dessous, est gris cendré. La couleur cendrée occupe aussi les côtés du cou et s'avance un peu sur la ligne médiane. Les rectrices sont d'un noir bleu, plus terne en dessous; leurs tectrices, dans ce dernier sens, sont d'un jaune un peu blanchâtre. L'iris est fauve [1], le bec et les pattes sont noir bleu : il y a du jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Longueur totale, 86 millim.; longueur de la queue, 22 millim.; du bec, 1 centim. ; du tarse, 12 millim.

Cet oiseau est originaire des îles Salomon (San-Jorge). Par la forme de son bec, il ressemble au *Dicæum sanguinolentum*, et par le gris de certaines de ses parties inférieures, à la femelle du *Dicæum erythrothorax;* mais, les parties blanches de ces mêmes parties sont moins saillantes dans cette dernière espèce.

60. MYZOMÈLE DE LAFARGE. — *MYZOMELA LAFARGEI*, Homb. et Jacq.

Pl. 22, fig. 5.

Ce Myzomèle, originaire des îles Salomon, porte du noir sur le dos, le cou et le devant de la tête. Une grande tache rouge existe à l'arrière de cette dernière région. Les rectrices sont d'un noir moins foncé en dessous qu'en dessus. Les rémiges présentent la même couleur; elles sont, en dehors, bordées de jaune olive : cette dernière teinte est celle de la région abdominale. Ajoutons que les tectrices alaires inférieures sont blan-

[1] Note de M. Jacquinot.

ches. Le bec est noir; le tarse et les doigts sont gris de plomb. Longueur totale, 134 millim.; longueur de la queue, 41 millim.; du bec, 19 millim.; du tarse, 16 millim.

L'espèce est dédiée à M. Lafarge, un des membres de l'expédition de M. d'Urvillle. Grâce à l'obligeante intervention de M. Jacquinot, qui l'a obtenu de M. Lafarge, auquel il appartenait, l'individu type fait présentement partie de notre collection nationale.

61. **MYZOMÈLE SOLITAIRE.** — *MYZOMELA SOLITARIA*, Homb. et Jacq.

Pl. 22, fig. 6.

Ce Myzomèle est, je crois, originaire, comme le précédent, des îles Salomon.

62. **POEPHILE ADMIRABLE.** — *POEPHILA MIRABILIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 22, fig. 1. 1. 2.

Ce Passereau est trop bien connu pour que nous en donnions la description. Reste toujours à savoir si l'individu indiqué comme jeune mâle, n'appartient pas à une autre espèce.

63. **ERYTHRURE PHAETON.** — *ERYTHRURA PHAETON.*

Pl. 22, fig. 3. 3.

Syn. Fringilla Phaeton, Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences naturelles*, 2e série, vol. XVI, p. 314. — Estrelda Phaeton, Gould. *Australian Birds*, vol. III, pl. 83. — Néochmie Phaeton, Homb. et Jacq., *Voy. au Pôle sud*, pl. 22, fig. 3. 3.

Cette espèce a été rapportée de la Nouvelle-Hol-

lande (Rafles Bay) : nous n'en donnerons pas la description, car elle nous semble avoir présentement acquis droit de domicile dans la science. Elle nous paraît devoir être placée dans le genre *Erythura*, et nullement, comme le fait M. Gould, dans le genre *Estrelda*. Le bec est plus gros, plus développé que dans ce dernier type. Nous avouons cependant que, sous le point de vue de la brièveté des tarses, il y a à examiner de nouveau ce Conirostre qui, par ce caractère, nous semble assez isolé de ses congénères. Si cette disposition est constante, nul doute que le genre *Neochmia* ne doive être adopté.

64. **MARTIN CHASSEUR CERVIN.** — *DACELO CERVINA*, Gould. *Australian Birds*, liv. XV (juin 1844).

Pl. 23, fig. 1.

Syn. Martin chasseur de Salusse, Homb. et Jacq., *Voy. au Pôle sud*, pl. 23, fig. 1.

65. GENRE **ACTÉNOÏDE.** — *ACTENOIDES*, Homb. et Jacq.

Ce genre a été créé par MM. Hombron et Jacquinot pour un individu, dont les caractères sont intermédiaires entre ceux des *Melidora*, Less., et des *Lacelo*, Reich. Le bec est gros, élevé, large, porteur d'une arête émoussée sur la mandibule supérieure. Les bords du demi-bec supérieur sont relevés en haut et dépourvus d'échancrure terminale ; le demi-bec inférieur est également relevé en haut. Voilà bien, sous le point de vue des formes rostrales, les caractères du genre *Lacelo*, mais chez le *Lacelo pulchella*, le bec est plus large encore, proportionnellement à sa longueur, et

se rapproche plus régulièrement de la forme triangulaire. Au contraire, en ce qui concerne la structure des pattes, les analogies s'évanouissent, le doigt interne étant plus court; la ressemblance est, dès lors, plus grande avec le genre *Melidora*. Les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; la seconde l'emporte un peu sur la sixième.

L'espèce type est l'

ACTÉNOIDE VARIÉE. — *ACTENOIDES VARIEGATA*, Homb. et Jacq.

Pl. 23, fig. 2.

Calotte céphalique et bords externes de la plupart des rectrices de couleur bleue : thorax d'un fauve roux.

Syn. ACTENOIDES HOMBRONI, Ch. Bonap., *Consp. avium*, I, p. 157.

Notre type est noirâtre sur le dessus du cou et le dos. Sur le dessus du cou, les plumes sont terminées par une tache rousse de forme semi-elliptique; sur le dos, certaines d'entre elles offrent, à leurs extrémités, du bleu verdissant. Ainsi se trouve préparée la couleur vert aigue marine qui occupe, à leur partie libre, les plumes du croupion. Plus en arrière, les tectrices caudales supérieures présentent, dans la plus grande partie de leur étendue, la teinte des plumes dorsales, mais leur bord externe est bleu. Cette dernier couleur couvre toute la face externe des rectrices médianes, et un peu leur face interne; mais, à mesure que l'on s'éloigne du milieu de la queue, le bleu n'occupe plus que le dehors des pennes, le dedans étant noirâtre; les deux plus externes sont, en effet, noirâtres sur leurs deux faces. En dessous, toute la queue offre le mode de coloration des rectrices externes.

Toutes les rémiges sont, en entier, noirâtres, en dessus aussi bien qu'en dessous : certaines d'entre elles présentent cependant, dans ce dernier sens, une bordure plus claire. Le fouet et les tectrices inférieures de l'aile sont rousses. Les supérieures ont des couleurs moins uniformes. Noirâtres en dedans et partout, leurs bords sont vert sombre. Une petite tache rousse occupe.

sur le bord, la pointe terminale de la portion rachidienne. Plus la tectrice est interne et inférieure, plus son liséré terminal tend à s'obscurcir et à disparaître; le point roux médian reste seul.

Une bande bleue part de l'extrémité la plus postérieure de la mandibule inférieure, et, bordant en dessous le roux des côtés de la tête, vient finir sur les côtés du cou en avant d'une petite tache noire, verticalement placée au-dessus d'elle. Les côtés du cou, le thorax, toutes les parties latérales des régions inférieures sont rousses, mais cette couleur est moins vive dans ces derniers lieux. La gorge, le milieu de l'abdomen sont d'un blanc lavé de fauve roux; il en est de même des tectrices caudales inférieures, dont la teinte fauve est, cependant, plus saillante. L'iris est fauve, le bec rouge orange; les pattes sont brun rouge[1]. Longueur totale, 319 millim.; longueur de la queue, 106 millim.; du bec, 38 millim.; du tarse, 16 millim.

L'Acténoïde variée est originaire de Mindanao (Samboangan). Elle nous semble, ainsi que le pense M. Charles Bonaparte, devoir être réunie génériquement au *Dacelo Lindsayi*, Vig. Mais, spécifiquement, elle en diffère par son bec plus large, le bleu du dessus de sa tête et de ses rectrices, etc. C'est par conséquent un nouveau fait à ajouter à tous ceux que l'on connaît déjà en Ornithologie, et qui nous paraissent de nature à établir que, comme les îles Sandwich, comme la Nouvelle-Zélande, l'archipel des Philippines renferme des genres qui lui sont propres.

66. TRICHOGLOSSE VERSICOLORE. — *TRICHOGLOSSUS VERSICOLOR*, Vig.

Pl. 24 *bis*, fig. 1.

[1] Note de M. Jacquinot.

67. LORI CARDINAL. — *LORIUS CARDINALIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 24 *bis*, fig. 2.

Cette espèce est, d'après les indications que je trouve dans les notes de M. Jacquinot, originaire des îles Salomon.

68. CORYPHILE DE GOUPIL. — *CORYPHILUS GOUPILII*, Homb. et Jacq.

Pl. 24 *bis*, fig. 3.

Syn. PERRUCHE DE GOUPIL (*Psittaculus smaragdinus*), Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences naturelles*, 2e série, vol. XVI, p. 318 (1841). — CORYPHILUS DRYAS, Gould. *Proc. of the Zool. Soc. of Lond.* (1842), p. 165.

C'est aux Marquises que nos voyageurs ont découvert cette espèce de Grimpeur; ils l'ont dédiée à M. Goupil, l'un de leurs compagnons de voyage, tristement mort pendant l'expédition des deux corvettes. Je trouve, dans une note de M. Mercier, attaché au Jardin botanique, qui, ayant séjourné à Noukahiva, nous en a rapporté quelques individus, que son nom de pays est *Pihiti*, et que sa nourriture consiste en fleurs d'*Hibiscus* et d'*Erythrina*.

69. PIONE HÉTÉROCLITE. — *PIONE HETEROCLITUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 25 *bis*, fig. 1.

Vert foncé sur le dos, vert clair sur l'abdomen, le thorax et le bas du cou. Tête jaune, avec un collier cervical antérieur de couleur bleu clair.

Syn. PERROQUET HÉTÉROGÈNE, etc. } Homb. et Jacq. *Ann. des Sc.*
PSITTACUS GEOFFROYI, etc. } *nat.*, 2e sér., vol. XVI, p. 319.

L'individu que nous avons sous les yeux est vert foncé sur l'espace interscapulaire, le dos, les tectrices caudales supérieures; sur ce fond de couleur s'aperçoivent les zigzags noirâtres que l'on observe sur tant d'espèces de Psittacidés. En dedans des tectrices alaires supérieures, on aperçoit une tache longitudinale roussâtre; elles sont vertes dans le reste de leur étendue. La plus externe des rémiges primaires est noire en dedans, mais sa face externe est, en dessus, lisérée de bleu foncé, qui se confond insensiblement avec la teinte plus sombre du reste de cette surface; les autres sont vertes en dehors, à la pointe, et en dedans le long du rachis, mais seulement dans la moitié de leur étendue, dont le reste est noir. La disposition des couleurs est la même sur les rémiges secondaires : quelques-unes de celles plus rapprochées du corps ont, en dedans, du blanc jaunâtre. En dessous, l'aile est d'un noir mat. Les tectrices inférieures sont, dans ce sens, d'un bleu violet; le fouet de l'aile est vert bleu; mais celles des tectrices inférieures qui sont plus intimement appliquées contre les côtés du thorax sont plutôt aigue marine.

En dessous, les plumes qui forment le collier cervical antérieur sont bleues à leurs extrémités seulement; le reste est jaunâtre. Ce collier se continue sur le dessus du cou, au-dessou du jaune de la tête; mais, en cet endroit, la couleur en est brun terreux. Le vert du thorax et de l'abdomen est légèrement ondé de vert plus bleu, ainsi que l'ont déjà fait observer MM. Hombron et Jacquinot [1] : il en est de même des couvertures caudales inférieures. Les rectrices sont, en dessus, vertes partout, sauf un liséré jaune à la pointe et au bord interne; ce liséré diminue de plus en plus, à mesure qu'on se rapproche des pennes centrales. En dessous, le rachis de la penne est blanc jaunâtre, ses parties médianes jaune olive, le reste brun verdoyant. Les yeux sont de couleur orange; le bec est jaune en dessus, noirâtre en dessous; les pieds sont gris verdâtre [2]. Longueur totale, 275 millim.; longueur de la queue, 96 millim.; du bec, 26 millim.; du tarse, 18 millim.

Un second individu diffère de celui que nous venons de dé-

[1] *Annales*, p. 319.

[2] *Annales*, p. 319.

crire par cette circonstance que le bleu du collier cervical est bien moins déterminé, et que la tache roussâtre surscapulaire est plus saillante. Le demi-bec supérieur est également plus noirâtre. Nous ne pensons pas que ces dissemblances soient dues à une autre cause que la différence d'âge.

Ce Pione est originaire des îles Salomon (îles Saint-Georges et Ysabel). Il a évidemment des rapports intimes, par le vert de son corps, avec le *Pionus batavensis;* il s'en distingue par sa taille un peu plus forte, son bec plus gros, sa tête jaune, et la couleur de ses tectrices alaires inférieures qui ne sont point de couleur vert aigue marine, comme dans cette dernière espèce.

70. PIONE A TÊTE BLEUE. — *PIONUS CYANICEPS*, Nob.

Pl. 25 *bis*, fig. 2.

L'individu auquel nous imposons cette nouvelle dénomination spécifique est celui que MM. Hombron et Jacquinot ont considéré [1] comme étant simplement la femelle du *Pione hétéroclite*. Il provient, comme ce dernier, des îles Salomon, et lui ressemble par le mode de coloration de toutes ses parties, sauf la tête. Le dessus de cette dernière région est, en effet, largement et vivement nuancé de bleu, au lieu d'être jaune. Le bec est moins fort, moins gros, gris foncé. L'iris est jaune clair, et les pattes sont gris verdâtre [2]. Les dimensions sont les suivantes : longueur totale, 288 millim.; longueur de la queue, 76 millim.; du bec, 26 millim.; du tarse, 13 millim.

Cette espèce est, pour nous, bien différente du Pione hétéroclite : elle a, en outre, beaucoup de rapports avec le *Psittacus cyanicollis*, de M. Salomon

[1] *Annales*, p. 319.
[2] *Id.*, *id.*

Muller[1], mais n'a point, comme lui, la *tête brun olive*. Ce dernier est indiqué comme originaire de Célèbes, et il y a tant de distance entre les lieux de provenance que, sans hésitation aucune, nous pensons que les deux Grimpeurs qui en sont originaires sont bien différents.

71. PIONE FUSCICAPILLE. — *PIONUS FUSCICAPILLUS*, Wagl.

Pl. 25 *bis*, fig. 3.

En ce qui concerne cette espèce, le Musée de Paris possède l'individu qui a servi de type à Vieillot et à Wagler. Les couleurs de la tête et du corps sont bien les mêmes, mais l'individu figuré par MM. Hombron et Jacquinot a les plumes du croupion terminées de roux cannelle. C'est sans nul doute cette circonstance qui a donné lieu à l'hésitation de nos voyageurs. Quelle est la valeur de ce caractère, absent dans notre type? Est-il inhérent au jeune âge, aux influences locales? Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il est très-manifeste dans un autre individu de notre collection, originaire des Moluques (Bourou), et dont le demi-bec supérieur est rouge, tandis qu'il est brun, ainsi que les pattes, dans notre exemplaire. Ce demi-bec est, en outre, moins gros, moins élevé que dans notre type; la mandibule inférieure, à son tour, est moins forte et moins développée, dans notre individu, qui provient de la côte ouest de la Nouvelle-Guinée. L'iris est fauve.

Il y a, dans tous ces faits, matière à de nouvelles

[1] *Archiv für Naturgesch.*, 1842, p. 79.

investigations. Évidemment, l'histoire des espèces du genre *Geoffroyus*, Ch. Bon., est encore à élucider, et c'est avec regret que, faute de documents suffisants, nous nous voyons obligés de ne rien tenter dans cette voie.

72. CYCLOPSITTE DOUBLE OEIL. — *CYCLOPSITTA DIOPHTHALMA*, Homb. et Jacq.

Pl. 25 *bis*, fig. 4, le ♂; fig. 5, la ♀: A et B dessin du bec.

Une plaque rouge, bordée de jaune en arrière, occupe le dessus de la tête: le reste des parties supérieures est vert. Tache rouge à l'extrémité interne des rémiges secondaires. Vert du dessous plus jaune qu'en dessus; côtés du thorax et de l'abdomen occupés par du jaune.

Syn. PSITTACULA DIOPHTHALMA, Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences nat.*, 2e série, vol. XVI, p. 318.

Les rémiges primaires sont noires, les médianes bordées de bleu en dehors; presque toutes les secondaires noires à leur base, vertes en dehors et à leur pointe, quelques-unes avec du jaune en dedans. Les tectrices supérieures offrent, d'une manière presque uniforme, la couleur du dos; les plus externes ont du bleu en dehors. En dessous, les tectrices les plus élevées sont d'un vert un peu aigue de mer, striées de noir en dehors; plus inférieurement existe une grande tache jaune, coupée en deux par du noir. Les rectrices sont vertes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert plus gris en dessous.

Voici comment sont disposées les taches de la face. Immédiatement en arrière de la commissure rostrale, au-dessus et en avant de l'œil, existe une petite tache d'un bleu un peu vert, suivie d'une bande verte qui longe les côtés de la tête. Tout à fait en arrière, sur les côtés de la tête encore, existe une seconde tache, mais franchement bleue. Tout l'espace entre cette seconde tache et les côtés du bec est occupé par du rouge chez

le mâle, par du roux chez la femelle; mais cette tache rousse est elle-même cerclée de rouge en dessus : ce qui pourrait faire supposer qu'il s'agit d'un jeune mâle et non point d'une femelle. Le bec est gris brun, l'iris fauve; les pieds sont bruns[1]. Les dimensions, chez un individu femelle, sont les suivantes : longueur totale, 168 millim.; longueur de la queue, 42 millim.; du bec, 19 millim.; du tarse, 1 centim.

C'est de la Nouvelle-Guinée (côte occidentale) que MM. Hombron et Jacquinot ont rapporté leurs individus. Par ses teintes vertes, par le rouge terminal de quelques-unes de ses rémiges secondaires, cette espèce a de grands rapports avec le *Psittacula Desmarestii*, de MM. Lesson et Garnot; mais, même en mettant de côté les différences de coloration, elle est douée d'une taille moindre et présente moins de force dans son bec et ses pattes.

Quant au genre *Cyclopsitte*, qui a pour type ce Psittacidé, il nous semble fort adoptable. Son bec fort, gros, renflé, nous paraît l'isoler des genres *Agapornis* et *Psittacula*, avec lesquels on pourrait le confondre.

73. KAKATOÈS DE DUCORPS. — *CACATUA DUCORPSII*, Homb. et Jacq.

Pl. 26, fig. 1.

Entièrement blanc; une tache de couleur jaune citron au bord interne des rémiges et rectrices.

Ce Kakatoès porte, à l'arrière de la tête, une petite crête de plumes larges, qui seraient entièrement blanches, sans une petite tache d'un orangé rougeâtre qui se trouve à leur base. Le cou est coloré de même. Le reste du corps est blanc, mais une tache

[1] *Annales des Sciences naturelles*, etc., etc., *loc. cit.*

jaune citron occupe, sur leur partie médiane, le bord interne des rémiges primaires; elle s'étend à mesure que ces pennes se rapprochent du corps, de façon à couvrir presque en entier la face interne des secondaires. Sur les rectrices, la même couleur est située de même : elle n'atteint pas non plus l'extrémité des plumes. Les deux mandibules sont blanches; les pieds gris brun. Longueur totale, 394 millim.; longueur de la queue, 124 millim.; du bec, 39 millim.; du tarse, 29 millim.

D'intimes rapports unissent ce Psittacidé au *Cacatua Philippinarum*, dont il se distingue par une taille plus forte et un bec plus développé. Les couvertures caudales inférieures sont, en outre, différemment colorées ; elles sont blanches dans notre individu. M. Gray (*Genera of birds*, vol. II), à son tour, a rapporté notre Kakatoès au *Cacatua Sanguinea*, de M. Gould[1] ; mais il n'offre point la couleur rouge de certaines plumes céphaliques de l'espèce australienne. J'ajouterai que sa queue me semble plus courte, car elle n'atteint pas cinq pouces.

Le Kakatoès de Ducorps est originaire des îles Salomon. L'espèce a été dédiée à M. Ducorps, officier d'administration de la marine, à bord de la corvette *l'Astrolabe*. En nous procurant beaucoup d'oiseaux de ces régions lointaines, m'écrit M. Jacquinot, M. Ducorps a rendu à l'expédition et à la science de véritables services.

74. KAKATOÈS A HUPPE ORANGE. — *CACATUA CITRINO CRISTATA*.

Pl. 26, fig. 2.

Syn. PLYCTOLOPHUS CITRINO CRISTATUS, Fraser. *Proc. of the Zool.*

[1] *Australian Birds*, vol. V.

Soc. of Lond., 1844, p. 38. — KAKATOÈS A HUPPE ORANGE, Homb. et Jacq. *Voy. au Pôle sud*, pl. 26, fig. 2.

Plumes postérieures de la huppe de couleur orange, à teinte plus claire sur les latérales. Tache jaune-soufre sur la face interne et médiane des rémiges; cette même couleur occupe, dans une plus grande étendue, le dedans des rectrices.

Excepté dans les parties dont il vient d'être question, le plumage de ce Kakatoès est en entier blanc. Cependant la base des plumes du dessus du cou est jaune soufre; il en est de même de la partie libre des mêmes organes sur les côtés de la région cervicale, sur le thorax et la majeure partie de l'abdomen. La région auriculaire offre une coloration plus orangée. Bec noir en entier, pattes gris blanchâtre et noir; ongles noirs. Longueur totale, 432 millim.; longueur de la queue, 133 millim.; du bec, 42 millim.; du tarse, 2 centim.

Cette espèce est alliée par ses caractères a beaucoup de celles déjà connues. Ainsi, un peu plus forte en taille que le *Cacatua Sulphurea*, dont la queue est également plus courte, elle lui ressemble par la manière dont est distribuée la couleur jaune-soufre sur les rémiges, les rectrices, le dessus du cou et le dessous du corps, aussi bien que par son bec noir, mais plus comprimé. La couleur des plumes postérieures de la crête céphalique est à peu près celle des mêmes organes chez le *Cacatua moluccensis.* Nous terminerons en disant que la tache auriculaire ressemble à celle du *Cacatua Philippinarum.*

C'est à Timor que MM. Hombron et Jacquinot se sont procuré ce Kakatoès, qui a vécu à la Ménagerie du Muséum jusqu'en janvier 1845.

III. GALLINACÉS.

75. PTINILOPE DE FÉLICIE. — *PTINILOPUS FELICIÆ.*

Pl. 12, fig. 1.

D'un vert presque uniforme sur le dos et la tête : rémiges primaires noirâtres et bordées de jaune.

Syn. COLOMBE DE FÉLICIE. — *Columba Felicia*, Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences naturelles*, 2e série, vol. XVI, p. 316. — COLOMBE DE FÉLICIE, Homb. et Jacq. *Voy. au Pôle sud*, pl. 12, fig. 1.

Ce Ptinilope est remarquable par son plumage à peu près uniquement composé de deux couleurs très-voisines, le vert et le jaune. La première occupe l'extrémité des plumes sur le dessus de la tête et du cou, sur le dos et les tectrices caudales supérieures; on l'observe également, mais plus affaiblie, sur le thorax, plus brune et plus terne sur la région abdominale, où chaque plume est liserée de jaune. Les tectrices caudales inférieures sont jaune terne, à peine maculées d'un peu de verdâtre dans leur centre; les tectrices alaires inférieures, au contraire, sont vertes, ondées de jaune terne. Les rectrices ont leur rachis blanc en dessous, noir en dessus; elles sont vertes en dessus, mais à ce vert se mêle du noirâtre; certaines ont du jaune à leur extrémité et sur leurs bords. En dessous, ces mêmes pennes sont gris jaune. Nous avons déjà donné la couleur des rémiges primaires; ajoutons que les secondaires sont d'un vert métallique en dehors, noirâtres en dedans; leurs deux bords sont occupés par un liseré jaune, plus effilé que celui des rémiges primaires. Les yeux sont rouges [1], le bec est noir à sa base, jaune de corne à sa pointe. Les tarses et les pattes sont d'un noir plombé, les ongles d'un brun de corne. Longueur totale, 197 millim.; longueur de la queue, 52 millim.; du bec, 12 millim.; du tarse, 2 centim.

L'exemplaire que nous venons de décrire est une femelle; sous certaines incidences de lumière, il est très-facile d'apercevoir les reflets cuivrés ou plutôt bronzés qui, d'après

[1] Note de M. Hombron.

MM. Hombron et Jacquinot[1], existent sur les individus de ce sexe. Son bec est moins large, plus étroit que dans certaines espèces du genre *Ptinilopus* dont M. Desmurs a formé le genre *Kurukuru*. Les rémiges primaires sont larges, étalées, sans échancrures; il en est de même de la première, qui n'a dans son trajet aucune partie plus rétrécie. Ces particularités de structure des rémiges isolent évidemment cette espèce de toutes celles déjà connues, et même du *Ptinilopus cyanovirens*, avec lequel elle a tant de ressemblance sous le point de vue de sa coloration.

Cette Colombe, que nos voyageurs ont dédiée à madame Hombron, est originaire des îles Viti (Balaou). Elle recherche des lieux plus sauvages que l'espèce suivante, qui affectionne plus spécialement les environs des habitations[2].

76. **PTINILOPE JAUNE.**— *PTINILOPUS LUTEOVIRENS*, Homb. et Jacq.

Pl. 12, fig. 2.

Tête, menton, nuque vert jaunâtre. Partie médiane de l'abdomen jaune, ainsi que les tectrices alaires inférieures; plumes des autres régions vertes et jaunes.

Syn. COLOMBE DES VITI, COLUMBA LUTEOVIRENS, } Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences nat.*, 2e série, vol. XVI, p. 315. — COLOMBE JAUNE, Homb. et Jacq. *Voy. au Pôle sud*, pl. 12, fig. 2.

Cette espèce est bien caractérisée, non-seulement par sa couleur à peu près uniforme, mais encore par la forme toute spéciale des plumes dans les régions cervicale, dorsale et thoracique. Ces plumes sont étroites, lancéolées, terminées en pointe plus ou moins mousse ou acuminée. Celles des tectrices supérieures qui couvrent le plus immédiatement les ailes sont plus larges, plus

[1] *Annales, loc. cit.*, p. 316.

[2] *Annales des Sciences naturelles, loc. cit.*, p. 316.

étalées; il en est de même de celles des couvertures caudales supérieures le plus rapprochées des rectrices, et qui atteignent presque la pointe de ces dernières pennes. Toutes ces plumes lancéolées sont, au reste, disposées de telle façon qu'elles forment plusieurs couches assez régulièrement étagées et de longueurs diverses. Celles situées le plus inférieurement sont les plus longues. Les plumes du menton et de la partie la plus supérieure du devant du cou présentent, au contraire, la disposition écaillée : celles du dessus et des côtés de la tête offrent, à leur tour, une structure très-décomposée.

La coloration est à peu près inverse de celle de l'espèce précédente; dans la Colombe de Félicie, le vert est plus saillant et plus répandu que le jaune; c'est le contraire dans le type actuel. Le jaune occupe, à l'état à peu près pur, les tectrices alaires et caudales inférieures, ainsi que le milieu de l'abdomen; il forme une grande tache en dessous, sur la face interne des rémiges primaires, et un liséré, en dessus, sur leur face externe. Le reste de ces pennes est d'un brun olive. Les secondaires, lisérées également de jaune en dehors, sont vert olive en dehors du rachis, jaunes en dedans. Les plumes lancéolées, dans toutes les régions où nous les avons indiquées, sont vertes à leur base et sur leurs bords, jaunes partout ailleurs. Sur les plumes des hypocondres, jaunes sur les bords, le vert forme, au centre, une tache de forme triangulaire. Les rectrices sont, comme les rémiges, lisérées de jaune; les deux externes sont, en dehors, brun jaune; sur les autres, il y a du vert en dehors, puis tout le reste est jaune, sauf une tache brun noirâtre qui se trouve près de l'extrémité, en dedans. En dessous, la queue est en entier jaune, plus brun sur la face externe. La tache brun noirâtre interne du dessus s'y trouve également saillante. Le bec est noirâtre à sa base, jaune de corne à son extrémité. Les yeux sont jaunes; les pieds vert foncé [1]. Longueur totale, 215 millim.; longueur de la queue, 66 millim.; du bec, 12 millim.; du tarse, 2 centim.

Cette espèce, pour laquelle M. Charles Bonaparte a proposé, dans notre collection nationale, la créa-

[1] Note de M. Hombron.

tion d'un nouveau genre, sous le nom de *Chrysænas*, est, comme la précédente, originaire des îles Viti (Balaou). Son mode de coloration l'isole au premier coup d'œil de tous les types déjà connus. Son bec est intermédiaire, au point de vue de la largeur, comme, au reste, celui de la Colombe Félicie, entre celui de la Colombe Marie et celui de la Colombe Dupetit-Thouars. Ses rémiges primaires ont la même structure que dans l'espèce précédente, de sorte que l'une et l'autre sont, sous ce point de vue, un lien d'union entre le genre *Ptinilopus* et les autres Téroniens. Ajoutons que l'une et l'autre sont originaires des îles Viti, fait important à signaler, par suite de la tendance de la Zoologie actuelle à établir des rapports constants entre l'habitat des types et la spécialité de formes qui les caractérise.

77. PTINILOPE DUPETIT-THOUARS.—*PTINILOPUS DUPETIT-THOUARSII*, Homb. et Jacq.

Pl. 29, fig. 1.

Syn. COLUMBA DUPETIT-THOUARSII, Neboux. *Revue zoologique*, 1840, p. 289. — COLUMBA KURUKURU PURPURO LEUCOCEPHALIS, Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences nat.*, 2ᵉ série, vol. XVI, p. 316. — KURUKURU DUPETIT-THOUARSII, Desm. et Prev., *Ornith. de la Vénus*, p. 241.

La figure de cette Colombe, donnée par nos voyageurs, est la première qui ait paru de cette jolie espèce. C'est, d'après M. Desmurs[1], par erreur typographique, que, dans l'Atlas zoologique du voyage de *la Vénus*, le même nom a été donné à un type tout à fait différent.

[1] *Voyage de la Vénus*, *Ornith.*, p. 255.

78. PTINILOPE DE MARIE. — *PTINILOPUS MARIÆ*, Homb. et Jacq.

Pl. 29, fig. 2.

Ceinturon étendu à la base du dos, d'une épaule à l'autre, et couvertures caudales inférieures de couleur rose pourpre; plumes lancéolées du thorax portant dans leur partie médiane une tache rose.

Syn. COLOMBE DE VINCENDON, COLUMBA, ETC. } Homb. et Jacq. *Ann. des Sc. nat.*, 2e série, vol. XVI, p. 316. — PTINILOPE DE MARIE, Homb. et Jacq. *Voy. au Pôle sud*, pl. 29, fig. 2. — PTINILOPUS SAMOENSIS, Jules Verreaux, *Mss.* — KURUKURU SAMOENSIS, Desm. et Prév. *Texte Zool. du Voy. de la Vénus*, p. 247. — PTINILOPUS PEROUSII, Titian Peale, *in* Wilkes, *United States exploring expedition*, *Mammalia and Ornithology*, p. 195.

Cette Colombe est assurément la plus agréablement colorée parmi les espèces connues. Elle porte une calotte d'un rose pourpre sur le front et le vertex : cette calotte est cerclée d'un liséré jaune dans toute son étendue. Du blanchâtre lavé de jaune olive couvre tout le dessus du cou, cette dernière couleur occupant l'extrémité des plumes; elle devient d'autant plus saisissable que l'on se rapproche plus du ceinturon rouge pourpre des scapulaires. Dès lors, ce dernier est supérieurement bordé d'une autre bande jaune olive. Cette même teinte termine le gris blanchâtre des plumes dorsales, des tectrices alaires supérieures et surtout des tectrices caudales supérieures, sur lesquelles elle est tout à fait prédominante. Le menton, les côtés du cou sont blanc pâle. Les plumes du thorax, échancrées en V renversé, à leur partie libre, sont blanches à leur base et sur les bords de l'échancrure : intermédiairement se trouve la tache rose si caractéristique de cette espèce. Vient ensuite, au haut de l'abdomen, un espace quadrangulaire jaune roux, dont les plumes offrent elles-mêmes du rose à leur centre, et, à partir de cet espace, toutes les parties inférieures, jusqu'aux couvertures caudales inférieures, sont colorées comme le dessus du cou. Les plumes qui forment ces dernières tectrices, et dont nous avons

déjà, dans notre diagnose spécifique, indiqué la couleur, sont lisérées de jaune citron à leurs extrémités.

Les rémiges sont, en dessus, noirâtres à leur face interne; en dehors et à leurs extrémités, d'un vert métallique qui devient de plus en plus saillant, à mesure que l'on se rapproche des secondaires. Les plus internes de ces dernières sont d'un gris argenté, et portent à leurs pointes une tache du même vert. En dessous, les rémiges sont gris de plomb.

Les rectrices sont d'un gris argenté, plus clair en dessous; à un centimètre de leur extrémité, elles portent deux taches, l'une d'un vert métallique, en dehors, l'autre noirâtre en dedans; ces taches deviennent moins saillantes à mesure que la penne devient plus interne. Le bec est noirâtre à la base, jaune de corne à la pointe. Les doigts sont gris de plomb, les ongles brun corné. Longueur totale, 245 millim.; longueur de la queue, 88 millim.; du bec, 13 millim.; du tarse, 17 millim.

Cet exemplaire, qui m'est indiqué comme étant une femelle, est originaire des îles Viti (Balaou). L'individu décrit par M. Desmurs[1] provient des îles Samoa. Il diffère de celui de MM. Hombron et Jacquinot par les teintes plus foncées du capuchon céphalique et du ceinturon scapulaire; la couleur vert olive de l'espace interalaire s'y trouve également plus saillante. L'espace quadrangulaire du haut de l'abdomen y forme plus ceinture, etc.

Ajoutons que notre collection nationale possède deux autres exemplaires, dont le lieu de provenance est malheureusement inconnu, et qui ont été donnés au Musée de Paris par la société des Missions catholiques. Ils ressemblent principalement à l'exemplaire de Samoa, envoyé de Sidney par M. Jules Verreaux. Mais ils ont la queue unicolore, dépourvue par cela même des deux taches que ce dernier et

[1] *Loc. cit.*

l'individu de MM. Hombron et Jacquinot portent près de l'extrémité des rectrices. Cette dernière circonstance est sans nul doute un fait de jeune âge; car, même chez les deux sujets qui la présentent, se manifeste une tendance à sa disparition. Il en est de même du liséré jaune terminal des tectrices caudales inférieures qui, bien saisissable chez notre oiseau de Viti, a tout à fait disparu chez celui de Samoa et chez nos deux autres.

Cette Colombe, que MM. Hombron et Jacquinot ont dédiée à madame Jacquinot (la digne mère de notre confrère), est bien distincte de toutes les espèces déjà connues par le rose de ses plumes pectorales, de son ceinturon interscapulaire, de ses tectrices caudales inférieures. Ajoutons que, depuis le voyage de M. D'Urville, elle a été retrouvée à Samoa (Upolu) et aux îles Fidji par l'expédition du capitaine Wilkes; aussi, est-ce avec raison que M. Hartlaub[1] a signalé que la Colombe de la Pérouse (*Ptinilopus Perousii*), des navigateurs américains, ne différait pas de celle figurée déjà par MM. Hombron et Jacquinot.

D'après M. Titian Peale[2], cette espèce porte, aux îles Samoa, le nom de *Manu-ma.*

79. PTINILOPE DE CLÉMENTINE. — *PTINILOPUS CLEMENTINÆ*, Homb. et Jacq.

Pl. 29, fig. 3.

Calotte céphalique d'un pourpre violet; rémiges secondaires portant, en dessus, tout près de leur pointe, un miroir violet.

[1] *Archiv für Naturgesch., etc.*, 1852, p. 115.
[2] *Loc. cit.*, p. 195.

Syn. Kurukuru Clementinæ, Desm. et Prév. *Texte Zool. du Voyage de la Vénus*, p. 264.

Ce Ptinilope est vert sur le dos, à partir de l'espace interalaire : sous ce point de vue, de même que par la coloration de la gorge, du cou et des rectrices, il a d'intimes rapports avec le *Ptinilope Dupetit-Thouars*, dont il se distingue par le pourpre violet du dessus de sa tête et par le petit miroir violet que portent, avant leur extrémité terminale, les rémiges secondaires.

Cette Colombe est originaire des îles Viti, et si nous ne multiplions pas les détails, c'est parce que ce travail a déjà été fait et bien fait dans le texte ornithologique du Voyage de *la Vénus*. Il nous paraît dès lors tout à fait superflu d'insister, puisque nous n'avons, comme renseignements, rien de nouveau à ajouter.

80. PÉRISTÈRE A GORGE ROUSSE. — *PERISTERA RUFIGULA*, Homb. et Jacq.

Pl. 27, fig. 1.

81. PAMPUSANNE CRINIGÈRE. — *PAMPUSANNA CRINIGER.*

Pl. 27, fig. 2.

Vert sur la tête et le dessus du cou : région abdominale de couleur blanche au milieu, de couleur rousse sur les côtés.

Syn. Péristère crinigère, Homb. et Jacq. *Voy. au Pôle sud*, pl. 27, fig. 2.

Cet oiseau a le menton et la gorge de couleur blanche, et à la partie inférieure de cette dernière région se trouve un faisceau de plumes décomposées, douées d'une certaine roideur : elles sont d'un rouge pourpre foncé à leur extrémité, et gris blanchâtre

dans le reste de leur étendue. L'espace interalaire est d'un brun marron à reflets cuivrés, cette teinte bordant les plumes; le reste du dos est marron vif. Rémiges noirâtres, lisérées de roux vif en dehors; cette couleur, sur les secondaires, envahit toute la face externe de la penne. Les tectrices alaires inférieures sont rousses. Sur les petites tectrices supérieures existe un grand espace gris cendré; les grandes offrent à leur extrémité une tache colorée de même, ce qui forme sur le dessus de l'aile deux bandes transversales douées d'une semblable teinte. Le bec est noir; les yeux sont bleu terne, les doigts et les pattes d'un rouge carmin, plus faible en dedans et plus vif en dehors [1]. Longueur (depuis l'extrémité du bec jusqu'à la base de la queue), 225 millim.; longueur du bec, 22 millim.; du tarse, 33 millim.

Cette espèce, originaire des îles Solo (Soog), appartient au genre *Pampusanna*, récemment créé par M. Charles Bonaparte, et dont fait partie la Colombe poignardée (*Col. Cruenta*, *Gm.*). Elle a évidemment des rapports intimes avec ce type; mais ce dernier offre des reflets cuivrés sur le dessus de la tête et du cou; son abdomen est, en outre, plus largement coloré de blanc, de sorte qu'il est réellement impossible de faire aucune confusion.

82. CHALCOPHAPS D'ÉTIENNE.—*CHALCOPHAPS STEPHANI.*

Pl. 28, fig. 2.

Front blanc: dessus de la tête, cou, espace interscapulaire, d'un roux pourpre vineux; abdomen d'un brun roux terne.

Syn. PERISTÈRE D'ÉTIENNE, Homb. et Jacq. *Voy. au Pôle sud*, pl. 28, fig. 2.

L'individu que nous avons sous les yeux est d'un brun roux

[1] Note de M. Hombron.

terne sur l'abdomen, un peu plus vif sur les tectrices alaires inférieures et le dessous des rémiges, dont l'extrémité est noirâtre. Ce même roux s'étend sur le thorax et le dessous du cou, région sur les plumes de laquelle commencent à se manifester les reflets violets, qui sont surtout manifestes sur le dessus de la tête et du cou; ils sont plus effacés, plus ternes sur l'espace interscapulaire. En arrière de cet espace, le milieu de la région dorsale est occupé par quatre bandes transversales : la première et la troisième sont couleur chocolat; la deuxième et la quatrième, fauve terne. Le croupion est doué de la première de ces teintes. Les rémiges primaires, lisérées de roux en dehors, sont noirâtres à leur face externe, ainsi qu'à leur pointe; la face interne est presque en entier rousse. Les grandes tectrices alaires, et les rémiges secondaires, noirâtres à leur base et à leur face interne, sont, à leur pointe et à leur face externe, d'un magnifique vert. La queue est arrondie. Les rectrices médianes sont, en dessus, d'un roux terne : ce roux est plus vif sur les plus latérales, douées avant l'extrême pointe d'une bande noire; cette bande est surtout saillante sur la plus extérieure de chaque côte, gris blanchâtre à la pointe et sur le reste de sa face externe; à la face interne, la couleur gris blanchâtre est à la pointe plus mêlée de noirâtre, et, se nuançant encore de noirâtre, elle forme sur le milieu de la penne une grande tache partout cerclée de noir. L'iris est fauve; le bec et les pattes sont rouge carmin[1]. Longueur totale, 281 millim.; longueur de la queue, 74 millim.; du bec, 21 millim.; du tarse, 23 millim.

L'exemplaire que nous venons de décrire est originaire de la Nouvelle-Guinée (côte occidentale). Nous en possédons un second provenant de San-Jorge (îles Salomon), et qui en diffère par les teintes plus dorées du dessus des ailes. En second lieu, la rectrice la plus externe est rousse à sa pointe et sur son côté externe. Le même fait existe sur notre autre individu, mais seulement à la base de cette même penne.

[1] Note de M. Jacquinot.

Comme tous les deux sont indiqués comme mâles, nous pensons que cette différence est un résultat de celle inhérente à l'âge.

Cette espèce est dédiée à M. Étienne Jacquinot, le père de notre confrère. Les rapports les plus intimes l'unissent au *Chalcophax chrysochlora*, de M. Gray (*Columba chrysochlora*, Wagl. [1]); mais elle en diffère par l'absence de blanc sur les petites couvertures alaires, par le mode de coloration de la presque totalité de ses rectrices, et par le blanc de son front. Ce dernier caractère la rapproche du *C. superciliaris*, (Wagl. [2]); mais elle n'offre pas sur le reste de la tête toutes les parties blanches du même type. La queue, enfin, est encore différemment colorée.

83. GENRE TRUGON. — *TRUGON*, Homb. et Jacq.

Ce genre de Colombidé est, comme tous ceux dont nous devons la connaissance première à MM. Hombron et Jacquinot, un des plus intéressants à étudier. Le bec est élevé, comprimé à partir du bord antérieur de l'espace occupé par les narines. Au niveau de tout cet espace, le bord supérieur de la mandibule supérieure est droit : il se relève, mais faiblement, pour s'incurver ensuite et former à l'extrémité du bec un crochet assez saillant. Le bord inférieur de cette mandibule est, au contraire, à peu près droit jusqu'au crochet terminal. Rien de bien spécialisé dans la mandibule inférieure. Les narines sont très-peu étendues, linéaires, couvertes en des-

[1] *Syst. Avium*, genre Columba, n° 79.
[2] *Loc. cit.*, n° 80.

sus et en dehors d'une écaille fort large ; leur direction est oblique, et elles s'ouvrent à peu près à la réunion du tiers postérieur avec le tiers médian du demi-bec postérieur (Pl. 28. A).

Les tarses sont allongés, dénudés, couverts de larges écussons sur leur face antérieure. Le médius est moins long que le tarse ; le doigt externe un peu plus court que l'interne, qui est lui-même plus développé que le pouce. Les ongles suivent en avant un développement proportionnel : ceux des doigts latéraux sont très-peu courbés, émoussés. Le médian offre plus d'incurvation, quoique sa pointe ne soit guère plus aiguë. L'ongle postérieur, enfin, plus rectiligne encore que tous ceux de devant, est plus développé que celui du médius. La queue paraît courte et arrondie ; malheureusement rectrices et rémiges sont dans un tel état de conservation, qu'il m'est impossible de donner, en ce qui les concerne et d'une manière satisfaisante, les détails nécessaires.

Quoi qu'il en soit, les notions qui précèdent nous semblent de nature à établir que par son bec le genre Trugon se rapproche des Colombars. Cet organe est intermédiaire chez lui, sous le point de vue de la grosseur, entre les espèces ordinaires de *Vinago* et le genre *Butreron*, créé par M. Charles Bonaparte pour le *Colombar Capelle* (*Columba Capellei*, Tem., Reinw). Mais, dans tous les *Tréroniens*, aucun bec n'offre le degré de compression et l'étroitesse transversale, offerts par le type générique auquel sont consacrés les renseignements qui précèdent.

Par son tarse, au contraire, le genre *Trugon* s'éloigne des Tréroniens et se rapproche des genres

récemment créés pour les diverses Colombes de la Nouvelle-Hollande. C'est un nouveau terme ajouté à cette dernière série, tout comme le genre *Didunculus* en est un autre. Si nous faisons deux séries parallèles parmi les Colombidés, l'une, composée des espèces à tarses emplumés (G. *Butreron*, *Treron*, *Ptinilopus*, etc.); l'autre, des espèces à tarses nus, le nouveau genre *Trugon* sera dans cette dernière, l'homologue des deux genres *Butreron* et *Treron*, sans toutefois absolument ressembler à l'un ou à l'autre.

L'espèce type est le

TRUGON TERRESTRE. — *TRUGON TERRESTRIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 28, fig. 1.

Cet oiseau est gris blanchâtre sur le front, gris ardoisé sur le dessus de la tête, le cou, le thorax; gris noirâtre avec reflets bleuâtres sur le dos et le croupion. Les rémiges sont noirâtres, un peu liśerées de roux en dessus; le noirâtre se fonce de plus en plus, à mesure qu'on se rapproche des secondaires. En dessous, cette teinte est fort affaiblie; dans cette dernière direction, les tectrices inférieures sont blanches, bordées de noirâtre; en dessus, elles sont de la couleur des rémiges. Il existe une tache blanche sur les côtés des joues, au-dessous de l'œil. L'abdomen est de même blanc au milieu et roux sur les côtés. L'iris est orangé, le bec gris blanc à la pointe; les pattes sont d'un rougeâtre clair[1]. Longueur totale, 33 centim.; longueur du bec, 25 millim.; du tarse, 39 millim.

Cet individu a été rapporté de la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée. Cette espèce va à terre, comme les Gallinacés, m'écrit M. Jacquinot.

[1] Note de M. Jacquinot.

IV. ÉCHASSIERS.

84. GENRE **PLUVIANELLE**. — *PLUVIANELLUS*, Homb. et Jacq.

Les caractères de ce petit genre, que M. G. R. Gray a adopté[1], sont les suivants :

Le bec est court, plus court que la tête, aplati supérieurement dans presque toute l'étendue de sa moitié postérieure; il se relève ensuite, et grêle et effilé, il se termine, à partir de son changement de forme, par une légère incurvation. La mandibule inférieure offre un bord libre incurvé de même façon, et à partir du même point. Les narines sont linéaires, couvertes par une écaille, et situées dans une fosse, qui ne dépasse pas la portion aplatie de la mandibule supérieure. La mandibule inférieure est grêle, comme la supérieure; très-près de son bord libre, s'observe un petit sillon qui n'atteint même pas en avant le bord antérieur de la fosse nasale : c'est en avant de ce sillon qu'on aperçoit l'ascension des *gonium*.

Les jambes sont couvertes de plumes, particularité qui se manifeste si rarement dans l'ordre des Échassiers; cette vestiture s'étend presque jusqu'à leur articulation avec le tarse. Le tarse est plus court que le doigt médius et réticulé. Le doigt externe, plus long que l'interne, est, à sa base, uni par une petite membrane au médius, qu'il égale presque en longueur. Le pouce est petit; les ongles de tous les doigts sont courts, peu courbés, plutôt arrondis que comprimés.

[1] *Genera of Birds*, 3e volume.

L'aile dépasse les rectrices. La première rémige est la plus longue; la seconde est visiblement plus courte, mais de bien peu; il en est de même de la troisième comparée à la seconde. A partir de la quatrième, les différences de longueur entre les pennes commencent à dépasser un centimètre. Parmi les rémiges secondaires, l'une atteint l'extrémité de la quatrième penne primaire, une autre la dépasse et présente, ainsi que le montre la figure (Pl. XXX, fig. 1), des barbules très-décomposées sur les deux bords de son rachis. La queue est arrondie.

Nous pensons, avec MM. Hombron et Jacquinot, que ce genre appartient à la tribu des *Charadriens*. Il se rapproche du genre *Squatarola* par la présence d'un petit pouce et par ses tarses réticulés; il s'en éloigne par la disposition de ses narines, qui n'occupent que la moitié postérieure du bec, tandis que dans les *Vanellus* et *Squatarola*, les ouvertures nasales sont continuées par un sillon jusqu'à la réunion du tiers médian avec le tiers antérieur de la mandibule supérieure. Sous ce dernier point de vue, l'analogie est complète entre les genres *Charadrius* et *Pluvianellus*. De sorte que si, en nous basant sur l'absence ou la présence du pouce, nous établissons dans la tribu des Charadriens deux séries parallèles, le genre *Pluvianellus* représentera, dans la seconde série, le genre Pluvier qui se trouvera placé dans la première.

L'espèce type de ce genre est le

PLUVIANELLE SOCIABLE.— *PLUVIANELLUS SOCIABILIS*, Homb. et Jacq.

Cet oiseau (Pl. 30, fig. 1) est gris sur le dessus de la tête et du cou, sur le dos et les tectrices alaires supérieures: un plastron de

même couleur occupe la région inférieure du devant du cou et le thorax. Du blanc couvre le menton, les parties voisines du devant du cou et des côtes de la tête, l'abdomen, les tectrices alaires inférieures, et presque toutes les rectrices latérales. Une tache, d'abord transversale, ensuite longitudinale, qui se trouve au-dessus de l'aile, est blanche également; elle est formée, dans la première de ces directions, par les extrémités des tectrices alaires supérieures, dont la couleur blanche s'étend sur deux des rémiges secondaires. Le rachis des rémiges est blanc aussi dans le milieu de leur étendue; leur bord externe et leur pointe sont, en dessus, noirs; le bord interne est à peu près gris: en dessous, ce sont les mêmes teintes, mais plus affaiblies. Les deux rectrices médianes sont noires en dessus, sauf un peu de blanc à leur base et sur leur bord externe; les deux plus voisines sont blanches en dehors, noires en dedans; les secondes latérales n'ont de noir qu'une petite tache à leur face interne: en dessous, la distribution des couleurs est semblable. Le bec est noir [1], ainsi que les ongles; les pattes et les yeux sont d'un beau rose vif [2]. Longueur totale, 220 millim.; longueur de la queue, 56 millim.; du bec, 16 millim.; du tarse, 18 millim.

Le Pluvianelle sociable a été rapporté du détroit de Magellan par MM. Hombron et Jacquinot: il va par bandes très-nombreuses.

85. ÉCHASSE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. — *HIMANTOPUS NOVÆ-ZELANDIÆ*, Gould. *Proceed. of the Zool. Soc. of Lond.*, 1841, p. 8.

Pl. 30, fig. 2.

Syn. HIMANTOPUS MELAS, Homb. et Jacq. *Ann. des Sciences nat.*, 2e série, vol. XVI, p. 320.

[1] Note de M. Jacquinot.

[2] Note de M. Jacquinot.

86. APTÉRYX AUSTRAL. — *APTERYX AUSTRALIS*, Sh.?

Pl. 24 et 25.

On s'étonnera peut-être de nous voir faire suivre d'un point de doute la détermination de cet oiseau. Mais nous avons appris, il y a quelques mois, de MM. Jules Verreaux et Sclater qu'un Ornithologiste anglais, M. Bartlett, distinguait de l'espèce décrite par Shaw les individus de ce genre récemment importés dans les Musées d'Europe, et qu'il appliquait à ceux-ci la dénomination spécifique d'*Apteryx Mantelli*. Il m'est tout à fait impossible de porter un jugement sur ce résultat; mais, en ayant connaissance, il était de mon devoir de l'énoncer et de donner par cela même l'explication du doute que je me permettais d'émettre.

V. PALMIPÈDES.

87. CORMORAN GLAUQUE. — *PHALACROCORAX GLAUCUS*, Homb. et Jacq.

Pl. 31, fig. 1 (juin 1845).

L'individu figuré est originaire de la Nouvelle-Zélande (Otago). Il est d'un bronzé foncé sur la tête et le cou, d'un bronzé un peu cuivré sur le milieu de la région dorsale supérieure, d'un vert bouteille plus saisissable sur la partie inférieure de cette même région. Les tectrices alaires sont d'un brun un peu cuivré, liserées de brun plus clair, ainsi que les e s grandes rémiges et la plupart des secondaires. Les régions thoracique et abdominale sont noirâtres, à reflets verts. Les rectrices sont brun terne, noirâtres en dessous L'iris est verdâtre. Longueur totale, 945 millim.; longueur de la queue, 145 millim.; du bec, 74 millim.; du tarse, 55 millim.

Je regarde cette espèce comme décrite d'après un jeune, et un jeune de l'espèce dont M. G. R. Gray a donné, plus tard[1], la diagnose, sous le nom de *Graucalus chalconotus*. Si cette assimilation est exacte, cette dernière dénomination devra constituer un synonyme.

88. CORMORAN MAGELLANIQUE. — *PHALACROCORAX MAGELLANICUS.*

Pl. 31 *bis*, fig. 1 (adulte), fig. 2 (jeune âge).

Syn. Pelecanus magellanicus, Gmelin. *Syst. nat.*, 13ᵉ éd., I, p. 576. — Carbo leucotis, Cuv. (Mus. de Paris).

89. DIVISION DES PROCELLARIDÉS.

Pl. 32.

Cette planche est destinée à exposer les recherches de MM. Hombron et Jacquinot, relatives aux divisions du grand genre *Procellaria*, de Linné. Nous avons reçu, à ce sujet, de M. Jacquinot, un mémoire manuscrit[2] qui résume toutes les observations de nos voyageurs. Comme nous pensons qu'il sera lu avec intérêt, il nous a paru nécessaire de l'imprimer en entier.

« On a réuni sous le nom de *Pelagiens* plusieurs » oiseaux qui diffèrent cependant par les mœurs et » par l'organisation.

» A l'exemple de MM. Quoy et Gaimard, et contrai-

[1] *Voyage d'Erebus et Terror*, part. X, pag. 20, pl. 21 *, octobre 1845.

[2] Le titre de ce Mémoire est celui-ci : *Remarques sur quelques points de l'Anatomie et de la Physiologie des Procellaridés*, et *Essai d'une nouvelle Classification de ces Oiseaux.*

» rement à l'opinion de M. Temminck, nous com-
» prendrons seulement sous cette dénomination, la
» famille des Procellaridés, c'est-à-dire les *Albatros*
» et les *Pétrels*.

» Ce sont, en effet, les seuls oiseaux qui vivent
» constamment en pleine mer, à toute distance des
» côtes.

» On rencontre quelquefois aussi, loin de terre,
» des *Noddis*, *Larus*, *Phaëtons*, *Fous*, *Frégates;* mais
» ce ne sont que des cas isolés, des exceptions à la
» règle, dus seulement à quelque circonstance for-
» tuite, telle qu'une tempête; car ces oiseaux se
» tiennent ordinairement dans les baies et sur les
» rivages.

» Un rapide examen de leurs mœurs nous en con-
» vaincra facilement. Ils sont essentiellement pê-
» cheurs; le poisson forme leur principale nourri-
» ture. Or, on sait qu'en pleine mer on ne rencontre
» aucun poisson, si ce n'est quelques bandes de pois-
» sons volants, entre les Tropiques, et quelques
» Scombres dont la taille et l'agilité défient les plus
» gros oiseaux. Ces Scombres, soit dit en passant,
» sont aux autres poissons ce que les Albatros et les
» Pétrels sont aux oiseaux de rivage.

» C'est dans les baies, au contraire, dans les eaux
» tranquilles que se réunissent les innombrables es-
» pèces de poissons. C'est là qu'au milieu des fucus,
» dans les anfractuosités des rochers et des coraux,
» sur un sol parsemé d'innombrables annélides et vers
» marins, ils trouvent une nourriture abondante et
» déposent leur frai. C'est aussi là que les oiseaux
» pêcheurs vont les chercher.

» Quiconque a visité un port de mer s'est amusé à » contempler des bandes de Mouettes, de Fous, épier » leur proie du haut des airs, fondre dessus avec la » rapidité d'une flèche, plonger, reparaître avec un » poisson, et répéter ce manége jusqu'à ce que leur » estomac soit rempli.

» Ces oiseaux, quoique volant bien, n'ont pas ce- » pendant cette puissance de vol qui caractérise les » Albatros et les Pétrels, aussi éprouvent-ils le besoin » de se reposer, et reviennent-ils chaque soir sur les » rochers des rivages.

» Lorsqu'ils se sont égarés à la poursuite d'une » bande de poissons volants, ou qu'un coup de vent » les a poussés loin de terre, ils viennent se jeter, » exténués de fatigue, sur les agrès du premier navire » qu'ils aperçoivent, et se laissent ainsi facilement » saisir. C'est cette stupidité apparente, due seule- » ment à la lassitude, qui leur a valu le nom de *Fous*, » de *Noddis*, qu'ils ne méritent pas, car, vers la terre » ils ne viennent point ainsi se précipiter sur les na- » vires.

» Indépendamment des Fous et des Noddis, qu'on » prend le plus souvent de cette manière, nous avons » pris aussi plusieurs espèces de *Larus*, et même des » *Frégates*, mais jamais aucun Pétrel.

» Les Albatros et les Pétrels, au contraire, lorsqu'ils » ont assez de force, abandonnent la terre, qu'ils ne » reverront plus que pour y déposer leurs œufs. Ils » déploient leurs longues ailes et s'élancent vers la » haute mer, leur véritable élément. Ils rasent la sur- » face des vagues d'un vol rapide, vont et viennent » sans imprimer à leurs ailes un seul mouvement;

» font cent tours divers, récoltant çà et là les Mollus-
» ques et les Crustacés dont ils se nourrissent. Ils sai-
» sissent ordinairement ces petites proies à la surface
» de l'eau et sans s'arrêter; mais, si un objet plus
» volumineux se présente, ils se posent sur l'eau :
» pour cela ils écartent leurs pattes à l'avance, et
» osent à peine plier leurs longues ailes, car il leur
» est très-difficile de s'élever de nouveau : alors, ils
» frappent l'eau de leurs larges pattes, et courent
» longtemps ainsi, avant de pouvoir reprendre leur
» vol.

» On sait que ces oiseaux mis sur le pont d'un na-
» vire ne peuvent point s'envoler : on conçoit cela
» des Albatros, dont les immenses ailes ont jusqu'à
» quinze pieds d'envergure et peuvent à peine se dé-
» ployer; mais, on a peine à s'expliquer qu'il en soit
» de même des Damiers et autres Pétrels, dont la
» conformation paraît peu s'éloigner de celle des
» autres palmipèdes.

» Tous ces oiseaux plongent fort mal, ou plutôt
» mettent à peine la tête dans l'eau pour atteindre
» quelque proie.

» Quelques auteurs, en lisant dans les récits des
» voyageurs qu'on prenait ces oiseaux à la ligne, ont
» supposé qu'ils plongeaient; mais, ils ignoraient sans
» doute que dans les lignes propres à prendre ces oi-
» seaux, l'hameçon armé d'un appât est soutenu sur
» l'eau par une plaque de liége.

» On lit aussi dans divers ouvrages, que ces oiseaux
» se nourrissent des poissons volants, de poissons et
» de frai de poissons. Nous avons déjà dit plus haut
» que les poissons volants se trouvaient seulement

» entre les Tropiques, tandis que les Albatros et les
» Pétrels étaient surtout abondants dans les régions
» froides. Quant à d'autres espèces de Poissons, on
» n'en trouve pas en pleine mer, pas plus que du
» frai. On a souvent pris pour cette matière, des œufs
» de Mollusques et une foule de petits corpuscules
» ronds sur la nature desquels on n'est point encore
» complétement fixé.

» Mais, en supposant que les Albatros et les Pétrels
» rencontrent, auprès des terres, du poisson en abon-
» dance, peut-on admettre qu'ils s'en nourrissent?
» D'après l'examen de leurs habitudes, de leurs allu-
» res, de la conformation de leur bec, nous ne le
» pensons pas.

» Si, en effet, nous examinons les habitudes des
» oiseaux pêcheurs, nous voyons les uns épier leur
» proie en planant au haut des airs, et fondre dessus
» avec rapidité; ceux-là ont le bec conique, aigu et
» quelquefois dentelé sur les bords; les autres, véri-
» tables amphibies, dont le vol est imparfait, plongent
» sans cesse, et vont chercher sous l'eau une proie
» abondante; d'autres, enfin, moins bien organisés
» pour la pêche, tels que les Frégates et les Sterco-
» raires, attaquent les Fous et les Goëlands, et les
» forcent, à coups de bec, de dégorger le poisson
» qu'ils ont avalé.

» Or, les Pétrels ne planent point au haut des airs,
» ne plongent point; et les Albatros, malgré la force
» de leur bec, n'attaquent jamais les autres oiseaux.
» Les Damiers et les plus petits Pétrels viennent, sans
» crainte, leur disputer leur proie. Leur bec, avec sa
» pointe crochue et tranchante, est plutôt destiné à

» déchirer une proie inerte, qu'à saisir les poissons » si rapides dans leurs mouvements ; aussi, ils sentent » de loin les cadavres des Cétacés abandonnés par les » pêcheurs, et ils se trouvent bientôt réunis en grand » nombre pour les déchirer. Nous en avons vu ainsi » plusieurs centaines autour d'un cadavre de ba- » leine, sur les côtes de la Nouvelle Zélande. Les » Albatros et les Pétrels sont les vautours et les cor- » beaux de la mer.

» Indépendamment de cette nourriture acciden- » telle, ils mangent des petits Crustacés, des Mollus- » ques ptéropodes, mais surtout des Céphalopodes » qui paraissent être très-abondants en pleine mer. » Presque toujours, nous en avons rencontré des dé- » bris dans l'estomac de ces oiseaux, tandis que nous » n'y avons jamais trouvé de poisson. Nous avons aussi » constaté ce fait, observé par MM. Quoy et Gaimard, » qu'ils dédaignent les Mollusques gélatineux, tels » que les Biphores et les Zoophites, les Méduses, » Physales, Velelles, etc.

» L'histoire de ces oiseaux a été longtemps remplie » d'erreurs, détruites depuis par des observateurs » éclairés, et surtout par MM. Quoy et Gaimard, » dans leur excellent Mémoire, inséré dans la partie » Zoologique du Voyage de l'Uranie. Cependant, on » rencontre encore quelques inexactitudes dans plu- » sieurs ouvrages.

» Il n'est point vrai, par exemple, que ces oiseaux » viennent se reposer sur les agrès des navires à l'ap- » proche des tempêtes. Ces oiseaux ne perchent » point; on conçoit que la structure de leurs pattes » palmées et manquant de pouce, placées en arrière

» d'un corps lourd, et embarrassé par d'énormes ailes,
» leur rende cet acte impossible. Ils ne viennent
» point, non plus, se mettre à l'abri sous la poupe des
» navires; jamais, au contraire, ils ne volent mieux
» que par les gros temps.

» Quant à leur faculté d'annoncer les tempêtes,
» voici ce qui a donné lieu à cette fable : tous les na-
» vigateurs ont remarqué que c'est surtout pendant
» les tempêtes que les Albatros et les Pétrels abon-
» dent derrière les navires, et les suivent sans cesse.
» On s'est efforcé d'expliquer cette singularité de
» mœurs. MM. Quoy et Gaimard pensent que ces
» oiseaux viennent recueillir les Mollusques et autres
» petits animaux que le remous violent du navire doit
» alors soulever en abondance. M. Lesson et la plupart
» des auteurs partagent cette manière de voir, qui
» ne nous paraît point satisfaisante. En effet, si l'agi-
» tation des vagues mettait à découvert les Mollusques
» et Crustacés, on conçoit que, pendant les coups de
» vent, le faible sillage d'un navire est bien peu de
» chose à côté des énormes montagnes d'eau qui, sans
» cesse, se succèdent, se heurtent et se brisent.
» Certes, cette agitation suffirait bien pour mettre à
» découvert les animaux marins, et les oiseaux n'au-
» raient que faire de venir derrière ces navires!...

» Voici ce que nous ont appris des observations
» suivies, pendant un long séjour au milieu des
» hautes latitudes australes :

» Lorsque la mer est calme, sa surface, dans cer-
» tains parages, est parsemée de myriades d'animal-
» cules, Mollusques, Zoophytes, Crustacés : à l'aide
» d'un léger filet d'étamine traînant derrière le na-

» vire, on s'en procure en abondance. Mais le vent » vient-il à s'élever et faire succéder les vagues au » calme, l'agitation au repos, toute cette création » qui animait les solitudes de la mer disparaît : Mol- » lusques et Zoophytes se laissent descendre jusqu'aux » profondeurs où l'agitation cesse ; le filet ne ramène » plus rien. Pendant le calme aussi, les Pétrels trou- » vant une nourriture abondante, volent peu : on les » rencontre par troupes, se reposant sur la mer, sans » doute au milieu des amas de petits Mollusques. » Mais lorsque le vent commence à souffler, que la » mer grossit, ils prennent leur vol et errent çà et là ; » et si la tourmente se fait, si elle dure plusieurs » jours, alors des troupes d'oiseaux viennent derrière » les navires et les suivent sans relâche. C'est dans » ces moments qu'on les prend facilement à la ligne ; » ils sont affamés, et se précipitent sur l'appât. Con- » stamment alors, nous avons trouvé leur estomac » vide, ou bien rempli d'excréments humains encore » entiers qu'ils venaient d'avaler.

» C'est donc pour se repaître de ces matières qui » tombent des navires, que ces oiseaux les suivent » avec tant de persistance, ne trouvant pas de nour- » riture ailleurs.

» Voilà à quoi se réduit leur instinct de divination » des tempêtes. La même chose arrive sur les rivages : » on sait qu'à la suite de tempêtes de longue durée, » les oiseaux de mer sont excessivement maigres, et » quelques-uns viennent même tomber morts de faim » sur le rivage.

» On a cru que la présence de ces oiseaux en grand » nombre annonçait le voisinage de terres. On en

» trouve beaucoup, en effet, en approchant des îles » et des rochers déserts des mers glaciales, surtout » au temps de la ponte; mais disons que pendant » notre première exploration des glaces du sud, à » une assez grande distance de terre, nous en vîmes » des quantités innombrables; tandis qu'auprès de » la terre *Adélie*, nous n'en vîmes pas un seul. La » cause de cela, c'est que, dans le premier cas, les » Ptéropodes et les Crustacés abondaient; tandis que, » dans le second, ces animaux manquaient complétement. »

§ 1. *Distribution géographique des Procellaridés.* — « La plupart des auteurs qui se sont occupés de la » distribution géographique des animaux, ont passé » sous silence les oiseaux grands voiliers, pensant, » avec une apparence de raison, que ces animaux » ainsi organisés pour parcourir en peu de temps » d'immenses espaces, devaient se trouver partout, » et n'avoir pour ainsi dire point de limites d'habitation.

» Cuvier lui-même, dans sa définition des longipennes, dit : « Ces oiseaux, au moyen de leur vol » étendu, se sont répandus partout, et les navigateurs les rencontrent sur toutes les plages. »

» Ces idées et ces définitions ne sont point exactes. » On rencontre partout, à la vérité, des Pétrels, » mais ce ne sont point les mêmes espèces; les Pétrels habitant les glaces du Nord ne sont point ceux » du Sud, et entre ces deux extrêmes vivent d'autres » espèces qui ne s'éloignent point des zones torrides » tempérées.

» Ces oiseaux ont, à la vérité, une distribution géo-

» graphique des plus étendues ; ils font pour ainsi
» dire le tour du globe, mais, resserrés entre certains
» degrés de latitude, entre certaines zones de tempé-
» rature, qu'ils ne franchissent que dans quelques
» circonstances exceptionnelles. La nature a posé à
» ces oiseaux des limites de climat et d'habitation,
» de même qu'aux cétacés, comme nous l'avons déjà
» dit ailleurs.

» On conçoit toute l'importance de ce fait pour la
» géographie zoologique, cette branche de la science
» encore si peu avancée. La plupart des Zoologistes
» qui s'en sont occupés, ont proportionné l'étendue
» de l'habitation des animaux à la puissance de leurs
» organes locomoteurs; mais d'autres causes, sans
» doute, ont présidé à cette distribution. Mais, ce n'est
» point ici le lieu de traiter ces hautes questions.

» Voici la distribution géographique des princi-
» pales espèces de la famille des Procellaridés. Les
» limites d'habitation de chacune d'elles ne sont point
» encore assez rigoureusement déterminées pour per-
» mettre de les grouper sous certaines zones, analo-
» gues à celles employées en Géographie ; nous fe-
» rons donc connaître successivement ces espèces,
» en commençant par le Nord.

» Le Fulmar, *Procellaria glacialis*, L., habite les
» hautes latitudes boréales. Les habitants des baies de
» Baffin et d'Hudson en prennent de grandes quan-
» tités, qu'ils salent pour leurs provisions d'hiver.
» Le Pétrel arctique ou *major*, quoique des hautes
» latitudes, ne paraît pas s'avancer aussi près du pôle
» que le Fulmar. Il est rare en Islande, et vient ni-
» cher sur le banc de Terre-Neuve. Il en est de

» même du *Proc. anglorum*, qui est très-commun aux » îles Féroë et aux Orcades.

» Ces trois espèces paraissent être les seules du » nord de l'Europe.

» Dans le Midi, on n'en rencontre qu'une seule » espèce, commune en Corse et dans quelques îles de » la Méditerranée, c'est le *Pétrel cendré*, longtemps » confondu avec le *Pétrel arctique.* Cette espèce pa- » raît s'avancer jusqu'aux Canaries.

» Les Pétrels qui se trouvent entre les tropiques » sont les moins connus. Ils ne paraissent point se » réunir par troupes, et s'approchent très-rarement » des navires, sans doute parce qu'ils trouvent ail- » leurs une nourriture abondante.

» Au nord de l'équateur, nous ne connaissons que :

» 1° Le *Pétrel leucomèle*, des mers du Japon;

» 2° *Pr. hæsitata*, des mers de l'Inde;

» 3° *Pr. desolata*, des îles Carolines.

» Au sud, on trouve : 1° le *Pr. obscura*, de Bour- » bon, de l'île Christmas;

» 2° Le *Pétrel chlororhynque*, de la baie des Chiens » marins;

» 3° Le *Pr. fuliginosa*, du Chili et du Pérou ;

» 4° Le *Puffin* du Brésil, et le *Pétrel noir* de Bourbon.

» Le premier Pétrel qu'on trouve en franchissant » le tropique austral, ressemble beaucoup au *Pétrel* » *cendré.* Il occupe dans l'hémisphère sud une lati- » tude correspondante à celle qu'occupe ce dernier » dans l'hémisphère nord. Cette espèce, qui nous » paraît inédite, nous suivit jusque par le 45° de la- » titude de sud. C'est aussi dans ces parages que » commence à se montrer le Damier, *Pr. capensis*;

» il devient plus fréquent à mesure qu'on s'élève en » latitude ; à partir du 60ᵉ degré, il devient plus rare.

» Par ces mêmes latitudes se trouvent aussi le » P. brun, *Proc. æquinoctialis*, le *Pétrel bleu*, et une » espèce décrite par M. Garnot sous le nom de *Pétrel* » *gris blanc :* mais, comme ce nom a été donné au » Fulmar, avec lequel du reste cette espèce a été » confondue, nous lui substituerons celui de *P. de* » *Garnot.*

» Le *P. géant*, espèce assez rare, qui ne s'assemble » point en troupes, parcourt aussi ces latitudes, et » va jusque vers les barrières des glaces, où se mon- » trent, pour la première fois le *P. antarctique* et le » *Pétrel de neige*, qui ne paraissent point quitter ces » climats glacés. Ces deux espèces ont été trouvées » pour la première fois sur les glaces par Cook et ses » compagnons. Elles sont parfaitement décrites dans » Gmelin, et dans plusieurs autres auteurs ; mais ces » deux espèces n'ayant plus été rapportées en Eu- » rope, leur existence a été mise en doute : plusieurs » auteurs modernes n'en font pas mention ; d'autres » rapportent le *P. antarctique* au Damier, et le *Pr.* » *nivea* à d'autres espèces blanches ou grises à pennes » noires : le *Pr. nivea* est entièrement blanc. Ces deux » espèces sont extrêmement abondantes ; on les ren- » contre par plusieurs centaines sur les glaces flot- » tantes.

» C'est aussi dans les latitudes australes que se » rencontrent les diverses espèces d'Albatros. Ils » sont surtout fréquents vers le cap Horn, le cap » de Bonne-Espérance et les îles au sud de la Nou- » velle-Hollande. Une seule espèce, le *Diomedea bra-*

» *chyura*, décrit par M. Temminck, paraît être des
» mers du Japon.

» On trouve dans Vieillot que ces oiseaux émigrent » du Sud pendant l'automne, traversent la zone torride en suivant des bandes de poissons, et arrivent » au Kamschatka. Ce fait nous paraît invraisemblable ; il a été répété par plusieurs auteurs. Nous » nous sommes efforcés de remonter à sa source ; » mais toutes nos recherches ont été infructueuses : » aucun des voyageurs qui ont écrit sur le Kamschatka n'en fait mention.

» Dans cette énumération, nous n'avons point » parlé du Pétrel des tempêtes, *Pr. pelagica.* Cette » espèce paraît se trouver partout, mais elle n'est » point encore assez connue. Plusieurs espèces, ayant » à peu près les mêmes couleurs, ont été souvent » confondues. On a distingué déjà cinq espèces, réunies sous le nom de *Pétrels hirondelles*, par Temminck.

» On voit par ce rapide aperçu que les différentes » espèces des Procellaridés habitent des latitudes » bien différentes. Quelle en est la cause ? Trouve-t-on dans leurs mœurs ou leur organisation le secret » de ces différences ?... Leurs mœurs diffèrent fort » peu ; les légères différences que présente leur organisation n'en rendent point compte ; bien plus, » chose singulière, les Pétrels de la zone torride sont, » comme ceux des pôles, revêtus sous leurs plumes » d'un épais duvet, qui recouvre aussi les petits de » toutes les espèces !...

» Les auteurs ne sont point d'accord sur les degrés » de latitude qui servent de limite aux différentes es-

» pèces de Pétrels et d'Albâtros. La cause de cela est » que les voyageurs n'ont point tenu compte des sai- » sons et des circonstances atmosphériques. On con- » çoit bien, en effet, que dans l'un et l'autre hémi- » sphère, ces oiseaux doivent s'avancer davantage vers » les tropiques pendant l'hiver. Ils sortent aussi de » leurs limites habituelles, pour suivre les navires » pendant un vent très-froid ou une tempête.

» Ici se présente une question des plus intéres- » santes.

» Les Pétrels *antarctique* et *de neige* que nous n'a- » vons rencontrés que sur les glaces, pendant l'été, à » la vérité, se rapprochent-ils pendant l'hiver et » abandonnent-ils ces régions, où règne alors une » nuit presque continuelle? Ce qui semblerait prou- » ver le contraire, c'est que les voyageurs qui ont » doublé le cap Horn pendant l'hiver ne paraissent » pas en avoir rencontré. Ces oiseaux seraient-ils » donc diurnes pendant la moitié de l'année, et noc- » turnes pendant l'autre moitié?

» A ce sujet, nous dirons que M. Temminck consi- » dère la famille des Pétrels « comme composée d'oi- » seaux plus ou moins demi-nocturnes. » Suivant lui, » les Pétrels sont plus diurnes que les Puffins : « Ceux- » ci sont, de même que les Pétrels hirondelles, des » oiseaux nocturnes qui chassent au crépuscule, et se » cachent le jour dans le trou des rochers. » Nous ne » connaissons pas les mœurs des Puffins, que nous » n'avons pas été à même d'observer; mais, quant » aux Pétrels et aux Pétrels hirondelles, nous pou- » vons affirmer les avoir vus volant et cherchant leur » nourriture à toutes les heures du jour.

» On trouve, dans les auteurs, quelques cas où » des Pétrels de différentes espèces ont été pris très- » loin des parages qu'ils fréquentent habituellement. » Ainsi, on aurait pris deux ou trois individus du » *Pr. Anglorum*, sur les côtes de France; un ***Pr. ob-*** » ***scura***, dans la Méditerranée, et même un ***Pr. pela-*** » ***gica***, à cinquante ou soixante lieues dans l'intérieur » des terres [1]. Ces cas isolés et fortuits ne prouvent » absolument rien pour la distribution géographique » de ces animaux. Ils sont identiques à ceux que four- » nissent certains poissons de mer qu'on rencontre » quelquefois dans les fleuves, à une grande distance » de leur embouchure.

» § II. *Classification.* — L'extrême difficulté de se pro- » curer ces oiseaux, fait que toutes les espèces sont » encore bien loin d'être connues, et que la classifi- » cation en est fort imparfaite.

» Cinq divisions sont admises dans cette famille » par les ornithologistes : ce sont les Pétrels, les Pé- » trels hirondelles, les Puffins, les Albâtros et le genre » Prion composé d'une seule espèce. Aujourd'hui, » ces cinq divisions forment autant de genres dis- » tincts, établis sur la différence des formes exté- » rieures du bec. Ces caractères nous paraissent in- » suffisants. En effet, les divers auteurs rangent, » tantôt parmi les vrais Pétrels, tantôt parmi les » Puffins, quelques espèces qui ne se rapportent » ni aux uns ni aux autres, ou qui, plutôt, tiennent » des deux. « Le passage d'une section à une autre,

[1] Cette même espèce a été tuée récemment sur les bords de la Loire, auprès de Nevers.

» dit M. Temminck, est presque sans limites assi-
» gnables. »

» L'extrémité de la mandibule inférieure, courbée » ou tronquée, différencie, suivant les auteurs, les » Puffins et les Pétrels. Eh bien! si on compare les » diverses espèces entre elles, on trouve que, chez » presque toutes, l'extrémité de cette mandibule pré- » sente une courbure ou un angle différent.

» Frappés de cette imperfection des caractères » zoologiques, nous en avons cherché de plus ratio- » nels dans le reste de l'organisation, et nous croyons » les avoir trouvés dans la conformation intérieure du » bec, qui, en effet, présente dans les diverses es- » pèces de notables différences. Ces caractères tran- » chés nous ont engagé à proposer pour cette famille » quelques nouvelles divisions qui, nous l'espérons, » aideront à jeter quelque clarté sur la classification » de ces Animaux, encore si obscure et si difficile.

» Nous avons dessiné, sous toutes les faces, pour » l'intelligence du sujet, les principaux becs, types de » nos genres et sous-genres; on verra, en jetant seu- » lement les yeux sur ces figures, les différences tran- » chées qui séparent la plupart de ces formes ty- » piques.

FAMILLE DES PROCELLARIDÉS.

» *Oiseaux essentiellement pélagiens. — Bec médiocre,* » *à extrémité recourbée et crochue, composé en apparence* » *de pièces distinctes, soudées et articulées les unes aux* » *autres. — Narines formant saillie en dessus ou sur les* » *côtés du bec, et s'ouvrant en un ou deux tubes cornés.—* » *Pieds n'offrant, au lieu de pouce, qu'un ongle implanté*

» *dans le talon (un seul genre en manque complétement).*
» *— Bords des mandibules tranchants, doublés ou garnis à*
» *l'intérieur de lamelles transverses, présentant en géné-*
» *ral deux dents, à la réunion du crochet et du bord de la*
» *mandibule supérieure*[1].

» Tous les genres de la famille des Procellaridés » peuvent se rattacher, d'après les caractères inté- » rieurs du bec, à trois types, très-naturels et bien » limités : de là trois divisions.

PREMIÈRE DIVISION (Pl. 32, fig. 1-20).

» *Bec en général plus long que la tête. — Bords des* » *mandibules creusés d'une gouttière qui rend, pour ainsi* » *dire, chaque bord double en le divisant en deux lames* » *tranchantes : l'une extérieure, l'autre intérieure. La* » *langue est petite, ayant environ le tiers de la longueur du* » *bec; elle est en forme de fer de lance, dentelée en arrière* » *et sur les côtés.*

» A cette division appartiennent les genres sui- » vants :

1° — GENRE *DIOMEDEA*, L. (Pl. 32, fig. 1-4).

» *Bec plus long que la tête, robuste, crochu; extrémité* » *de la mandibule inférieure tronquée. Narines s'ouvrant* » *sur les côtés du bec, à peu de distance du front, en deux* » *tubes. Dents minces, allongées, tranchantes. — Absence* » *totale de pouce.*

[1] Nous donnons ce nom de *dents* à deux lames longues et tranchantes chez quelques espèces, courtes et coniques chez d'autres, et dont la présence, la forme ou l'absence doivent modifier le genre de nourriture chez les différents individus. Ainsi, tandis qu'elles manquent complétement dans quelques espèces, chez d'autres, tel que le Fulmar et le P. Géant, ces dents courtes et coniques font l'office de véritables canines, en même temps que les lames dures, cornées, qui garnissent tout le bord de la mandibule supérieure peuvent être assimilées avec raison à des molaires.

» Espèces. — *D. Exulans*, L. — *D. Chlororhynchos*, » Lath[1]. — *D. Melanophrys*, Temm. — *D. Brachyura*, » Temm. — *D. Fuliginosa*, Gm.

2°. — GENRE *PUFFINUS*, Cuv.

» *Bec de la longueur de la tête, droit, assez large à la » base, comprimé à la pointe qui est crochue; mandibule » inférieure terminée en pointe, suivant la courbure de la » mandibule supérieure. — Dents peu distinctes, se con- » fondant avec le bord intérieur. — Voûte palatine garnie » de papilles cornées, aiguës. Langue petite, en fer de lance, » hérissée sur les côtés de papilles, presque jusqu'à l'extré- » mité. Ce genre se divise en deux sous-genres :*

1er SOUS-GENRE. — *PUFFINUS*, Cuv. (Pl. 32, fig. 5-8).

» *Bec grêle. — Narines ovales, regardant en haut et un » peu en avant, s'ouvrant en deux tubes distincts, faisant à » la base du bec une légère saillie, et séparées par un assez » large espace qui se continue avec la voûte du bec. — » Voûte palatine garnie de deux rangées de papilles, longues, » dures et aiguës.*

» Espèces. — *Proc. Anglorum*, Penn. — *P. Obscura*, L. » — *Pr. Fuliginosa*, etc.

2e SOUS-GENRE *PRIOFINUS*, Nob. (Pl. 32, fig. 9-14).

» *Bec de la même longueur que dans le Sous-Genre pré- » cédent, mais plus gros, plus solidement articulé, à sutures » plus apparentes. Les narines regardent en avant et s'ou- » vrent dans un véritable tube nasal, qui fait à la base du bec*

[1] Nous avons trouvé dans les mers du cap Horn un Albatros de la taille et de la couleur du *Chlororhynque*, qui au lieu d'une seule bande jaune sur le bec, en présente deux latérales : il formera peut-être une espèce nouvelle. Nous avons aussi aperçu dans les mêmes parages, un Albatros de la taille du précédent, et dont le plumage était entièrement blanc.

» *une forte saillie. Le palais présente trois rangées de pa-*
» *pilles, une médiane dans toute la longueur du bec, et deux*
» *latérales.*

» ESPÈCES. — *Pr. Cinerea*, Forst. — *Pr. Æquinoc-*
» *tialis*, Edw., etc. — *Pr. Arctica?*

3°. — GENRE *THALASSIDROMA*, Vig. (Pl. 32, fig. 15-20).

» *Bec court, moins long que la tête, mince, crochu.* —
» *Absence de dents, le bord intérieur se continuant jus-*
» *qu'à la pointe.* — *Deux rangées de papilles au palais.* —
» *Langue plus longue que chez les précédents.* — *Jambes*
» *demi-nues, tarses longs et grêles.*

» ESPÈCES. — *Pr. Pelagica*, L. — *Pr. Leachii*, Temm.
» — *Th. Wilsoni*, Ch. Bonap. — *Pr. Fregatta*, Lath.
» — *Pr. Marina*, Lath., etc.

DEUXIÈME DIVISION (Pl. 32, fig. 21-46).

» Elle comprend les espèces dont *le bord de la man-*
» *dibule supérieure est garni de nombreuses lamelles*
» *transverses*. Jusqu'ici ce groupe n'a été représenté
» que par une seule espèce, *le Prion Cœruleus*, dont
» le bec, revêtu à l'intérieur de lames analogues à
» celles des canards, l'a fait séparer comme Genre des
» autres Pétrels. Mais l'examen du bec de plusieurs
» Pétrels nous a fait découvrir chez quelques-uns des
» lames analogues. Ainsi le Damier, le Fulmar, le
» Pétrel géant, présentent des lames qui, sans être
» aussi longues que chez le Prion, n'en sont pas
» moins très-distinctes.

» Ce groupe pourrait être considéré comme un
» seul genre, le genre *Prion*, ainsi caractérisé :

» *Bords de la mandibule supérieure garnis de lamelles*

» *nombreuses. Langue de la longueur du bec, large,*
» *épaisse, libre seulement à la pointe.*

» Les subdivisions suivantes seraient alors des sous-
» genres.

1er SOUS-GENRE. — *PRION*, Lacép. (Pl. 32, fig. 21-26).

» *Bec moins long que la tête, très-large à la base, voûté,*
» *dilaté, comprimé à la pointe qui est petite et faible. —*
» *Narines petites, présentant deux ouvertures à l'extérieur*
» *d'un même tube. — Bords de la mandibule supérieure*
» *garnis de lamelles fines, serrées et très-nombreuses.*
» *Bord de la mandibule inférieure large, obtus.— Vestiges*
» *de dents. — Langue épaisse, libre seulement à l'extré-*
» *mité, adhérant et se confondant presque, en arrière et sur*
» *les côtés, avec les parois intérieures.*

» Espèce. — Une seule décrite sous les noms de
» *Vittata*, *Cœrulea*, *Forsteri* et peut-être *Turtur*.

2e SOUS-GENRE. — *DAPTION*, Steph. (Pl. 32, fig. 27-32).

» *Bec moins long que la tête, large, déprimé, voûté, à*
» *pointe crochue assez forte. — Mandibule inférieure tron-*
» *quée; deux petites dents. — Bord interne de la mandi-*
» *bule supérieure strié de lames courtes, obliques, beau-*
» *coup plus écartées et moins nombreuses que chez le Prion.*
» *— Langue large, épaisse, de la longueur du bec.*

» Espèce. — *Pr. Capensis*, Gm.

3e SOUS-GENRE. — *FULMARUS*, Leach. (Pl. 32, fig. 33-38).

» *Bec de moitié moins long que la tête, gros, court,*
» *large à la base, fort, composé de pièces arrondies et so-*
» *lidement articulées. Bords de la mandibule supérieure*
» *présentant des lames obliques, dures, courtes et obtuses.*
» *Bord inférieur épais et arrondi. — Deux fortes dents,*

» *courtes et tranchantes.— Une rangée de papilles cornées*
» *à l'extrémité antérieure de la voûte palatine. — Mandibule inférieure tronquée. — Langue large, longue, charnue, garnie, en arrière, de papilles fines et déliées.*

» ESPÈCE. — *Pr. Glacialis*, Gm.

4° SOUS-GENRE. — *OSSIFRAGA*, Nob. (Pl. 32, fig. 39-42).

» *Bec le plus gros et le plus robuste de tous les Pétrels,*
» *plus long et moins large proportionnellement que chez les*
» *précédents. Narines placées dans un tube, long, déprimé,*
» *large à la base, occupant les trois cinquièmes de la lon-*
» *gueur du bec. La pointe en sort pour se recourber brus-*
» *quement.— Bords des mandibules épais, larges, sinueux;*
» *le supérieur rayé de lames courtes, obliques, obtuses : le*
» *bord inférieur présente aussi quelques stries dans son milieu.*
» *— Deux dents courtes, tranchantes.— Langue inconnue.*

» ESPÈCE. — *Pr. Gigantea*, Gm.

5° SOUS-GENRE. — *PRIOCELLA*, Nob. (Pl. 32, fig. 43-56).

» *Ce sous-genre est le passage des Prions aux vrais Pé-*
» *trels; avec la forme du bec de ces derniers, il présente*
» *encore, comme les genres précédents, des lames, mais*
» *très-affaiblies. — Dents longues, minces, tranchantes.—*
» *Bord inférieur large, obtus.*

» ESPÈCE. — *Prioc. Garnotti*, Nob.

TROISIÈME DIVISION (Pl. 32, fig. 47-54).

» Ici, plus de doubles bords, plus de lames trans-
» verses; les mandibules sont simples, tranchantes et
» offrent deux dents minces, allongées. Nous n'avons
» pu examiner l'intérieur du bec de la plupart des
» espèces; aussi nous les réunirons, quant à présent,
» dans un seul genre.

GENRE UNIQUE. — *PROCELLARIA*, L. (Pl. 32, fig. 47-54).

» *Bords du bec simples, tranchants. — Dents minces,* » *longues. — Voûte palatine lisse ou présentant quelques* » *papilles ciliées. — Langue de moyenne longueur, inter-* » *médiaire à celle des Puffins et des Prions.*

» La longueur du bec sépare ce genre en deux » groupes :

» *Dans le premier* (Pl. 32, fig. 49-54), *le bec est* » *très-court; il a, à peine, la moitié de la longueur de la* » *tête. Il est cependant fort, arrondi, très-crochu.*

» ESPÈCES.— *Pr. Nivea*, Gme.— *Pr. Desolata*, Lath. » — *Pr. Brevirostris*, Less., etc.

» *Dans le second* (Pl. 32, fig. 47-48), *le bec est plus* » *long, quoiqu'avec les mêmes proportions.* Les princi- » pales espèces sont :

» *P. Antarctica*, Gm. — *Pr. Lessonii*, Garn. — » *Pr. Hœsitata*, Forst., etc.

» Dans cette classification, nous nous sommes atta- » chés à consacrer et à adopter les noms déjà en usage, » et ceux proposés à diverses époques par les Orni- » thologistes des différentes nations, afin de ne point » contribuer à obscurcir encore cette synonymie qui » s'augmente et s'embrouille chaque jour davantage. » Cela, du reste, nous a été assez facile, car les espèces » qui offrent les mêmes caractères de l'intérieur du » bec ont aussi, en général, beaucoup de rapports à » l'extérieur : de sorte qu'à l'exception de notre » deuxième division, les première et troisième s'é- » loignent peu des genres appelés jusqu'ici *Puffins* et » *Pétrels :* elles sont seulement plus limitées.

» Quelques conséquences découlent naturellement » de cette classification.

» Nous voyons que chez les Pétrels, tandis que les » formes extérieures du bec sont à peu près les mê- » mes, l'intérieur offre les différences les plus tran- » chées. On peut supposer par analogie qu'il en est » de même chez les autres oiseaux. Si ce fait se con- » firme, on conçoit toute son importance pour la » classification ornithologique, si défectueuse, si peu » naturelle, et, plus que toutes les autres classifica- » tions du règne animal, manquant d'unité.

» Dans l'examen des divers genres qui composent » la famille des Procellaridés, nous avons omis à des- » sein, dit, en finissant, M. Jacquinot, un genre ad- » mis par tous les auteurs, mais que nous ne croyons » pas devoir être rangé, non-seulement parmi les Pé- » trels, mais même dans la tribu des longipennes.

» Nous voulons parler du genre *Pélécanoïde*, de La- » cépède; *Halodroma*, d'Illiger, fondé sur le *Procel-* » *laria urinatrix*, de Gmelin.

» Cet oiseau, dont nous avons été à même d'étudier » les mœurs, a été rangé parmi les Pétrels, seule- » ment à cause d'une certaine ressemblance dans la » forme du bec; hors de là, il en diffère complé- » tement.

» C'est un oiseau essentiellement plongeur; il ne » quitte point le voisinage des terres : c'est dans les » baies et vers les rivages de l'extrémité de l'Amérique » méridionale qu'on le rencontre fréquemment. Nous » l'avons observé dans le détroit de Magellan; quoi- » qu'il y fût très-commun, nous ne pûmes nous en » procurer qu'un seul individu, car ces oiseaux se » montrent à peine au-dessus de l'eau; au moindre

» bruit, ils plongent avec vivacité et vont reparaître à » une grande distance. Ils s'envolent rarement, et » seulement lorsqu'ils y sont contraints; ils s'élancent » alors hors de l'eau, mais leurs petites ailes peuvent » à peine les soutenir; ils les agitent avec rapidité, et » vont, en rasant l'eau, tomber à trente ou quarante » pas plus loin.

» On conçoit combien, avec de semblables mœurs, » ces oiseaux doivent différer des Pétrels. Il est à re- » gretter que l'anatomie ne puisse venir ici corrobo- » rer les inductions de la physiologie. Cependant, on » peut déjà pressentir de grandes différences d'orga- » nisation entre eux et les Pétrels, par quelques dé- » tails anatomiques que M. Garnot donne sur ces oi- » seaux.

» Ainsi le P. de Garnot offre un intestin de soixante- » cinq pouces; celui du Pélécanoïde n'a que vingt » et un pouces, sans cœcums et avec un énorme es- » tomac.

» D'après tout ce qui précède, on voit que cet oi- » seau ne peut point être un Pétrel; bien plus, ce se- » rait un contre-sens de mettre parmi les longipennes » un oiseau qui, vu la brièveté de ses ailes, peut à » peine voler. C'est évidemment un Brachyptère.

» La place que nous lui assignerions serait à côté » du *Guillemot nain*, *Cephus alle*, dont il serait le re- » présentant dans l'hémisphère austral. Leurs noms » sont identiques, et si on place à côté l'un de l'au- » tre ces deux oiseaux, en ayant soin de cacher leurs » becs, on peut les prendre facilement l'un pour l'au- » tre : même couleur, plumage épais, lustré, à reflets » un peu bronzés, particulier aux oiseaux plongeurs;

» queue courte, pointue, à douze rectrices, qu'attei-
» gnent à peine de petites ailes pointues; tarses mé-
» diocres, faibles, placés très en arrière, les trois
» doigts enveloppés d'une membrane entière ; aucun
» vestige de pouce.

» Avec de telles ressemblances, nous sommes pres-
» que certains que la comparaison des squelettes
» viendra pleinement confirmer cette manière de
» voir [1], qui, du reste, n'est pas nouvelle; car
» M. Garnot, par le nom de *Grebi-Pétrel*, M. Lesson,
» par celui de *Puffinure* donnés à cette espèce, ont
» déjà fait pressentir la place qu'elle doit occuper
» dans la série ornithologique.

» Trois espèces de ce genre ont été décrites; ce
» sont :

» Le *Proc. urinatrix*, Gm. ;
» Le *Pétrel Bérard*, Q. et G.;
» Le *Puffinure de Garnot*, Lesson.

» Nous avons attentivement examiné et comparé
» ces espèces, et nous n'avons trouvé d'autres diffé-
» rences qu'une légère disproportion dans la taille
» des individus, ce qui tient probablement au sexe.
» Nous pensons donc que, jusqu'à présent, on ne doit
» reconnaître qu'une seule espèce. »

90. HARLE AUSTRAL.— *MERGUS AUSTRALIS*, Homb. et Jacq.

Pl. 31, fig. 2.

Devant du cou de couleur roux vif : parties inférieures gris ardoisé, ondé de blanc.

[1] Depuis, nous avons pu comparer ces squelettes, nous y avons trouvé confirmation de ce que nous avançons.

Syn. Mergus australis, Homb. et Jacq. *Annales des Sciences naturelles*, 2e série, vol. XVI, p. 320.

Ce Harle est d'un noirâtre bleu sur le bas du cou et la région dorsale; certaines plumes de ces deux parties sont terminalement cerclées de gris clair. Semblable est, en dessus, la couleur des rémiges, des secondaires, aussi bien que des primaires. Trois des secondaires portent sur leur face externe, avant leurs extrémités, une tache blanche dont l'ensemble forme un miroir transversal de même couleur. Les grandes tectrices alaires supérieures sont d'un noir plus grisonnant que les parties environnantes; quelques-unes des médianes, les plus antérieures, portent avant leur bord noir, une tache blanche étendue sur leurs deux faces, mais dans un espace moindre que la maculature des secondaires. Tel est le mode de formation du double miroir blanc suralaire; le plus inférieur est double en étendue du supérieur, dont il est séparé par une bande noire, plus grisonnante dans sa portion la plus élevée: cette bande est formé par le noir qui, sur les tectrices, borde le blanc en dessous, et, sur les rémiges secondaires, le limite en dessus. La queue est allongée, étagée, de couleur noir foncé, mais moins en dessous qu'en dessus : ses tectrices supérieures sont d'un ardoisé foncé dans presque toute leur étendue, d'un ardoisé clair sur leurs bords.

Le devant du cou, avons-nous dit dans notre diagnose, est de couleur roux vif: cette teinte existe encore, mais fort nuancée de noir, sur le reste du cou. Il s'en manifeste quelque chose sur la couleur noire des côtés et du dessus de la tête, aussi bien que sur les plumes filiformes qui composent la huppe postcéphalique. Nous avons dit la couleur des plumes dans les parties inférieures. Nous ajouterons que celles de l'abdomen sont plus allongées, moins arrondies que celles du thorax. En outre, le blanc qui les borde devient plus étendu et domine sur le noir; il en résulte que, jusqu'aux ouvertures caudales inférieures, la prédominance de la couleur blanche est parfaitement sensible. Sur les tectrices caudales inférieures, le gris ardoisé redevient prédominant, quoique cependant les bordures blanches des plumes soient plus saillantes que sur le thorax. Sur les parties latérales de toutes les régions inférieures, la couleur noire atteint

son maximum d'intensité, nonobstant les bordures grises terminales des plumes. Les rémiges sont, en dessous, gris clair; leurs tectrices, dans ce sens, de la couleur des flancs, en dessus et en dehors, et d'un blanc jaunâtre en dedans et au milieu. Les pieds sont brun pourpré; l'iris est noir, la mandibule supérieure, noire en dessus et rouge sur les bords, l'inférieure d'un rouge terne [1]. Longueur totale (la tête tournée à gauche, et le lien suivant les inflexions des parties supérieures) 54 centim; longueur de la queue, 93 millim.; longueur du bec, 62 millim.; du tarse, 34 millim.; du doigt medius (avec l'ongle), 58 millim.

Cette espèce a été rapportée des îles Auckland par MM. Hombron et Jacquinot. Moins grande que le *Mergus lophotes*, Cuv. (*Mergus brasilianus*, Vieill.), avec lequel elle a quelques rapports par le double miroir blanc des ailes, elle s'en distingue principalement par son bec plus long et différemment coloré, aussi bien, du reste, que par sa queue pointue et étagée.

91. GENRE **DASYRAMPHE**. — *DASYRAMPHUS*, Homb. et Jacq.

Par la forme de son bec, ce genre est fort voisin des *Eudyptes;* il est gros, arrondi en dessus, et muni d'un sillon latéral, dirigé obliquement d'avant en arrière. A l'extrémité postérieure de ce sillon se trouve la fosse nasale, couverte de plumes; elle occupe un grand espace sur les côtés de la mandibule supérieure, dont le bord est entièrement droit [2]. Mais les ongles antérieurs présentent, chez le Dasyramphe, une forme spéciale qui n'existe ni chez les Sphénisques, ni chez les Gorfous. Ils sont larges, sans compression, aplatis, à extrémité large et arrondie. Dans le

[1] *Annales, loc. cit., id., id.,*

[2] C'est donc à tort que, dans la figure A de la planche 33, le bord mandibulaire est dessiné comme porteur d'une dent.

medius, ces organes sont plus développés que sur les doigts latéraux. Chez le Manchot, une forme à peu près semblable existe bien dans les ongles, mais elle ne se manifeste que sur l'ongle du doigt médian. On a bien souvent comparé la disposition des membres antérieurs de ces *oiseaux impennes* (Is. Geoff.) à celle que présentent, dans les mêmes organes, les espèces du genre *Chelonée*, parmi les Reptiles. La modification ongulaire que nous venons d'indiquer offre, à son tour, un nouveau mode de dégradation; car il est évident qu'elle rapproche le genre Dasyramphe des Tortues chersites.

L'espèce type est le :

DASYRAMPHE D'ADÉLIE. — *DASYRAMPHUS ADELIA*, Homb. et Jacq.

Pl. 33, fig. 1. A. B.

Noir bleuâtre sur toutes les parties supérieure : noir plus terne sur le menton et le haut du cou, blanc en dessous.

Syn. GORFOU D'ADÉLIE, CATARRHACTES ADÉLIA, } Homb. et Jacq. *Annales des Sciences naturelles*, vol. XVI, p. 320. — DASYRAMPHE D'ADÉLIE, Homb. et Jacq. *Voyage au Pôle sud*, pl. 33, fig. 1. A. B. — PYGOSCELIS BREVIROSTRIS, G. R. Gray (olim). — EUDYPTES ADELIA, G. R. Gray. *Voyage d'Erebus et Terror, Birds*, pl. 28. — APTENODYTES LONGICAUDA, Titian Peale, *in United States Exploring expedition. Mamm. and Ornith.*, p. 261.

Le mode de coloration de cette espèce est fort simple, car, à la diagnose que nous avons plus haut donnée et qui est applicable aux deux sexes [1], quelques détails seulement sont à ajouter. Le noir du menton forme, en effet, un hausse-col sur le haut du cou. La queue est allongée, noirâtre sur ses deux faces, à teintes plus claires en dessous, comme d'habitude. L'aile est, en dehors, d'un noir bleuâtre, plus terne que celui du dos, d'un blanc jaunâtre en dedans. Son bord antérieur est brun, le pos-

[1] *Annales, loc. cit., id., id.*

térieur presque en entier blanc. L'iris est noir, le bec noir marbré de blanc; les pieds sont rougeâtres. Longueur totale, 834 millim. : longueur de la queue, 142 millim.; du bec (le long du bord de la mandibule supérieure), 59 millim.; du doigt medius (l'ongle y compris), 89 millim.

C'est sur les glaces de la terre Adélie que MM. Hombron et Jacquinot ont fait la découverte de ce palmipède. « On ne le trouve pas, dit M. Titian Peale [1], » au delà du soixantième degré de latitude, excepté » dans le voisinage des glaces dans les régions an- » tarctiques. Leur cri est fort, sauvage, et a quelque » chose de la voix de l'homme dans le son qu'il pro- » duit. Ils suivaient fréquemment nos vaisseaux, sans » doute par curiosité, etc. »

92. PYGOSCÈLE ANTIPODE. — *PYGOSCELIS ANTIPODES.*

Pl. 33, fig. 2.

Bleuâtre sur les parties supérieures : blanc sur les inférieures, à partir du menton. Bande jaune clair, traversant le derrière de la tête, et finissant, de chaque côté, à l'angle postérieur de l'œil.

Syn. GORFOU ANTIPODE, CATARRHACTES ANTIPODES, } Homb. et Jacq. *Annales des Sc. naturelles*, vol. XVI, p. 320. — EUDYPTES ANTIPODES, G. R. Gray. *Voyage d'Erebus et Terror, Birds*, p. 17. — APTENODYTES FLAVILARVATA, Titian Peale, *in United States Exploring expedition. Mamm. and Ornith.*, p. 260.

Toutes les parties supérieures sont bleuâtres dans cet oiseau; cette couleur borde, sur toutes ses faces, les petites plumes lancéolées de ces régions qui sont noires au centre. L'aile est noir bleu sur sa face externe, blanche en dessous et sur ses deux bords, antérieur et postérieur. Au-dessus et en avant de la pointe supérieure de ce membre, existe une tache d'un gris

[1] *Loc. cit.*, p. 263.

foncé, qui se trouve séparée de la couleur du dessus par une bande longitudinale, partant immédiatement de la région thoracique et venant s'évanouir au-dessus de l'insertion alaire.

L'espace entre le bec et l'œil est occupé par une tache jaune olive, qui, entourant l'œil, devient jaune clair; au bord postérieur de l'orbite, cette tache se convertit en une bande, qui, de couleur encore jaune clair, longe les parties latérales de la tête, la traverse, et vient se terminer à l'arrière de l'orbite du côté opposé, formant, par cela même, une courbe demi-elliptique. Tout l'espace compris entre la base du bec, d'une part, et les bords antérieur et internes de cette bande céphalique, d'autre part, est noir olive, les plumes filiformes qui occupent cette partie de la tête étant ou noires, ou jaune olive. La moitié postérieure du demi-bec inférieur, et les côtés de la tête, jusqu'en arrière de l'œil, sont couverts de plumes de cette dernière couleur. Vient ensuite, commençant sur les côtés du cou, au-dessous du bord inférieur de la bande jaune post-céphalique, une grande tache brun clair dont une partie se glisse le long du cou pour s'y évanouir, tandis que l'autre, longeant les côtés du cou, vient rejoindre sur le menton sa congénère du côté opposé. La réunion de ces bandes, qui se fait à angle aigu, sépare le blanc grisâtre de la région mentonnière du blanc à peu près pur des parties inférieures.

C'est un jeune que nous venons de décrire : chez deux autres que nous avons vus, la coloration est la même. Sur un d'entre eux, cependant, la calotte céphalique est moins noire, et la queue, réduite à un véritable tronçon, est de la couleur du dessus du corps. Les pieds et le bec sont rouges, l'iris est jaune. Longueur totale (chez notre dernier individu, le plus grand de tous), 78 centim.; longueur du tronçon de la queue, 49 millim.; du bec, 59 millim.; du tarse, 38 millim.; du doigt medius (l'ongle y compris), 86 millim.

Suivant MM. Hombron et Jacquinot [1], la femelle est en tout semblable au mâle; le jaune de la tête est, seulement, moins pur, moins vif. D'après M. Peale [2], la différence entre les deux

[1] *Annales, etc., id., id.*
[2] *Loc. cit.*, p. 261.

sexes se bornerait à une différence de taille, la femelle étant plus grande.

C'est aux îles Auckland que nos voyageurs et M. Peale ont trouvé cette espèce. M. G.-R. Gray ajoute[1] qu'elle habite également les îles Campbell et les côtes de la Nouvelle-Zélande.

Ce Palmipède est, par la forme de son bec, sur la limite des deux genres *Eudyptes* et *Pygoscelis*. Il se rapproche des premiers par le jaune des diverses parties de sa tête, des seconds par la forme générale de ses mandibules, qui sont plus allongées et plus comprimées que dans les Gorfous. En ce qui concerne sa coloration dans les parties supérieures, il a, enfin, beaucoup de rapports avec l'*Aptenodytes patachonica*, dont la tête est autrement colorée.

[1] *Loc. cit.*, p. 17.

NOTES EXPLICATIVES

POUR LES PLANCHES 4, 4*bis* ET 24.

Planche 4.

Squelette, crâne, mâchoires du Semnopithèque huppé.

Fig. A. Profil d'une section antéro-postérieure du crâne, la section ayant été opérée sur la ligne médiane.

Fig. B. Crâne d'un jeune vu de profil.

Fig. C. Mâchoire inférieure.

Fig. D. Mâchoire supérieure ; région palatine et parties voisines de la base du crâne.

Planche 4 bis.

Apparence d'hermaphrodisme chez un jeune Macaque. — Estomac d'un jeune Semnopithèque huppé.

Fig. 1. Aspect des parties génitales externes.

A. A. Tumeurs simulant les testicules.

B. Clitoris.

C. Petites lèvres.

D. Vulve.

Fig. 2. Organes génitaux internes disséqués et montrés en place.

L. Intestin lié et relevé.

I. I. Ovaires.

D. Utérus.

E. Vessie.

A. A. Tumeurs graisseuses, montrant leur intérieur.

B. Clitoris.

C. Vulve.

Fig. 3. Organes génitaux internes, après une section longitudinale et le renversement de la vessie sur les côtés.

L. Intestin.

I. I. Ovaires.

D. Utérus.

H. H. Ligaments ronds.

F. Col utérin.

G. Vagin.

C. Place occupée par le clitoris, qui se trouve renversé à gauche, par suite de la section de la paroi antérieure du canal vaginal.

E. Vessie renversée sur les côtes et montrant sa face interne.

N. Ouverture de l'urètre.

A. A. Tumeurs graisseuses.

Fig. 4. Organes génitaux internes, dessinés en place, sans section montrant leur face interne.

L. Intestin.

I. I. Ovaires.

D. Utérus.

F. Col utérin.

G. Vagin.

E. Vessie renversée sur les côtés.

N. Ouverture de l'urètre.

Fig. 5. Dessin de la conformation extérieure de l'estomac du jeune Somnopithèque huppé.

O. Œsophage.

M. B. Cul-de-sac.

A. A. Panse.

C C. Couloir.

D. Estomac.

Z. Duodénum.

L. L. L. Cordon fibreux.

Fig. 6. Elle représente la conformation interne de l'estomac.

A. A. A. Panse.

B. Cul-de-sac.

C. C. Couloir.

D. Estomac.

Z. Duodénum.

Y. Valvule pylorique.

E. U. E. Gouttière.

G'. G'. Piliers qui bordent cette gouttière.

K. Origine du pilier G'.

S. Gouttière conduisant du cul-de-sac dans l'œsophage.

L. L. L. Cordons fibreux.

Planche 24.

Baleinoptère de l'Astrolabe, *Balænoptera Astrolabæ,* Puch.— Détails anatomiques relatifs à un fœtus de Dauphin du sexe mâle.

Fig. 1. Baleinoptère de l'Astrolabe.

Fig. 2. Dessin d'un fœtus de Dauphin, encore porteur de son cordon ombilical.

Fig. 3. Elle représente les organes du plan antérieur (région bucco-cervicale), ceux du thorax et de la partie inférieure de l'abdomen. Ceux de la partie médiane et supérieure de cette dernière cavité sont encore couverts par le péritoine (*b. b.*).

g. Langue.— *b*. Larynx.— *d*. Glande thyroïde.— *e*. Trachée-artère. — *p*. Bronche. — *a, a*. Poumons. — *c*. Cœur. — *i*. Une des branches du tronc brachio-céphalique.— *j*. Diaphragme. — *f, f*. Bord inférieur des reins. — *k*. Vessie ouverte. — *q*. Ouraque. — *m*, *m*. Artères spermatiques. — *l*, *l*. Épididyme. — *o, o*. Canaux déférents. — *r*. Pénis. — *s*. Ouverture anale.

Fig. 4. Les lettres employées dans la figure précédente s'appliquent dans celles-ci aux mêmes parties. On voit, en outre, par suite de l'ouverture du péritoine, l'estomac (*p*), l'intestin (*n*) et son prolongement (*t*), par suite du déjettement des organes génito-urinaires sur les parties latérales.

Fig. 5. Dans cette figure, on voit la face interne du larynx,

ainsi que ses muscles, le vaisseau (*k*) qui longe la partie postérieure du corps, et celui qui vient s'y aboucher (*i*), les reins (*f*, *f*) dans toute leur étendue.

Fig. 6. Squelette de ce jeune individu : *a* frontal; *b*, *c*, *e*, les trois parties du temporal ; *d* portion supérieure de l'occipital ; *f* sa portion condylienne.

Fig. 7. Dessin de la partie supérieure de la tête : *b*, *b* ouvertures des évents ; *a* bourrelet de la peau qui les borde en haut.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MAMMIFÈRES ET OISEAUX

DÉCRITS ET FIGURÉS DANS LE VOYAGE AU PÔLE SUD

ET DANS L'OCÉANIE.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

FIN.

ZOOLOGIE.

REPTILES

ET

POISSONS,

PAR

M. Honoré JACQUINOT

ET

M. A. GUICHENOT.

REPTILES.

Les Reptiles que MM. Hombron et Jacquinot ont recueillis pendant leur voyage au Pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, commandées par l'amiral Dumont-d'Urville, sont en grand nombre, et appartiennent à des familles et à des genres différents.

Ces espèces, qui se font en général remarquer par leur rareté, se trouvent pour la plupart déjà mentionnées dans les auteurs, et notamment dans l'Erpétologie générale publiée par MM. Duméril et Bibron, auxquels est due en partie la dénomination de ces curieuses et intéressantes espèces; mais dont plusieurs d'entre elles cependant étaient entièrement nouvelles pour la science, à l'époque où elles ont été déposées dans les collections du Muséum de Paris (février 1841), et que ces naturalistes ont fait connaître d'une manière complète bien antérieurement à notre publication.

Depuis ces travaux, huit espèces inédites, désignées par les noms de *Proctotretus mosaicus* et *Magellanicus*, de *Lophyrus spinosus*, d'*Eumeces Samoensis* et *niger*, de *Lygosoma hieroglyphicum* et *crassicaudum*, et d'*Enygrus Bibroni*, imposés par MM. Hombron et

Jacquinot avant la publication de ce travail, ont été mentionnées pour la première fois, l'*Enygrus Bibroni*, dans le sixième volume de l'Erpétologie générale de MM. Duméril et Bibron, et les autres par MM. Duméril père et fils, dans le catalogue méthodique de la collection des Reptiles du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

A la connaissance de ces espèces, M. Auguste Duméril en joint une autre, celle qu'il nomme *Euprepes concolor*, et que ce naturaliste a décrit dans l'ouvrage cité précédemment.

Nous avions eu d'abord l'intention de rappeler quelques considérations bien générales, il est vrai, relatives aux particularités d'organisation que présentent les espèces dont nous pensions avoir à parler ici, et d'étendre aussi notre examen à l'étude des Ordres et des Familles dans lesquels on les a rangées; mais les limites trop restreintes qui nous sont imposées dans ce travail, déjà élaboré par ceux qui nous ont précédé, ne nous permettant pas ces développements, nous obligent à ne donner simplement qu'une phrase latine pour les espèces bien connues, et à n'indiquer aussi que les particularités ou marques distinctives les plus saillantes propres à chacune de celles qui sont nouvelles ou peu étudiées jusqu'à présent encore, et qui ont été figurées dans l'Atlas du Voyage au Pôle sud et dans l'Océanie, sous les noms imposés par les naturalistes précités.

A. GUICHENOT.

ORDRE DES SAURIENS.

FAMILLE DES GECKOTIENS OU ASCALABOTES.

GENRE PLATYDACTYLE.—*PLATYDACTYLUS*, Cuvier.

PLATYDACTYLE DEMI-DEUIL.

PLATYDACTYLUS LUGUBRIS, Duméril et Bibron.

Rept. Saur., pl. 1, fig. 1, A et *a*.

Platydactylus, pollicibus muticis; digitorum facie inferiore lamellis imbricatis vestita, earum primis angulosis; dorsi cute tenuissime granulosa; corpore supra griseo vel albicante, maculis nigris ornato; infra albido.

AMYDOSAURUS LUGUBRIS, Gray, *Catal. of the Liz.*, p. 162.

GENRE HÉMIDACTYLE. — *HEMIDACTYLUS*, Cuvier.

HÉMIDACTYLE DE PÉRON.

HEMIDACTYLUS PERONII, Duméril et Bibron.

Rept. Saur., pl. 1, fig. 2, A et *a*, *a*.

Hemidactylus, rostro brevi, obtuso; scutellis menti sex in serie transversa dispositis; poris femoralibus admodum in maribus; pupilla elliptica; cauda depressa, ad basin expansa, colore supra griseo-cinereo vel fusco-rubescente in adultis, vix junioribus flavescente, cum maculis castaneis.

PERIPIA PERONII, Gray, *Catal. of the Liz.*, p. 159.

FAMILLE DES IGUANIENS OU EUNOTES.

SOUS-FAMILLE DES PLEURODONTES.

GENRE PROCTOTRÈTE. — *PROCTOTRETUS*, Duméril et Bibron.

PROCTOTRÈTE MOSAIQUE.

PROCTOTRETUS MOSAICUS, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 2, fig. 1 et A, *a*, *a*.

Proctotretus, corpore gracili; capite brevi; rostro obtuso; apertura auriculari magna, margine anteriore bi-tri-tuberculato; facie posteriore femorum omnino granulata; colore supra flavescente, fascia fusca in medio dorsi, et ad latera trunci lineis duabus flavis, cum maculis nigris transversim interpositis; infra flavescente.

Guichenot, *Rept.* in *Hist. de Chile* de Cl. Gay, p. 28.
C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 72, n° 1 *bis*.

Cette espèce a les formes élancées de la plupart des autres proctotrètes. Elle appartient au groupe des proctotrètes ptychodères, ou ceux qui ont le cou plissé de chaque côté. Elle est surtout plus voisine des proctotrètes du *Chili*, et *ventre-bleu*, par l'ensemble de ses caractères extérieurs, que d'aucun autre de ses congénères, qui ont, comme l'espèce dont nous parlons, le corps arrondi en dessus et aplati en dessous. Sa tête est petite. Les écailles qui en recouvrent la surface sont plus ou moins anguleuses, et toutes à peu près de même diamètre; elles sont lisses et non imbriquées. Son museau est court, obtus et arrondi à son extrémité; les écailles dont il est revêtu sont

grandes et régulières; les plus petites sont celles qui viennent immédiatement après la rostrale : celles qui suivent ces mêmes petites écailles, sont carrées, égales entre elles et au nombre de quatre ou de cinq. L'ouverture auriculaire, qui est grande et ovalaire, a son bord antérieur garni d'une petite dentelure composée de pièces à peu près semblables à celles des tempes. Ces écailles sont rhomboïdales : elles sont entuilées et surmontées d'une carène. Les régions supra-orbitaires sont garnies de trois ou de quatre plaques plus larges que longues. L'écaille occipitale est petite et légèrement creusée au centre. Des écailles rhomboïdales et carénées recouvrent le corps; toutes se terminent par une petite pointe plus ou moins prononcée, suivant les diverses parties du corps auxquelles elles appartiennent. Le dessus des membres offre une écaillure qui n'est point différente de celle du corps.

Cette espèce d'Iguanien présente un système de coloration qui lui est particulier, et qui rappelle un peu, par sa disposition, une sorte de mosaïque. Elle offre une teinte jaunâtre sur tout le corps; elle se fait surtout remarquer par une bande brune tracée sur le milieu du dos, et deux lignes jaunes sur chaque flanc; elles sont séparées l'une de l'autre et de la bande médiane par de petites taches transversales noires, très-rapprochées entre elles. Le ventre a une teinte jaunâtre.

Ce Proctotrète est un des plus petits de son genre. Il ne passe pas treize centimètres de longueur.

Il provient de Talcahuano, Chili.

PROCTOTRÈTE PEINT.

PROCTOTRETUS PICTUS, Duméril et Bibron.

Rept. Saur., pl. 2 *bis*, fig. 1 et A, *a*, *a*.

Proctotretus, *corpore gracili; capite pyramido-quadrangulari, antice angusto, squamis nec imbricatis nec carinatis tecto; aurium margine anteriore unituberculato; collo ad latera granuloso; squamis dorsalibus mediocribus, rhomboidalibus, minute carinatis; lateralibus sublævibus; femorum facie posteriore*

granulosa; colore supra obscure fusco, flavo distincto, cum maculis nigris angustis.

Guichenot, *Rept.* in *Hist. de Chile* de Cl. Gay, p. 30, pl. 1, fig. 2, var. *c* et *a*, *b*, *c*.

Bell., *Rept. in Zool. of the Beagle*, p. 5, pl. 2, fig. 1 et 2, 1*a* et 1*b*.

PROCTOTRÈTE SVELTE.

PROCTOTRETUS TENUIS, Duméril et Bibron.

Rept. Saur., pl. 2 *bis*, fig. 2 ♀ et B, *b*, *b*.

Proctotretus, corpore gracili; capite pyramido-quadrangulari, squamis non imbricatis non carinatis; aurium margine anteriore unidentato, squamis dorsalibus, mediocribus, rhomboidalibus, obtusis, modice carinatis; lateralibus parvis, lævibus; collo ad latera et facie posteriore femorum granulosis; colore supra ex fusco-griseo vel flavo, duabus seriebus maculis nigris, semi-discoidalibus et albo-marginatis ornato.

Guichenot, *Rept.* in *Hist. de Chile* de Cl. Gay, p. 32, pl. 1, fig. 1 ♀ et *a*, *b*, *c*.

Leiolæmus tenuis, Gray, *Catal. of the Liz.*, p. 214.

PROCTOTRÈTE DE MAGELLAN.

PROCTOTRETUS MAGELLANICUS, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 2, fig. 2 et B, *b*, *b*.

Proctotretus, corpore congesto; capite ac rostro brevibus; auribus parvis, margine anteriore bi-tuberculato; femorum facie posteriore granulosa; colore supra flavo-fusco, maculis nigris albo-marginatis notato, cum lineis cærulescentibus seu albicantibus, in seriebus quinque longitudinaliter dispositis; abdomine cærulescente.

Guichenot, *Rept.* in *Hist. de Chile* de Cl. Gay, p. 46.

C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 75, n° 8 *bis*.

Le Proctotrète de Magellan appartient au groupe des espèces qui offrent des plis de chaque côté du cou. Il n'a pas les formes aussi élancées que beaucoup d'autres Proctotrètes ; il a, au contraire, le corps assez court, gros et déprimé. Sa tête est petite, et couverte de plaques imbriquées et lisses, mais un peu saillantes et bombées. Le museau de ce Proctotrète est court, obtus et légèrement incliné en avant. Cette espèce n'offre qu'une seule rangée d'écailles au-dessus de la série de ses squames labiales supérieures. La scutelle nasale est élargie ; entre cette squame et la plaque sous-oculaire, qui est grande, il existe plusieurs petites écailles, inégales en grandeur et de forme un peu différente. Les écailles du dos et des côtés du tronc sont rhomboïdales, imbriquées; toutes sont surmontées d'une carène qui se prolonge en pointe obtuse La gorge, le dessous du cou et la poitrine sont recouverts d'écailles de forme losangique, lisses et imbriquées. La surface postérieure des cuisses a pour écaillure de petites pièces à peu près granuleuses.

La couleur du proctotrète de Magellan est, en dessus, d'un brun jaunâtre, avec des taches noires, bordées de blanc ; ces taches affectent une forme presque carrée, et sont séparées par cinq lignes longitudinales blanchâtres ou bleuâtres. Les membres sont marqués de taches noires. Les régions inférieures de l'animal sont bleuâtres.

La longueur du plus grand des individus de cette espèce est de douze centimètres.

Elle provient du Havre-Pecket, détroit de Magellan.

Sous-Famille des ACRODONTES.

GENRE LOPHYRE. — *LOPHYRUS*, Duméril.

LOPHYRE ÉPINEUX.

LOPHYRUS SPINOSUS, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 3 et A, B, C.

Lophyrus, corpore gracili, omnino squamis carinato-spinosis tecto, ut membris; capite paulo longiore et angustiore quam in cæteris hujus generis speciebus; colore griseo, ad latera capitis et colli ex fuscescente-rubro; cauda rubro ac fusco annulata; abdomine griseo.

C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 91, n° 1 *ter*.

BRONCHOCELA MARMORATA, Gray, *Catal. of the Liz.*, p. 242.

Cette espèce de Lophyre a les formes élancées; sous ce rapport elle ressemble davantage aux Lophyres *armé*, de Bell et *dilophe* qu'au *tigré*, qui n'est pas svelte comme ceux-ci, et qui n'offre pas la même gracilité dans les membres. Le Lophyre épineux se fait surtout remarquer par la forme assez allongée et étroite de sa tête. Les bords orbitaires de cette espèce sont arqués, et complétement dépourvus d'épines en arrière de leur extrémité postérieure. Ils sont bordés par un repli saillant, mais mousse, de la peau; chacun de ces replis représente, comme le dit avec justesse M. A. Duméril, dans la description qu'il a donnée de ce Lophyre (*Cat. méth. Collect. Rept.*, p. 91), deux arcs de cercle à convexité interne sur le vertex, et de chacun desquels il part un repli dont la réunion, sur l'occiput, avec celui du côté opposé, forme un angle ouvert en avant et à sommet prolongé en arrière jusqu'à la crête dorsale sous la forme d'une saillie médiane. La région occipitale n'offre point de tubercules épineux, lesquels sont très-marqués chez les Lophyres *armé*, *dilophe* et *tigré*. Le Lophyre épineux est une des espèces de ce genre qui manque d'épines de chaque côté de la nuque, épines qui existent chez le Lophyre *armé* seulement. Le cou, le dos et la queue sont surmontés d'une crête qui s'interrompt un peu au-dessus des épaules, en s'abaissant par degrés jusqu'à la base de la queue, où cette crête se transforme en une simple carène dentelée, qui finit vers le tiers de son étendue. Les régions temporales ont chacune une surface granuleuse, qui affecte une forme elliptique; cette surface est environnée d'une double rangée d'écailles assez grandes. Quelques écailles plates se voient derrière les yeux. Les écailles céphaliques sont petites et anguleuses. Les squames du corps sont petites et semblables entre elles.

Celles qui occupent le dos et les flancs sont plus petites encore. Les pièces squameuses du ventre sont peu grandes aussi. Toutes ces écailles sont rhomboïdales et surmontées d'une carène qui se termine en pointe aiguë ; cette disposition épineuse de l'écaillure constitue le principal caractère spécifique du Lophyre dont nous parlons maintenant.

Le fond de sa couleur est d'un gris uniforme en dessus. Le dos et les flancs sont rougeâtres. Un gris plus clair que celui du reste du corps colore les régions inférieures. La queue est marquée d'anneaux rougeâtres et bruns.

Ce Lophyre a à peu près cinquante-cinq centimètres de long.

Il provient de Samboangan, île Mindanao (archipel des Philippines).

GENRE CHLAMYDOSAURE. — *CHLAMYDOSAURUS*, Gray.

CHLAMYDOSAURE DE KING.

CHLAMYDOSAURUS KINGII, Gray.

Rept. Saur., pl. 6.

Chlamydosaurus, corpore supra flavo, fasciis transversalibus clarioribus fusco-limbatis ornato; membrorum facie superiore fusco-reticulata; macula nigra subrotundata in membrana colli; cauda nigro-annulata.

Gray, *Synops.* in *Griffith's anim. Kingd.*, t. IX, p. 90, pl. sans numéro.

GENRE GRAMMATOPHORE. — *GRAMMATOPHORA*, Kaup.

GRAMMATOPHORE BARBU.

GRAMMATOPHORA BARBATA, Kaup.

Rept. Saur., pl. 7.

Grammatophora, margine posteriore crani spinis fortibus

triangularibus in serie semi-circulari armato; gulæ laterumque squamis longissimis, tenuibus; crista dorsi nulla; caudæ spinis verticillatis; colore ex paululum cærulescente-fusco; gula splendente cærulea.

Kaup, *Isis*, 1827, p, 261.

Amphibolurus barbatus, Wiegmann, *Herpét. mexic.*, pars 1, p. 7.

Famille des SCINCOIDIENS ou LÉPIDOSAURES.

Sous-Famille des SAUROPHTHALMES.

GENRE EUMÈCES. — *EUMECES*, Wiegmann.

EUMÈCES DE SAMOA.

EUMECES SAMOENSIS, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 5, fig. 2 et B.

Eumeces, corpore elongato, subangusto; capite postice expanso; rostro depresso, subconico; membris longis, robustis; scutello fronto-parietali unico, magno; inter-parietali parvulo; supero-nasalibus oblongis, distinctis; auribus margine posteriore tenuissime denticulato; colore superius fulvo, maculis nigris transversis et lineolis flavescentibus ornato; membris flavo-lineolatis et nigro-maculatis, ut cauda; subtus flavescente.

C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 157, n° 8 *bis*.

Ce Scincoïdien appartient à la division des Eumèces à paupière inférieure transparente. Sa forme générale est allongée et assez étroite. La tête est courte et élargie en arrière. Le museau

est plat et se termine en pointe un peu conique. Le dessus de la tête de cet Eumèces est couvert de plaques en général assez grandes et irrégulières. La fronto-pariétale est grande ; sa forme est hexagonale. L'inter-pariétale est petite et triangulaire; les pariétales sont convexes en arrière. Les supéro-nasales sont oblongues, fort petites et non contiguës. La plaque frontale est grande ; ses deux pans antérieurs sont réunis en avant en angle obtus : son bord postérieur se termine en pointe. La rostrale est grande et presque carrée ; elle est en rapport sur les côtés avec les premières sus-labiales, qui sont au nombre de sept ; les deux dernières sont les plus grandes. La région sus-oculaire est protégée par de grandes plaques. Les écailles du corps sont grandes ; leur forme apparente est hexagonale.

La couleur générale de cette espèce est fauve sur les parties supérieures. Sur cette teinte se dessinent des taches noires sous forme de bandes transversales plus ou moins arrêtées ; on y voit aussi de très-petites linéoles jaunâtres, et qui donnent lieu à des lignes longitudinales interrompues. Il y a de ces petits traits jaunâtres et des macules noires sur les membres et sur la queue. Le dessous du corps est d'une teinte jaunâtre claire.

Les exemplaires qui ont servi de type à cette espèce sont longs de vingt-huit centimètres environ.

Cet Eumèces provient de Samoa, Océanie ?

EUMÈCES NÈGRE.

EUMECES NIGER, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 4, fig. 2 et B, *b*.

Eumeces, corpore congesto, crasso; capite crasso, postice expanso; rostro obtuso-conico, depresso; membris longis ac robustis; colore toto nigro supra; linea cærulescente utrinque in dorso, a rostro usque ad apicem caudæ producta; infra nigrescente.

Cet Eumèces, qui ne nous est connu que par la figure citée

dans l'Atlas du Voyage au Pôle sud et dans l'Océanie, a les formes plus lourdes, plus ramassées et plus trapues encore que l'*Eumèces microlépidote*. L'espèce dont nous parlons a la tête grosse, assez élargie en arrière. Son museau est plat et un peu conique. Les membres sont bien développés à proportion du corps de l'animal, et les doigts allongés. La queue est charnue, assez effilée. Les écailles céphaliques sont grandes; elles varient dans leur forme. Celles qui occupent le dessus du museau paraissent oblongues; celles qui existent sur la région crânienne sont plus longues que larges. Les labiales supérieures sont au nombre de huit, presque carrées; les premières sont plus petites que les autres. Les écailles sus-orbitaires sont grandes, presque égales et comme carrées. La région temporale présente trois écailles un peu allongéees, disposées sur un rang, et beaucoup plus grandes que celles des parties environnantes, qui ont une forme rhomboïdale. Tout le corps est revêtu d'écailles hexagones, plus longues que larges et lisses à leur surface. Les écailles qui recouvrent le dessus des membres sont rhomboïdales, de grandeur médiocre et égales entre elles.

La couleur générale de l'Eumèces nègre est noire, ainsi que l'indique sa dénomination spécifique, un peu plus claire en dessous qu'en dessus. Il règne depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue une ligne bleuâtre.

L'individu qui a été dessiné a vingt centimètres de long.

Nous ne pouvons indiquer la localité où cette espèce a été observée.

GENRE EUPRÈPES. — *EUPREPES*, Wagler.

EUPRÈPES CONCOLORE.

EUPREPES CONCOLOR, A. Duméril.

Rept. Saur., pl. 1, fig. 3, A et *a*, *a*.

Euprepes; corpore valde elongato; membris digitisque lon-

gis; scutello fronto-parietali unico, majusculo; inter-parietali parvo; supero-nasalibus non contiguis; fronto-nasalibus contiguis; squamis in dorso quinque carinatis, ad latera vero tricarinatis; colore supra fuscescente ac viridi variegato; infra ex viridi-albido.

C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 162, n° 9 *bis*.

L'Euprèpes concolore est une espèce dont les formes sont aussi sveltes et aussi élancées que chez la plupart des lézards. Il appartient à la division des Euprèpes à paupière inférieure transparente. Sa tête est allongée; elle a la forme d'un cône un peu pointu. La fronto-pariétale est assez grande et presque cordiforme; elle est unique. La frontale est triangulaire. L'inter-pariétale, qui est petite et triangulaire, est distincte. Les supéro-nasales ne se touchent pas; elles sont allongées et étroites. Les fronto-nasales sont quadrilatères, larges en avant et un peu pointues en arrière; elles sont grandes et jointes entre elles. Les nasales sont petites, oblongues, arrondies en arrière et un peu pointues en avant. Chaque région sus-oculaire ou palpébrale est couverte de quatre plaques plus étendues en hauteur qu'en largeur. Les frénales sont au nombre de quatre; les deux dernières sont les plus grandes. Les écailles du cou et du corps sont de forme hexagonale, et toutes pourvues de carènes et de stries. Celles qui protégent le dessus des membres sont aussi des squames carénées. La plaque rostrale est grande et presque aussi haute que large. M. Aug. Duméril, qui le premier a distingué cette espèce de ses congénères, en traçant les caractères spécifiques, dit (*loc. cit.*) : « écailles des six premières rangées médianes de la région supérieure du tronc relevées de cinq carènes et plus grandes que celles des flancs, qui ne portent que trois carènes. » Les écailles de la poitrine, de l'abdomen et du dessous des membres sont peu différentes de celles de la région supérieure du corps. Toutes ces lamelles offrent une surface lisse. Les membres sont assez développés, de même que les doigts. La queue est longue, arrondie dans toute son étendue et effilée à sa pointe. Elle est garnie, en des-

sus, d'écailles hexagonales et carénées ; le dessous offre des lamelles ou écailles dilatées en travers, et disposées sur une seule série longitudinale.

La couleur générale de l'Euprèpes concolore est d'un vert peu foncé tirant sur le brun jaunâtre clair, qui devient plus sombre sur la tête. Le bout de la queue est jaune rougeâtre.

La longueur de ce Scincoïdien est de vingt-cinq centimètres environ.

Il provient d'Amboine.

GENRE LYGOSOME. — *LYGOSOMA*, Gray.

LYGOSOME HIÉROGLYPHE.

LYGOSOMA HIEROGLYPHICUM, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 5. fig. 1 et A, *a*, *a'*.

Lygosoma, corpore elongato, subgracili; membris satis elongatis; capite sublato ac crasso; squama fronto-parietali unica; frontali antice obtusiuscula ac postice modice elongata; nasalibus satis magnis, non contiguis; inter-nasali antice obtusa; inter-parietali parva; colore supra fusco-flavescente, interdum obscuriore vel nigricante, cum maculis ac lineis parvulis numerosis, et ad latera ocellis nigris, fusco-flavescente marginatis; subtus flavo-cœrulescente.

C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 166, n° 1 *bis*.

Cette espèce appartient à la division des Lygosomes qui ont la paupière inférieure transparente. Elle a le corps allongé, étroit, bien que ses formes soient, en général, peu lourdes et peu trapues. La tête est assez large et épaisse; elle est légèrement excavée dans le sens de la longueur sur la ligne médiane. Les membres sont assez developpés. Les écailles céphaliques sont polygones et de forme variable. La rostrale, peu élevée et

plus longue que large, présente six bords. La fronto-pariétale est unique; cette plaque est fort grande, et offre un losange tronqué à son sommet postérieur. L'une et l'autre nasale, rabattues sur le museau, sont grandes, mais ne se touchent pas; elles ont une forme presque losangique. La région inter-nasale est occupée par deux plaques, qui se terminent en avant par un angle ouvert et obtus. L'inter-pariétale, peu développée, est presque de même forme que la frontale. Celle-ci est grande, et a son angle antérieur légèrement obtus et son angle pestérieur un peu allongé. Il y a deux plaques frénales, lesquelles sont suivies de deux fronto-orbitaires. Ces dernières sont accompagnées de plusieurs autres petites squames. Les pariétales sont grandes et allongées. Les régions sus-oculaires ou palpébrales sont garnies de plaques plus hautes que larges; elles sont au nombre de quatre : la première et la dernière sont les moins développées.

Le dessus du corps, des membres et de la queue est couvert d'écailles hexagonales et légèrement dilatées transversalement; celles qui garnissent les flancs se distinguent à peine par un peu moins de développement. Les écailles de la poitrine sont hexagonales aussi; elles sont de même grandeur que celles des parties supérieures du corps. Les squames qui protégent le ventre ne diffèrent pas de ces dernières : il en est de même des plaques du dessous des membres.

Cette espèce a les parties supérieures du corps, de la tête et des membres colorées en brun jaunâtre, nuancé parfois de verdâtre, ou quelquefois d'un brun très-foncé ou noirâtre. De nombreuses petites taches et lignes noires sont distribuées sur ces teintes, de manière à représenter des caractères hiéroglyphiques, et qui ont donné lieu à la détermination spécifique de ce Lygosome. Le système de coloration que nous venons d'indiquer est, en outre, relevé par un pointillé d'un brun jaunâtre, plus clair que la couleur locale, qui ressort, sur le dos, sous forme de bandes transversales. On trouve, sur chaque flanc, de petites taches jaunâtres, ocellées ou entourées de brun. Les lèvres sont marquées de petites taches noires. Un trait jaune, peu marqué, entre les supéro-labiales et les frénales, règne depuis le bout du museau jusque sous l'œil; l'animal est

d'une teinte jaune bleuâtre en dessous. La gorge est piquetée de noir.

La longueur de cette espèce, d'après les individus soumis à notre examen, est de quinze ou de seize centimètres.

Ce Lygosome provient de Hobart-Town, terre de de Van-Diemen.

LYGOSOME GROSSE QUEUE.

LYGOSOMA CRASSICAUDUM, Hombron et Jacquinot.

Rept. Saur., pl. 4, fig. 1 et A, *a*, *a'*.

Lygosoma, corpore elongatissimo ac gracillimo; membris brevibus; cauda longa, valde crassa; scutello frontali oblongo; scutellis nasalibus vix separatis; parietalibus longis; occipitali elongato; apertura auriculari parva, non denticulata; colore pallide fulvo in junioribus, fusco in adultis; lineis et fasciis nigris longitudinaliter in dorso impressis; subtus albicante.

C. Duméril et A. Duméril, *Catal. méth. Collect. Rept. du Mus. d'Hist. nat. de Paris*, p. 172, nº 12 *bis*.

Le Lygosome grosse queue a le corps excessiveme ntallongé et grêle. Il a les membres très-peu développés. Sa queue, ainsi que l'indique son nom spécifique, est fort grosse, peu distincte du tronc, arrondie et pointue vers son extrémité. La paupière inférieure est squameuse. Le trou de l'oreille est petit et sans aucune dentelure. La tête, chez cette espèce, est courte, épaisse, légèrement rétrécie en avant des yeux, et terminée par un museau obtus. La plaque rostrale est quadrilatère, assez élevée et à bord supérieur un peu échancré. La frontale représente un losange oblong. Les pariétales sont deux grandes pla ques longues. La fronto-pariétale, qui est double, est peu développée. Les deux nasales sont petites; elles se rabattent sur le museau, où elles sont peu éloignées l'une de l'autre: leur forme est presque carrée. L'occipitale est étroite et allongée.

Les plaques sus-oculaires sont au nombre de six de chaque côté; toutes sont assez hautes et assez grandes, excepté les deux dernières, qui sont fort petites. Les plaques labiales n'offrent rien de particulier qui les distingue de celles des autres Lygosomes. Les écailles qui revêtent le corps sont assez grandes, hexagones, dilatées en travers et striées à leur surface. Les squames de l'abdomen et des autres régions inférieures ne diffèrent des écailles des parties supérieures qu'en ce qu'elles sont lisses.

Le dessus du corps, chez les jeunes sujets de cette espèce, est d'une teinte fauve clair ou jaunâtre, relevée sur le dos par deux lignes noirâtres, qui commencent sur la nuque et finissent à la base de la queue. On voit, en outre, de chaque côté du dos une bande noire qui s'étend de l'œil à l'extrémité de la queue. La région du cloaque porte de nombreuses petites lignes brunâtres. Chez les sujets adultes, la teinte générale fauve clair ou jaunâtre que nous venons d'indiquer devient brune et les lignes dorsales plus foncées ou entièrement noires. Les deux médianes de ces lignes se réunissent presque complétement en une seule, qui s'élargit vers la nuque, et qui, presque vers l'origine de la queue, se divise en deux bandes très-fines, qui disparaissent ensuite, tandis que la ligne des côtés du dos devient double à partir des membres postérieurs, et se prolonge jusqu'au bout de la queue. La gorge et l'abdomen, dans les deux âges, sont blanchâtres.

La longueur entière, d'après le plus grand des deux individus que nous ayons observés du *Lygosome grosse queue*, est de vingt-six centimètres.

L'espèce provient de la Nouvelle-Hollande.

ORDRE DES OPHIDIENS.

OUS-ORDRE DES AGLYPHODONTES.

FAMILLE DES APROTÉRODONTIENS.

GENRE ÉNYGRE.—*ENYGRUS*, Wagler.

ÉNYGRE DE BIBRON.

ENYGRUS BIBRONI, Hombron et Jacquinot.

Rept. Ophid., pl. 1 et A, *a*, B, *b*, *b'*, sous le nom de *Tropidoboa de Bibron.*

Enygrus, squamis frontis magnis, illis cranii minoribus; margine posteriore regionis freni rotundato; corpore fusco, fulvo, griseo et nigricante variegato, maculis magnis nigris angulosis ornato; vitta nigrescente transversim in regione interorbitali; ventre caudaque albo-flavescentibus, duabus vel tribus lineis notatis.

Duméril et Bibron, *Erpét. génér.*, t. VI, p. 483.

Le nom de *Tropidoboa de Bibron* que cette espèce a d'abord reçu de MM. Hombron et Jacquinot, et qu'elle porte sur la planche 1 de la partie ophiologique de notre Atlas, doit être remplacé par celui d'*Énygre de Bibron*, nom dont nous nous servons dans cet ouvrage pour faire connaître ce serpent, qui a déjà été décrit par MM. Duméril et Bibron, dans leur *Histoire générale des Reptiles.*

L'Énygre de Bibron a les formes aussi élancées que son congénère, l'*Énygre caréné.* Il a, comme ce dernier, le corps allongé, très-comprimé latéralement et beaucoup plus gros au milieu qu'aux deux bouts. La tête de ce serpent a la même forme que celle de l'Énygre caréné; mais son museau est un peu moins tronqué obliquement, en même temps qu'il est distinctement

moins aplati au milieu. Le bord des régions frénales de l'Énygre de Bibron est arrondi, au lieu d'être anguleux, comme dans l'espèce que nous lui comparons, et de laquelle il diffère encore par le plus de développement des écailles qui protégent les régions frénales. La plaque rostrale est grande, et moins large à son bord inférieur qu'à son bord supérieur. Les internasales sont disposées sur une ligne transversale. La nasale est presque trapézoïde. La tête est recouverte d'écailles polygones, qui deviennent de plus en plus petites à mesure qu'elles s'approchent de l'occiput, lesquelles le sont manifestement plus que celles du cou. Les écailles du corps se composent de pièces carrées; ces squames sont surmontées longitudinalement d'une carène ou ligne saillante. Les écailles des flancs, celles qui forment les deux ou trois séries les plus voisines des scutelles ventrales ou gastrostéges, sont plus grandes, lisses, de même que celles qui revêtent la moitié postérieure environ de la queue, qui est préhensible. Les dents de l'Énygre dont nous parlons ici sont semblables à celles de l'Énygre caréné, quant à leur forme; seulement la disproportion de longueur qui existe entre les quatre ou cinq premières dents des mâchoires est beaucoup moindre que chez l'espèce que nous venons de nommer, comme le disent MM. Duméril et Bibron dans leur Erpétologie générale (*loc. cit.*).

Ce serpent a toutes les parties supérieures du corps le plus ordinairement de couleur brune, quelquefois noirâtre, d'autres fois fauve et parfois aussi grisâtre. Sur l'une comme sur l'autre de ces teintes, il existe de grandes taches noires anguleuses; une teinte d'un rouge brique couvre en partie ces taches. La région interoculaire est marquée en travers d'une bande noire. On voit sur l'occiput un chevron de cette dernière couleur. En dessous, ce serpent est d'un blanc jaunâtre, avec une raie noire de chaque côté du ventre, et parfois une autre raie, noire aussi, sur la ligne médio-longitudinale.

Cette espèce, autant que nous pouvons en juger par les exemplaires que notre Musée possède, paraît atteindre à une plus grande taille que l'Énygre caréné. Sa longueur totale est de quatre-vingt-dix-huit centimètres.

Elle provient de l'archipel de Viti, Polynésie.

FAMILLE DES ISODONTIENS.

GENRE DENDROPHIDE. — *DENDROPHIS*, Boié.

DENDROPHIDE LINÉOLÉ.

DENDROPHIS LINEOLATA, C. Duméril, manusc.

Rept. Ophid., pl. 2, fig. 1 et 1 *a*.

Dendrophis, corpore prælongo, supra plus minusve viridi, cum margine squamarum lineolis flavis impresso; capite lato, anterius conico; subtus flavescente.

La présente espèce a été établie par M. C. Duméril pour un Ophidien dont l'ensemble des formes est exactement le même que celui des autres espèces du genre auquel elle appartient; qui a la tête plate, longue, distincte du tronc et terminée par un museau large. Celui-ci est conique, tronqué et arrondi en avant. Ses yeux sont grands et assez proéminents. Son corps est extrêment allongé, et plus haut que large au milieu qu'à ses deux extrémités. La rostrale est grande; elle est large à sa base. Les plaques fronto-nasales et les deux frontales antérieures sont presque carrées. La frontale proprement dite est oblongue, élargie en avant, et terminée en pointe obtuse en arrière. Les sus-oculaires sont oblongues et larges. Il y a deux interpariétales; elles sont assez longues, et arrondies à leur partie postérieure. La plaque frénale est grande et rétrécie en avant; elle est concave, de même que la préoculaire, qui remonte un peu sur la région céphalique. Les écailles du corps sont longues, toutes parfaitement lisses à leur surface, et à peu près égales entre elles, à l'exception de celles de la série qui occupe la région dorsale, qui sont grandes; elles sont hexagonales, rétrécies en avant et élargies en arrière. Les scutelles ventrales sont très-dilatées.

La couleur, dans cette espèce, est d'un vert plus ou moins

foncé [1]; de petites lignes jaunes occupent le bord de chaque écaille. La tête est d'un brun foncé ou noirâtre. Il y a des individus chez lesquels on voit des taches noires sur les régions inférieures, qui sont le plus ordinairement jaunâtres.

Le Dendrophide linéolé est long d'un mètre quatre-vingt-quinze centimètres.

L'individu de cette espèce que nous venons de décrire provient de la Nouvelle-Guinée.

SOUS-ORDRE DES PROTÉROGLYPHES.

FAMILLE DES PLATYCERQUES.

GENRE AIPYSURE. — *AIPYSURUS*, Lacépède.

AIPYSURE LISSE.

AIPYSURUS LÆVIS, Lacépède.

Rept. Ophid., pl. 6, sous le nom de *Tomogastre d'Eydoux*.

Aipysurus, corpore compresso, supra bruneo-flavescente, maculis nigris ornato; subtus flavo; capite parvo, rotundato; cauda valde depressa, alta, remiformi.

Ann. du Mus., t. IV, p. 197, pl. 36, n° 3.
ENHYDRIS LÆVIS, Merrem, *Syst. Amph.*, p. 140, n° 12.

Bibron avait créé pour cet Ophidien les dénominations générique et spécifique de *Tomogastre d'Eydoux*, qu'il porte sur la planche 6 de la partie ophiologique de notre Atlas; mais plus tard M. le professeur Duméril a reconnu que ce serpent ne différait pas de celui qui a été décrit par de Lacépède sous le nom d'*Aipysure lisse*, que nous employons nous-même pour faire connaître l'espèce dont nous parlons maintenant.

[1] Elle est à tort représentée d'un brun rougeâtre sur la planche 6 de ce voyage.

Le genre des Aipysures ne comprend encore que l'espèce appelée *lisse* par de Lacépède. Elle a le corps aplati latéralement, moins gros en avant et plus petit en arrière qu'au milieu. La tête est arrondie et petite à proportion du reste de l'animal. Le museau est obtus et arrondi à son extrémité. Les grandes plaques polygones qui recouvrent le dessus de la tête de l'Aipysure lisse sont : au bout du museau, une rostrale ; sur le crâne, deux frontales antérieures, une frontale proprement dite, deux sus-oculaires, quatre pariétales ; sur les côtés, deux nasales, deux préoculaires et deux post-oculaires. La lèvre supérieure et inférieure offrent de chaque côté six plaques plus ou moins grandes les unes que les autres. La mentonnière est petite.

L'écaillure du corps se compose de pièces parfaitement lisses, notablement plus développées sur les parties latérales du tronc que vers le dos, où, comme le dit M. Duméril, « elles semblent être attachées de toutes parts à la peau et comme en pavés, très-régulièrement distribuées en quinconce ; tandis que celles des flancs sont plus libres sur leurs bords, qu'elles se soulèvent et paraissent légèrement superposées les unes aux autres. » Toutes ces pièces se montrent sous la forme octogone ou quadrangulaire, à angles arrondis et tronqués. Les scutelles ventrales ou gastrostéges sont larges, repliées sur elles-mêmes, et produisent une saillie ou sorte de carène marquée. La queue, qui est plate, mince, élevée et en forme de rame, porte à son extrémité une petite pointe légèrement spiniforme. Elle est revêtue de grandes écailles ; celles qui forment les bords de cet appendice caudal sont repliées au milieu et font une saillie qui donne à ces mêmes bords un aspect denticulé en scie.

L'exemplaire de l'Aipysure lisse provenant du voyage de MM. Hombron et Jacquinot, est d'un brun jaunâtre sur le dessus et les côtés du corps, où l'on remarque de grandes taches noires ou brunes très-foncées. La région ventrale et le dessous de la queue sont d'un jaune paille sale.

La longueur de ce même individu est de cinquante-deux centimètres ; mais l'espèce devient plus grande.

Il provient des îles Philippines.

SOUS-ORDRE DES SOLÉNOGLYPHES.

Famille des CROTALIENS.

GENRE TROPIDOLAIME. — *TROPIDOLÆMUS*, Wagler.

TROPIDOLAIME DE HOMBRON.

TROPIDOLÆMUS HOMBRONII, Duméril et Bibron, manusc.

Rept. Ophid., pl. 2, fig. 2.

Tropidolæmus, corpore satis congesto, supra omnino viridi, maculis nigris notato; infra flavo; capite posterius lato; rostro obtuse conico; orbitarum scutellis magnis, lævibus; cauda brevi.

Le corps de cette espèce inédite de Tropidolaime est plus ramassé que celui du Tropidolaime de Wagler. Il est assez gros comparativement à sa longueur, et est plus mince à son extrémité postérieure : rond ou à peu près rond en avant, il devient ensuite comprimé sur les côtés jusque vers la queue. Celle-ci est courte, de forme conique et pointue. La tête est très distincte du cou, et plus courte à proportion que celle de l'Ophidien que nous venons de nommer précédemment. Elle est grosse, déprimée, et terminée par un museau légèrement conique et arrondi au bout. Les yeux du *Tropidolaime de Hombron* sont situés tout à fait à fleur de tête; ils sont saillants et notablement plus grands que dans l'autre espèce de son genre. Le dessus de la tête est partout recouvert d'écailles petites, imbriquées et carénées. Ces pièces offrent une disposition toute spéciale en ce qu'elles prennent une forme tuberculeuse, qui donne une apparence plus ou moins grenue à la peau de cette partie du corps. Les grandes plaques oblongues qui protégent les régions orbitaires sont parfaitement lisses. Le corps est

garni d'écailles de moyenne grandeur, presque égales entre elles, imbriquées, marquées d'une carène plus ou moins prononcée, et qui se prolonge, de même que celle qui surmonte les squames de la tête, en une pointe un peu aiguë : leur forme est celle d'un quadrilatère irrégulier. Les écailles qui revêtent le dessous de la gorge ont à peu près la même forme, mais leur carène est beaucoup plus sensible. Le dessus de la queue est aussi muni de pièces qui ressemblent presque à celles du reste du corps ; mais elles paraissent être entièrement dépourvues de carène. Les scutelles abdominales sont assez étroites comparativement aux dimensions de l'animal, et les sous-caudales divisées en deux parties.

Ce Tropidolaime a le dessus du corps marqué de larges taches noires, assez mal circonscrites et disposées sur un fond entièrement vert, qui passe au jaune uniforme sur les régions inférieures.

Le seul sujet de l'espèce que nous venons de décrire a quarante et un centimètres de long.

Il provient de Samboangan, île Mindanao (archipel des Philippines).

BATRACIENS.

ORDRE DES ANOURES.

SOUS-ORDRE DES PHANÉROGLOSSES

Famille des HYLÆFORMES.

GENRE IXALE. — *IXALUS*, Duméril et Bibron.

IXALE A BANDEAU D'OR.

IXALUS AURIFASCIATUS, Duméril et Bibron.

Rept. Batr., pl. 1, fig. 1 et A.

Ixalus, capite parvo; oculis magnis, prominentibus; extremitatibus anterioribus digitis separatis, posterioribus membrana vix conspicua; palmis plantisque granulosis; corpore superne viridi; fascia aurata ante oculos transversim sita; tympano macula fusca notato; dorso fuscis vittis duabus longitudinalibus ornato; fasciis transversis supra membra; infra sordide albicante.

GENRE RAINETTE. — *HYLA*, Laurenti.

RAINETTE VERTE.

HYLA VIRIDIS, Laurenti.

Rept. Batr., pl. 1, fig. 2 et A.

Hyla, capite brevi, crasso; oculis satis magnis, prominenti-

bus; lingua rotundata, postice vix emarginata; dentibus palatinis in serie transversa in medio interrupta inter nares interiores positis; corporis partibus superioribus lævibus; colore sæpius viridi, interdum fusco, griseo, albicante vel violaceo, interdum maculis nigris distincto; lateribus vitta nigra ab margine posteriore oculi usque ad basin crurorum.

RAINETTE D'EWING.

HYLA EWINGII, Duméril et Bibron.

Rept. Batr., pl. 1, fig. 3 et A.

Hyla, dentibus palatinis in serie brevi transversa inter nares interiores positis; palpebra superiore super et lateribus trunci versus summum tuberculosis; colore superne ex griseo-virescente, punctulis nigris notato; fascia nigra ab rostro ad marginem anteriorem oculi; inferne flavescente.

GENRE HYLODE. — *HYLODES*, Fitzinger.

HYLODE DE VITI.

HYLODES VITIANUS, Bibron.

A. Duméril, *Ann. des Sciences nat.*, 3e série, *Zool.*, tom. XIX, p. 177 (cahier n° 3).

Rept. Batr., pl. 1, fig. 4 et A.

Hylodes, capite paululum elongato; rostro obtuso, truncato; dentibus palatinis in duabus seriebus modice obliquis inter nares interiores positis; dorsi pelle glandulis destituta; corpore omnino fusco, ad latera et membrorum parte posteriore nigro-marmoratis; abdomine obscure fusco-flavescente, nigro-marmorato; vitta lucida inter oculos.

L'Hylode de Viti, que Bibron a appelé ainsi du nom des îles

où MM. Hombron et Jacquinot l'ont observé pour la première fois, a les formes assez élancées des autres Hylodes. Sa tête est déprimée dans son ensemble et légèrement allongée. Son museau est court, obtus et tronqué en avant, comme dans les Hylodes *de la Martinique* et *rayé*, et non pas pointu, comme dans l'oxyrhynque, par exemple, ou arrondi, de même que celui de l'*Hylode de Ricord.* Ses yeux sont écartés, grands et saillants. Le tympan a la forme d'une ellipse à grand diamètre longitudinal, et est semblable pour la forme à celui de l'*Hylode large tête*, nouvelle espèce que M. Aug. Duméril a le premier fait connaître dans les Annales des sciences naturelles (3[e] série, *Zool.*, t. XIX, p. 177, cahier 3[e]). La langue de l'Hylode dont nous parlons est de forme ovalaire, et fortement échancrée ou divisée en deux pointes à son bord postérieur. Les dents qui arment le vomer sont disposées sur deux rangs légèrement obliques, et forment un grand et fort chevron. La peau des parties supérieures du corps est parfaitement lisse, c'est-à-dire que l'on ne voit ni les glandules ni les tubercules ou pustules que l'on observe dans certaines espèces appartenant au genre des Hylodes. La gorge, l'abdomen et les régions fémorales sont lisses, comme les autres parties du corps, et ne présentent aucune apparence granuleuse à la surface de la peau. Les doigts et les orteils sont grêles, arrondis et peu élargis ou épatés à leur extrémité.

Toutes les parties supérieures du corps de cette espèce sont brunes, avec de grandes taches noires, plus ou moins élargies, et toutes assez réunies entre elles pour former de véritables marbrures noires sur le dos, les flancs et aussi sur le dessus des membres. Il y a aussi des marbrures semblables sur l'abdomen, qui se montre d'une teinte brun jaunâtre sombre, comme le dessous des membres, qui sont sans marbrures ou taches. L'espace interoculaire est marqué en travers d'une bande claire.

Le plus grand des *Hylodes de Viti*, celui qui a servi de modèle pour la figure de notre Atlas, a seize centimètres de longueur, mesuré du bout du museau à l'extrémité des membres postérieurs.

Cet Hylæforme provient de Viti, Polynésie.

Famille des BUFONIFORMES.

GENRE CRAPAUD. — *BUFO*, Laurenti.

CRAPAUD A DEUX ARÊTES.

BUFO BIPORCATUS, *Mus. Lugd. Batav.*

Rept. Batr., pl. 1, fig. 5 et A.

Bufo, digito primo quam secondo longiore; carina utroque latere cranii; glandulis parotideis parvis, ovatis, oblique positis; dorso verrucis sparso, lateribus et membris superius spinosis; colore supra obscuro-fusco; infra albicante, maculis fuscis notato.

[1] C'est à tort que cette espèce a été attribuée à MM. Duméril et Bibron sur notre planche; nous rétablissons ici, d'après ces auteurs, le nom du Musée où elle a été pour la première fois distinguée et dénommée.

POISSONS.

Le cadre extrêmement borné que nous sommes forcé d'adopter pour cette partie de notre travail, ne nous permettant pas de faire connaître les nombreuses et intéressantes espèces de Poissons confiées à notre examen, que le Muséum doit aux infatigables recherches de MM. Hombron et Jacquinot, chirurgiens à bord des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, commandées par l'amiral Dumont-d'Urville, nous sommes obligé, ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans l'introduction des *Reptiles*, de ne donner qu'une simple phrase latine pour les quelques espèces déjà publiées dans l'histoire naturelle des Poissons de Cuvier et Valenciennes, et de ne parler aussi que de celles qui sont nouvelles, et qui ont été les unes et les autres figurées dans l'atlas du *Voyage au Pôle sud et dans*

l'Océanie. Parmi ces espèces, il en est plusieurs que nous n'avons pas eu occasion d'observer par nous-mêmes [1] ; aussi ce que nous aurons à rapporter de ces espèces particulières ne sera-t-il pas aussi complet qu'il eût été nécessaire de le faire.

[1] Les sujets sur lesquels ont été établies ces espèces se sont trouvés égarés chez MM. Hombron et Jacquinot, où ils avaient été déposés ou bien dans les galeries du Muséum, où nous n'avons pu les retrouver, lorsque plus tard nous avons voulu les décrire.

A. GUICHENOT.

ORDRE DES ACANTHOPTÉRYGIENS.

FAMILLE DES PERCOIDES.

GENRE APOGON. — *APOGON*, Lacépède.

APOGON D'AROUB.

APOGON AROUBIENSIS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 1, fig. 1.

Apogon, corpore oblongo, versus medium satis alto, omnino ex argenteo-viridi, et quatuor fasciis nigris longitudinaliter notato; rostro modice elongato, rotundato; oculis magnis; pinnis viridibus, copiose fusco-limbatis.

Le corps de l'Apogon d'Aroub est de forme oblongue, et plus élevé au milieu qu'en arrière, où il se rétrécit. Sa plus grande hauteur est près de quatre fois dans la longueur totale. La tête est marquée, comme les mâchoires, de nombreux petits trous ou pores. Sa hauteur égale presque sa longueur. Son profil descend presque en ligne droite depuis la dorsale jusqu'au museau, qui prend un peu de convexité. Celui-ci est médiocrement allongé et obtus. L'œil est grand. Les mâchoires portent une bande de dents en velours ; celles du rang extérieur sont un peu plus fortes que les autres. Le préopercule a, tout autour, une dentelure assez forte et à peu près égale. Les deux nageoires dorsales, ainsi que l'anale et les ventrales, sont en général aussi hautes que longues. Les sept épines dorsales sont assez fortes; la première est plus courte que la seconde, et celle-ci que la troisième; à partir de cette dernière les suivantes diminuent ensuite par degrés de longueur. Le premier rayon de la seconde dorsale, qui est épineux, comme d'ordinaire, est beaucoup moins élevé que la nageoire. Le nombre des rayons anaux est

de deux, dont le second est le plus long: il égale presque les rayons mous. L'épine des ventrales est longue. Les pectorales sont de grandeur médiocre et amples. La caudale est peu échancrée:

D. 7 — 1/8; A. 2/8; C. 20; P. 12; V. 1/5.

Ce poisson est entièrement d'un vert argenté, et rayé en long de quatre bandes ou rubans noirs. L'abdomen est d'une teinte verte argentée, plus claire que les autres parties du corps. Les nageoires sont vertes, et ont un large bord brun. Les pectorales sont transparentes.

Cette espèce d'Apogon ne nous est connue que par un seul sujet, à peine long de dix centimètres.

Aroub (Malaisie).

APOGON A TACHES NOIRES.

APOGON NIGRO-MACULATUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 1, fig. 2.

Apogon, corpore brevi, altissimo, argentato splendide roseo et nigro-maculato; oculis maximis; rostro brevissimo; pinnis magnis, pallide roseis; ventralibus ad basin subroseis, in summo nigrescentibus.

Cette espèce est très-voisine de celle qui a été décrite par MM. Cuvier et Valenciennes (Hist. nat. Poissons, tome II, page 155) sous le nom d'*Apogon orbiculaire* de Kuhl et Van-Hasselt, par la forme générale de son corps, qui est comprimé, court et élevé, sa plus grande hauteur n'étant comprise que deux fois dans la longueur du poisson, la caudale exceptée. L'œil est très-grand, et près de moitié de la longueur de la tête. Celle-ci est aussi haute que longue. La ligne du profil, en avant de la dorsale, forme une légère convexité jusqu'au front, qui est plat. La mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure. L'une et l'autre sont garnies d'une rangée de dents très-fines; celles du bord externe sont un peu plus fortes que les autres. Le sous-orbitaire porte trois ou quatre échancrures profondes sous la partie antérieure de l'œil. Le préopercule est

assez fortement et également dentelé tout autour. Il existe aussi quelques dentelures au sous-opercule. Les deux épines de l'opercule sont assez fortes, surtout l'inférieure, qui est aussi la plus aiguë. Le front, le museau et les mâchoires ne sont pas écailleux. Les pectorales sont grandes et presque arrondies. Les rayons de la première dorsale sont forts; le premier est court, et le second, qui est le plus élevé, égale presque en hauteur la moitié de celle du corps: les suivants décroissent rapidement de manière à rendre cette nageoire pointue. La seconde dorsale a son bord postérieur droit; sa première épine est assez forte et presque aussi longue que les premiers rayons mous qui lui font suite. L'anale, de même forme que cette dernière nageoire, est précédée de deux épines, dont la première est courte, et la seconde au contraire très-longue et très-peu plus courte que les rayons mous. Il en est de même de l'épine ventrale; elle est grosse et arquée. La caudale est un peu échancrée:

D. 6 — 1/9; A. 2/9; C. 20; P. 12; V. 1/5.

Le corps de ce poisson est tout entier d'un beau rose vif, éclatant, nuancé d'une teinte argentée et marqué de petites taches noires très-foncées.

Les nageoires sont d'un rose pâle et sans taches. Les ventrales sont de cette dernière couleur dans leur moitié supérieure, brunes ou noirâtres dans leur moitié inférieure; ces deux couleurs sont bien tranchées.

L'individu que nous décrivons de l'*Apogon à taches noires* n'est long que de huit à neuf centimètres.

Nouvelle-Guinée.

GENRE SERRAN. — *SERRANUS*, Cuvier.

SERRAN DE LEBRETON.

SERRANUS LEBRETONIANUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 1, fig. 3.

Serranus, corpore oblongo, cæteris Serranis simili; capite

longo; colore albido seu argenteo, fusco-marmorato et maculato; pinnis magnis, fuscis et copiose nigro-marginatis; dorsali, anali caudalique maculis fuscis albido-cinctis notatis; ventralibus basi albidis, summo fuscis.

L'ensemble de ce poisson rappelle celui des autres Serrans, et ne présente rien de remarquable, si ce n'est dans la disposition bien tranchée des couleurs. Son corps est oblong et comprimé. Sa tête est longue, et fait le tiers de la longueur de l'animal. La mâchoire inférieure est un peu plus avancée que la supérieure. L'une et l'autre sont garnies d'une large bande de dents en gros velours; celles du rang extérieur sont plus fortes, surtout les antérieures, auxquelles on donne le nom de canines. Le préopercule est arrondi, et à peine sensiblement dentelé en scie dans toute son étendue. Les trois pointes de l'opercule, dont le bord membraneux se prolonge en pointe aiguë, sont fortes; la médiane est de beaucoup plus longue que les autres. Le sous-opercule et l'interopercule sont sans dentelures. La partie épineuse de la dorsale est pourvue de onze rayons hauts, faibles et égaux entre eux en longueur. La partie molle est un peu plus haute que la partie épineuse. Les pectorales sont grandes. Il en est de même de la nageoire anale, qui a trois épines faibles et hautes. Les nageoires sont en grande partie écailleuses, les ventrales exceptées. Toutes sont arrondies.

D. 11/16; A. 3/8; C. 18; P. 21; V. 1/5.

Ce poisson est remarquable par les grandes marbrures et les petites taches brunes qui se détachent sur la couleur blanchâtre ou argentée de son corps. Les nageoires sont brunes, bordées de noir; les impaires sont plus ou moins abondamment couvertes de petites taches brunes, entourées d'un cercle blanchâtre. Les pectorales sont sans taches, ainsi que les ventrales. Celles-ci ont leur moitié supérieure blanchâtre et leur moitié inférieure brune.

La longueur de l'individu, le seul que nous ayons vu de cette espèce, est long de vingt-six centimètres.

Nous ignorons la patrie de ce Serran.

SERRAN ROUX.

SERRANUS RUFUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 1, fig. 4.

Serranus, corpore oblongo, supra rufo, ad latera clariore; capite griseo, maculis parvis fuscis notato; pinnis rotundatis.

L'extérieur général de ce poisson, que nous n'avons pas eu occasion d'observer, est celui de la plupart des autres espèces de Serrans. Sa forme est oblongue. La plus grande hauteur de son corps, à la nuque, est quatre fois dans sa longueur. Sa tête est assez longue à proportion, et sa hauteur n'est guère qu'une fois et demie dans sa longueur. La mâchoire inférieure est un peu plus longue que l'autre. Les dents qui les garnissent sont en cardes; celles du bord extérieur sont plus fortes, et il y en a de plus grandes, espèces de canines, plus grosses encore au devant de chaque mâchoire, comme c'est du reste l'ordinaire. Le préopercule est arrondi, légèrement échancré vers l'angle; ses bords sont dentelés. L'interopercule et le sous-opercule n'ont point de dentelures. La pointe moyenne de l'opercule est forte et bien plus grande que les deux autres, qui sont à peine apparentes, surtout la supérieure. La dorsale est égale en hauteur et en longueur. Les rayons en sont hauts et assez faibles. Les épines de l'anale sont hautes et peu fortes aussi. Les nageoires sont arrondies; elles sont en partie écailleuses.

D. 9/15; A. 3/9; C. 18; P. 13; V. 1/5.

La couleur de ce poisson, qui est un de ses caractères les plus apparents, est représentée sur la figure de la planche 1re de la partie ichthyologique du présent ouvrage, d'une belle teinte rousse uniforme, plus claire sur les flancs, où elle forme une sorte de marbrure.

La tête est grise et couverte de petites taches brunes. La dorsale est rougeâtre à sa base, jaune dans le reste de son étendue, et sa partie molle marquée de taches rousses. Les ventrales sont jaunes et les rayons mous rouges. L'anale est d'un jaune plus

foncé que ces dernières nageoires, avec la moitié supérieure des rayons rouge et l'autre moitié jaune. La caudale est d'un jaune uniforme.

L'individu représenté a dix-sept centimètres de long.

Nous ne pouvons indiquer la localité d'où provient cette espèce.

SERRAN A BANDES NOIRES.

SERRANUS NIGRO-FASCIATUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 2, fig. 1.

Serranus, corpore oblongo, breviusculo, fusco-flavescente, et fasciis nigris transversis ornato.

Le Serran à bandes noires a le corps assez court proportionnellement. Sa tête est assez longue. Sa longueur et la hauteur du corps, aux pectorales, sont à peu près égales et comprises chacune près de trois fois dans la longueur entière du poisson. L'œil est un peu grand. Cette espèce n'a point de dentelures à son sous opercule et à l'interopercule, et celles du préopercule sont fines et régulières. Cette pièce est arrondie. L'épine moyenne de l'opercule, dont le bord membraneux est large, est plus longue que les deux autres. La mâchoire inférieure dépasse un peu la supérieure. Les canines, au nombre de quatre à la mâchoire supérieure et de deux à l'inférieure, comme c'est l'ordinaire, sont longues; les dents du rang extérieur sont plus fortes que celles de la rangée interne. La dorsale est assez élevée et presque égale dans sa longueur. Les épines en sont hautes et peu fortes. L'anale a trois épines faibles et longues, surtout la seconde et la troisième. Les nageoires sont arrondies, et les verticales en parties couvertes de petites écailles :

D. 9/17 ; A. 3/9; C. 17; P. 16; V. 1/5.

C'est surtout par son mode particulier de coloration que ce Serran, que nous ne connaissons pas par nous-même, semble

se distinguer des autres espèces de son genre. La figure (loc. cit.) le représente d'un brun jaunâtre, avec dix larges bandes qui descendent verticalement du dos à l'abdomen. La dorsale est brune, plus rembrunie vers le bord de la partie molle. Les pectorales sont jaunes et bordées d'un large ruban noir. L'anale et la caudale sont grisâtres, et portent une bandelette brune. Les ventrales sont noires.

La taille du poisson, d'après la figure originale, est de douze centimètres.

Nous ignorons la localité où cette espèce a été observée.

GENRE DIACOPE. — *DIACOPE*, Cuvier.

DIACOPE DE VITI.

DIACOPE VITIANUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 2, fig. 2.

Diacope, corpore oblongo, supra brunneo-olivaceo; subtus argentato; oculis magnis; pinnis dorsali, ventralibus, anali et caudali olivaceis; pectoralibus griseis.

Le corps de cette Diacope a la forme oblongue de la plupart des autres espèces de son genre. Il est assez haut comparativement; sa hauteur au milieu n'est qu'un peu plus de trois fois dans la longueur entière du poisson. La longueur de la tête égale la hauteur du corps. L'œil est grand. Le préopercule est arrondi; son bord est fortement dentelé, et porte à son angle deux dents plus fortes que les autres, surtout l'inférieure. L'échancrure ou sinuosité du bord du préopercule et la tubérosité ou saillie de l'interopercule sont bien marquées. L'opercule se termine par une petite pointe obtuse. Les dents sont fortes, notammentles deux canines de la mâchoire supérieure.

La partie épineuse et la partie molle de la dorsale sont séarées par un enfoncement peu sensible. Les épines en sont mé-

diocres, hautes et à peu près égales entre elles. Les pectorales sont longues et un peu taillées en faux. La caudale est légèrement échancrée à son bord. Les autres nageoires sont presque carrées, surtout les ventrales, dont l'épine est longue. Les trois aiguillons de l'anale sont de même longs, mais plus forts.

D. 11/13; A. 3/8; C. 21; P. 14; V. 1/5.

La couleur de ce poisson, qui ne nous est connu que par la figure de notre Atlas, est d'un brun olivâtre sur les parties supérieures du corps; les flancs et l'abdomen sont argentés. Les nageoires ont une teinte olivâtre, excepté les pectorales, qui sont grises. La partie molle de la dorsale a un large bord brun.

La taille de la Diacope de Viti, d'après le dessin de MM. Hombron et Jacquinot, est de treize centimètres.

Viti (Polynésie).

GENRE MÉSOPRION.—*MESOPRION*, Cuvier et Valenciennes.

MÉSOPRION ALLONGÉ.

MESOPRION ELONGATUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 2, fig. 3.

Mesoprion, corpore compresso, elongatiore quam in cæteris hujus generis speciebus; oculis magnis; dentibus velutinis, externis magis fortioribus; colore supra ex fuscescente cærulescente; infra argentato; pinnis pallide flavescentibus.

Ce Mésoprion, comme l'indique son nom spécifique de *elongatus*, a le corps, en effet, plus allongé qu'aucun autre de ses congénères, que nous avons eu occasion d'observer. Sa hauteur est un peu plus de quatre fois dans sa longueur entière; celle de la tête ne fait qu'un peu plus du tiers de cette longueur. L'œil du Mésoprion allongé est grand. Son profil descend obliquement en ligne droite de la dorsale au bout du museau, qui se termine un peu en pointe. Le dos est légèrement convexe. Les mâchoires ont une bande de dents en velours, et un rang extérieur de

très-fortes, surtout les latérales d'en bas, mais moins pourtant que les deux canines de la mâchoire supérieure. Le préopercule a son bord montant finement dentelé ; son angle est saillant, arrondi, et fortement dentelé par de nombreuses dents qui semblent former une sorte de petit faisceau au-dessus de l'échancrure. Le bord horizontal de cet os est lisse. La dorsale est fortement échancrée entre les épines et les rayons mous. La partie épineuse de cette nageoire est composée d'épines élevées, surtout la troisième, la quatrième et la cinquième ; les suivantes diminuent lentement : toutes sont minces et grêles. La partie molle est arrondie. L'anale a son bord postérieur droit, ainsi que la ventrale. Les nageoires pectorales sont longues et un peu pointues. La caudale est légèrement échancrée.

D. 11/12; A. 3/7; C. 22; P. 17; V. 1/5.

La couleur de ce poisson est d'un brun clair sur le dos, et devient un peu bleuâtre vers la partie supérieure, tout près de la base de la dorsale. Les flancs, ainsi que l'abdomen, sont argentés. Les nageoires ont une teinte jaunâtre. La dorsale est plus foncée.

La longueur de l'individu que nous décrivons est de dix-neuf centimètres.

Nous ne pouvons indiquer la localité où cette espèce de Mésoprion a été recueillie.

MÉSOPRION ARGENTÉ.

MESOPRION ARGENTEUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 2, fig. 4.

Mesoprion, corpore oblongo, omnino argentato; oculis magnis, pinnis flavescentibus.

La forme oblongue de ce poisson est celle de presque toutes les autres espèces de ce genre. La hauteur de son tronc est égale à la longueur de la tête. L'œil est grand à proportion des dimensions de l'animal. Les mâchoires ont une rangée de dents

plus fortes, crochues, coniques et égales en dehors des dents en velours. Les canines supérieures de devant sont plus fortes encore et pointues. Le préopercule est fortement dentelé tout autour, surtout à son angle, qui est arrondi et saillant au-dessous d'une échancrure profonde, qui reçoit la légère tubérosité de l'interopercule. L'opercule se termine par deux pointes plates peu marquées. L'échancrure de la dorsale est assez profonde. Les rayons épineux de cette nageoire sont forts; la partie molle a son bord arrondi, comme l'est celui de l'anale, dont les épines sont fortes aussi. Les pectorales sont médiocres et un peu pointues. Les ventrales ont leur bord droit. L'anale a aussi son bord droit ou à peu près.

D. 11/13; A. 3/8; C. 21; P. 14; V. 1/5.

Tout le corps de ce poisson est d'un argenté uniforme, plus foncé vers le dos. Les nageoires sont jaunâtres, excepté la partie épineuse de la dorsale, qui a une teinte grisâtre.

Nous n'avons vu qu'un seul individu de cette espèce, long de quinze centimètres.

Nous ne savons pas le pays d'où ce poisson a été rapporté par MM. Hombron et Jacquinot.

GENRE CENTROPRISTE. — *CENTROPRISTES*, Cuvier et Valenciennes.

CENTROPRISTE TASMANIEN.

CENTROPRISTES TASMANICUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 4, fig. 1.

Centropristes, corpore elongato, in dorso cærulescente : lateribus et abdomine argenteis, roseo variegatis; pinnis lutescentibus.

Le Centropriste Tasmanien, dont nous ne pouvons parler que d'après la figure de notre Atlas, a le corps de forme allongée. Sa grande hauteur est un peu plus de trois fois dans sa longueur

totale. La ligne du dos est très-légèrement convexe; son profil descend obliquement et presque en ligne droite. La longueur de la tête égale la hauteur du tronc. L'œil est notablement petit en proportion des dimensions de l'animal. Le sous-orbitaire a quelques fortes dentelures. Celles du préopercule sont à peine marquées; cette pièce a ses bords droits et son angle arrondi. L'opercule est arrondi et se termine par deux pointes plates, dont la supérieure est la plus petite. L'interopercule et le sous-opercule n'ont point de dentelures. Les dents des deux mâchoires sont en velours; celles de la rangée externe paraissent plus fortes et plus coniques. La dorsale est très-échancrée entre la partie épineuse et la partie molle; les épines en sont longues et de grosseur médiocre. La partie molle est basse; l'anale l'est un peu moins: ses aiguillons sont médiocres. Ces deux nageoires ont leur bord à peu près droit et se terminent en pointe en arrière. Les pectorales sont un peu pointues. Les nageoires ventrales ont leur bord droit; leur épine est assez grêle. La caudale est fourchue. Les écailles du corps sont grandes. La dorsale et l'anale ont des écailles sur leur base.

D. 10/16; A. 3/10; C. 22: P. 18; V. 1/5.

La couleur de ce poisson est bleuâtre sur le dos, argentée sur les flancs et le ventre, avec une teinte rosée sur les différentes parties du corps. Les nageoires sont d'un bleu jaunâtre. La caudale est plus jaune et nuancée de verdâtre.

L'individu que MM. Hombron et Jacquinot ont fait représenter était long de vingt-deux centimètres.

Tasmanie ou Nouvelle-Zélande.

GENRE DOULES. — *DULES*, Cuvier et Valenciennes.

DOULES BORDÉ.

DULES MARGINATUS, Cuvier et Valenciennes.

Poiss., pl. 3, fig. 3.

Dules, copore oblongo; oculis magnis; margine præoperculi

vix denticulato; pinnis magnis; dorsali valde emarginata, postice rotundata, uti anali; pectoralibus ovatis; ventralibus triangularibus; caudali furcata; colore supra cærulescente-griseo, infra argenteo; dorsali, anali et caudali nigro-marginatis.

Dules marginatus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III, p. 116, pl. 52.

DOULES DE GUAM.

DULES GUAMENSIS, Cuvier et Valenciennes.

Poiss., pl. 3, fig. 1.

Dules, corpore oblongo; rostro acuto; oculis maximis; præoperculo margine tenuissime denticulato; pinnis magnis; dorsali ac anali postice rotundatis; pectoralibus ovatis; ventralibus triangularibus; caudali paululum emarginata; colore superne fusco-viridi, inferne rubescente-argenteo; pinnis plus minusve fuscis; pectoralibus flavescentibus.

Dules guamensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VII, suppl., p. 474.

DOULES DE VANICOLO.

DULES VANICOLENSIS, Cuvier et Valenciennes.

Poiss., pl. 3, fig. 2.

Dules, corpore oblongo, ad nucham altiore, convexo; oculis maximis; præoperculi denticulatis minutissimis; pinnis magnis; dorsali postice rotundata; pectoralibus ovatis; anali et ventralibus triangularibus; caudali paululum emarginata; colore supra fusco-viridi, infra pallide viridescente-argenteo; dorsalis parte molli, anali et caudali olivaceis, fusco-maculatis.

Dules vanicolensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VII, suppl., p. 478.

DOULES MALO.

DULES MALO, Cuvier et Valenciennes.

Poiss., pl. 3, fig. 4.

Dules, corpore oblongo, versus nucham altiore, convexo; oculis maximis; pinnis magnis; dorsalis parte molli rotundata; anali postice acuta; pectoralibus ovatis; ventralibus triangularibus; caudali paululum emarginata; colore superne griseo-fusco, inferne griseo-argenteo; pinnis flavescentibus et fuscis maculis notatis, ventralibus exceptis; dorsalis parte molli, anali et caudali fusco-limbatis; pectoralibus griseis.

Dules malo, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VII, suppl., p. 479.

GENRE THÉRAPON. — *THERAPON*, Cuvier.

THÉRAPON DE DUBOUZET.

THERAPON BOUZETIANUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 4, fig. 2.

Therapon, corpore oblongo, elevato; rostro brevi, obtuso; fronte plana, lata; colore supra cærulescente, cum duabus fasciis nigris; lateribus argenteis, duabus vittis roseis ornatis; pinnis nigro vel flavo cærulenteque variegatis.

Cette espèce, par l'ensemble général de ses formes, se rapproche beaucoup plus des *Thérapons ordinaires*, du *Jerboa* (servus) et de l'*Esclave* (theraps) que d'aucune autre du genre. Son corps est élevé, surtout de sa partie antérieure. Sa hauteur fait plus du quart de la longueur entière. Sa tête est assez petite, et presque aussi haute que longue. Le front de ce Thérapon est large et plat entre les yeux, comme l'est, du reste, celui de deux espèces que nous venons de nommer.

Son museau est tout aussi court et obtus : il est arrondi. Les dentelures du préopercule sont fortes, surtout celles de l'angle. L'épine operculaire est forte. Le sous-orbitaire est dentelé sur tout le bord, et percé de pores plus ou moins gros les uns que les autres. La dorsale est profondément échancrée. Ses épines sont assez fortes et élevées ; la partie molle a son bord un peu échancré en arc rentrant. Il en est de même de la nageoire anale, dont les rayons sont longs et assez forts. Les pectorales sont petites et oblongues. Le premier rayon mou des ventrales se prolonge en filet. La caudale est échancrée.

D. 11-1/16 ; A. 3/8 ; C. 26; P. 12 ; V. 1/5.

Le Thérapon de Dubouzet a le dos bleuâtre, avec deux bandes longitudinales noires. La première, presque interrompue au milieu, et qui forme ainsi deux grandes taches plutôt qu'une bande, prend de la naissance de la dorsale et règne jusqu'au milieu de la partie molle. La seconde bande part de la nuque, où elle est plus large, et se termine sur la base de la caudale. Les flancs sont argentés et traversés par deux bandes longitudinales rosées. Ces bandes sont placées de manière que la première prend du scapulaire, et se prolonge jusqu'à la base de la caudale, et que la seconde, qui est moins apparente, va de la pectorale au commencement de l'anale. Cette nageoire n'a de bleuâtre que sa base ; le reste de son étendue est d'une teinte jaunâtre, ainsi que les rayons des ventrales, dont la membrane est bleuâtre aussi. Les pectorales sont grises. La dorsale est jaune, et a une grande tache brune qui occupe depuis le quatrième et le septième rayon épineux ; il y a, en outre, d'autres petites taches derrière le sommet ou dans l'intervalle des autres rayons. La partie molle de la dorsale a une tache bleuâtre sur les premiers rayons; les autres sont presque jaunâtres. La caudale est jaune, et a son bord inférieur et postérieur d'un vert-foncé : deux bandes obliques également vertes occupent le bord supérieur de cette nageoire. Le ventre est argenté.

La taille du seul individu que nous ayons vu de cette espèce, n'excède pas vingt et un centimètres.

Nous ne connaissons pas l'origine de ce Thérapon.

Famille des SCEINOIDES.

GENRE JOHNIUS. — *JOHNIUS*, Bloch.

JOHNIUS BRILLANT.

JOHNIUS RESPLENDENS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 5, fig. 1.

Johnius, corpore oblongo, ex albido splendore argenteo, ad regionem dorsi tenuissime cœrulescente; pinnis flavescentibus; pectoralibus subviridis.

Le corps de ce poisson est de forme oblongue, un peu rétréci vers la queue, comme dans les autres Johnius. La longueur de la tête est égale à la hauteur du corps, qui est contenue quatre fois environ dans la longueur de l'animal. L'œil, dans cette espèce, est assez grand proportionnellement. Les dents du bord montant et de l'angle du préopercule sont fortes, égales et écartées; mais le bord inférieur de cet os n'a aucune apparence de dentelure. L'opercule a ses bords échancrés, et se termine par une forte pointe, plate et aiguë que la membrane dépasse. L'écaille surscapulaire est très-fortement dentelée. Le bord inférieur du sous-orbitaire est concave; il est garni de grandes écailles. Les dents sont longues, pointues, écartées, crochues et égales sur le premier rang de la mâchoire supérieure; derrière, il y en a une bande en fort velours. Les dents antérieures de la mâchoire inférieure sont aussi en velours ou en cardes; mais les latérales sont moins longues que celles d'en haut, auxquelles elles ressemblent en tout. La dorsale est échancrée. Sa partie épineuse est triangulaire; sa partie molle est longue, haute à proportion et égale partout; son bord est légèrement concave. Les pectorales sont grandes; elles se terminent en angle un peu pointu. La nageoire de la queue est arrondie, de même que celle de l'anus, mais sans l'être d'une

manière aussi marquée. Les ventrales ont leur bord droit : elles se terminent un peu en pointe. Les épines des nageoires sont élevées et de grosseur médiocre.

D. 10-1/24; A. 3/8; C. 20; P. 15; V. 1/5.

La couleur de ce Johnius, ainsi que l'indique son nom spécifique, est partout d'un blanc argenté brillant, et seulement teint de bleuâtre sur le dos. Les nageoires sont d'un jaune pâle; la caudale l'est moins que les autres; elle est aussi un peu brune. Les pectorales ont une légère teinte verdâtre.

Le Johnius brillant ne nous est connu que par la seule figure que nous avons citée de notre Atlas.

L'individu dessiné est long de dix centimètres.

GENRE DIAGRAMME. — *DIAGRAMMA*, Cuvier.

DIAGRAMME BOSSU.

DIAGRAMMA GIBBOSUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 5, fig. 2.

Diagramma, corpore brevi, ex nucha valde elevato, valde convexo; rostro crasso, prominente; oculis magnis; corporis pinnarumque colore omnino viridi, pectoralibus exceptis, quibus flavescentibus ac violaceis sunt.

Ce Diagramme est très-distinct de tous ceux que nous connaissons, par l'ensemble de ses formes, qui sont courtes, trapues et ramassées. Cette espèce est, parmi ses congénères, celle qui ressemble le plus par son extérieur au Diagramme que Cuvier et Valenciennes ont nommé *à front concave* (cavifrons); mais son corps est encore plus haut, plus trapu et aussi plus ramassé. Le poisson dont nous parlons est surtout remarquable par la grande élévation et la grande convexité de sa nuque, qui forme une forte bosse; ce qui lui donne une apparence singulière, un peu différente de celle des autres espèces, et qui lui a valu la dénomination spécifique que MM. Hombron et Jacquinot lui ont imposée. La plus grande hauteur du corps

n'est contenue que deux fois et demie dans la longueur entière. Le profil de la tête descend en ligne parfaitement oblique de la nuque vers le museau, qui est gros, renflé, et proéminent. L'œil est grand. Les dentelures du préopercule sont fortes, et occupent presque tout le bord de cet os; son limbe est large et distinct. L'opercule est arrondi, et paraît, d'après le dessin, avoir au milieu de son bord une petite pointe. L'écaille surscapulaire a de fortes dentelures. Les dents qui bordent les mâchoires sont petites. La dorsale a une échancrure marquée; ses épines sont fortes et robustes. Les quatre premières s'élèvent graduellement; les suivantes diminuent ensuite lentement. La partie molle de cette nageoire se termine par un angle arrondi. Il en est de même de l'anale, dont les épines sont très-fortes, surtout la seconde, qui est énorme. Les pectorales sont presque ovales, de grandeur médiocre. Les ventrales sont terminées par un bord presque droit. La caudale est arrondie.

D. 13/18; A. 3/8; C. 22; P. 18; V. 1/5.

Ce Diagramme bossu, que nous n'avons pas vu par nous-même, est représenté sur la figure de notre Atlas entièrement vert. Le dos a cependant une teinte plus foncée, et celle du ventre plus claire et nuancée de jaune. Les nageoires sont vertes, les pectorales exceptées, dont la moitié supérieure est jaunâtre et l'inférieure violette, comme la partie épineuse de la dorsale.

L'individu qui a servi de modèle à notre figure n'a que dix-sept centimètres.

Samoa (Océanie?).

GENRE POMACENTRE. — *POMACENTRUS*, Lacépède.

POMACENTRE D'HOGOLEU.

POMACENTRUS HOGOLEUENSIS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 5, fig. 3.

Pomacentrus, corpore ovato, plus minusve viridi; capite obtuso, parvo; rostro brevi, rotundato; dorsalis parte spinosa

grisea, molli violacea, ut anali; pectoralibus et ventralibus flavescentibus; pinna caudali olivacea.

Le corps de ce nouveau Pomacentre est ovale, comme dans presque toutes les autres espèces de ce genre. Sa hauteur fait le tiers de la longueur entière du poisson. La tête est petite, aussi haute que longue. Le profil est un peu arrondi ou légèrement convexe. Le sous-orbitaire de cette espèce est élevé de l'avant, et armé de dentelures plus ou moins saillantes en dehors les unes que les autres, de manière à rendre son bord libre comme échancré. Les dentelures du préopercule sont fortes et égales: le bord montant de cet os est presque oblique et l'angle arrondi. Il y a deux petites pointes plates à l'opercule. Le surscapulaire a quelques fortes denticules. Les deux mâchoires ont une simple rangée de fortes dents pointues, sans aucune échancrure. Les épines de la dorsale sont égales entre elles. La partie molle de la dorsale, qui est un peu plus haute que la partie épineuse, se termine en angle arrondi. L'anale a exactement la même forme; elle est grande. Les pectorales sont grandes et ovales. Les ventrales ont leur bord droit, et leur premier rayon mou prolongé en filet, que n'indique pas la figure de notre Atlas. La caudale est échancrée.

D. 13/13; A. 2/14; C. 21; P. 15; V. 1/5.

Le Pomacentre d'Hogoleu, que sa couleur semble plus particulièrement caractériser parmi ses congénères, est tout entier d'un vert uniforme et plus ou moins foncé, suivant les différentes parties du corps. La partie épineuse de la dorsale est grise, et la molle violette, ainsi que l'anale. Les pectorales sont jaunâtres. La caudale est verte. Cette nageoire a de petites écailles entre ses rayons. La dorsale et l'anale sont écailleuses aussi.

La taille des deux individus que nous avons examinés est de neuf centimètres:

Hogoleu, archipel des Carolines (Polynésie).

GENRE GLYPHISODON. — *GLYPHISODON*, Lacépède.

GLYPHISODON A BANDES BLANCHES.

GLYPHISODON ALBO-FASCIATUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 5, fig. 4.

Glyphisodon, corpore oblongo, supra fusco-virescente, fasciis tribus albis notato; infra subvirescente; capite parvo; genis guttulis albis respersis; pinnis flavescentibus ac cærulescentibus.

Ce poisson a le corps oblong de plusieurs de ses congénères, et non pas ovale, comme l'est celui des autres espèces du genre auquel il appartient. Sa hauteur est trois fois dans sa longueur. La tête est petite; sa longueur est un peu plus de cinq fois dans celle du poisson entier: elle est aussi haute que longue. Le profil est arrondi à partir de la nuque jusqu'au bout du museau, qui est court et obtus. Le préopercule est sans dentelures, comme dans toutes les autres espèces de Glyphisodons; son bord montant est à peu près droit et son angle arrondi. Les deux pointes de l'opercule sont petites et plates. Les dents sont fines, étroites et égales aux deux mâchoires; elles sont sur une seule rangée et tranchantes au bout. Celles de la mâchoire supérieure sont les plus sensiblement échancrées. La partie épineuse de la dorsale est moins haute que la partie molle; cette dernière partie de la nageoire se termine par un angle arrondi: elle occupe moins d'espace que la partie épineuse, dont les rayons sont assez forts et à peu près d'égale hauteur partout. L'anale est aussi haute que longue: elle est arrondie; il en est à peu près de même des pectorales, qui sont ovales. Les ventrales ont leur bord droit. La caudale est échancrée. Les nageoires verticales ont de petites écailles sur la membrane des rayons qui les unit.

D. 13/18; A. 2/12; C. 18; P. 17; V. 1/5.

La couleur de ce Glyphisodon, d'après la figure que nous avons citée de notre Atlas, est d'un brun-verdâtre, qui s'affai-

blit insensiblement sur les parties latérales ou les flancs et l'abdomen. Il présente, en outre, comme marque distinctive dans le genre, trois bandes verticales blanches. La première part de l'épaule, descend obliquement derrière la pectorale et va aboutir à la base des ventrales. La seconde bande blanche, qui est la plus longue, part du milieu environ de la partie épineuse de la dorsale, suit la hauteur du corps, et se porte obliquement jusque vers l'anus. La troisième, qui est la plus petite, embrasse complétement la queue. Les joues sont tachetées de gouttelettes blanches. La partie molle de la dorsale et la caudale sont bleuâtres dans leur moitié inférieure, et jaunâtres dans le reste de leur étendue; la dernière de ces deux nageoires, c'est-à-dire la caudale, a un liséré brun. La partie épineuse de la dorsale est grisâtre. Les ventrales sont jaunes et ont leur bord externe bleu. Le haut des pectorales et de l'anale est bleuâtre, et le bas jaunâtre.

Le seul exemplaire que nous ayons vu de ce Glyphisodon à bandes blanches est long de huit centimètres.

Poulolant, groupe des îles Bornéo (Malaisie).

GLYPHISODON NEIGEUX.

GLYPHISODON NIVOSUS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 5, fig. 5.

Glyphisodon, corpore ovato, in parte anteriore rubescente-fusco, obscuriore ad dorsum, cum punctis numerosis albidis; in parte posteriore viridi, nigro-maculato; rostro satis prominente et paululo acuto; anali, caudali dorsalisque parte molli rubescente-fuscis et viridibus, hujus pinnæ ultimæ parte spinosa violacea; pectoralibus flavescentibus, nigricante-marginatis; ventralibus griseis.

Le corps de cette espèce est de forme ovale et assez élevé. Sa plus grande hauteur est un peu moins du tiers de la longueur totale. La hauteur de la tête ne surpasse pas sa propre longueur, qui est quatre fois dans celle du poisson Le profil descend obliquement et en ligne droite de la nuque au museau, de manière

à le rendre assez saillant et un peu pointu, contrairement à ce que l'on voit dans les autres Glyphisodons que nous connaissons, qui ont le profil arrondi et le museau plus ou moins obtus, suivant les espèces. Le bord montant du préopercule fait un arc rentrant peu marqué vers le haut; son angle est arrondi. Le préopercule aussi est arrondi à son angle, et a, au milieu de son bord postérieur, une pointe plate à peine saillante, et une légère échancrure au-dessus d'elle. Les dents sont étroites et égales aux deux mâchoires, tronquées et tranchantes au bord: elles sont plus ou moins très-légèrement échancrées les unes que les autres. La partie épineuse de la dorsale est assez élevée; ses épines sont fortes, presque égales entre elles, et se continuent par une légère interruption avec la portion molle, qui se termine en s'arrondissant. Il en est de même de l'anale, dont les épines sont fortes. Les pectorales sont de forme presque ovale. Les ventrales ont leur bord droit. La caudale est échancrée :

D. 12/16; A. 2/14; C. 17; P. 18; V. 1/5.

La couleur de ce poisson est d'un brun rougeâtre, plus foncé vers le dos. Ces deux teintes brunes, bien prononcées, finissent par une forte échancrure sur les flancs, vis-à-vis la portion épineuse de la dorsale, pour s'unir au vert, tacheté de noir, de la partie postérieure du corps. Le crâne, la nuque, le dos et même la dorsale, à l'exception de la moitié postérieure de sa portion molle, sont couverts de petites taches ou points blancs nombreux ; cette disposition de couleur donne un aspect neigeux à cette nouvelle espèce de Glyphisodon, qui l'a fait nommer *nivosus* par les auteurs que nous avons cités plus haut. La portion épineuse de la dorsale est violette. La moitié antérieure de la partie molle de cette nageoire, celle de l'anale et la base de la caudale sont d'un brun rougeâtre ; le reste de ces nageoires est vert. Il y a du noirâtre au bord des pectorales, qui sont elles-mêmes jaunâtres. Les ventrales sont grisâtres.

La figure que nous avons citée de notre Atlas, seul document d'après lequel nous ayons pu parler de ce nouveau Glyphisodon, est longue de neuf centimètres.

L'origine de ce poisson n'est pas indiquée.

GLYPHISODON ORBICULAIRE.

GLYPHISODON ORBICULARIS, Hombron et Jacquinot.

Poiss., pl. 5, fig. 6.

Glyphisodon, corpore orbiculari, virescente-argenteo, longitudinaliter octo lineis fuscis ornato; parte molli dorsalis postice valde acuta; pinnis ex griseo et flavescente variegatis.

Le corps de ce Glyphisodon est moins ovale ou moins oblong que celui des autres espèces que nous connaissons dans ce genre; il est orbiculaire, ou à peu près orbiculaire, attendu que sa longueur est à peine le double de sa hauteur. Son profil descend obliquement et en ligne droite de la nuque jusqu'au museau, qui est court et obtus. La longueur de la tête est du quart de celle du poisson, et à l'occiput elle est aussi haute que longue. Cette espèce a bien les dents serrées, étroites et seulement tranchantes au bout, comme dans plusieurs autres Glyphisodons, qui les ont le plus souvent échancrées; mais non pas pointues, fines, écartées les unes des autres et un peu crochues, telles que les représente la figure de notre Atlas, faite d'après l'individu même que nous avons sous les yeux, et où les dents antérieures de la mâchoire supérieure sont plus longues que les autres, et non pas égales, comme cela paraît être d'ordinaire. Le bord montant du préopercule est un peu oblique et droit; son angle est arrondi, et marqué, ainsi que presque tout le bord inférieur, de crénelures, rendues sous forme de fortes dentelures sur la figure que nous venons de citer. L'opercule se termine par deux pointes très-peu saillantes, surtout la supérieure, et entre lesquelles se voit une très-légère échancrure. Les épines de la dorsale sont élevées, assez fortes et un peu inégales entre elles en longueur. Les rayons mous du milieu de cette nageoire dépassent les autres et forment un angle très-aigu. L'anale est large et arrondie: elle est haute. Les pectorales sont de moyenne grandeur, et de forme un peu

ovale ; les ventrales ont leur bord coupé droit, et leur premier rayon mou prolongé en long fil. La caudale est échancrée.

D. 13/13; A. 2/13 ; C. 17; P. 16; V. 1/5.

Ce poisson est d'une couleur argentée, légèrement nuancée de verdâtre, un peu plus foncé en dessus du corps qu'en dessous, avec des lignes longitudinales brunes, au nombre de huit, qui ressortent sur le fond. La partie épineuse de la dorsale est toute grise; la portion molle de cette nageoire est d'un jaunâtre pâle dans sa moitié inférieure, et un peu grise dans l'autre moitié. L'anale est d'un gris-ardoisé dans le bas, et jaunâtre dans le reste de son étendue. Les pectorales sont de cette dernière couleur et bordées de gris. Les ventrales sont grises aussi. La caudale est du même gris ardoisé que la base de l'anale, et a ses bords bruns, le postérieur excepté.

La figure de notre Atlas représente ce Glyphisodon orbiculaire de grandeur naturelle; elle est faite d'après un individu qui a neuf centimètres de long.

Nous ignorons la localité d'où il provient.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

REPTILES ET POISSONS

DÉCRITS ET FIGURÉS DANS LE VOYAGE AU PÔLE SUD

ET DANS L'OCÉANIE.

REPTILES.

POISSONS.

FIN.

ZOOLOGIE.

CRUSTACÉS

PAR

M. Honoré JACQUINOT

ET

M. H. LUCAS.

DESCRIPTION

DES CRUSTACÉS.

Nous étant chargé de la description des Crustacés, recueillis par MM. Hombron et Jacquinot, dans leur voyage de circumnavigation au Pôle sud et dans l'Océanie, nous nous sommes seulement attaché aux espèces qui ont été figurées par ces zélés naturalistes. Nous aurions désiré pousser beaucoup plus loin ce travail descriptif, mais des circonstances toutes particulières et par conséquent indépendantes de notre volonté nous ont obligé à nous borner aux espèces représentées, quoique la collection de crustacés formée par MM. les chirurgiens de *l'Astrolabe* et de *la Zélée* soit cependant considérable. Cinquante et quelques espèces appartenant pour la plupart à la section des Décapodes Brachyures, ont passé sous nos yeux, et quoique ce nombre soit bien restreint, cette revue cependant nous a permis de faire plusieurs remar-

ques fort curieuses sur la distribution géographique de ces quelques espèces et surtout sur la grande analogie de ressemblance que certaines d'entre elles présentent avec nos crustacés des côtes océaniques et méditerranéennes. Cette tendance à la répétition des formes semblables chez des animaux habitant des régions aussi éloignées géographiquement, mais aussi analogues sous le point de vue de la température, nous semble mériter de fixer l'attention des carcinologistes. Ainsi, dans la famille des Oxyrhynques, nous signalerons une espèce appartenant à la tribu des Maïens, quoique les crustacés composant le genre *Maïa* n'aient été connus jusqu'à présent que comme habitant les mers d'Europe. Une espèce faisant partie de cette coupe générique, *Maïa australis*, a été découverte dans la mer d'Australie, particulièrement dans les parages des îles Auckland. Ce crustacé rappelle tout à fait le *Maïa squinado* (mais en petit) des côtes de l'Océan et de la Méditerranée, et le *Maïa verrucosa* de cette dernière mer seulement. Dans la famille des *Cyclométopes*, nous indiquerons le *Platycarcinus Novæ Zelandiæ*, crustacé de la tribu des Cancériens, dont les espèces n'avaient été signalées que comme habitant les côtes océaniques et méditerranéennes, ainsi que celles des deux Amériques. Cette espèce qui a été prise dans la mer qui baigne la Nouvelle-Zélande, a une très grande analogie avec le *Platycarcinus pagurus* de l'Océan et de la Méditerranée,

le *Platycarcinus irroratus* de l'Amérique du nord et même le *Platycarcinus longipes* des côtes du Chili. Dans la tribu des Portuniens, nous mentionnerons le *Portunus antarcticus* qui a été rencontré dans les mers d'Australie, particulièrement sur les côtes des îles Auckland, et qui présente une très-grande ressemblance avec le *Portunus puber* de l'Océan et de la Méditerranée. Enfin, comme dernier exemple d'analogie de forme, nous citerons encore, dans la section des décapodes Anomoures, la *Lithodes antarctica*, grande et belle espèce qui habite le détroit de Magellan, et qui ressemble beaucoup à la *Lithodes arctica* des côtes du Norwége et du Kamtchatka; cette *Lithodes* se plaît aussi dans la mer qui baigne les côtes du Chili, particulièrement à Chiloë, où elle a été rencontrée par M. Gay. Quant aux autres espèces nouvelles, elles ont leurs analogues dans l'océan Indien et dans les mers des deux Amériques, à l'exception cependant des *Prionorhynchus* qui n'ont encore été trouvés que dans les parages des îles Auckland, des *Pelæus* et des *Domecia* qui ont été rencontrés seulement sur les côtes des îles Sandwich, et enfin des *Peltarion* qui n'ont encore été signalés que comme habitant le détroit de Magellan, et qui représentent dans cette mer le genre *Atelecyclus* de nos côtes occidentales et de celles du Chili. Telles sont les quelques remarques que nous avons été à même de faire sur les crustacés recueillis au pôle

sud et dans l'Océanie, et qui démontrent combien sont grandes, malgré les distances géographiques, les ressemblances de forme entre ces quelques Brachyures et ceux qui habitent nos mers. Il est probable que plus tard ces remarques prendront une plus grande extension, surtout lorsque d'autres recherches habilement dirigées dévoileront aux zoologistes les richesses carcinologiques encore inconnues des animaux marins nourris par les mers de l'Océanie et du pôle sud, et que l'on peut dire encore inexplorées.

H. LUCAS.

Jardin des plantes, 15 janvier 1853.

Nota. Les genres et les espèces portant une † sont décrits pour la première fois dans ce travail; ils ont été presque tous créés par M. H. Jacquinot et figurés par lui dans l'Atlas, à l'exception du *Sesarma gracilipes*, qui appartient à M. Milne Edwards, et des *Chlorodius Hombronii*, — *Etisus macrodactylus*, — *Galene hirtipes*, — *Galene lævimanus*, qui appartiennent à M. H. Lucas.

ORDRE DES DÉCAPODES BRACHYURES.

Famille des OXYRHYNQUES.

Tribu des MACROPODIENS.

GENRE PRIONORHYNCHUS. †

Pl, 1, fig. 1.

Testa antice angustata, tuberculata, spinosa; rostrum lamellatum, non horizontale, dentatum, antice profunde emarginatum.

Orbitæ ovatæ, inferius non fissæ.

Pedunculi oculares brevissimi, cavitatem orbitarem non superantes.

Flagellum mobile antennarum externarum brevissimum, sub rostro obtectum; primi articuli brevissimi.

Articulus basilaris antennarum externarum magnus, tantum trituberculatus.

Articulus tertius pedum maxillarum externorum intus dilatatus, antice profunde emarginatus.

Pedes primi paris validi, breviores sequentibus, compressi, digitis lævigatis terminati; subsequentes robusti, pedes paris secundi elongatissimi, sequentes breviores, unguiculo styliformi, lævigato, terminati.

C'est entre les *Paramithrax* et les *Maïa* que vient se ranger cette nouvelle coupe générique dont nous ne connaissons qu'une seule espèce et seulement un individu mâle. La carapace est d'environ un quart plus longue que large, assez fortement rétrécie en avant; sa face supérieure est couverte de gros tubercules épineux, et ses régions sont peu distinctes, à l'exception cependant des régions branchiales qui

sont très-développées. Le rostre court n'est pas horizontal comme chez les *Paramithrax* et les *Maïa*, et il a un peu d'analogie avec celui des *Micippa.* En effet, si on compare ce rostre avec les divers genres que nous venons de citer, on verra qu'il est lamelleux et qu'il se dirige en bas, mais d'une manière bien moins verticale que chez les *Micippa*; de plus les bords latéraux ne sont pas armés d'épines comme dans ces derniers genres; ils sont dentés, et à son extrémité, il est divisé par une fissure profonde. Les orbites entourées supérieurement par de gros tubercules, presque remplies par les pédoncules oculaires, sont ovalaires, placées au-dessus et sur les côtés du rostre, et leur bord inférieur ne présente pas de fente profonde, comme cela se remarque chez les *Micippa*; les pédoncules oculaires sont gros, très-courts, non rétractiles, rétrécis vers leur partie antérieure et se prolongent jusqu'à l'extrémité de la cornée, où ils forment un petit tubercule épineux très-saillant. Les antennes internes ne présentent rien de remarquable; elles ont beaucoup d'analogie avec celles des *Maïa*; mais la partie du front qui sépare leurs fossettes se prolonge en un tubercule épineux, qui se dirige en bas. L'article basilaire des antennes externes est très-développé, et à son extrémité il porte trois gros tubercules épineux; quant à la tige mobile, elle est très-courte et semble naître entre l'article basilaire et la partie inférieure du rostre sous lequel elle est entièrement cachée; du reste cette tige mobile est située à une assez grande distance de l'orbite. L'épistome est plus large que long; quant au cadre buccal, il est à peu près aussi long que large. Le troisième

article des pieds-mâchoires externes se prolonge assez loin du côté interne; il est beaucoup plus élargi que dans les *Maïa*, et profondément échancré à sa partie antérieure. Le plastron sternal est à peu près circulaire. Les pattes de la première paire sont beaucoup plus grosses et un peu moins allongées que les suivantes; elles sont comprimées et terminées par une pince dont les doigts sont lisses et non creusés en cuiller, ni dilatés à leur extrémité. Les pattes suivantes sont robustes; celles de la seconde paire sont les plus allongées; quant à celles qui suivent, elles deviennent successivement plus courtes avec l'article qui les termine, lisse et styliforme. L'abdomen dans le mâle est composé de sept articles distincts. La femelle nous est inconnue.

Ce genre remarquable, que nous plaçons entre les *Maïa* et les *Paramithrax*, ne pourra être confondu avec ces crustacés à cause du rostre qui est lamelleux, et non formé par deux cornes ou épines divergentes, comme cela se voit chez les *Maïa* et les *Paramithrax*. Il s'en distingue encore par les orbites qui, à leur bord inférieur, ne présentent pas de fente profonde comme chez les *Micippa*, ni d'échrancure comme dans les *Paramithrax*, et dont le bord supérieur n'est pas divisé en arrière par deux fissures comme chez les *Maïa;* de plus, les pédoncules oculaires sont très-courts, et les yeux à l'état de repos sont entièrement logés dans la cavité orbitaire. Quant à l'article basilaire des antennes externes, il est très-développé; mais au lieu d'être armé d'épines comme chez les *Paramithrax* et les *Maïa*, il porte seulement trois gros tubercules spiniformes; de plus la tige mobile est

très-courte, et au lieu de naître du canthus interne des yeux comme chez les *Maïa*, elle semble au contraire prendre naissance entre l'article basilaire et la partie inférieure du rostre sous lequel elle est entièrement cachée. Enfin les premiers articles de la tige mobile des antennes externes, au lieu d'être allongés comme dans les *Maïa* et les *Paramithrax*, sont au contraire très-courts.

PRIONORHYNCHUS EDWARDSII. †

Pl. 1, fig. 1.

P. testa griseo-cinerea, omnino subtiliter granaria, longitudinaliter valde tuberculata, lateribus spinosis; pedibus maxillaribus externis granulosis; epistomate rostroque infra lævigatis; pedibus primi paris supra spinoso-tuberculatis, infra subtiliter granulatis; pedibus subsequentibus subtiliter granulatis, 3°-4°-que articulis supra spinoso-tuberculatis, infra granulatis; ultimo articulo tomentoso; sterno abdomineque subgranulatis.

Long. 77 millim., lat. 68 millim.

La carapace, d'un gris cendré, est entièrement couverte de tubercules petits, arrondis, assez saillants et peu serrés. La région stomacale est parcourue, dans le sens longitudinal, par une rangée de gros tubercules, qui se bifurque à la partie antérieure entre des orbites; sur les parties latérales, on aperçoit d'autres tubercules, dont un, assez saillant, occupe les côtés latéro-postérieurs; les régions cordiale, génitale et intestinale sont aussi armées de tubercules, mais beaucoup plus forts et en plus petit nombre : ainsi la région cordiale, fortement déprimée, surtout postérieurement, n'en présente que cinq, dont les postérieurs sont petits, et les troisième et quatrième placés transversalement; la région génitale, très-saillante, n'en offre que deux, très-rapprochés et situés aussi dans le sens transversal; quant à celui de la région cordiale, il est très-saillant et entouré d'autres tubercules, mais beaucoup plus petits et gra-

nuliformes. Les régions branchiales, très-saillantes, sont armées de forts tubercules représentant trois rangées : la première, qui circonscrit ces régions, est formée de cinq tubercules assez forts ; la seconde n'en présente que trois ; la troisième, qui occupe les bords latéraux de la carapace, en a aussi trois, mais très-saillants et spiniformes. Les régions hépatiques, assez bien circonscrites, sont armées de deux forts tubercules très-saillants, surtout l'antérieur. Les régions ptérygostomiennes, fortement granulées, sont traversées par une rangée de gros tubercules spiniformes. Les pattes-mâchoires externes sont fortement granulées, surtout sur le troisième article. L'épistome est lisse, ainsi que la partie inférieure du rostre. Les pattes de la première paire sont armées en dessus de tubercules spiniformes, principalement sur les troisième et quatrième articles ; en dessous, ils sont seulement couverts d'une fine granulation, peu serrée ; le cinquième article est lisse, avec le bord supérieur et tout le côté externe granulé ; quant au doigt mobile, il est entièrement lisse. Les pattes suivantes sont finement granulées, avec les troisième et quatrième articles armés sur leur bord supérieur de gros tubercules spiniformes ; en dessous, ils sont granulés, mais cette granulation est très-peu serrée, surtout dans le troisième article ; le cinquième article est légèrement tomenteux à son extrémité, et l'ongle qui le termine est cannelé, lisse et robuste. Le plastron sternal est lisse à la partie antérieure ; les autres pièces formant ses parties latérales sont granulées, ainsi que les bords du canal dans lequel est reçu l'abdomen. Celui-ci est lisse, à l'exception des premier et second articles, qui sont granuleux.

Nous ne connaissons pas la femelle de cette curieuse espèce, qui varie beaucoup pour la taille, car l'individu qui a servi à notre description égale en longueur environ 9 centimètres, tandis que l'individu figuré atteint au plus 77 millimètres de long. Ne connaissant pas l'individu qui a servi à représenter ce crustacé, notre description se rapporte peu à cette figure chez laquelle les granulations de la cara-

pace sont beaucoup plus grosses et pas assez serrées; nous ferons aussi la même observation pour les organes de la locomotion sur lesquels cette granulation a été entièrement oubliée, ou, si elle a été représentée, elle est beaucoup trop fortement accusée et surtout pas assez serrée. Enfin, à en juger d'après la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot, la carapace de ce crustacé serait tomenteuse, tandis que chez l'individu qui a servi pour faire notre description, et qui provient du British Museum, cette carapace est entièrement glabre. L'individu type, dont les couleurs sont très-vives suivant la figure, ne fait pas partie des collections du Muséum.

Cette espèce a été rencontrée sur les côtes des îles Auckland.

Pl. 1, fig. 1. *Prionorhynchus Edwardsii* de grandeur naturelle.—A, région antennaire, orbites et cadre buccal vus en-dessous.

Tribu des MAIENS.

GENRE PARAMITHRAX.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*. t. I, p. 323 (1834). — Pisa Latr.

PARAMITHRAX PERONII.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 324, n° 1.

Pl. 1, fig. 3.

La carapace est entièrement couverte de gros tubercules mousses, et dans sa partie médiane elle est parcourue par des tubercules épineux, situés sur les régions stomacale, cordiale,

génitale et intestinale; de plus, lorsque cette espèce n'a subi aucun frottement, toute la carapace est revêtue de poils à extrémité recourbée et qui forment des touffes peu serrées. Les régions hépatiques sont sensiblement renflées et armées de quatre épines, dont les médianes sont allongées et aiguës. Le front est médiocrement large, avec l'épine formant l'angle orbitaire externe très-saillante; les régions branchiales sont saillantes et armées chacune de cinq épines très-prononcées. L'article basilaire des antennes externes est peu élargi en avant, et porte à son angle externe une épine qui ne dépasse que de très-peu le bord orbitaire. Les pattes de la première paire du mâle sont très-grandes, avec le troisième article armé en dessus de gros tubercules épineux; l'antépénultième est lisse et présente en dessus une crête tranchante. Les pattes suivantes sont grêles, allongées, lisses et revêtues de poils recourbés à leur extrémité. Tout le plastron sternal et l'abdomen sont lisses et couverts de poils à extrémité recourbée.

Cette espèce qui varie beaucoup pour la taille n'était connue que comme habitant l'océan Indien, mais elle se trouve aussi dans les mers d'Australie; car elle a été rencontrée sur les côtes d'Akaroa (Nouvelle-Zélande).

Pl. 1, fig. 3. *Paramithrax Peronii* de grandeur naturelle. — *d*, pied-mâchoire externe grossi. — *e*, antenne grossie.

GENRE MAIA.

Lamk. — CANCER Linn. — INACHUS Latr.

MAIA AUSTRALIS. †

Pl. 2, fig. 1.

M. fusco-rubescens; testa sat fortiter tuberculata, antice angustata, rostro brevi terminata, spinis hujus brevibus, minus divergentibus quam M. squinado et verrucosa; angulo anteriori

marginis orbitaris superioris rotundato; pedunculis ocularibus crassis; oculis brevibus; pedibus maxillaribus externis intus subtiliter denticulatis; pedibus exilibus, elongatis; abdomine lato, primo segmento in fœmina antice cuspidato.

Long. 70 millim., lat. 58 millim.

Cette espèce rappelle en petit le *Maïa squinado*; elle ressemble beaucoup aussi au *Maïa verrucosa*, mais elle est plus bombée. D'un brun rougeâtre. La carapace entièrement couverte de tubercules mousses, assez forts, plus ou moins arrondis, est plus fortement rétrécie en avant que dans les *M. squinado* et *verrucosa*, avec les épines qui forment le rostre beaucoup plus courtes et bien moins divergentes. L'angle antérieur du bord orbitaire supérieur est très-arrondi et ne présente pas d'épines comme cela a lieu pour les *M. squinado* et *verrucosa*, si ce n'est cependant un petit tubercule spiniforme situé à l'angle de ces organes; de plus, les pédoncules oculaires sont très-gros, et l'œil qu'ils supportent est très-court. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont armés de cinq épines bien moins allongées et surtout bien moins aiguës que dans les *M. squinado* et *verrucosa*, et dont la première constitue, comme dans ces espèces, l'angle orbitaire externe. La face inférieure du front est armée aussi de cinq épines, mais celles-ci sont très-petites et bien moins aiguës que dans les *M. squinado* et *verrucosa*; l'épine inter-antennaire est moins recourbée en avant, et les deux placées de chaque côté et qui appartiennent à l'article basilaire des antennes externes, sont bien moins dirigées en bas, surtout les épines internes; à la base de celles-ci, on aperçoit deux ou trois petits tubercules épineux. Le second article des antennes est cylindrique et ne dépasse pas en longueur le troisième. Les pieds-mâchoires externes ne présentent rien de remarquable, si ce n'est cependant que les dents qui arment le bord interne du second article sont plus petites, plus nombreuses, par conséquent bien moins espacées que dans les *M. squinado* et *verrucosa*. Les pattes de la première paire sont grêles, avec les troisième et quatrième articles présentant sur leur tranche supérieure quelques tubercules qui sont épineux sur le troisième article, mais mousses et arrondis sur le qua-

trième ; le cinquième article, ainsi que le doigt mobile, sont grêles, lisses, allongés et comprimés. Les pattes sont grêles et plus allongées que dans les *M. squinado* et *verrucosa*. Quant à l'abdomen, il est aussi plus large, avec le premier segment terminé en pointe, arrondi seulement dans sa partie médiane au lieu de l'être entièrement, comme dans les *M. squinado* et *verrucosa*. Tout le corps, comme dans ces espèces, est recouvert de poils crochus, mais ceux-ci sont bien moins allongés.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette remarquable espèce qui a été prise dans les parages des îles Auckland, et qui rappelle les *M. squinado* et *verrucosa* de nos côtes océaniques et méditerranéennes.

Pl. 2, fig. 1. *Maia australis* de grandeur naturelle.— 2, région antennaire, orbites, cadre buccal et pattes de la première paire vus en dessous. — 3, pied-mâchoire externe. — 4, antenne externe. — 5, antenne interne.

Tribu des PARTHÉNOPIENS.

GENRE LAMBRUS.

Lanch. — Cancer, Herbst. — Parthenope Latr.

LAMBRUS NODOSUS. †

Linné. — Carpilius Leach.

Pl. 1, fig. 2.

L. cinereo-flavescens; testa longiore quam latiore, rostro crasso, non spinoso; lateribus tantum tuberculatis, sat inflatis; pedibus primi paris validis, fortiter tuberculatis, subsequentibus lævigatis; tribus primis segmentis abdominis sensiter transversim carinatis, penultimo in medio fortiter unituberculato.

Long. 24 millim., lat. 22 millim.

Elle ressemble un peu au *L. angulifrons*, et vient se placer dans le voisinage de cette espèce. D'un cendré jaunâtre. La ca-

rapace, plus longue que large, est arrondie sur les côtés, et moins rétrécie en avant que dans le *L. angulifrons.* Le rostre, un peu plus allongé que dans cette espèce, est terminé à sa partie antérieure par une épine mousse plus grande et beaucoup plus épaisse que dans le *L. angulifrons;* la gouttière, dont le front est creusé en dessus, est longitudinale, comme chez cette espèce, mais elle est bien moins prolongée; de plus, le front est saillant, tuberculé sur les parties latérales au lieu d'être épineux. Les régions stomacale, cordiale, génitale et intestinale sont obscurément tuberculées; quant aux régions branchiales, qui sont très-renflées, elles sont seulement tuberculées sur leur bord externe, au lieu d'être épineuses comme chez le *L. angulifrons.* Les régions ptérygostomiennes, ainsi que le cadre buccal, sont lisses. Le second article des pieds-mâchoires externes est lisse. Les pattes de la première paire ont les bords externe et supérieur couverts de gros tubercules, tandis que leur partie inférieure et tout leur côté interne sont lisses; le quatrième article est entièrement lisse; le sixième article ou le doigt mobile est armé de gros tubercules à sa naissance; les pattes suivantes sont lisses et ne présentent rien de remarquable. Les trois premiers segments de l'abdomen sont fortement carénés transversalement; les suivants sont lisses, à l'exception du pénultième, qui présente dans sa partie médiane un tubercule fortement prononcé.

Ce *Lambrus*, dont nous ne connaissons que la femelle, est fort remarquable; on le distinguera facilement des espèces connues par la forme de son rostre qui est assez saillant, par sa carapace qui, au lieu d'être épineuse, est presque lisse, à quelques tubercules près que l'on aperçoit çà et là, et enfin par les pattes de la première paire qui, au lieu d'être hérissées d'épines comme cela se remarque chez presque toutes les espèces de ce genre, sont au contraire couvertes de gros tubercules arrondis et très-saillants.

Cette espèce a été rencontrée à Rafles-Bay (côte nord-ouest de la Nouvelle-Zélande).

Pl. 1, fig. 2. *Lambrus nodosus* de grandeur naturelle. — *a*, carapace vue de profil [1]. — *b*, pied-mâchoire externe. — *c*, antenne externe.

[1] Cette figure n'est pas exacte, le rostre est beaucoup trop pointu, de plus il n'est pas épineux sur les parties latérales; on a représenté les orbites épineuses, tandis qu'elles sont lisses chez l'individu type et qui a servi à faire cette figure; les tubercules des régions branchiales sont aussi beaucoup exagérés.

FAMILLE DES CYCLOMÉTOPES.

TRIBU DES CANCÉRIENS.

GENRE CANCER.

Linné. — CARPILIUS Leach.

CANCER HUONII [1]. †

Pl. 4, fig. 1.

C. cyaneo-nigricans; testa ovata, convexa, fortiter gibbosa, lateribus quinque spinoso-tuberculatis; lobis mediis frontis porrectis, rotundatis; pedibus primi paris validis, 4°-5°-que articulis fortiter tuberculatis; digitis dentatis, digito mobili supra subtiliter tuberculato; pedibus subsequentibus compressis, elongatis, supra tuberculis rotundatis vel acutis armatis.

Long. 36 millim., lat. 52 millim.

D'un bleu noirâtre ; la carapace est ovalaire, convexe, fortement bosselée, avec sa partie postérieure présentant quelques granulations miliaires et formant une ligne transversale. Le front paraît formé de quatre lobes arrondis, dont les deux médians sont grands et avancés. Les bords latéro-antérieurs sont très-courbes, non granuleux comme dans le *C. sculptus*, mais armés de chaque côté de cinq tubercules spiniformes, sans compter celui qui forme l'angle orbitaire externe; de plus, au lieu de ne se prolonger que jusqu'au niveau de la région cordiale, ces bords atteignent le niveau de la région intestinale; les bords latéro-postérieurs paraissent très-peu concaves. Les pattes de la première paire sont assez grandes, robustes, avec les

[1] Nous ne connaissons pas en nature cette espèce, et la description que nous en avons faite, a été prise sur la figure qu'en ont donnée MM. Hombron et Jacquinot.

quatrième et cinquième articles fortement tuberculés ; les doigts, assez fortement dentelés à leur côté interne, paraissent avoir leur extrémité roussâtre, avec celui qui est mobile fortement denticulé en dessus ; les pattes des quatre dernières paires semblent comprimées et plus allongées que celles du *C. sculptus* ; elles ne sont pas surmontées d'une crête comme dans cette espèce, mais elles paraissent garnies en dessus et en dehors de tubercules arrondis ou plus ou moins pointus.

C'est avec doute que nous plaçons cette espèce dans la division *bb* de M. Milne-Edwards, dont le caractère est d'offrir une grande cavité ovalaire sur chaque région ptérygostomienne ; ne connaissant pas ce crustacé en nature, il nous est impossible de dire si le *Cancer Huonii* présente cette particularité remarquable. Cette espèce a aussi un peu d'analogie avec le *C. spinimanus*, mais la carapace est moins bombée, non granuleuse, et au lieu d'être presque circulaire, elle affecte plutôt une forme ovalaire ; de plus les bords latéro-antérieurs, au lieu d'être armés de quatre dents triangulaires, présentent au contraire cinq tubercules spiniformes avec les intervalles qui les séparent, lisses et non épineux comme cela se remarque dans le *C. spinimanus*.

Elle a été rencontrée dans le détroit de Torrès.

Pl. 4, fig. 1. *Cancer Huonii* de grandeur naturelle.

GENRE PELOEUS.

Eydoux et Souleyet, *Voy. de la Bonite*, p. 224 (1852).

Ce genre, établi par MM. Eydoux et Souleyet pour recevoir un crustacé des îles Sandwich, a une assez grande analogie avec les *Cancer* et les *Xantho*, avec

lesquels il ne pourra cependant être confondu à cause de la carapace qui est très-épaisse à sa partie antérieure et qui n'est pas aussi régulièrement ovoïde et plane, mais très-convexe dans tous les sens et beaucoup plus large que longue; les bords latéro-antérieurs sont un peu plus longs que les postérieurs, mais ils ne dépassent pas la région génitale; les bords latéro-postérieurs sont droits. Le front est avancé, horizontal, moins lamelleux que dans les *Xantho*, et divisé en quatre lobes arrondis. Les régions de la carapace sont peu distinctes. Les orbites sont presque circulaires; leur angle externe est peu distinct; on remarque deux petites fissures au-dessus de la place qu'il devrait occuper, et une autre en-dessous; enfin, au-dessous de l'angle interne, on voit l'hiatus que remplit la base de l'antenne externe. Le premier article des antennes externes est uni au front par un angle supérieur et interne; le second est cylindrique, beaucoup plus gros que le suivant; le filet terminal est long et composé d'un assez grand nombre d'articles. Les fossettes antennaires sont tranversales, un peu obliques, bien séparées entre elles. Le second article des antennes internes est le plus long. L'épistome est linéaire et beaucoup plus étroit que chez les *Xantho* et les *Cancer*. Le troisième article des pieds-mâchoires externes est plus long que large; son bord antérieur est courbé, et son angle antérieur et interne est fortement tronqué. Les régions ptérygostomiennes, beaucoup plus bombées que dans les *Cancer* et les *Xantho*, sont arrondies, plus avancées que la portion du bord de la carapace qui avoisine les orbites. Les pattes de la première paire

sont plus grêles que dans les *Cancer* et les *Xantho*. Les pattes suivantes sont courtes, comprimées; leurs tarses sont styliformes, angulaires en-dessus, terminés par un ongle peu aigu. L'abdomen dans les deux sexes est composé de sept articles. Le plastron sternal est presque aussi large que long.

Cette coupe générique, comme il est facile de le voir, avoisine beaucoup les *Cancer* proprement dits, mais elle s'en distingue par l'épaisseur de son corps qui est plus grande, par le front qui n'est pas lamelleux comme chez les *Xantho*, mais plus saillant et moins large que dans les *Cancer*, par la forme et la longueur du troisième article des pieds-mâchoires externes qui est plus long que large au lieu d'être plus large que long, comme dans les *Xantho* et les *Cancer*, et enfin par les pattes de la première paire qui sont plus courtes, plus grêles, et par celles des quatre paires suivantes qui sont courtes et comprimées.

PELOEUS ARMATUS.

Eydoux et Souleyet, *Voy. de la Bonite*, p. 226, pl. 1, fig. 10 (1852).

La carapace lisse, armée de chaque côté d'une forte dent placée au milieu de sa longueur, est d'un rouge violacé et parsemée d'un très-grand nombre de petits points d'un blanc jaunâtre, interrompus en arrière par des taches de la même couleur, dont deux très-grandes et de forme arrondie sont situées en arrière des régions branchiales. Le front, finement granulé est quadrilobé, les deux lobes médians étant un peu plus saillants que les latéraux; les bords latéro-antérieurs sont aussi divisés en trois grands lobes crénelés, dont le postérieur est armé d'une dent assez forte, mais moins saillante que celle qui est sur les côtés de la carapace; deux autres dents obtuses se

remarquent encore en arrière de ces bords, en dessus et sur les côtés de la carapace. La portion inférieure et interne de l'orbite fait aussi une petite saillie en forme de dent. Les pattes de la première paire tachetées ou marbrées de rouge en dessus, avec l'extrémité des doigts noire, sont grêles et lisses; la partie interne des doigts est garnie de gros tubercules dentiformes, l'antépénultième article des trois paires suivantes présente deux rangées de longs poils en dessous, et une rangée semblable en dessus; la dernière paire n'a qu'une rangée de poils en dessus comme en dessous. Le tarse a trois rangées de poils supérieurement, et deux inférieurement; dans la dernière patte, il n'y en a qu'une rangée à la partie inférieure.

Cette espèce, qui a été rencontrée par M. Leguillou, habite?

Les deux individus de ce curieux crustacé, déposés au Muséum par MM. Eydoux et Souleyet, ont été rencontrés sur les côtes des îles Sandwich.

GENRE ZOZYMUS.

Leach. — CANCER Linné.

ZOZYMUS PUMILUS. †

Pl. 4, fig. 1.

R. flavo-rufescens; testa fortiter gibbosa, non lineatim sculpta, ad latera trilobata; pedibus primi paris brevibus, crassis, granulatis, quarto articulo supra canaliculato digitisque fusco-nigricantibus; pedibus subsequentibus compressis, 4°-5°-que articulis supra canaliculatis, infra lævigatis, ultimo articulo tomentoso.

Long. 5 millim., lat. 8 mill.

Cette espèce, qui est d'un jaune roussâtre, vient se placer dans le voisinage du *Z. rugatus.* La carapace est ovoïde, finement granulée, assez large, peu bombée, fortement bosselée en dessus et divisée par un grand nombre de sillons, moins

linéaires que dans les *Z. tomentosus* et *rugatus*, avec la région génitale non sillonnée, mais couverte d'une granulation fine, peu serrée. Les orbites sont ovalaires, avec les bords épais, arrondis et finement granulés. Le front est mince, avancé, sinueux, avec la fissure qui le divise peu profonde. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont granulés, relevés et divisés en trois lobes; la fissure du second lobe se prolonge un peu sur la région ptérygostomienne : celle-ci est recouverte d'une granulation fine et peu serrée. Les pieds-mâchoires externes sont lisses. Les pattes de la première paire sont courtes, épaisses et assez fortement granulées ; leur cinquième article en dessus est canaliculé ; les doigts sont courts, d'un brun noirâtre, cannelés, avec l'extrémité de leur partie élargie, blanche. Les pattes des quatre dernières paires sont assez allongées, comprimées, avec la partie supérieure des quatrième et cinquième articles cannelée, et les bords tranchants et lamelleux; en dessous, elles sont lisses, avec la partie inférieure des cinquième et sixième article hérissée de longs poils roussâtres, et l'extrémité du sixième tomenteuse. Le sternum et l'abdomen sont lisses.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, qui a été rencontrée sur les côtes de l'île de Guam (Mariannes).

Pl. 4, fig. 1. *Zozymus pumilus* grossi, à côté la grandeur naturelle. — A, antenne interne grossie.

ZOZYMUS CANALICULATUS. †

Pl. 3, fig. 2.

Z. rufescens; testa latissima, longitudinaliter transversimque sulcata, subtiliter denseque granulata, lateribus quadrilobatis; pedonculis ocularibus granulatis; pedibus primi paris brevibus, compressis, granulatis, quarto articulo extus canaliculato; digitis brevibus, albis, striatis ; pedibus subsequentibus brevibus, validis, granulatis, quarto articulo supra antice fortiter unituberculato.

Long. 6 millim., lat. 11 millim.

Nous avions désigné sous ce nom, M. Milne-Edwards et moi, dans la collection des Crustacés du Muséum, un Cyclométope de l'océan Indien que MM. Hombron et Jacquinot ont retrouvé dans leur voyage de circumnavigation, et qu'ils ont figuré dans leur atlas.

Roussâtre; la carapace, presque une fois plus large que longue, est assez bombée, et parcourue transversalement et longitudinalement par un très-grand nombre de sillons, à l'exception cependant de la région génitale, qui n'est pas divisée; elle est couverte d'une granulation fine et serrée, avec les bords latéro-antérieurs partagés en quatre lobes bien distincts, et dont les antérieurs sont petits; le front est peu avancé, semi-vertical, épais, avec la fissure qui le divise peu profonde, et le sillon formé par cette fissure se joignant avec ceux qui circonscrivent la région stomacale. Les orbites sont épaisses, granulées, avec leur angle externe présentant trois sillons; les pédoncules oculaires sont gros et fortement granulés. Les régions ptérygostomiennes sont très-finement granulées. Les pattes-mâchoires externes sont lisses, avec leur troisième article présentant quelques granulations fines et placées çà et là. Les pattes de la première paire sont courtes, comprimées, granulées, avec leur cinquième article canaliculé au côté externe; les doigts sont très-courts, cannelés, blancs, avec leur naissance d'un brun roussâtre. Les pattes des quatre dernières paires sont courtes, robustes, assez fortement granulées, avec l'extrémité de leur quatrième article présentant en dessus un tubercule assez saillant et arrondi; en dessous, elles sont lisses. L'abdomen est lisse, ponctué.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, qui habite l'Océan indien.

Pl. 3, fig. 2. *Zozymus canaliculatus* grossi, à côté la grandeur naturelle.

GENRE XANTHO.

Leach. — CANCER Linné.

XANTHO OCTODENTATUS.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 398, n° 20.

Pl. 9, fig. 1.

Long. 60, 45 à 32 millim., lat. 90, 70 à 52 millim.

Cette espèce, décrite par M. Milne-Edwards dans le tome Ier de son Histoire naturelle des Crustacés, et dont ce savant zoologiste ignorait la patrie, varie beaucoup pour la grandeur, car la collection du Muséum en possède un individu, rapporté par M. Leguillou, un des chirurgiens de *l'Astrolabe* et de *la Zélée*, dont la longueur égale environ 60 millimètres.

Elle est jaune, avec la carapace, les organes de la locomotion, l'abdomen et le sternum variés de taches d'un rose tendre. Elle ressemble un peu aux *X. incisus* et *radiatus*, mais elle est beaucoup plus grande. Les bords latéro antérieurs de la carapace sont armés de dents très-fortes, minces, triangulaires, et séparées entre elles par des échancrures très profondes. La carapace est beaucoup plus bombée que dans les *X. incisus* et *radiatus*, et, au lieu de présenter sur les régions stomacale et hépatiques plusieurs petites crêtes transversales, comme chez le *X. incisus*, ces régions sont lisses et assez fortement bosselées; le front, divisé en deux lobes, est assez saillant chez les individus adultes; il est lisse, avec la fissure qui le partage, peu profonde. Les pattes de la première paire sont robustes, surtout chez les mâles, et le troisième article est surmonté d'une crête très-saillante, divisée en dessus par une fissure qui, à sa base, forme une ouverture assez grande; lorsque le troisième article n'a subi aucun frottement, il est couvert de poils soyeux, longs et ser-

rés; le quatrième article, orné de taches d'un rouge orange, est lisse à son côté externe, avec son côté interne armé de deux gros tubercules; le cinquième article, au lieu d'avoir la face externe garnie de plusieurs rangées horizontales de petits tubercules, comme chez les *X. incisus*, est lisse, et présente sur son bord supérieur une crête moins forte et moins tranchante que dans cette espèce; les doigts sont noirs, fortement cannelés, avec leur côté interne armé de gros tubercules arrondis; les pattes des quatre dernières paires, d'un jaune orange rougeâtre, sont comprimées, bordées de longs poils, et garnies en dessus d'une crête longitudinale très-saillante; quant au sixième article, il est arrondi, couvert en dessus et en dessous par une tomentosité courte et serrée. Le sternum et l'abdomen sont jaunes, et présentent çà et là des taches d'un jaune orange.

Cette belle espèce a été rencontrée par M. Leguillou sur les côtes de Vavao (îles Viti).

Pl. 9, fig. 1. *Xantho octodentatus* de grandeur naturelle.

GENRE CHLORODIUS.

Leach. — CANCER Herbst.

CHLORODIUS HOMBRONII. †

Pl. 3, fig. 3.

C. rufescens; testa distincte gibbosa lateribus utrinque tuberculatis; pedibus primi paris validis, magnis, quinto articulo supra tuberculis rotundatis longitudinalibus biseriato; digitis nigris, curvatis; pedibus subsequentibus lævigatis, supra infraque ciliatis.

Long. 15 millim., lat. 22 millim.

MM. Hombron et Jacquinot ont représenté, pl. 3, fig. 3, un crustacé qu'ils ont rapporté au *C. exaratus* de M. Milne-Edwards; mais en examinant cette figure,

on ne tarde pas à remarquer que le cyclométope qu'ils ont représenté n'est pas et ne peut pas appartenir à cette espèce. Le *Chlorodius exaratus* fait partie de la section B de M. Milne-Edwards, c'est-à-dire appartient aux espèces ayant la carapace peu bosselée, si ce n'est tout à fait en avant, et les mains dépourvues de tubercules. Chez le crustacé figuré par MM. Hombron et Jacquinot, la carapace, au contraire, est fortement bosselée, et les mains sont pourvues en dessus de deux rangées longitudinales de gros tubercules arrondis ; ce n'est donc pas le *Chlorodius exaratus* qu'ils ont représenté, mais bien une espèce nouvelle, à laquelle nous donnons le nom de *C. Hombronii.* Cette espèce n'ayant pas été déposée au Muséum, nous en avons pris la description sur la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot.

Elle est roussâtre. La carapace peu bombée, à bosselures bien distinctes, est terminée par un front sinueux et qui semble moins avancé que dans le *C. exaratus.* L'angle externe des orbites paraît tritubercuIé. Les bords latéro-antérieurs, au lieu d'être armés de quatre dents, comme dans le *C. exaratus*, présentent, au contraire, cinq tubercules dont les trois situés antérieurement ressemblent à des lobes, tandis que les deux placés postérieurement sont dentiformes ; les bosselures qui représentent les régions branchiales sont fortement dentelées. Les pattes de la première paire sont allongées, robustes, et la partie supérieure de leur cinquième article offre deux rangées longitudinales de tubercules arrondis et assez espacés ; les doigts sont noirs, allongés, courbés, cannelés, avec le côté interne du doigt inférieur tuberculé.

Elle habite ?

Pl. 3, fig. 3. *Chlorodius Hombronii* (non *Chlorodius exaratus*) grossi, à côté la grandeur naturelle. — B, antenne externe. — C, antenne interne.

CHLORODIUS OBSCURUS. †

Pl. 3, fig. 4.

C. fusco-nigricans; testa gibbosula, lateribus utrinque quadrilobatis; fronte lata, punctata; pedibus primi paris elongatis, lævigatis, digitis punctatis, nigro-nitidis terminatis.

Long. 15 millim., lat. 20 millim.

Elle est très-voisine du *C. ungulatus* et vient se ranger tout près de cette espèce. Elle est d'un brun noirâtre. La carapace est peu bombée, avec les bosselures qu'elle présente dans toute son étendue bien moins saillantes et bien moins distinctement marquées que dans le *C. ungulatus*. Le front beaucoup plus large que dans le *C. ungulatus*, au lieu d'être divisé en quatre lobules, comme chez cette espèce, paraît formé par deux grands lobes tronqués, à bords arrondis, épais et divisés par une fissure moins profonde que dans le *C. ungulatus*; il est couvert de points assez forts et peu serrés, et près de l'angle orbitaire interne, il présente un petit tubercule arrondi. Les bords latéro-antérieurs de la carapace, au lieu d'être armés de cinq dents triangulaires et très-épaisses, comme cela a lieu pour le *C. ungulatus*, ne présentent que quatre lobes généralement peu saillants, surtout ceux situés antérieurement, qui sont obscurément marqués. Les orbites sont épaisses, arrondies et ponctuées. Les régions ptérygostomiennes sont couvertes de granulations fines et serrées. Les pieds-mâchoires externes sont lisses et présentent, surtout sur le second article, une ponctuation assez forte et clairement semée. Les pattes de la première paire sont très-allongées, avec leur troisième article obscurément tuberculé à son bord supérieur, et dépassant les bords de la carapace dans beaucoup plus de la moitié de son étendue; les quatrième et cinquième articles, au lieu d'être couverts de tubercules arrondis, comme chez les *C. ungulatus*, sont lisses; les mains sont inégales comme chez cette espèce, mais les doigts qui les terminent, au lieu d'être cannelés et recourbés, sont d'un noir brillant, ponctués, avec les doigts

inférieurs presque droits ; les pattes des quatre dernières paires paraissent plus allongées que dans le *C. ungulatus ;* elles sont épineuses, de même que chez cette espèce, mais les poils dont ces organes sont hérissés sur les bords supérieur et inférieur, sont très-courts. Le sternum et l'abdomen sont lisses et obscurément ponctués.

Cette espèce, quoique très-voisine du *C. ungulatus*, s'en distingue par des caractères assez tranchés parmi lesquels nous signalerons les bosselures de la carapace qui sont moins fortes, et par conséquent moins distinctement marquées, le front qui est formé de deux grands lobes tronqués, les bords latéro-antérieurs de la carapace qui ne présentent que quatre lobes généralement peu saillants, et enfin les pattes de la première paire qui sont lisses au lieu d'être couverts de tubercules, comme cela se voit dans le *C. ungulatus.*

Nous ne connaissons pas la femelle de cette espèce, qui a été prise sur les côtes de l'Archipel de Samoa.

Pl. 3, fig. 4. *Chlorodius obscurus* grossi ; à côté la grandeur naturelle.— D, antenne externe.

GENRE ETISUS.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 410 (1834). — CANCER Herbst.

ETISUS UTILIS. †

Pl. 2, fig. 6.

E. fusco-viridis ; testa vix gibbosa, lateribus latissimis, his utrinque profunde septem dentatis ; fronte porrecta, lata, fere lamellata, vix in medio concava ; orbitis rotundatis, tantum bidentatis ; pedunculis ocularibus validis, ad basim tubercu-

latis; pedibus primi paris elongatis, validis, tuberculatis infraque præsertim spinosis; digitis nigris, striatis, carinatis anticeque albidis; pedibus subsequentibus brevibus, validis, supra fortiter spinosis infraque tantum tuberculatis.

D'un vert bouteille foncé. La carapace est moins bombée et beaucoup plus large que dans l'*E. dentatus*; de plus, les régions sont aussi moins distinctement accusées. Le front est avancé et très-large; il est beaucoup plus mince et bien moins concave dans la partie médiane que chez l'*E. dentatus*, et paraît formé, comme dans cette espèce, par deux grands lobes tronqués, à bords presque tranchants; l'angle orbitaire interne présente aussi un gros tubercule; mais, au lieu d'être arrondi et épais comme dans l'*E. dentatus*, il est mince, tronqué et terminé en pointe arrondie à son côté externe. Les orbites sont arrondies, minces, et, au lieu de présenter quatre dents, comme chez l'*E. dentatus*, elles n'en offrent que deux, ainsi disposées : une lamelliforme à l'angle externe, et une autre beaucoup plus grande, triangulaire, pointue, située presque au-dessous du tubercule qui forme l'angle orbitaire interne. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont très-dilatés, beaucoup plus fortement courbés que dans *E. dentatus*, et dépassent le niveau de la région cordiale; ils sont partagés de chaque côté en sept dents, très-minces, aplaties, aiguës et profondément divisées. Les pédoncules oculaires sont très-gros et présentent à leur base un assez grand nombre de tubercules, petits, arrondis et peu serrés. Les fossettes antennaires sont aussi plus larges que longues, et l'article basilaire des antennes externes n'envoie, comme dans l'*E. dentatus*, qu'un prolongement très-étroit dans l'hiatus orbitaire. Les pieds-mâchoires externes sont lisses, à l'exception cependant de leur partie antérieure, qui est tuberculée au côté interne; le second article, ainsi que le suivant, sont finement tuberculés. Les pattes de la première partie sont allongées et très-robustes; le quatrième article, sur la tranche supérieure, est fortement tuberculé, avec tout son côté interne, couvert de tubercules arrondis, petits et peu serrés; sa tranche supérieure interne, terminée par une forte épine, présente aussi de gros tubercules, ainsi que la tranche supérieure

du troisième article; le cinquième article est lisse à son côté externe, avec la partie antérieure armée de quatre épines, dont celles situées au côté interne sont très-grandes; le sixième article, comprimé, est lisse, avec son bord supérieur muni de tubercules et de fortes épines, moins grandes cependant que celles du cinquième article; les doigts sont noirs, robustes et très-allongés; le supérieur, ou celui qui est mobile, est comprimé, cannelé, fortement caréné, et tuberculé en dessus; l'inférieur est seulement cannelé : ces doigts sont fortement tuberculés au côté interne, et leur extrémité élargie et creusée en cuiller est blanche. Les pattes des quatre dernières paires sont courtes, robustes et hérissées en dessus d'épines assez fortes, peu serrées, et formant sur les divers articles qui composent ces organes des lignes longitudinales; en dessous, ces organes sont tuberculés. Le plastron sternal est lisse, ainsi que l'abdomen : ce dernier présente dans sa partie médiane une large saillie arrondie. Des poils très-allongés, peu serrés, d'un brun roussâtre, hérissent les organes de la locomotion, ainsi que la partie inférieure des bords latéro-antérieur et postérieur de la carapace.

Nous avons remarqué sur une femelle encore jeune que le bord antérieur du cinquième article des pattes de la première paire présente deux rangées d'épines au lieu d'une, et que le côté externe de ce même article offre des tubercules disposés sur deux rangées; le doigt mobile est aussi beaucoup plus fortement cannelé et caréné que dans l'âge adulte, et ces carènes sont au nombre de deux.

Cette belle et grande espèce qui habite la baie de Batavia, est comestible.

Pl. 2, fig. 6. *Etisus utilis* de grandeur naturelle. — 7, pied-mâchoire externe. — 8, antenne interne. — 9, orbites et cadre buccal vus en-dessous. — 10, antenne externe.

ETISUS MACRODACTYLUS. †

Pl. 9, fig. 2.

E. flavescens ; testa gibbosula, ad latera lata, his utrinque tantum bituberculatis ; fronte porrecta, lata, convexa ; orbitis rotundatis, obscure quadrituberculatis; pedibus primi paris elongatis, lævigatis, quarto articulo fortiter intus unituberculato, digitis maximis, nigris, curvatis ; pedibus subsequentibus ciliatis, validis, compressis, supra infraque tuberculatis.

Long. 40 à 30 millim., lat. 58 à 43 millim.

Jaunâtre. La carapace est peu bombée, avec ses régions moins distinctes que celles de l'*E. dentatus*. Le front est avancé, proportionnellement plus large que dans les *E. dentatus*, *utilis* et *anaglyptus*, il est assez épais, et paraît formé de deux grands lobes aplatis et tronqués; au lieu d'être concave dans la partie médiane, comme chez les espèces que nous venons de citer, il est convexe, avec la suture qui le divise faiblement marquée et le bord antérieur obscurément tuberculé; en dehors de ces lobes, il n'existe pas de tubercule arrondi, saillant, comme chez les *E. dentatus* et *utilis*, de manière que l'angle interne n'est occupé que par une saillie peu prononcée. Les orbites sont arrondies et présentent quatre tubercules peu saillants, et ainsi disposés : deux situés en dessus et séparés chacun par une fissure légèrement marquée, un à l'angle externe et l'autre en dessous à l'angle interne, avec l'hiatus qui existe entre ce tubercule et la saillie supérieure de l'angle interne bien moins large que dans les *E. dentatus*, *utilis* et *anaglyptus*; l'espace qui existe entre le tubercule de l'angle externe et celui de l'angle interne est finement granulé; les bords latéro-antérieurs fortement courbés, atteignent, comme dans l'*E. dentatus*, le niveau de la région cordiale; mais, au lieu d'être divisés en quatre lobes garnis chacun d'une dent forte et arrondie, comme dans cette espèce, ils n'en présentent que deux, qui sont spiniformes, avec l'espace qui sépare ces deux lobes finement granulé; quant aux bords latéro-antérieurs, ils sont légère-

ment bilobés, avec les parties latérales en dessous antérieurement et postérieurement finement granulées; les fossettes antennaires sont plus larges que longues; le prolongement envoyé par l'article basilaire des antennes externes dans l'hiatus orbitaire est plus étroit et surtout bien moins prolongé que dans les *E. dentatus*, *utilis* et *anaglyptus*, à cause de la jonction du tubercule de l'angle interne inférieur avec la saillie de l'angle interne supérieur, qui ne laissent entre eux qu'une très-petite fissure. Les pattes de la première paire sont allongées, lisses, à l'exception cependant du quatrième article, qui porte un fort tubercule spiniforme, situé à son bord antérieur interne; le cinquième article est très-robuste, terminé par des doigts de couleur noire, très-allongés, robustes, non cannelés, très-arqués, ponctués longitudinalement, avec les bords de leur partie interne blancs; les doigts inférieurs, à leur côté interne, sont ordinairement dentelés, et même, dans l'âge adulte, le doigt du côté gauche est armé d'un fort tubercule élargi; les pattes des quatre dernières paires, hérissées en dessus de longs poils, sont fortes, comprimées et couvertes de petits tubercules sur leur tranche supérieure; en dessous, elles sont lisses, à l'exception des deux derniers articles, qui sont granulés. Les pieds-mâchoires externes sont lisses. Le sternum est ponctué, surtout à sa partie antérieure. L'abdomen, chez les deux sexes, est lisse dans sa partie médiane, ponctué sur les côtés, avec les parties latérales de celui de la femelle fortement ciliées.

Cette espèce habite les côtes de l'île de Mangareva (océan Pacifique).

Pl. 9, fig. 2. *Etisus macrodactylus* de grandeur naturelle. — 2*a*, front et orbites vus de face.

ETISUS PUNCTATUS [1]. †

Pl. 3, fig. 5.

E. fusco-rufescens; testa nigro-punctata, subgibbosa ad la-

[1] Cette espèce n'ayant pas été déposée au Muséum, c'est d'après la figure qui en a été donnée par MM. Hombron et Jacquinot que nous avons fait cette description.

tera lata : his utrinque tantum bilobatis ; fronte porrecta, lata, sinuata ; pedibus primi paris sat magnis, validis, 4°-5°-que articulis supra spinosis ; digitis elongatis, nigris, canaliculatis antice rubescente tinctis albidoque marginatis ; pedibus subsequentibus lævigatis supra infraque ciliatis.

Long. 50 millim., lat. 80 millim.

D'un brun roussâtre, avec la partie postérieure de la carapace teintée de verdâtre : celle-ci ornée de points noirs, arrondis, très-espacés. La carapace est peu bombée, avec les bosselures qu'elle présente bien plus fortement accusées que dans l'*E. macrodactylus*. Le front est avancé, proportionnellement plus large que dans les *E. dentatus* et *macrodactylus;* il est assez épais et composé de deux grands lobes aplatis et tronqués ; mais au lieu d'être convexe, comme chez les espèces que nous venons de citer, il est sinueux, avec la fissure qui le divise plus prononcée que dans l'*E. macrodactylus;* en dehors des lobes, la saillie qui forme l'angle interne est peu marquée. Les orbites paraissent arrondies. Les bords latéro-antérieurs, fortement courbés, atteignent, comme chez l'*E. dentatus*, le niveau de la région cordiale ; mais au lieu d'être divisés en quatre lobes de chaque côté, ils n'en ont que deux, qui sont spiniformes ; l'intervalle qui existe entre le lobe antérieur et l'angle orbitaire externe est très-sinueux. Les pattes de la première paire sont grandes, robustes, avec les troisième et quatrième articles armés à leur bord supérieur de fortes épines : ce dernier offre en dessus quelques tubercules qui semblent former, d'après la figure, deux rangées longitudinales, irrégulières ; le cinquième article présente, sur sa tranche supérieure, deux rangées d'épines assez fortes, mais moins grandes que celles du quatrième article ; les doigts qui terminent le cinquième article sont robustes, cannelés, noirs, avec leur extrémité teintée de rouge, et le bord de leur partie élargie blanc ; les pattes des quatre dernières paires sont proportionnellement plus allongées que dans les *E. dentatus* et *macrodactylus* ; elles sont lisses et ciliées en dessus et en dessous.

Cette espèce vient se ranger près de l'*E. macrodac-*

tylus, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause des bosselures de la carapace qui sont saillantes, et des points noirs dont elle est ornée ; elle en diffère encore par le cinquième article des pattes de la première paire, qui est épineux en dessus au lieu d'être lisse, et par les doigts qui sont courts, cannelés, au lieu d'être allongés et courbés comme cela a lieu chez l'*E. macrodactylus*. Enfin cette espèce, par les bosselures dont sa carapace est garnie, se rapproche aussi de l'*E. anaglyptus*, et vient peut-être se ranger dans la section B de M. Milne-Edwards, *Hist. nat. des Crustacés*, t. I, p. 411.

Cette espèce a été rencontrée sur les côtes de l'île Mangaréva (océan Pacifique).

Pl. 3, fig. 5. *Etisus punctatus* de grandeur naturelle.

ETISUS RUGOSUS [1]. †

Pl. 4, fig. 2.

E. virescens ; testa gibbosula ad latera utrinque sex dentata ; fronte non porrecta, quadridentata, dentibus subtiliter tuberculatis ; orbitis ovatis, denticulatis ; pedibus primi paris elongatis, validis, lævigatis, quarto articulo antice fortiter dentato, digitis nigrescentibus ; his intus tuberculatis : pedibus subsequentibus brevibus, validis, lævigatis, supra ciliatis.

Long. 28 millim., lat. 38 millim.

D'après la figure, cette espèce vient se placer tout près de l'*E. anaglyptus*, et appartient à la division B de M. Milne-Edwards, qui est ainsi caractérisée : Carapace couverte de bosselures, séparées entre elles par des sillons profonds. Verdâtre. La carapace, peu bombée, est bien moins large que dans les

[1] Ce crustacé n'ayant pas été déposé dans les collections du Muséum, nous ne le connaissons pas par conséquent en nature, et la description que nous en donnons est faite d'après la figure de MM. Hombron et Jacquinot.

espèces précédentes, car elle n'est pas une fois et demie aussi large que longue. Le front, au lieu d'être avancé et composé de deux grands lobes aplatis et tronqués, comme dans les *E. dentatus*, *utilis* et *anaglyptus*, est formé par quatre dents assez larges à leur base, finement tuberculées sur les parties latérales, et dont les médianes sont un peu plus grandes; en dehors de ces dents, il en existe de chaque côté une autre qui est plus petite et qui semble occuper l'angle orbitaire interne. Les orbites paraissent ovales, et leur bord supérieur est denticulé; une dent, beaucoup plus forte que celle qu'on remarque sur le bord supérieur de ces organes, est située à l'angle externe. Les bords latéro-antérieurs sont peu courbés, à peu près de même longueur que les bords latéro-postérieurs, et munis de chaque côté de six dents assez fortes (celle de l'angle orbitaire non comprise), et finement denticulées sur les parties latérales; de plus, il est à remarquer que tous les bords des bosselures sont finement denticulés. Les pattes de la première paire sont allongées, lisses, robustes, avec le bord antérieur du quatrième article fortement dentelé; les doigts qui terminent le cinquième article sont noirâtres, allongés, et paraissent avoir leur côté interne finement tuberculé; les pattes des quatre paires suivantes sont courtes, robustes, lisses, et ciliées seulement en dessus.

Elle a été rencontrée sur les côtes de l'île Mangaréva (océan Pacifique).

Pl. 4, fig. 2. *Etisus rugosus* de grandeur naturelle.

GENRE PLATYCARCINUS.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 412 (1834). — CANCER Linné.

PLATYCARCINUS NOVÆ-ZELANDIÆ. †

Pl. 3, fig. 6.

P. fuscus, subrufescente tinctus ; testa subtiliter granulata ad

latera sex vel septem lobata, postice tantum denticulata; fronte quinque dentata, dente media vix prominente; tertio articulo pedum maxillarum externorum subtiliter tuberculato; sterno abdomineque punctatis, lævigatis; pedibus primi paris compressis, quarto quintoque articulis extus subtiliter tuberculatis; digitis nigris, fortiter intus denticulatis, digito mobili supra extus tuberculato; pedibus sequentibus subcompressis, subtiliter granulatis.

Les espèces représentant ce genre sont très-peu nombreuses, et n'étaient signalées que comme habitant les côtes océaniques et méditerranéennes, ainsi que celles des deux Amériques. La nouvelle espèce que nous allons faire connaître, et qui a été représentée par MM. Hombron et Jacquinot dans leur *atlas*, pl. 3, fig. 6, a été prise à Akaora, sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, et la rencontre d'un crustacé de cette coupe générique dans les mers d'Australie nous paraît être un fait extrêmement curieux au point de vue de la géographie carcinologique.

Par sa forme, cette espèce rappelle beaucoup le *P. irroratus* de l'Amérique du Nord, le *P. pagurus* de nos côtes océaniques et méditerranéennes et même le *P. longipes* des côtes du Chili. La carapace est un peu plus bombée que dans le *P. irroratus*, fortement déprimée de chaque côté de la région stomacale, à régions peu distinctes comme chez le *P. pagurus*, est couverte d'une granulation fine, serrée, mais qui devient moins dense au fur et à mesure que cette espèce atteint l'âge adulte; le front de même largeur que chez le *P. pagurus*, par conséquent plus étroit que dans le *P. irroratus*, est armé de cinq dents moins saillantes que chez le *P. pagurus*, surtout la médiane, et dont les externes constituent l'angle orbitaire supérieur et interne. Les orbites présentent deux fissures à leur bord supérieur, et leur angle externe n'offre ni dent ni tubercule comme chez les espèces que nous venons de citer; les bords latéro-antérieurs de la carapace se dirigent au dehors et en

avant comme chez le *P. pagurus*, puis se recourbent en arrière et se continuent presque sans interruption; les bords latéro-antérieurs sont minces et partagés en six ou sept lobes plus ou moins subdivisés, tandis que les bords latéro-postérieurs sont seulement denticulés au lieu d'être armés de dents ou de lobes comme cela a lieu pour les *P. pagurus* et *irroratus*. Les fossettes antennaires sont beaucoup plus longues que larges; le tubercule, situé à l'extrémité de l'article basilaire des antennes externes, est beaucoup plus saillant que dans le *P. pagurus* avec l'espace qui existe entre ce tubercule et la dent interne de l'angle orbitaire supérieur beaucoup plus étroit que chez les *P. pagurus*, *irroratus* et *longipes*. Les régions ptérygostomiennes sont lisses; les pieds-mâchoires sont lisses avec leur troisième article finement tuberculé. Le plastron sternal et l'abdomen sont lisses, ponctués. Les pattes de la première paire sont comprimées et de grandeur médiocre; leurs premier, deuxième et troisième articles sont lisses; le quatrième, au lieu d'être lisse comme dans le *P. pagurus* ou de présenter au côté externe des lignes longitudinales élevées comme chez les *P. irroratus* et *longipes*, est fortement tuberculé à son côté externe avec la dent qui arme son côté interne, moins forte que dans le *P. irroratus*; le cinquième article est plus ou moins fortement tuberculé et ces tubercules forment quatre à cinq lignes dont quatre sont bien distinctement marquées; les doigts sont de médiocre grandeur, noirs à leur extrémité, fortement dentelés en dedans avec celui qui est mobile, tuberculé sur sa tranche supérieure et à son côté externe; les pattes suivantes finement granulées, sont comprimées, moins cependant que celles des *P. irroratus* et *pagurus*.

Cette curieuse espèce qui se plaît sous les pierres du rivage, et dont la femelle ressemble au mâle, a été prise à Akaora, sur les côtes de la Nouvelle-Zélande; elle a été rencontrée aussi sur celles de Talkahueno (Chili).

Pl. 3, fig. 6. *Platycarcinus Novæ-Zelandiæ* de grandeur naturelle.

GENRE GALENE.

Dehaan, *Fauna Japonica*, p. 19 (1842).

M. Dehaan a établi cette coupe générique sur un crustacé qui avait été rangé dans les *Cancer* par Herbst et Fabricius. Chez ce genre, la carapace est plus large que longue, fortement arquée, à régions généralement peu distinctes, à l'exception cependant des régions cordiale, intestinale et génitale qui sont circonscrites de chaque côté par deux impressions longitudinales très-profondes. Les bords latéro-antérieurs sont courts et armés de tubercules ou de dents spiniformes. Le front est généralement avancé et plus ou moins incliné. Les orbites sont ovalaires, et on n'y distingue pas d'angle externe, mais la portion externe de leur contour paraît comme tuberculée par l'existence de deux fissures dont l'une placée supérieurement et l'autre inférieurement. La région antennaire est large, mais très-courte ; les fossettes antennaires sont transversales, et l'épistome est presque linéaire. L'article basilaire des antennes externes est presque droit, court et ne touche pas au bord antérieur du front ; la tige mobile de ces appendices est courte et vient se placer dans l'hiatus du bord orbitaire; la tige terminale est assez allongée, et lorsqu'elle est développée, elle dépasse de beaucoup les yeux. Le cadre buccal est carré, parallèle ; les pieds-mâchoires externes sont courts avec leur troisième article plus large que long. Les pattes de la première paire sont robustes, renflées, assez allongées et terminées par des doigts fortement creusés à leur côté

interne : ces doigts assez robustes forment pince dans toute leur longueur. Les pattes suivantes sont grêles, allongées, comprimées. L'abdomen dans les deux sexes est composé de sept segments. Le plastron sternal est aussi long que large.

La seule espèce connue, qui est désignée sous le nom de *Galene bispinosus* (Herbst [1]), a pour patrie les mers de Chine. M. Leguillou en a rapporté deux autres espèces que nous rangeons cependant avec doute dans ce genre ; nous ignorons les mers où elles ont été rencontrées.

GALENE ? HIRTIPES. †

Pl. 9, fig. 3.

G. cinereo-flavescens ; testa lata, parum arcuata, lateribus quadridentatis : his subtiliter granulatis ; fronte porrecta, sex dentata ; orbitis subtiliter granulatis angulo externo bituberculato ; tertio articulo pedum maxillorum externorum antice acuto ; pedibus primi paris crassis, lævigatis ; digitis nigris, brevibus, intus fortiter tuberculatis ; pedibus subsequentibus exilibus, lævigatis, pilosis.

Long. 40 millim., lat. 50 millim.

Cette espèce que nous plaçons avec doute dans le genre *Galene*, a la carapace plus large et bien moins fortement arquée que les *G. bispinosus* et *lævimanus* ; ses régions sont peu distinctes ; on aperçoit près du front, entre les orbites, deux saillies finement tuberculées. Les bords latéro-antérieurs sont armés de quatre dents découpées, dont les antérieures ont la forme de lobes tronqués avec les intervalles grands et finement granulés. Le front est avancé, incliné, formé de six dents très-profondément divisées et dont les médianes en forme de lobes tronqués

(1) *Naturg. der Krabb.*, t. I, p. 144, n° 55, pl. 6, fig. 45 (1790). — Fabr., *Suppl. entom. syst.*, p. 337, n° 13 (1798). — Dehaan, *Faun. Jap.*, p. 19, pl. 5, fig. 3 (1842).

présentent une échancrure plus grande et surtout plus sensiblement marquée ; les orbites très-saillantes, finement granulées, offrent deux petites fissures à leur bord supérieur et deux tubercules spiniformes à leur angle externe ; leur angle interne est formé par deux tubercules dont l'intérieur est plus grand et plus avancé, de manière que l'espace qui forme l'hiatus orbitaire est très-grand. L'article basilaire des antennes externes est très-petit, le second article atteint à peine le front et le troisième qui est logé dans une échancrure située entre le front et l'hiatus de l'angle orbitaire interne, rend par la position qu'il occupe la fossette antennaire tout à fait indépendante de l'orbite. Les régions ptérygostomiennes sont peu saillantes et finement tuberculées ; les pieds-mâchoires externes ferment assez complétement la bouche, et leur troisième article plus large que long est terminé en pointe à la partie antérieure. Les pattes de la première paire sont épaisses, lisses et terminées par des doigts noirs, courts, cannelés et fortement tuberculés à leur côté interne. Les pattes des quatre dernières paires sont grêles, lisses, comprimées et revêtues sur les bords supérieur et inférieur d'une tomentosité courte, serrée et donnant naissance à des poils assez allongés. L'abdomen dans les deux sexes est ponctué avec les segments de la femelle ciliés de longs poils serrés.

Ce qui nous fait douter que ce crustacé doive se ranger dans le genre *Galene*, c'est d'abord la forme de la carapace qui est plus large, moins bombée et surtout moins arquée, la disposition du front, la position qu'occupent les antennes externes, et la forme assez curieuse du troisième article des pieds-mâchoires.

Cette espèce, dont nous ignorons la patrie, et qui a été rapportée par M. Leguillou, ressemble beaucoup au *Galene Dermaincii* inédit de M. Bianconi des côtes de Mozambique.

Pl. 9, fig. 3. *Galene? hirtipes* de grandeur naturelle. — 3*a* région antennaire, orbites et cadre buccal vus de face.

GALENE? LÆVIMANUS. †

Pl. 9, fig. 4.

G. griseo-cinerescens; testa lævigata, ad latera tridentata; fronte crassa, trilobata, angulo orbitari externo sat prominente; pedibus maxillaribus externis lævigatis, punctatis, latis, ad basim intusque rotundatis; pedibus primi paris crassis, elongatis, tertio articulo tuberculato anticeque spiniformi; quarto articulo intus unituberculato; pedibus subsequentibus exilibus, elongatis, lævigatis, ultimis articulis pilosis.

Long. 30 millim., lat. 37 millim.

D'un gris cendré clair. La carapace est lisse, moins bombée que dans le *G. bispinosus* avec les dents qui arment les bords latéro-antérieurs au nombre de trois dont la seconde est la plus grande; quant à la troisième ou la postérieure elle est petite et peu saillante; l'espace qui existe entre la seconde dent et la première est lisse. Le front moins incliné que dans le *G. bispinosus* est épais, formé de deux lobes très-arrondis au-dessous desquels on aperçoit deux petites saillies : les uns et les autres divisés par une fissure correspondante, peu profonde. Les orbites sont lisses avec le tubercule qui forme l'angle orbitaire externe assez saillant. L'article basilaire des antennes externes remplit l'hiatus orbitaire et la tige mobile de ces organes, au lieu d'occuper la partie antérieure de cet article, est placé à son côté interne dans une échancrure laissée par l'angle orbitaire interne et le front; les régions ptérygostomiennes assez saillantes, sont parcourues par deux sillons transversaux dont l'intérieur est profondément creusé; les pieds-mâchoires externes sont lisses, avec le second article ponctué, arrondi et élargi à son côté interne, de manière qu'à leur partie antérieure, ces organes laissent un espace vide assez grand. Les pattes de la première paire sont épaisses et assez allongées; le troisième article lisse à son côté externe, tuberculé à son bord inférieur, est armé à son bord antérieur d'un tubercule spiniforme très-prononcé; le quatrième article est lisse, unituberculé à son

côté interne ; le cinquième est lisse et terminé par des doigts courbés, fortement tuberculés à leur côté interne et dont les tubercules s'engrènent les uns dans les autres lorsque le doigt mobile vient s'appuyer sur le doigt inférieur. Les pattes suivantes sont grêles, allongées et entièrement lisses avec les deux derniers articles hérissés en dessus et en dessous de plusieurs rangées de poils roides, longs et clairement semés. Le plastron sternal et l'abdomen sont lisses et lâchement ponctués.

C'est avec doute que nous considérons ce crustacé comme appartenant au genre *Galene*, dont il diffère par la forme du front, la disposition de l'article basilaire des antennes externes, la position de ces organes et la conformation des pieds-mâchoires externes qui laissent entre eux un vide assez considérable à leur partie antérieure.

Cette espèce a pour patrie?

Pl. 9, fig. 4. *Galene? lævimanus* de grandeur naturelle. — 4*a* région antennaire, orbites et cadre buccal vus de face.

GENRE TRAPEZIA.

Lat. — Cancer Herbst.

TRAPEZIA RUFO-PUNCTATA.

Herbst., *Naturg. der Krabb.*, pl. 47, fig. 6.

Pl. 4, fig. 8.

Long. 12 millim., lat. 15 millim.

Cette espèce, figurée avec un point de doute par MM. Hombron et Jacquinot, peut être rapportée au *Cancer rufo-punctatus* de Herbst ou à la *Trapezia rufo-punctata* de Latreille et des carcinologistes modernes.

Jaune, ornée de petits points rouges, petits, arrondis et peu serrés. La carapace plus large que longue est moins bombée que celle de la *T. dentifrons*; le front présente six dents dont les médianes sont assez grandes, triangulaires, avec l'échancrure qui les sépare, large et assez profonde; les dents latérales sont très-larges, non triangulaires et obscurément denticulées; quant à celles qui forment l'angle orbitaire externe, elles sont petites et arrondies; les orbites sont dirigées obliquement en arrière, mais moins cependant que dans la *T. dentifrons*; la dent spiniforme présentée de chaque côté par la carapace et qui est située à quelque distance derrière celle qui constitue l'angle orbitaire externe, est petite, moins prononcée que dans la *T. dentifrons*. Les orbites, les pieds-mâchoires externes ainsi que les régions ptérygostomiennes sont jaunes et ornés de points rouges arrondis. Les pattes de la première paire sont grandes, comprimées, avec leur troisième article présentant au côté interne cinq dents spiniformes, assez larges; les articles suivants sont lisses avec le cinquième à bord supérieur légèrement tranchant; les doigts sont petits, jaunes, non tachés de rouge et assez fortement denticulés à leur côté interne. Les pattes des quatre dernières paires sont grêles, allongées, légèrement comprimées, ornées en dessus et en dessous de taches rouges arrondies avec les derniers articles hérissés de poils roussâtres clairement semés. Le plastron sternal ainsi que l'abdomen dans les deux sexes sont lisses et ornés de taches rouges arrondies.

Cette jolie espèce se distingue au premier abord de la *T. dentifrons* non-seulement par les taches rouges dont toute la carapace, les organes de la locomotion, le sternum et l'abdomen sont couverts, mais encore par la forme de la carapace qui est plus large que longue et par les dents médianes du front qui, au lieu d'être courtes et pointues, sont au contraire assez grandes et triangulaires. Elle avoisine aussi la *T. flavo-punctata* de MM. Eydoux et Souleyet, *Voy. de la Bonite*, p. 230, pl. 2, fig. 3; mais chez cette es-

pèce, outre que la couleur est d'un rouge brun avec les taches jaunes, les lobes médians du front sont petits, arrondis et non triangulaires comme chez la *T. rufo-punctata;* de plus le cinquième article des pattes de la première paire, au lieu d'être lisse comme dans cette espèce, est garni d'une crête à son côté externe. Ne faudrait-il pas rapporter à la *T.* (*Cancer*) *rufo-punctata* de Herbst, la *T. tigrina* de MM. Eydoux et Souleyet, *Voy. de la Bonite*, p. 232, pl. 2, fig. 4?

Elle a été rencontrée à Noukahiva (îles Marquises). Elle se plaît sous les pierres et parmi les coraux.

Les collections du Muséum possèdent plusieurs individus de cette jolie espèce dont les uns ont été pris à Djidda par M. Botta, et les autres sur la côte de Zanzibar par M. L. Rousseau.

Pl. 4, fig. 8. *Trapezia rufo-punctata*, grossie. — 9, antenne externe.

TRAPEZIA MINIATA. †

Pl. 4, fig. 10.

T. rubra digitis nigris; testa latiore quam longiore; fronte punctata, dentibus mediis hujus acutis et triangularibus; tertio articulo pedum primi paris quinque vel sex spinoso; pedibus subsequentibus exilibus, compressis, ultimis articulis pilosis.

Long. 12 millim., lat. 15 millim.

Rouge avec les doigts noirs. La caparace plus large que longue, est un peu moins bombée et surtout moins longue que celle de la *T. dentifrons* avec la dent située à quelque distance derrière celle qui constitue l'angle orbitaire externe, plus petite et surtout moins aiguë que dans cette espèce. Le front très-peu avancé, ponctué, est armé de six dents dont les deux médianes

triangulaires sont légèrement pointues ; les latérales sont larges, très-finement tuberculées ; quant à celles qui forment l'angle orbitaire interne, elles sont arrondies, plus étroites que les latérales et séparées de celles-ci par une échancrure assez grande. L'abdomen ainsi que le plastron sternal sont lisses et présentent des points placés çà et là. Le bord interne du troisième article des pattes de la première paire est armé de cinq ou six dents épineuses dont l'antérieure est la plus grande ; les doigts à leur bord interne sont finement denticulés. Les pattes des quatre dernières paires sont grêles, allongées, comprimées, avec les deux derniers articles hérissés de poils assez longs et clairement semés.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *T. dentifrons* avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa carapace qui est plus large que longue, de son front qui présente six dents dont les médianes sont triangulaires et légèrement pointues ; de plus le bord interne du troisième article est armé de cinq à six épines, et les pinces, au lieu d'être garnies de grosses dents qui se joignent dans toute leur longueur comme dans la *T. dentifrons*, sont finement denticulées, et ces denticulations, au moins celles du doigt inférieur, ne se joignent pas entre elles.

Elle a été prise sur les côtes de Noukahiva (îles Marquises).

Pl. 4, fig. 10. *Trapezia miniata* grossie, à côté la grandeur naturelle. — 11, bord antérieur du front. — 12, antenne interne. — 13, antenne externe.

TRAPEZIA HIRTIPES. †

Pl. 4, fig. 14.

T. fusco-rufescens, digitis fuscis ; testa latiore quam longiore; dentibus lateralibus subtiliter denticulatis; tertio articulo pedum primi paris sex dentato-spinoso, dentibus postice subtiliter tuber-

culatis; pedibus omnino pilosis, posticis exilibus, elongatis, compressis.

Long. 12 millim., lat. 14 millim.

D'un brun roussâtre. La carapace un peu plus large que longue, sensiblement rétrécie postérieurement, est légèrement bombée avec la dent située à quelque distance derrière celle qui constitue l'angle orbitaire externe très-aiguë et spiniforme. Le front est armé de six dents, dont les médianes peu prononcées, triangulaires, sont arrondies et séparées entre elles par une échancrure assez profonde, les latérales beaucoup plus larges sont finement denticulées ; quant à celles qui forment l'angle orbitaire interne, elles sont arrondies et très-saillantes. Le troisième article des pattes de la première paire présente à son bord interne six dents épineuses dont les cinq premières sont finement denticulées à leur bord postérieur ; les quatrième et cinquième sont hérissés à leur bord supérieur de poils longs et peu serrés ; les doigts sont bruns et finement denticulés à leur bord interne ; les pattes des quatre dernières paires sont grêles, allongées, comprimées et hérissées de poils clairement semés. L'abdomen et le plastron sont lisses.

Cette espèce ne pourra être confondue avec les *T. miniata* et *dentifrons* à cause de la carapace qui est plus étroite postérieurement, et surtout à cause des dents latérales qui, à leur partie antérieure, sont finement denticulées.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce qui se plaît sous les pierres et parmi les coraux à Noukahiva (îles Marquises).

Pl. 4, fig. 14. *Trapezia hirtipes* grossie, à côté la grandeur naturelle. — 15, antenne externe. — 16, bord antérieur du front.

TRAPEZIA FUSCA. †

Pl. 4, fig. 17.

T. fusca; testa fere plana, ad latera recta : his tantum obscure emarginatis; dentibus lateralibus et externis frontis subtili-

ter denticulatis; pedibus primi paris brevibus, compressis, tertio articulo intus sex dentato; digitis brevibus, intus subtiliter denticulatis; pedibus subsequentibus brevibus, compressis.

Long. 10 millim., lat. 12 millim.

Brune; la carapace presque plane, un peu plus large que longue, moins rétrécie postérieurement que chez le *T. hirtipes*, est remarquable par ses bords latéro-antérieurs qui sont presque coupés droit; les dents médianes du front sont peu avancées avec l'échancrure qui les divise moins large et moins profonde que dans la *T. hirtipes*; les latérales sont étroites, finement denticulées; quant à celles qui représentent l'angle orbitaire interne, elles sont beaucoup plus larges que les latérales et finement denticulées comme celles-ci. Les orbites sont grandes et beaucoup plus dirigées en arrière que dans les *T. miniata* et *hirtipes*. Sur les bords latéraux, la carapace, au lieu d'être armée de chaque côté d'une dent située à quelque distance derrière celle qui constitue l'angle orbitaire externe, ne présente qu'une petite échrancrure. Les pattes de la première paire sont bien moins allongées que dans les *T. miniata* et *hirtipes*; elles sont aussi plus comprimées avec les épines qui arment leur troisième article lisses, et au nombre de six; les doigts sont courts et assez finement denticulés à leur côté interne. Les pattes des quatre paires suivantes sont courtes, comprimées avec les deux derniers articles portant des poils roussâtres très-clair-semés. L'abdomen et le plastron sternal sont lisses dans les deux sexes.

Cette espèce qui forme le passage entre les *Trapezia* armées de chaque côté d'une dent spiniforme, et celles dont la carapace ne présente point de dent en arrière de l'angle orbitaire externe, ne pourra être confondue avec les autres *Trapezia*, particulièrement avec la *T. hirtipes*, à cause des bords latéro-antérieurs de la carapace qui sont droits, de l'échancrure qui s'y trouve à la place de la dent spiniforme, enfin à cause du front dont les dents latérales, ainsi que celles for-

mant l'angle orbitaire interne, sont finement denticulées.

Cette espèce a été trouvée à Noukahiva (îles Marquises); elle se plaît sous les pierres et parmi les coraux.

Pl. 4, fig. 17. *Trapezia fusca* grossie, à côté la grandeur naturelle. — 18, bord antérieur du front. — 19, antenne externe.

TRAPEZIA SERRATIFRONS. †

Pl. 4, fig. 20.

T. fusco-rufescens, subviridi tincta; testa plana, ad latera lævigata; fronte sinuata, tantum denticulata; pedibus primi paris brevibus, tertio articulo intus lævigato, antice tantum spinoso; pedibus subsequentibus brevibus, compressis; sterno abdomineque lævigatis.

Long. 9 millim., lat. 10 millim. 1/2

Cette *Trapezia*, qui appartient à la division B de M. Milne-Edwards, est remarquable par sa carapace, qui est presque plane, et par son front, qui est dépourvu de dents médianes plus ou moins pointues. Elle est d'un brun roussâtre, avec la carapace légèrement teintée de vert : celle-ci, presque aussi longue que large, est plane, et le front, au lieu de présenter des dents comme chez toutes les espèces de ce genre, est au contraire sinueux et seulement finement denticulé, avec l'épine de l'angle orbitaire externe très-petite et aiguë. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont lisses, et ne présentent pas par conséquent de dent ou épine en arrière de l'angle orbitaire externe. Les pattes de la première paire sont peu allongées, avec le bord interne du troisième article lisse, et sa partie antérieure armée de trois ou quatre épines, dont les premières sont les plus grandes; les articles suivants sont lisses, arrondis, et non à bords tranchants, comme chez la *T. digitalis*, avec les doigts qui terminent le cinquième article grêles, allongés, finement denticulés à leur bord interne, à l'exception du doigt inférieur, qui est armé de dents assez fortes. Les pattes des quatre dernières paires sont courtes, comprimées et hérissées

de poils roussâtres clairement semés. Le plastron sternal et l'abdomen sont lisses.

Cette espèce est voisine de la *T. digitalis* avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de son front qui, au lieu d'être armé dans sa partie médiane de deux petites dents pointues, est sinueux et finement denticulé, et à cause des articles des pattes de la première paire qui, au lieu d'être à bord tranchant, sont au contraire arrondis.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, qui a été rencontrée à Noukahiva (îles Marquises) ; elle se tient parmi les coraux et quelquefois aussi sous les pierres du rivage.

Pl. 4, fig. 20. *Trapezia serratifrons* grossie, à côté la grandeur naturelle. — 21 [1], bord antérieur du front. — 22, antenne interne. — 23, antenne externe.

GENRE DOMECIA.

Eydoux et Souleyet, *Voy. de la Bonite*, p. 234 (1852).

Les crustacés sur lesquels cette coupe générique a été établie par MM. Eydoux et Souleyet, ressemblent beaucoup aux *Trapezia;* mais lorsqu'on les étudie d'une manière comparative, on voit qu'ils s'en distinguent d'une manière assez tranchée. La carapace est bien plus large, plus plane et beaucoup plus rétrécie en arrière que dans les *Trapezia;* ses bords latéro-postérieurs sont sensiblement plus obliques

[1] Cette figure n'est pas exacte, le front n'est pas arrondi, mais sinueux et les denticules à leur angle externe sont continus et non séparés par une échancrure large et profonde comme cela a été indiqué dans la figure 21. Nous ferons encore remarquer que la carapace postérieurement est beaucoup trop étroite, de plus ses dimensions n'ont pas été observées : dans la figure, la carapace est plus longue que large tandis que chez l'individu, sur lequel nous avons fait notre description, elle est plus large que longue.

que chez les crustacés, et les latéro-antérieurs sont épineux et plus obliques aussi en avant, ce qui donne à cette carapace une forme un peu losangique. Le bord fronto-orbitaire occupe presque toute la largeur de la carapace, mais il est bien moins incliné que dans les *Trapezia ;* il est épineux et divisé sur la ligne médiane par une échancrure assez profonde. Le cadre buccal est plus large en avant qu'en arrière. Le deuxième article des pieds-mâchoires externes est beaucoup plus long que large, très-grand, plane et non incisé à son côté interne; le troisième article est plus large que long, épineux et reçoit l'article suivant dans une échancrure assez profonde; les articles qui suivent sont à peu près de même longueur, à l'exception du quatrième article qui est plus large et un peu plus allongé. Les orbites sont grandes et paraissent moins dirigées en arrière que chez les *Trapezia.* Les yeux sont gros et courts. Les antennes ne présentent rien de remarquable et semblent être comme dans les *Trapezia.* Les pattes de la première paire sont fortes, moins allongées que chez les *Trapezia*; elles sont aussi plus épineuses avec les doigts qui les terminent infléchis. Les pattes des quatre dernières paires sont courtes, comprimées et terminées par des tarses légèrement recourbés. L'abdomen est composé de sept segments.

Cette coupe générique qui vient se placer dans le voisinage des *Trapezia* en diffère par la carapace qui est beaucoup plus large en avant, avec la partie postérieure au contraire très-rétrécie, par les bords latéro-antérieurs qui sont épineux, par le front qui occupe presque toute la largeur de la carapace, mais

qui est moins incliné et divisé sur la ligne médiane par une échancrure profonde, et enfin par les pattes de la première paire qui sont plus courbes et composées d'articles épineux.

DOMECIA HISPIDA.

Pl. 4, fig. 3.

Eydoux et Souleyet, *Voy. de la Bonite*, p. 235, pl. 2, fig. 5 (1852).

Long. 5 millim., lat. 12 millim.

D'un jaune verdâtre, quelquefois entièrement roussâtre. La carapace, marquée de quelques taches rougeâtres, quelquefois d'un roux foncé et irrégulièrement disposées, est lisse, à régions non distinctes, couverte de poils blonds, et armée sur les bords latéro-antérieurs de cinq à six dents, dont une postorbitaire très-aiguë; quelques autres dents spiniformes sont placées sur les parties latérales de la face supérieure, en dedans des précédentes. Le front présente, de chaque côté de la ligne médiane, un groupe de trois dents réunies, auxquelles font suite plusieurs autres dents, moins distinctes et de différentes grandeurs. La partie supérieure de l'orbite est finement denticulée; sa partie inférieure offre également plusieurs dents d'inégale grandeur. La partie supérieure du cadre buccal est assez finement dentelée. Le deuxième article des pieds-mâchoires externes est lisse, sans sillon, et échancré à sa partie antérieure; le troisième article, très-court, est transversal, bombé, armé de cinq à six dents, placées au milieu de la surface. Le plastron sternal est terminé en avant par une forte dent ovoïde. Le deuxième article de l'abdomen du mâle est plus étroit que ceux qui l'avoisinent; le dernier est semilunaire; chez la femelle, l'abdomen est très-large, avec les sixième et septième segments étroits. Les pattes de la première paire sont robustes, d'un jaune roussâtre; les épines dont elles sont armées et les doigts sont noirs; la crête du bras est armée de sept à huit dents; le carpe, ainsi que la main, sont couverts d'épines en dessus; en dessous, ils sont lisses; les pinces, faiblement dentées, sont pointues et recourbées à leur extrémité. Le doigt mobile porte supérieurement

trois rangées d'épines. Les pattes des quatre dernières paires, d'un jaune pâle ou roussâtre, sont assez fortes, lisses et couvertes de poils blonds; quant aux tarses, ils sont dentés en dessous.

Nous ignorons la patrie de cette espèce, qui n'a pas été déposée dans les collections du Muséum.

Pl. 4, fig. 3. *Domecia hispida* grossie, à côté la grandeur naturelle. — 4, abdomen de la femelle. — 5, pied-mâchoire externe. — 6, antenne interne. — 7, antenne externe.

TRIBU DES PORTUNIENS.

GENRE PORTUNUS.

Fabr. — CANCER Linné.

PORTUNUS ANTARCTICUS. †

Pl. 5, fig. 1.

P. fusco-ferrugineus; testa granulato-rugosa plicataque, ad latera quadridentata; fronte angusta, quadridentata, dentibus mediis parvis, triangularibus; orbitis subtiliter granulatis, supra unifissis; pedibus maxillaribus externis subtiliter granulosis, tertio articulo sensiter longiore quam latiore; pedibus ferrugineo-tomentosis, longitudinaliter lineatis, lævigatis, attamen primi paris granulatis, horum digitis exilibus, digito mobili supra spinoso.

Long. 40 millim., lat. 55 millim.

Il rappelle par sa forme le *P. integrifons* des mers de la Nouvelle-Hollande; mais sa carapace est plus allongée, plus large et surtout plus plane; et par son front, qui est armé d'épines, il vient se ranger après la division A de M. Milne-Edwards, c'est-à-dire entre les *P. puber* et *plicatus*.

D'un brun ferrugineux, recouvert d'une tomentosité courte, très-serrée et beaucoup plus fine que celle présentée par le *P. puber*. La carapace, peu bombée, couverte de rides et de plis finement

granulés, est moins large et moins allongée que celle des autres espèces, ce qui lui donne une forme arrondie. Le front, plus étroit que dans le *P. puber*, peu avancé, est armé de quatre dents, dont les deux médianes sont plus petites, triangulaires et moins avancées que les latérales, qui sont larges et aplaties. Les orbites, ovalaires, finement granulées, ne présentent en dessus qu'une seule fissure. Les dents des bords latéro-antérieurs sont petites, au nombre de quatre, avec les intervalles finement granulés. Les régions ptérygostomiennes sont assez saillantes. Les pieds-mâchoires externes sont finement granulés, et leur troisième article, au lieu d'être aussi long que large, comme cela a ordinairement lieu pour les espèces de ce genre, est au contraire sensiblement plus long que large. Les pattes sont couvertes par une tomentosité d'un ferrugineux foncé, interrompue par des lignes élevées, longitudinales, qui sont lisses, mais seulement sur les quatre dernières paires. Celles de la première paire, médiocrement allongées, à lignes longitudinales élevées, granuleuses, ont leur troisième article armé à son bord supérieur de deux petites épines rapprochées; le quatrième article, à son angle antérieur interne, présente deux épines, dont la supérieure est très-grande; le cinquième article est inerme, avec les doigts allongés, le supérieur épineux en dessus, et tous deux présentant à leur côté interne des tubercules spiniformes. Les pattes des quatre paires suivantes sont grêles, assez allongées, et ne présentent rien de remarquable. Tout le plastron sternal, ainsi que l'abdomen, sont recouverts d'une tomentosité d'un ferrugineux foncé, avec les saillies transversales qui distinguent cet organe dans les deux sexes lisses et beaucoup plus saillants que dans le *P. puber*.

Cette jolie espèce a été rencontrée sur les côtes des îles Auckland.

Pl. 5, fig. 1. *Portunus antarcticus* de grandeur naturelle.— 2, pied-mâchoire externe [1]. — 3, abdomen du mâle. — 4, antenne externe. — 5, antenne interne.

[1] Cette figure est inexacte pour la forme générale et surtout pour le troisième article qui dans la nature est sensiblement plus long que large, tandis que dans la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot, ce troisième article est plus large que long.

GENRE THALAMITA.

Latr. — Portunus Fabr.

THALAMITA COERULEIPES. †

Pl. 5, fig. 6.

T. testa flava, fusco-maculata; articulo basilari antennarum externarum cristato-dentata; antennis externis et internis albis, fusco-annulatis; pedibus primi paris granulosis, alboroseis, supra cyanescentibus; pedibus subsequentibus flavis, cyaneo-annulatis, ultimo articulo in 2°, 3°, 4°que paribus flavo, cyaneo, cyanescente maculato in 5° pari.

Long. 38 millim., lat. 50 millim.

La carapace jaune, tachée de brun, est presque plane, avec les rides transversales et les saillies situées entre les yeux assez prononcées et très-finement dentelées. Les dents des bords latéro-antérieurs de la carapace sont au nombre de cinq, égales et spiniformes. Le front est armé de six dents aplaties, peu profondément découpées, plus avancées et plus lamelleuses que chez le *T. crenata*. L'article basilaire des antennes externes, au lieu d'être tuberculé ou granulé, comme dans le *T. crenata*, est garni d'une petite crête dentelée, et qui se voit un peu en dessus à cause de l'espace qui existe entre la sixième dent et l'angle interne de l'orbite. Les antennes externes et internes sont blanches, annelées de brun. Les régions ptérygostomiennes sont lisses, à l'exception cependant de la partie située près du cadre buccal et de l'article basilaire des antennes externes, qui est finement granulée : cette dernière partie est quelquefois maculée de bleu. Les pieds-mâchoires externes ne présentent rien de remarquable, seulement le troisième article, ainsi que les suivants, sont tachés de bleu. Les pattes de la première paire sont robustes, d'un blanc légèrement teinté de rose, avec toute leur partie supérieure bleuâtre; le troisième article, à son bord interne, est armé de trois, quelquefois de quatre épines,

dont les antérieures sont les plus grandes; le quatrième article, couvert de granules rougeâtres en dessus, présente quatre épines, dont une très-grande au bord antérieur interne, et trois autres plus petites sur le côté interne et à peu de distance les unes des autres; le bord supérieur du cinquième article est armé de cinq épines disposées sur deux rangs et offre plusieurs lignes élevées, longitudinales, formées par des tubercules rougeâtres; les doigts sont grêles, allongés, cannelés, d'un brun noirâtre, avec les saillies longitudinales blanches, et les tubercules dentiformes que ces doigts présentent à leur côté interne comprimés et tranchants. Les pattes des quatre paires suivantes sont jaunes, annelées de bleu, à l'exception cependant du dernier article, qui est cannelé et entièrement jaune dans les deuxième, troisième et quatrième paires; quant à celui de la cinquième paire, il est d'un bleu foncé maculé de bleu clair, avec la patte saillante et qui représente le tarse, jaune. L'abdomen, dans les deux sexes, est lisse, jaune et maculé de bleu.

Cette espèce ressemble beaucoup au *T. cruciata* avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de ses organes de la locomotion qui sont annelés et tachés de bleu; à cause de la première paire dont les quatrième et cinquième articles sont granulés et présentent un plus grand nombre d'épines et des doigts qui sont plus allongés et grêles; enfin, il est encore à remarquer que l'article basilaire des antennes externes, au lieu d'être granulé comme dans la *T. cruciata*, est au contraire garni d'une petite crête dentelée.

Cette espèce a été rencontrée sur les côtes de l'île Mangavéra (océan Pacifique).

Pl. 5, fig. 6. *Thalamita cœruleipes* de grandeur naturelle. — 7, pied-mâchoire externe. — 8, abdomen du mâle. — 9, antenne interne. — 10, antenne externe.

THALAMITA ROSÆA. †

Pl. 5, fig. 11.

T. rosæa; testa minus lata quam in T. annulata et truncata, ad latera utrinque sex spinoso dentata; fronte extensa, octodentata, dentibus compressis, sat profunde emarginatis; pedibus primi paris spinosis, sed non granulatis, subsequentibus exilibus; sterno abdomineque lævigatis, subtiliter punctatis.

Long. 33 millim., lat. 40 millim.

D'un rose pâle. La carapace, moins élargie que dans les *T. annulata* et *truncata*, est presque orbiculaire, peu bombée, avec les rides transversales qu'elle présente et les sillons qui circonscrivent les régions assez profondément marqués. Le front, plus avancé que dans les *T. annulata* et *truncata*, est armé de huit dents triangulaires, aplaties, assez profondément échancrées, et dont les avant-dernières sont les plus petites. Les dents latérales, au nombre de six de chaque côté, sont larges, courtes, spiniformes, et par conséquent moins tronquées que dans la *T. truncata*; la première, ou celle qui constitue l'angle orbitaire externe, est la plus grande. Les régions ptérygostomiennes sont lisses. Le deuxième article des pieds-mâchoires externes, très-finement denticulé à son côté interne, présente des points placés çà et là. Les pattes de la première paire, allongées, grêles, sont dépourvues de granulations élevées et formant des lignes longitudinales, comme cela se remarque, par exemple, dans la *T. truncata*; le troisième article est armé, à son bord antérieur interne, de deux épines assez fortes, avec l'intervalle qui les sépare finement granulé; le quatrième article, outre la forte épine dont il est armé à son bord antérieur interne, offre à son côté externe deux saillies terminées par un tubercule spiniforme, et entre lesquelles est placée une épine assez forte; le cinquième article est assez épais, renflé et parcouru par trois saillies longitudinales, dont deux, très-saillantes, sont situées au côté externe, et une, moins accusée, occupe le côté interne; en dessus, il présente aussi

deux saillies longitudinales, terminées chacune par une épine assez fortement prononcée; près de son articulation avec le quatrième article, il est armé d'une épine assez grande, placée à la naissance de deux saillies. Les doigts sont grêles, allongés, cannelés, et armés à leur côté interne de dents tranchantes. Les pattes suivantes sont grêles, avec les quatrième et cinquième articles des deuxième, troisième et quatrième paires cannelés et parcourus par des élévations longitudinales; quant au tarse, il est styliforme, cannelé, et au lieu d'égaler en longueur l'article précédent ou le cinquième, il est un peu plus allongé; les pattes de la cinquième paire ne présentent rien de remarquable. Le plastron sternal et l'abdomen sont finement ponctués.

Cette espèce ne pourra être confondue avec la *T. annulata* à cause de sa carapace qui est moins large, des dents placées sur les parties latérales, qui sont moins spiniformes, et du front qui est plus avancé, et formé par des dents plus larges et plus triangulaires. Elle se rapproche aussi un peu de la *T. truncata;* mais outre que les dents des parties latérales de la carapace, ainsi que celles du front, sont plus trianguliformes et non tronquées comme dans cette espèce, elle s'en distingue encore par les pattes de la première paire qui sont lisses et qui ne présentent pas entre les épines, dont ces organes sont armés, un grand nombre de tubercules ou de granulations élevées.

Cette espèce, dont nous ne connaissons pas la femelle, a été rencontrée sur les côtes de la Nouvelle-Guinée.

Pl. 5, fig. 11. *Thalamita rosæa* de grandeur naturelle. — 12, pied-mâchoire externe. — 13, abdomen du mâle vu en dessus. - 14, antenne interne. — 15, antenne externe.

Famille des CATOMÉTOPES.

Tribu des PINNOTHÉRIENS.

GENRE PINNOTHERES.

Latr. — Cancer Linné.

PINNOTHERES LATIPES. [1] †

Pl. 5, fig. 16.

P. testa lævigata, gibbosa, latiore quam longiore ; digito mobili ad basim fortiter dentato-tuberculato, subsequente subtiliter denticulato ; pedibus latis, compressis, latis, striatis.

Long. 17 millim., lat. 20 millim.

La carapace, plus large que longue, paraît bombée et lisse ; elle est arrondie sur les parties latérales, et terminée par un front large et tronqué. Les yeux sont très-petits. Le troisième article des pieds-mâchoires externes est très-grand, plus large à sa base qu'à sa partie antérieure, qui est tronquée ; à son côté interne, il est sinueux et assez fortement cilié. L'appendice latéral, selon la figure de MM. Hombron et Jacquinot, ne paraît pas caché sous le troisième article, comme cela a lieu ordinairement dans les espèces de ce genre ; le quatrième article, inséré à l'extrémité du précédent, semble être unique, suivant la figure, et le cinquième, qui est ordinairement assez développé et qui s'articule avec le sixième par le milieu de son bord interne, de manière à se trouver placé à peu près comme le pouce des pinces didactyles, n'est pas non plus indiqué dans la fig. 17, qui représente le pied-mâchoire externe. Ne connais-

[1] Cette espèce n'a pas été donnée aux collections du Muséum.

sant pas en nature l'individu qui a servi pour cette figure, il nous est impossible de donner le signalement exact de ce pied-mâchoire, qui nous paraît défectueux comme dessin et comme forme, et dont tous les articles n'ont pas été représentés. Les pattes de la première paire sont assez allongées, robustes, avec les troisième et quatrième articles cannelés; le cinquième est lisse, renflé, terminé par des doigts assez forts, dont le supérieur ou le mobile est arqué et armé un peu avant sa naissance d'un tubercule assez grand et dentiforme; quant à celui qui n'est pas mobile, il est moins arqué que le précédent, finement denticulé à son côté interne, et muni à sa naissance d'un tubercule assez saillant. Les pattes des quatre paires suivantes sont larges, comprimées, et paraissent cannelées. L'abdomen du mâle est lisse, avec les premier et quatrième segments les plus allongés.

Cette espèce ressemble un peu au *P. veterum* avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de sa carapace qui est plus large que longue, des doigts dont le supérieur est armé d'un tubercule dentiforme et dont l'inférieur est finement denticulé; enfin elle s'en distingue encore par les pattes des quatre dernières paires qui, au lieu d'être arrondies, sont comprimées, élargies et cannelées.

Nous ne connaissons pas la femelle de ce *Pinnotheres*, qui a été pris dans une *Pinna* à Rafles-Bay (côte nord-ouest de la Nouvelle-Zélande).

Pl. 5, fig. 16. *Pinnotheres latipes* de grandeur naturelle. — 17, pied-mâchoire externe. — 18, extrémité d'une patte de la première paire vue de profil. — 19, abdomen de mâle. — 20, antenne externe?

PINNOTHERES GLOBOSUM.[1] †

Pl. 5, fig. 21.

P. testa gibbosa, lævigata, fronte in medio prominente; ter-

[1] Cette espèce n'a pas été déposée dans les collections du Muséum.

tio articulo pedum primi paris supra tuberculato, penultimo subtiliter granulato; digitis ciliatis; primo ad basim emarginato, unidentato, secundo intus lævigato; pedibus subsequentibus exilibus, lævigatis.

Long. 18 millim., lat. 20 millim.

La carapace, plus large que longue, paraît assez bombée et entièrement lisse; elle semble aussi très-arrondie sur les parties latérales, et le front qui la termine, au lieu d'être tronqué, comme dans le *P. latipes*, présente, dans son milieu, une petite saillie arrondie. Le troisième article des pieds-mâchoires externes, moins allongé et moins large que dans le *P. latipes*, avec sa partie antérieure plus fortement tronquée que chez cette espèce, est sinueux et cilié à son côté interne. L'appendice latéral, d'après la figure de MM. Hombron et Jacquinot, ne serait pas caché sous celui que nous venons de signaler; au contraire, il est très-allongé, et dépasse même de beaucoup le troisième article; le quatrième article s'insère à l'angle externe du précédent, et le cinquième est très-grand, s'articule avec le sixième par le milieu de son bord interne, de manière que cet article forme pince avec le précédent. Ne possédant pas en nature le crustacé qui a servi de type à la fig. 22, il nous est impossible de dire si cette figure est exactement faite; cependant, d'après celles données par M. Milne-Edwards dans le Règne animal illustré de Cuvier, Crustacés, pl. 19, fig. 1re, l'appendice latéral est presque caché entièrement par le troisième article, et, de plus, il est bien loin d'égaler cet article en longueur. Les pattes de la première paire sont assez allongées, robustes; leur quatrième article est renflé et tuberculé en dessus; le cinquième paraît lisse; le sixième, moins renflé que dans le *P. latipes*, semble présenter en dessus une fine granulation; les doigts sont assez robustes, ciliés, avec le supérieur ou le mobile muni à son côté interne d'une échancrure assez profonde, suivie d'un tubercule dentiforme fortement prononcé; quant à l'inférieur, au lieu d'être tuberculé, comme chez le *P. latipes*, son bord interne est entièrement lisse. Les pattes suivantes sont grêles, lisses et n'offrent rien de remarquable. L'abdomen est

lisse, avec le premier segment présentant dans sa partie médiane une saillie terminée en pointe arrondie.

Cette espèce ressemble beaucoup au *P. latipes* avec lequel il sera facile cependant de le distinguer par la forme des doigts des pattes de la première paire, et surtout par celle des quatre dernières paires qui, au lieu d'être élargies, sont au contraire arrondies.

Nous ne connaissons pas le mâle de ce *Pinnotheres*, qui a été pris dans une grosse Modiole à Singapour.

Pl. 5, fig. 21. *Pinnotheres globosum* de grandeur naturelle. — 22, pied-mâchoire externe. — 23, extrémité d'une patte de la première paire vue de profil. — 24, abdomen du mâle. — 25, antenne interne. — 26, antenne externe.

GENRE HYMENOSOMA.

Latr.

HYMENOSOMA? TRIDENTATUM [1]. †

Pl. 5, fig. 27.

H. fusco-rufescens; testa latiore quam longiore, ad latera lata posticeque angustata; fronte tridentata, dente medio majore; pedibus primi paris magnis, inflatis, quinto articulo digitis elongatis terminato, his intus subtiliter denticulatis, mobili digito ad basim unituberculato.

Long. 14 millim. 3/4, lat. 18 millim.

D'un jaune roussâtre. La carapace, plus large que longue, très-dilatée sur ses parties latérales, qui sont arrondies, sensiblement rétrécie postérieurement, paraît plane, et présente en dessus des sillons qui circonscrivent d'une manière assez nette les régions branchiales, stomacale et cordiale. Le front, au lieu

[1] Cette espèce n'a pas été déposée dans les collections du Muséum.

d'être étroit, incliné, comme dans l'*H. orbiculare*, et unituberculé comme chez cette espèce et l'*Elamena Mathœi*, est large, tridenté, avec la dent médiane plus grande que les latérales. Les yeux, quoique assez allongés, ne dépassent pas la dent médiane du rostre. La tige des antennes interne est grande, et, au lieu d'être composée de trois articles, dont le premier soit court et large, comme dans l'*H. orbiculare*, elle en présente quatre, dont le premier est allongé, le second très-court, le troisième assez grand, moins allongé cependant que le quatrième, qui est dilaté à sa partie antérieure. Les antennes externes sont allongées, et les divers articles qui composent ces organes diffèrent beaucoup sous le rapport de la forme, et surtout plus encore sous le rapport de la grandeur de ceux de l'*H. orbiculare*. Les pieds-mâchoires externes sont grands, plus larges que dans l'*H. orbiculare*, et leur troisième article, au lieu d'être beaucoup plus long que le second, comme cela a lieu chez l'*H. orbiculare*, est au contraire plus court et de même largeur à son extrémité qu'à sa base; le quatrième article, qui s'insère à sa partie antérieure, mais du côté interne, est court; le cinquième est très-allongé, et si cette figure est exactement faite, ce cinquième article porterait vers le milieu de son bord interne un petit appendice multiarticulé. Ne connaissant pas ce crustacé en nature, il nous a été impossible de vérifier cette particularité remarquable. Les pattes de la première paire sont grandes et très-renflées, surtout leur cinquième article, qni est terminé par des doigts assez allongés, finement denticulés à leur bord interne, et dont le cinquième ou le mobile est armé, près de la base, d'un tubercule dentiforme très-prononcé. Les pattes suivantes sont courtes, assez grêles, et ne paraissent pas ciliées comme celles de l'*H. orbiculare*. L'abdomen du mâle est petit, composé de cinq segments; celui de la femelle est composé de six segments, dont le premier est très-grand; de plus, tous ces segments en dessous sont munis d'une petite saillie longitudinale.

Cette espèce, comme il est facile de le voir, est bien distincte de l'*H. orbiculare* non-seulement à cause de la carapace qui est plus large que longue, du front qui est tridenté, mais encore à cause de la forme et

de la longueur relative des divers articles qui constituent les antennes internes et externes, de ceux qui composent les pieds-mâchoires, et surtout du petit appendice multiarticulé que présente le cinquième article vers le milieu de son bord interne. Si les antennes externes et internes que nous venons de décrire sont exactement représentées, ainsi que les pieds-mâchoires, ces organes, par les grandes différences qu'ils présentent, comparés avec ceux du genre *Hymenosoma*, sont de nature à faire de ce crustacé une nouvelle coupe générique que nous proposons de désigner sous le nom de *Hombronia.*

Cette espèce a été prise sous les pierres à marée basse, sur les côtes des îles Auckland.

Pl. 5, fig. 27. *Hymenosoma? tridentatum* de grandeur naturelle. — 28, pied-mâchoire externe. — 29, extrémité d'une patte de la première paire vue de profil. — 30, antenne interne. — 31, antenne externe. — 32, abdomen du mâle. — 33, abdomen de la femelle.

HYMENOSOMA DEPRESSUM [1]. †

Pl. 5, fig. 34.

H. fusco-rufescens; testa longiore quam latiore, depressa, fronte dentiformi terminata, pedibus primi paris sat inflatis, brevissimis, ultimo articulo digitis elongatis, angustis, tantum intus ciliatis terminato; pedibus subsequentibus elongatissimis, exilibus, lævigatis.

Long. 22 millim., lat. 20 millim. 3/4.

D'un jaune roussâtre. La carapace plus longue que large semble marquée en dessus d'une grande dépression circulaire; elle est lisse et ne paraît pas granuleuse sur les côtés comme

[1] Cette espèce n'a pas été donnée aux collections du Muséum.

chez l'*H. orbiculare*; de plus, le tubercule dentiforme qui représente le front est aussi beaucoup plus avancé que dans cette espèce: Les yeux plus allongés que dans l'*H. orbiculare* dépassent le front ou au moins semblent l'égaler. Le premier article des antennes internes, au lieu d'être court et large comme dans l'*H. orbiculare*, est au contraire étroit et plus allongé. Si la figure qui représente les antennes externes est exacte, les articles qui composent ces organes seraient au nombre de quatre sans compter l'appendice multiarticulé. Les divers articles qui composent les pieds-mâchoires externes diffèrent beaucoup de ceux de l'*H. orbiculare*; ne connaissant pas en nature l'espèce figurée par MM. Hombron et Jacquinot, c'est d'après cette figure que nous décrivons ces organes. Ces pieds-mâchoires externes, au lieu d'être longs et étroits comme chez l'*H. orbiculare*, sont au contraire courts et très-larges; le deuxième article est dilaté antérieurement à son côté interne, tandis qu'à sa base, il est très-étroit; le troisième article, plus long que large, est très-dilaté à sa partie antérieure avec ses côtés externe et interne arrondis et sa base très-étroite; quant aux articles suivants, au lieu d'être au nombre de trois comme dans l'*H. orbiculare*, la figure de MM. Hombron et Jacquinot n'en présente que deux dont le deuxième ou dernier est terminé par deux épines très-allongées surtout la supérieure; cet article est cilié ainsi que ceux qui composent les pieds-mâchoires et qui, outre les cils qu'ils présentent, paraissent assez finement denticulés. Les pattes de la première paire au lieu d'être aussi longues que celles de la deuxième paire, comme cela a lieu chez l'*H. orbiculare*, sont au contraire beaucoup plus courtes dans l'espèce figurée par MM. Hombron et Jacquinot; elles sont légèrement renflées avec les doigts qui terminent le cinquième article, allongés, étroits, non denticulés à leur côté interne, mais seulement ciliés. Les pattes suivantes sont grêles, très-allongées; celles de la troisième paire, au lieu d'être les plus longues comme chez l'*H. orbiculare*, égalent en longueur celles de la seconde paire, et ce sont au contraire les cinquième et quatrième paires qui sont les plus allongées. L'abdomen est composé de cinq segments dont le premier, le plus grand, est tronqué à son extrémité.

Cette espèce ressemble un peu à l'*H. orbiculare*, mais la carapace est plus longue que large avec le front plus avancé ; outre les grandes différences que présentent les antennes et les pieds-mâchoires externes, elle s'en distingue encore par les pattes de la première paire qui sont beaucoup plus courtes que celles de la seconde paire, et par celles-ci qui égalent en longueur celles de la troisième paire.

Cet *Hymenosoma*, dont nous ne connaissons pas le mâle, a été trouvé sous les pierres, à marée basse, dans les parages des îles Auckland.

Pl. 5, fig. 34. *Hymenosoma depressum* de grandeur naturelle.— 35, pied-mâchoire externe. — 36, antenne externe. — 37, extrémité d'une patte de la première paire vue de profil.— 38, antenne interne.— 39, abdomen femelle.

TRIBU DES OCYPODIENS.

GENRE OCYPODA.

Fabr. — CANCER Linné.

OCYPODA CORDIMANA (*Junior*).

Desm. — *Considér. génér. sur les Crust.*, p. 121. — Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 43, n° 2.

Pl. 6, fig. 1.

MM. Hombron et Jacquinot ont figuré dans leur *Atlas*, sous le nom d'*Ocypoda pallidula*, pl. 6, fig. 1, un crustacé que M. Milne-Edwards et moi nous

croyons n'être qu'un individu non adulte de l'*Ocypoda cordimana.*

Dans l'âge adulte, la carapace de cette espèce est blanche, légèrement teintée de rose et couverte de granules bien distincts, tandis qu'au contraire, chez le jeune âge, ces granules sont plus fins et bien moins apparents; il en est de même pour les bords supérieur et inférieur des orbites. L'angle orbitaire externe, chez le jeune comme dans l'adulte, ne dépasse pas le niveau du fond de la portion externe du bord orbitaire supérieur; de plus, il est moins avancé que le fond de la portion interne ou foraminaire de l'orbite et se dirige obliquement en dehors. Les régions ptérygostomiennes sont bien plus finement granulées que dans l'âge adulte. Les antennes ne présentent rien de remarquable; seulement nous croyons qu'il y a inexactitude dans les figures qui représentent ces organes non-seulement pour la forme des antennes internes, mais aussi pour celles des antennes externes au troisième article desquelles on trouve un petit appendice situé au côté interne et dont il est difficile de comprendre la présence; les pattes de la première paire sont très-inégales même dans le jeune âge, et les dents spiniformes du cinquième article du doigt mobile, qui sont bien accusées dans l'âge adulte, sont à peine marquées dans le jeune âge; du reste ce cinquième article est beaucoup plus court et plus large, et les pattes suivantes sont couvertes en dessus de rides et de granulations; le bord des troisième et quatrième articles des pattes de la seconde et de la troisième paire est dentelé ou légèrement épineux, même chez les adultes.

Cette espèce a été rencontrée dans les parages de l'île Mangaréva, sur le sable du rivage (océan Pacifique).

Les individus adultes que possède la collection du Muséum, ont été rencontrés sur les côtes de l'île de France.

Pl. 6, fig. 1. *Ocypoda cordimana* (non *Ocypoda pallidula*), jeune âge, de grandeur naturelle. — A, région antennaire et cadre buccal vus de face.

GENRE GELASIMUS.

Latr. — Cancer Linn. — Ocypoda Bosc. — Rhombille Lamk.

GELASIMUS RUBIPES [1]. †

Pl. 6, fig. 2.

G. fulvus; fronte angustata minus tamen quam in G. Dussumieri; orbitis supra infraque granulatis; pedunculis ocularibus brevibus, crassis; pedibus primi paris extus granulatis, digitis sat magnis, denticulatis, inferiori fortiter unidentato; pedibus subsequentibus compressis, tertio quartoque articulis supra subtiliter denticulatis.

Long. 19 millim., lat. 30 millim.

D'un fauve brun. La carapace présente en dessus des sillons assez profonds et qui circonscrivent d'une manière très-nette les régions branchiales, stomacale et intestinale. Le front est étroit, mais paraît cependant un peu plus large que dans le *G. Dussumieri*, avec lequel cette espèce a une assez grande analogie. Les orbites supérieurement et inférieurement sont plus ortement granulées que chez le *G. Dussumieri :* ces granulations commencent à partir de la naissance du front, et inférieurement elles atteignent l'épistôme. Les yeux, moins allongés et moins grêles que dans le *G. Dussumieri*, ont leur pédoncule plus épais et maculé de noir. Les régions ptérigostomiennes sont lisses. Quant aux antennes, elles ne présentent rien de remarquable; seulement nous ne comprenons pas le petit appendice supplémentaire qui est placé, dans la figure *B*, au côté interne et à la partie antérieure du troisième article de ces organes. Les pieds-mâchoires externes sont lisses, leur deuxième article paraît plus court et plus large que dans le *G. Dussumieri*; quant au troisième article, au lieu d'être plus

[1] Edw., Obs. sur les affinités zool. et la classif. nat. des Crust. (*Ann. des Sc. nat.*, 3e série, t. XVIII, p. 148).

large que long, comme cela a ordinairement lieu chez toutes les espèces de ce genre, il est au contraire presque aussi large que long. Ne connaissant pas en nature cette espèce qui n'a pas été donnée aux collections du Muséum, il nous a été impossible de vérifier si la figure qui représente ces organes est exactement faite. Les pattes de la première paire, teintées de rouge, sont très-développées, surtout la gauche; le quatrième article présente quelques granulations à son côté externe avec les bords supérieur, inférieur et antérieur de son côté interne finement denticulés; en dessus ce quatrième article est granulé; quant au cinquième, il est fortement granulé avec son côté interne lisse, excepté cependant près de la naissance du doigt inférieur où il présente de fines granulations; en dessous, il est assez fortement dentelé; le doigt supérieur est lisse, fortement granulé à sa naissance; son côté interne est armé de trois dents assez fortes avec les intervalles qui existent entre les dents finement denticulés; le doigt inférieur est lisse en dessous; son côté interne présente plusieurs rangées de granulations et une dent très-forte un peu au delà de son milieu. Les pattes des quatre paires suivantes sont assez larges avec les bords supérieurs des troisième et quatrième articles finement dentelés.

Cette espèce, qui avoisine beaucoup le *G. Dussumieri*, s'en distingue cependant par des caractères assez tranchés, parmi lesquels nous citerons les pédoncules oculaires qui sont plus courts et plus épais, et les pattes de la première paire dont les doigts sont moins allongés, et dont l'inférieur porte une forte dent un peu au delà de son milieu.

Cette espèce habite?

Pl. 6, fig. 2. *Gelasimus rubripes* de grandeur naturelle. — B, région antennaire et cadre buccal vus de face.

TRIBU DES GONOPLACIENS.

GENRE CLEISTOSTOMA.

Dehaan, *Faun. Japon.*, p. 26 (1842). — MACROPHTHALMUS Aud.

CLEISTOSTOMA? HIRTIPES. †

Pl. 6, fig. 3.

C. testa cinerea, lineis punctisque maculata; fronte, orbitis lateribusque granulatis, his utrinque tridentatis; pedibus primi paris sat magnis, compressis, lævigatis, quarto articulo intus spinoso, quinto articulo lato, valido, digitis denticulatis intusque tomentosis terminato; pedibus subsequentibus supra ciliatis.

Long. 19 millim., lat. 27 millim.

Ce crustacé, par la largeur de son front, par les pédoncules oculaires qui sont gros et de médiocre longueur, par le cadre buccal qui est au moins aussi large en avant qu'en arrière, et par le troisième article des pieds-mâchoires externes qui est à peu près aussi long que large, doit venir se ranger dans le genre *Cleistostoma* de M. Dehaan; mais l'individu qui existe dans les collections du Muséum a été donné dans un état de conservation tellement mauvais qu'il nous est difficile de dire si c'est bien dans cette coupe générique qu'il faut ranger ce Catométope; car non-seulement la carapace est déformée, mais toutes les pièces qui constituent les organes buccaux manquent. La description que nous donnons de cette espèce est

donc faite d'après la figure de MM. Hombron et Jacquinot.

La carapace, d'un gris cendré, est ornée de lignes et de points noirs assez distinctement marqués avec les sillons qui circonscrivent les régions entre elles, bien accusées. Les régions branchiales présentent deux petites lignes transversales granulées. Le front, profondément concave dans sa partie médiane, est assez large, composé de deux lobes avancés finement granulés à leur bord antérieur. Les bords supérieur et inférieur des orbites sont finement granulés. Le pédoncule des yeux est noirâtre. Les bords latéraux de la carapace, finement granulés, sont armés de chaque côté de trois dents assez fortes, dont l'antérieur constitue l'angle orbitaire externe. D'après la figure, l'épistôme et les régions ptérygostomiennes seraient lisses. Les pieds-mâchoires externes sont lisses : Ne connaissant pas en nature les organes buccaux de cette espèce, nous ne pouvons dire si les deuxième et troisième articles de ces pieds-mâchoirs sont exactement représentés. Les pattes de la première paire assez grandes sont beaucoup plus comprimées que dans les *Cleistostoma*, et ces organes par leur forme ont beaucoup plus d'analogie avec ceux des *Macrophthalmus*; ils sont lisses avec le quatrième article épineux à son côté interne; le cinquième article est large; les doigts sont grands, comprimés, finement denticulés avec leur bord interne couvert de poils gris, allongés, serrés. Les pattes suivantes sont comprimées, moins cependant que dans les *Macrophthalmus* avec leur bord supérieur finement denticulé et cilié. Quant à l'abdomen, il nous manque.

Cette espèce a été prise sur les côtes de l'archipel de Samoa.

Pl. 6, fig. 3. *Cleistostoma? hirtipes* de grandeur naturelle. — C, région antennaire, orbite et cadre buccal vus de face.

Tribu des GRAPSOIDIENS.

GENRE SESARMA.

Say. — Cancer Linné. — Grapsus Fabr.

SESARMA LAFONDII. †

Pl. 6, fig. 4.

S. fusca; testa pilosa, utrinque bidentata; fronte subtiliter denticulata, in medio profunde excavata; lobis positis inter oculos truncatis, profunde quadrilobatis; pedibus primi paris rubris, extus tuberculatis; pedibus subsequentibus magnis, tertio articulo granulato supraque subtilissime denticulato; abdomine lævigato, sparsim punctato.

Long. 94 millim., lat. 95 millim.

Il ressemble aux *S. africana*, *impressa*, *indica* et vient se ranger dans le voisinage de ces espèces. D'un brun foncé. La carapace, moins élevée antérieurement que dans le *S. indica*, présente dans son milieu des sillons qui circonscrivent profondément la région stomacale; antérieurement, ces sillons se réunissent de façon à n'en plus former qu'un seul, qui divise profondément les lobes médians placés au-dessus du front; lorsque cette carapace n'a subi aucun frottement, elle est couverte de poils courts formant des touffes peu serrées. Les bords latéraux antérieurs, au lieu d'être armés de trois dents comme chez les *S. indica* et *impressa*, n'en présentent que deux dont la dernière, ou la postérieure, est la plus petite. Le front de même largeur que dans le *S. tetragona*, mais plus large que chez les *S. impressa* et *indica*, plus incliné aussi que dans ces espèces, dépasse latéralement le troisième article des antennes externes; il est profondément excavé dans sa partie médiane, à bord très-

finement granulé, et présente au-dessus des deux lobes arrondis qui font saillie, un tubercule transversal; au-dessus du front, entre les yeux, il est profondément quadrilobé, et ces lobes antérieurement sont sensiblement tronqués. Les yeux sont gros et d'un vert foncé. Le troisième article des pieds-mâchoires externes est beaucoup plus long que large. Les pattes de la première paire sont rouges, courtes et robustes; le troisième article, tuberculé à son côté externe, est finement denticulé sur ses bords interne et externe : ce dernier profondément échancré à sa partie antérieure; le quatrième en dessus est fortement tuberculé; le cinquième, dont le bord supérieur est assez tranchant et terminé en pointe, est lisse à son côté interne avec son côté externe finement granulé; les doigts sont courts, ponctués et fortement dentelés à leur côté interne. Les pattes des quatre paires suivantes sont grandes, comprimées avec leur troisième article finement granulé et leur bord supérieur très-finement denticulé; le quatrième article est garni de cannelures dont les bords sont très-finement spinuleux; le cinquième article, finement denticulé en dessus, présente à sa naissance une saillie qui ne dépasse pas en longueur la moitié de cet article; quant à l'ongle, il est cannelé, et les intervalles qui existent entre ces cannelures sont revêtus d'une tomentosité d'un brun noirâtre. L'abdomen est lisse, ponctué çà et là.

Cette espèce, par la forme de sa carapace qui est au moins aussi large que longue et fort peu rétrécie postérieurement, vient se ranger dans la section A de M. Milne-Edwards, à côté des *S. tegragona*, *africana*, *indica* et *impressa*.

Ce *Sesarma* a été rencontré sur les côtes de Batavia.

Pl. 6, fig. 4. *Sesarma Lafondii* de grandeur naturelle. — D, orbite, région antennaire et cadre buccal vus de face.

SESARMA GRACILIPES. †

Pl. 6, fig. 5.

S. testa fusco-rubescente, subtilissime rugata, sparsim subtuberculata; pedibus primi paris rubescentibus, sat validis, granulatis, subsequentibus elongatis, exilibus, compressis.

Long. 16 millim., lat. 18 millim.

Le Catométope figuré avec doute par MM. Hombron et Jacquinot, pl. 6, fig. 5, sous le nom de *Sesarma impressa? Junior*, n'est pas ce crustacé qui est considéré au contraire par M. Milne-Edwards comme formant une espèce nouvelle à laquelle ce savant carcinologiste donne le nom de *Sesarma gracilipes.*

Cette espèce vient se ranger dans le voisinage du *S. cinerea,* avec lequel elle a un peu d'analogie. La carapace un peu plus large que longue, d'un brun rougeâtre, un peu moins déprimée que dans le *S. cinerea*, est très-finement ridée; elle est aussi très-finement chagrinée, et présente quelques tubercules peu accusés et placés çà et là. Le front est creusé dans sa partie médiane, mais bien moins profondément que dans le *S. cinerea.* L'épistôme est finement granulé. Nous ne comprenons pas la forme de l'article qui termine l'antenne externe, Pl. 6, fig. E, qui est bifurquée d'après la figure au lieu d'être simple comme cela a ordinairement lieu chez les espèces de ce genre. Les pattes de la première paire sont rougeâtres, courtes, assez robustes, avec le bord interne du troisième article plus fortement denticulé que dans le *S. cinerea;* son côté externe est granuleux au lieu d'être ridé comme chez cette espèce, et son bord inférieur est plus fortement denticulé ; le quatrième article est aussi plus finement granulé que dans le *S. cinerea.* Le bord antérieur est terminé par un tubercule épineux; le cinquième article, plus renflé et beaucoup plus large que chez le *S. cinerea*, est fortement granulé à ses côtés interne et externe et présente en dessus

une ligne longitudinale de fines granulations; à son côté externe, il offre un assez fort tubercule; les doigts sont courts, fortement recourbés à leur extrémité avec la tranche supérieure de celui qui est mobile et sa naissance granulées; à leur côté interne ils sont fortement denticulés ainsi qu'à leur extrémité ; les pattes des quatre paires suivantes sont plus grêles et plus comprimées que dans le *S. cinerea;* enfin les granulations et les rides qui couvrent ces organes, sont moins marquées que chez cette espèce.

Cette espèce a été rencontrée sur les côtes de Vavao (îles Viti).

Pl. 6, fig. 5. *Sesarma gracilipes* (non *impressa junior*) de grandeur naturelle. — E, région antennaire, orbite et cadre buccal vus de face.

GENRE METOPOGRAPSUS.

Edw. [1]

METOPOGRAPSUS (GRAPSUS) OCEANICUS. †

Pl. 6, fig. 9.

M. fuscus; testa utrinque bispinosa; fronte sinuata, subtiliter denticulata, in medio concava; secundo tertioque articulis pedum primi paris intus fortiter spinosis, quarto quintoque articulis supra tuberculatis; pedibus subsequentibus compressis, latis, ciliatis, tertio articulo fortiter rugato, quarto longitudinaliter striato; sterno abdominoque lævigatis

Long. 32 millim., lat. 39 millim.

La carapace, un peu plus bombée que celle du *M. maculatus* avec les sillons qui circonscrivent les régions plus fortement

[1] Cette coupe générique inédite et établie par M. Milne-Edwards, comprend les Grapsoïdiens, chez lesquels le front est très-large et s'unit au lobe sous-orbitaire externe de manière à exclure complétement la tigelle antennaire de l'orbite.

accusés, est d'un jaune teinté de brun et finement maculée de noir. Les bords latéro-antérieurs, au lieu d'être uniépineux, comme dans cette espèce, sont biépineux, l'épine postérieure étant moins grande que l'antérieure qui forme l'angle orbitaire externe. Le front moins avancé, et par conséquent moins convexe que chez le *M. maculatus*, est sinueux, finement denticulé avec sa partie médiane sensiblement concave; les lobes situés au-dessus du front, entre les yeux, sont aussi beaucoup plus saillants et surtout plus fortement granulés. Les orbites sont lisses et ne présentent rien de remarquable; seulement leur bord supérieur se continue jusqu'à l'épistôme en formant une saillie assez grande et finement denticulée. Les pédoncules oculaires sont d'un brun roussâtre. Le bord inférieur de l'épistôme est finement denticulé. Les régions ptérygostomiennes sont lisses et couvertes de poils très-courts et peu serrés. Les antennes ne présentent rien de remarquable; seulement nous ne comprenons pas la terminaison du filet multiarticulé des antennes internes. Les pieds-mâchoires externes sont lisses et fortement ciliés à leur côté interne. Les pattes de la première paire sont courtes, robustes, avec les deuxième et troisième articles fortement épineux à leur côté interne; le quatrième article est ridé et tuberculé à son côté externe; le cinquième article, lisse à ses côtés interne et externe, est fortement tuberculé en dessus, et ces tubercules forment des lignes longitudinales; à sa partie inférieure, il est ridé et tuberculé; les doigts sont courts, robustes, fortement courbés avec la partie supérieure du doigt mobile, présentant deux rangées de tubercules épineux; à leur côté interne, ils sont fortement dentelés. Les pattes des quatre dernières paires sont assez allongées, comprimées, et leur troisième article est fortement ridé; le quatrième est cannelé longitudinalement, et le cinquième lisse; quant au tarse, il est armé de longues épines: des poils roides, allongés, clairement semés, hérissent le quatrième et le cinquième articles. Chez le *M. maculatus*, le pénultième article est couvert sur ses bords supérieur et inférieur, de poils allongés et très-serrés. Le sternum et l'abdomen sont lisses.

Cette espèce se rapproche un peu du *M. macula-*

tus, avec lequel on ne pourra la confondre à cause des bords latéro-antérieurs qui sont biépineux au lieu d'être uniépineux, du front qui est sinueux et sensiblement concave dans sa partie médiane, et de l'avant-dernier article des quatre dernières paires de pattes qui ne présente pas en dessus et en dessous de poils allongés et serrés comme cela se voit dans le *M. maculatus*.

Ce *Motopograpsus*, dont nous ne connaissons pas la femelle, a été rencontré sur les côtes de l'île de Poulo-Han.

Pl. 6, fig. 9. *Metopograpsus* (*Grapsus*) *oceanicus* de grandeur naturelle.— I, région antennaire, orbite et cadre buccal vus de face.

GENRE CYCLOGRAPSUS.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 77 (1837). — CANCER AUCT.

CYCLOGRAPSUS MINUTUS. †

Pl. 6, fig. 8.

C. testa flava antice ad latera utrinque trituberculata; fronte in medio sensiter concava; pedibus primi paris rubescentibus, digitis elongatis, intus subtilissime denticulatis; pedibus subsequentibus flavescentibus, tertio quartoque articulis nigricante-annulatis.

Long. 11 millim., lat. 14 millim.

Elle ressemble un peu au *C. Eydouxii* et vient se ranger dans le voisinage de cette espèce. La carapace à bord latéral entier est jaune avec toute sa partie antérieure légèrement teintée de rougeâtre; les sillons qu'elle présente et qui circonscrivent les régions, paraissent plus marqués que dans le *C. Eydouxii*; vers les côtés latéraux antérieurs, en dessus, elle offre six petites saillies arrondies qui semblent être des tubercules. Le front

paraît moins sinueux que dans le *C. Eydouxii*, et sa partie médiane beaucoup plus concave. Les pieds-mâchoires externes sont lisses, avec les deuxième et troisième articles ciliés à leur côté interne. Les pattes de la première paire sont de grandeur médiocre; elles sont rougeâtres et terminées par des doigts assez allongés et très-finement denticulés à leur côté interne. Les pattes des quatre paires suivantes sont jaunâtres, assez allongées, comprimées; les troisième et cinquième articles sont annelés de noirâtre; le quatrième paraît cannelé et le dernier, ou l'ongle, est cilié de poils très-courts, ainsi que le bord inférieur du pénultième article.

Ce *Cyclograpsus*, qui habite la côte de Talcahueno (Chili), et qui n'a pas été déposée dans les collections du Muséum, a été décrit d'après la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot dans leur *atlas*.

Pl. 6, fig. 8. *Cyclograpsus minutus* de grandeur naturelle. — H, région antennaire, orbite et cadre buccal vus de face.

CYCLOGRAPSUS ? TASMANICUS. †

Pl. 6, fig. 6.

C. testa flava, in medio subangusta postice subtilissime rugata, fronte in medio sensiter concava; pedibus primi paris griseo-cinereis, subtiliter nigro-punctatis, digitis validis; pedibus subsequentibus flavis, sat elongatis, nigro-punctatis, ciliatis.

Long. 15 millim., lat. 18 millim.

La carapace, jaune, un peu plus large que longue, légèrement rétrécie sur les côtés latéraux, qui sont finement ridés, présente des sillons bien marqués qui circonscrivent assez nettement les diverses régions. La dent spiniforme, qui représente l'angle orbitaire externe, est très-saillante, et les orbites en dessus paraissent très-incomplètes. Le front est assez large, et concave dans sa partie médiane. Ne connaissant pas en nature ce crustacé, il nous est impossible de dire si les antennes

externes et internes ont été exactement représentées. Les pieds-mâchoires externes sont lisses, avec leur troisième article et les deux qui suivent couverts de poils courts et peu serrés. Les pattes de la première paire, d'un gris cendré, finement pointillées de noir, sont très-fortes et terminées par des doigts robustes, assez fortement denticulés en dedans. Les pattes des quatre dernières paires sont assez allongées et comprimées; elles sont jaunes, finement pointillées de noir, et ciliées de poils de cette couleur.

Cette espèce, que nous rangeons avec doute dans le genre *Cyclograpsus*, a été rencontrée à Hobart-Town (Van-Diemen); elle n'a pas été déposée dans les collections du Muséum, et la description que nous en donnons est faite d'après la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot.

Pl. 6, fig. 6. *Cyclograpsus? tasmanicus* de grandeur naturelle.— F, région antennaire, orbite et cadre buccal vus de face.

CYCLOGRAPSUS? GIBBUS [1]. †

Pl. 6, fig. 7.

C. testa fuscescente, nigro-maculata, lateribus bidentatis; fronte angusta, in medio sensiter concava; pedibus primi paris validis, griseo-cinereis nigroque maculatis; pedibus subsequentibus flavis, ciliatis, quarto quintoque articulis nigro-maculatis.

Long. 14 millim., lat. 17 millim.

Ne connaissant pas en nature cette espèce, qui n'a pas été déposée dans les collections du Muséum, c'est avec doute que nous rangeons ce *Catométope* parmi les *Cyclograpsus* de M. Milne-Edwards.

[1] Cette description a été faite d'après la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot dans leur atlas.

La carapace est d'un brun clair, maculée de noir, et légèrement teintée de verdâtre à ses parties antérieure et postérieure. Elle paraît assez convexe, et les sillons circonscrivant les régions sont peu marqués. Les côtés latéro-antérieurs sont bidentés, avec la dent postérieure beaucoup plus petite que l'antérieure, qui semble assez saillante. Le front, étroit, paraît très-avancé et sensiblement concave dans sa partie médiane. Les pattes de la première paire sont d'un gris cendré et maculées de noir; elles sont robustes, peu allongées, et terminées par des doigts assez grands : ceux-ci sont tachés de noir et finement denticulés à leur côté interne. Les pattes des quatre dernières paires sont jaunes, ciliées de poils très-courts, avec les quatrième et cinquième articles maculés de noir.

Nous ne pensons pas que la figure G de la pl. 6, fig. 7, doive être rapportée à cette espèce, et ce qui nous porte à cette opinion, c'est que les bords latéro-antérieurs de la carapace de ce crustacé sont bidentés avec l'échancrure qui sépare la dent postérieure de l'antérieure assez grande et très-profonde, tandis que dans la figure qui représente cette même carapace vue de face, pl. 6, fig. G, les côtés latéro-antérieurs n'offrent ni dent ni échancrure.

Cette espèce habite?

Pl. 6, fig. 7. *Cyclograpsus? gibbus* de grandeur naturelle.

GENRE NAUTILOGRAPSUS.

Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 89 (1837). — CANCER Herbst. — GRAPSUS Latr.

NAUTILOGRAPSUS MINUTUS.

Fabr., *Entom. Syst.*, t. II, p. 443. — Latr., *Hist. nat. des Crust.*,

t. VI, p. 68 — Roux, *Cust. de la Méditerr.*, pl. 6, fig. 1 à 6. — Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 90, n° 1.

Cette espèce a été rencontrée en assez grande abondance à Port-Famine (détroit de Magellan); elle est commune aussi dans l'Océan et dans la Méditerranée.

Famille des OXYSTOMES.

Tribu des CORYSTIENS.

GENRE PELTARION. †

Pl. 8, fig. 1.

Testa convexa, tam longa quam lata, ad latera spinosissima.

Frons horizontalis, extensior quam in Atelecyclis, tridentata, dente medio majore.

Orbitæ magnæ, transversales, margine superiori spinosissima, bifissa.

Oculi magni, elongati, subcurvati.

Antennæ internæ in cavitate orbitari longitudinaliter positæ.

Articulus basilaris antennarum externarum latior quam longior, flagello mobili ad basim oculorum posito, articulo primo maxime elongato.

Os quadrilaterum, non perfecte clausum.

Pedes maxillares externi articulum basilarem antennarum externarum non attingentes ut in Atelecyclis, tertio articulo parvo, articulum sequentem non superante.

Sternum angustum, elongatum.

Pedes primi paris validi, elongatiores quam in Atelecyclis, tertio articulo majore, marginem testæ superante.

Pedes ambulatorii elongati, articulo stylifero terminati.

Abdomen 5-segmentis in mare, segmento tertio majore, 7-segmentis in fœmina, penultimo segmento majore.

C'est dans la tribu des Corystiens de la famille des Oxystômes de M. Milne-Edwards, et tout près du genre *Atelecyclus*, que nous rangeons cette nouvelle coupe générique.

La carapace, plus convexe que dans les *Atelecyclus*, est aussi large que longue; le front est horizontal, plus avancé et moins large que chez les *Atelecyclus*, et armé de trois dents dont la médiane est grande, très-avancé et divisé à son extrémité par une petite échancrure; les latérales, au contraire, sont très-petites. Les bords latéraux de la carapace, au lieu d'être dentelés comme dans les *Atelecyclus*, sont épineux et se prolongent bien moins en arrière; les régions hépatiques sont petites avec les branchiales bien moins développées que chez les *Atelecyclus*. Les orbites sont grandes et transversales; leur bord supérieur est très-épineux et présente deux fissures; leur bord inférieur est très-avancé, épineux, et offre un hiatus très-large au lieu d'une fissure comme cela se voit dans les *Atelecyclus*. Les yeux sont grands, allongés et légèrement courbés. Les antennes internes se déploient longitudinalement dans leurs fossettes: celles-ci, assez profondes, sont creusées dans le front. L'article basilaire des antennes externes est petit, plus large que long, et se soude, comme chez les *Atelecyclus* avec le plancher de l'orbite, mais en dehors seulement, de manière à séparer cette cavité de la fossette antennaire. La tige mobile de ces appendices, au lieu d'être placée sous le front comme dans les *Atelecyclus*, vient s'insérer près de la base des yeux; elle est courte avec le premier article très-allongé. L'épistome est plus large que long. Le cadre buccal est à peu près quadrilatère. Les pieds-mâchoires externes ne le remplissent pas complétement, et ne s'avancent pas jusque sur l'article basilaire des antennes internes comme cela se voit

pour les *Atelecyclus;* leur troisième article, bien moins grand que le second, est terminé par un bord épineux, non avancé comme chez les *Atelecyclus*, de manière que l'article suivant n'est pas dépassé par le troisième comme dans les *Atelecyclus*, et de plus n'est pas inséré dans une échancrure, mais bien sur le bord antérieur de l'article précédent. Le plastron sternal est étroit et allongé comme chez les *Atelecyclus ;* le troisième article est plus grand que dans ce genre, et dépasse par conséquent de beaucoup le bord de la carapace ; quant au cinquième article, il est comprimé et élevé en dessus en une crête obtuse, mais non ciliée, et s'applique assez exactement contre la partie antérieure de la face inférieure du corps ; les pinces, plus fortes et plus grandes que dans les *Atelecyclus*, sont un peu inclinées. Les pattes suivantes sont peu allongées et terminées par un article styliforme. L'abdomen du mâle est composé de cinq segments distincts, dont le troisième est le plus grand ; celui de la femelle en présente sept et dont l'avant-dernier est le plus allongé.

Ce genre, comme on le voit, ressemble beaucoup aux *Atelecyclus*, et doit venir se ranger tout près de ces crustacés. Les caractères qui l'en distinguent sont que chez les *Peltarion* la carapace est aussi longue que large avec le front plus avancé. L'article basilaire des antennes externes est beaucoup plus petit que dans les *Atelecyclus*, avec le premier article de la tige mobile beaucoup plus grand que chez ce genre. Les pieds-mâchoires externes remplissent moins complétement le cadre buccal, et ils ne s'avancent pas jusqu'à l'article basilaire des antennes internes

comme cela a lieu pour les *Atelecyclus;* de plus leur troisième article est petit et ne dépasse pas l'article suivant, qui vient au contraire s'insérer sur son bord antérieur et non dans une échancrure située au côté interne comme chez les *Atelecyclus.* Enfin, il s'en distingue encore par les pattes de la première paire, dont le troisième article est allongé et dépasse de beaucoup le bord de la carapace.

PELTARION MAGELLANICUS. †

Pl. 8, fig. 1.

P. fusco-flavescens; testa fortiter gibbosa, sparsim subtiliter granulata; orbitis spinosissimis, spina anguli externi sat magna; pedibus maxillaribus externis dense punctatis fortiterque ciliatis; pedibus primi paris validis, spinoso-granulatis; pedibus subsequentibus granulatis fortiterque ciliatis.

Long. 30, 35 et 49 millim., lat. 30, 35 et 49 millim.

D'un brun jaunâtre. La carapace, fortement bosselée, est parcourue par des sillons qui circonscrivent assez nettement les diverses régions, dont les parties saillantes présentent une granulation fine et peu serrée; les parties latérales sont épineuses, et ses côtés latéro-postérieurs finement granulés. Le front est lisse, avec l'épine médiane échancrée à son extrémité, seulement dans le jeune âge, car dans l'adulte, l'épine médiane, à son extrémité, est obtusement tronquée. Le bord supérieur des orbites est très-épineux, avec la dent spiniforme représentant l'angle externe assez grande. Les antennes externes sont fortement ciliées. Les régions ptérygostomiennes, assez saillantes, sont finement granulées, et lorsque cette espèce n'a subi aucun frottement, elles sont couvertes de poils bruns ou fauves longs et serrés. Les pieds-mâchoires externes présentent une ponctuation fine et serrée, avec la partie antérieure du troisième article denticulé; à leur côté interne, ils sont fortement ciliés, ainsi

que les trois derniers articles. Les pattes de la première paire sont robustes et assez allongées ; le troisième article est granuleux à sa partie antérieure et couvert de tubercules épineux, petits, peu serrés, et la dépression transversale, qui se trouve un peu avant son extrémité, est lisse; le quatrième article, à son côté externe, est hérissé de tubercules épineux, placés çà et là, avec son bord antérieur armé au côté interne d'une épine très-prononcée; le cinquième article, entièrement lisse à son côté interne, offre à son côté externe des tubercules peu serrés et formant des lignes longitudinales assez régulièrement disposées; entre ces lignes, on aperçoit d'autres tubercules, mais qui sont beaucoup plus petits que ceux que nous venons de signaler; quant à son bord supérieur, il est surmonté d'une série d'épines allongées antérieurement et formant une espèce de crête. Les doigts présentent aussi plusieurs rangées d'épines, mais seulement à leur côté externe, avec celles situées sur le bord supérieur du doigt mobile, tuberculiformes; à leur côté interne, ces doigts sont armés de tubercules arrondis : des poils bruns, allongés et assez serrés, hérissent ces divers articles. Nous ferons aussi observer que les épines et les granulations que nous venons de signaler sont beaucoup plus grandes et beaucoup mieux marquées dans le jeune âge que chez l'adulte. Les pattes des quatre paires suivantes, assez allongées, présentent en dessus des tubercules épineux, petits et disposés en rangées; en dessous, elles sont lisses : des poils assez allongés, roides, serrés, couvrent les bords supérieur et inférieur de ces quatre paires de pattes. Le plastron sternal est ponctué, ainsi que l'abdomen, et tous les deux, dans les deux sexes, sont hérissés de poils bruns, allongés et serrés; il est aussi à remarquer que les segments abdominaux du mâle, ainsi que ceux de la femelle, sont parcourus dans leur milieu par une saillie longitudinale assez fortement prononcée.

Cette espèce a été rencontrée dans le détroit de Magellan; elle se tient sous les pierres, à marée basse.

Pl. 8, fig. 1. *Peltarion magellanicus* de grandeur naturelle. — 2, pied-mâchoire externe. — 3, antenne externe.

GENRE JONAS. †

Pl. 8, fig. 4.

Testa longior quam latior, angustior in Corystidibus.

Frons extensa, lata, tridentata, dente medio antice bifurcato.

Oculi elongati, crassissimi.

Orbitæ infra dente spiniformi armatæ.

Tertius articulus antennarum internarum longior quam secundus.

Antennæ externæ magnæ, ciliatæ, breviores tamen quam in Corystidibus et Nautilocorystidibus; articulo primo brevi, ad basim crasso; secundo elongatiore, in medio inflato; tigello terminali antice non ciliato.

Pedes maxillares externi elongati, sat lati, tertio articulo breviore quam secundo.

Pedes primi paris breves, subsequentibus brevibus, ciliatis, ultimo articulo compresso, breviore quam in Corystidibus minusque dilatato quam in Nautilocorystidibus.

Abdomen in fœmina 7-segmentis; abdomine maris ignoto.

Cette coupe générique, dont nous ne connaissons pas malheureusement en nature le crustacé qui a servi à l'établir, appartient à la tribu des Corystiens de la famille des Oxystômes, et doit venir se placer dans le voisinage du genre *Corystes*. La carapace, beaucoup plus longue que large, presque ellipsoïde, est plus étroite que celle des *Corystes*. Le front est avancé, lamelleux, et ne constitue pas un rostre triangulaire comme chez les *Corystes;* il est plus large que long, tridenté avec la dent médiane bifurquée à son extrémité. Les yeux sont allongés, et surtout tellement gros que, suivant la figure, ils ne paraissent pas pouvoir se loger dans les orbites lorsqu'ils sont repliés. Les orbites ne présentent rien

de remarquable, seulement, à en juger d'après la figure, leur bord inférieur doit être armé d'une dent spiniforme très-prolongée. Ne connaissant pas ce crustacé en nature, il nous est difficile de dire si les antennes internes se reploient longitudinalement, cela cependant est à supposer d'après la figure 7 qui représente un de ces organes; nous dirons aussi que le deuxième article, au lieu d'être plus grand que le suivant, comme cela a lieu pour les *Corystes*, c'est au contraire le troisième article qui est le plus allongé, selon la figure 7; quant à la forme du second article, ainsi qu'à celle de l'extrémité de cette même antenne, nous ne pouvons rien affirmer, n'ayant pas été à même d'étudier ces organes sur nature. Les antennes externes sont grandes, moins cependant que celles des *Corystes;* car loin d'être, comme dans ce dernier genre, plus longues que la carapace, elles ne dépassent pas beaucoup la moitié de sa longueur. Le premier article est gros, aussi long que large et assez renflé à sa base; il ne semble pas inséré sous l'œil comme dans les *Corystes*, mais bien sous l'épine externe du front. Le second article, beaucoup plus allongé et aussi gros, surtout vers sa partie médiane, ne paraît pas recourbé en bas et en dedans, comme chez les *Corystes*, de manière qu'il ne suit pas, comme dans ce genre, le bord du rostre et ne forme pas un coude avec le troisième article, qui n'est pas non plus en contact avec celui du côté opposé. Quant à la tige terminale, elle se compose d'un nombre d'articles assez grands qui sont ciliés aux côtés externe et interne (la partie antérieure exceptée), ainsi que les deuxième et troisième articles. Nous ne pouvons rien

dire de la forme du cadre buccal. Les pieds-mâchoires externes sont longs, moins étroits que dans les *Corystes*, et semblent, d'après la forme du troisième article, ne pas devoir s'avancer jusqu'à l'origine des antennes internes, car ce troisième article, plus court que le deuxième, ne se termine pas en pointe à son extrémité, de façon qu'il ne dépasse pas ou que très-peu l'article suivant ou le quatrième. Nous ne pouvons rien dire de la forme du plastron sternal. Les pattes de la première paire sont courtes et de grosseur médiocre, au moins chez la femelle; ne connaissant pas le mâle, nous ignorons si celles de ce sexe dépassent en longueur la carapace comme cela a lieu chez les *Corystes*. Les pattes suivantes sont courtes, fortement ciliées avec l'article terminal aplati et plus court que dans les *Corystes*. L'abdomen n'offre rien de remarquable, et se compose de sept segments.

Ce genre, assez voisin de celui des *Corystes*, s'en distingue par son front qui est large et tridenté, par les yeux qui sont très-gros et allongés, par la forme des premiers articles des antennes externes, et enfin par le troisième article des pieds-mâchoires qui est plus court que le précédent. Il ressemble aussi un peu aux *Nautilocorystes*, avec lesquels il ne pourra être confondu à cause de sa carapace qui est plus allongée et moins large, de son front qui est plus avancé et tridenté, et du dernier article des pattes de la cinquième paire qui est lancéolé et non en forme de nageoire comme chez les *Nautilocorystes*.

JONAS MACROPHTHALMUS. †

Pl. 8, fig. 4.

J. griseo-cinereus; testa convexa, sparsim subtuberculata, regionibus distinctis lateribusque 5-denticulatis; fronte lævigata; orbitis granulatis, pedunculo oculari flavescente oculisque nigris; antennis flavescentibus, fusco-ciliatis; pedibus primi paris flavescentibus, granulatis, subsequentibus lævigatis, flavescentibus fuscoque ciliatis.

Long. 28 millim., lat. 20 millim.

D'un gris cendré. La carapace, assez bombée, est parcourue par des sillons qui divisent d'une manière assez nette les diverses régions; en effet, on distingue parfaitement les régions hépatiques, stomacale, cordiale, intestinale et génitale; quant aux branchiales, elles paraissent être subdivisées. Toutes les régions que nous venons de signaler sont couvertes de tubercules blancs, petits et très-peu serrés. Le front est lisse ainsi que les trois épines qui forment le rostre et dont la médiane est assez profondément échancrée; ces épines semblent être toutes trois de la même longueur; les bords latéro-antérieurs de la carapace présentent cinq dents de chaque côté, dont la première, qui forme l'angle orbitaire externe, est large et très-grande; les suivantes sont plus petites avec leur bord postérieur finement granulé; quant aux bords latéro-postérieurs, ils sont finement granulés ainsi que la partie postérieure de la carapace qui porte de chaque côté une dent spiniforme assez fortement prononcée. Les orbites sont granulées, mais seulement dans la partie la plus profonde de leur échancrure. Les pédoncules oculaires sont d'un gris cendré avec les yeux noirs. Les antennes externes sont jaunâtres avec les cils bruns. Les pattes de la première paire sont jaunes, et leur troisième article est surmonté d'une crête dentelée à son côté externe; le quatrième article, finement granulé en dessus, offre à son extrémité une dent spiniforme assez forte; le cinquième article, finement tuberculé, est armé

en dessus d'une crête épineuse ; le doigt mobile, assez grand et en forme de croissant, est finement dentelé en dessus ; quant au doigt inférieur, il présente au côté interne des tubercules dentiformes distinctement marqués. Les pattes des quatre paires suivantes sont jaunes, lisses et ciliées de brun ainsi que celles de la première paire et les tubercules dentiformes du doigt intérieur.

Cette espèce, qui habite les côtes de la Nouvelle-Guinée, a été rencontrée dans l'estomac de divers poissons.

Pl. 8, fig. 4. *Jonas macrophthalmus* de grandeur naturelle — 5, antenne externe. — 6, abdomen de la femelle. — 7, antenne interne.

SECTION DES DÉCAPODES ANOMOURES.

Famille des APTÉRURES.

Tribu des HOMOLIENS.

GENRE LITHODES.

Latr. — Cancer Linné. — Inachus Fabr. — Maja Bosc.

LITHODES ANTARCTICA.

Nicolet in Gay, *Hist. fisica y politica de Chile*, *Zool.*, t. III, p. 182 (1848).

Pl. 7, fig. 1.

L. omnino rubra, digitis albicantibus; testa tam longa quam lata, spinis brevibus armata, his ad latera elongatioribus; rostro brevi, curvato, antice maxime acuto et non bifurcato, supra quadrispinoso; pedibus minus elongatis quam in L. arctica, spinosulis.

Hæc species nondum adulta spinosissima est.

Long. 14 à 16 cent., lat. 14 à 16 cent.

Le genre *Lithodes*, créé par Latreille et adopté par tous les carcinologistes, a été pendant longtemps représenté par un nombre fort restreint d'espèces. En 1842, cette coupe générique a été augmentée d'une espèce à laquelle M. Milne-Edwards et moi nous avons donné le nom de *Lithodes brevipes*, Arch. du Mus., t. II, p. 463, pl. 24, 25, 26 et 27. MM. Hombron et Jacquinot en ont découvert deux autres espèces pendant leur voyage de circumnaviga-

tion, dont l'une, très-grande, a beaucoup d'analogie avec la *Lithodes arctita* des mers du Nord, et dont l'autre, au contraire fort petite, est bien différente par sa forme de toutes les espèces jusqu'à présent connues.

Rouge; la carapace, aussi longue que large, est subtriangulaire, plus fortement bombée en dessus que dans les *L. arctica* et *brevipes;* la surface supérieure et les bords sont hérissés d'un assez grand nombre d'épines plus petites et bien moins allongées que chez les *L. arctica* et *brevipes;* de plus, elles sont moins nombreuses, plus régulièrement disposées que dans ces espèces, et entre leur base la carapace ne présente aucune trace de granulations ni d'aspérités, comme dans la *L. arctica*, mais au contraire elle est tout à fait lisse, comme chez la *L. brevipes.* Le sillon transversal séparant la région cordiale de la région génitale qui est confondue antérieurement avec la région stomacale, est beaucoup plus profondément marqué que dans les *L. arctica* et *brevipes*, et la fossette ovalaire que présente de chaque côté la région stomacale est beaucoup plus profonde. Le rostre plus allongé que dans la *L. brevipes*, mais beaucoup plus court que chez la *L. arctica*, est très-acéré à son extrémité et non divisé en deux épines comme dans cette espèce; il est courbé en bas vers sa base, dépasse le pédoncule des antennes externes, et présente en dessus quatre épines dont les antérieures très-rapprochées sont les plus petites. Les orbites sont bien moins distinctes que dans la *L. brevipes*, et ressemblent à ceux de la *L. arctica* avec l'épine qui occupe leur angle externe plus large à sa base que chez les *L. arctica* et *brevipes.* Les régions ptérygostomiennes sont verticales avec la suture résultant de l'union de la pièce tergale avec les pièces épimériennes de ce bouclier moins profondément marquées que dans les *L. arctica* et *brevipes;* ces dernières sont fort curieuses, et au lieu d'être distinctement divisées en quatre ou cinq pièces comme chez la *L. brevipes*, elles n'en présentent que trois, les autres étant fort étroites et très-obscurément indiquées. La première portion occupant les parties latérales de la bouche,

offre en avant un tubercule épineux au lieu d'une forte épine comme dans la *L. brevipes;* de plus, elle est couverte de tubercules assez gros, arrondis, excepté ceux des pièces situées au-dessus de la base des quatrième et cinquième paires de pattes, qui sont très-saillants et spiniformes. Les yeux, beaucoup plus grands et beaucoup plus gros que dans les *L. arctica* et *brevipes,* ne dépassent pas tout à fait l'épine qui forme l'angle externe des orbites; ils sont tuberculés à leur bord antérieur avec le tubercule situé à leur côté interne épineux. Les antennes internes sont très-allongées et s'insèrent à nu à quelque distance en arrière et en dehors des pédoncules oculaires. L'article basilaire de ces appendices est cylindrique et moins épais que dans la *L. brevipes;* les articles suivants ne présentent rien de remarquable; seulement le troisième est plus allongé que chez les *L. brevipes* et *arctica.* Les antennes externes s'insèrent presque sur la même ligne que les précédentes, mais beaucoup plus en dehors et sous la portion antérieure du test; leur article basilaire, plus court que dans la *L. brevipes,* ne présente au côté externe qu'une épine comme chez la *L. arctica;* leur second article est plus court que dans cette espèce, mais plus allongé que chez la *L. brevipes;* leur troisième article ressemble à celui de la *L. arctica;* seulement il est plus épais que chez cette espèce et plus allongé que dans la *L. brevipes;* quant à la tige terminale, elle est très-allongée. L'épistome est très-grand et ne présente rien de remarquable. Les pieds-mâchoires externes, plus courts et plus épais que chez la *L. arctica,* ont leur deuxième article fortement denticulé au côté interne; le troisième article est légèrement tuberculé avec son côté interne et ceux des articles qui suivent fortement ciliés. Les pattes de la première paire, moins allongées que dans la *L. arctica,* mais plus longues et moins épaisses que chez la *L. brevipes,* sont armées d'épines assez fortes, mais moins cependant que celles de ces deux espèces. Les pattes des trois paires suivantes sont moins comprimées, moins allongées et bien moins grêles que dans la *L. arctica* avec leurs épines beaucoup plus courtes; il est aussi à noter que le tarse est aussi bien moins allongé que celui de la *L. arctica;* celles de la quatrième paire ne présentent rien de remarquable. L'abdomen ressemble à celui de la *L. arctica*, si

ce n'est cependant que les épines qui arment le dernier segment sont moins longues, tandis que celles des autres segments sont au contraire plus allongées que chez cette espèce.

Pl. 7, fig. 1. *Lithodes antarctica* une 1/2 de grandeur naturelle.

LITHODES ANTARCTICA (*Junior*).

Pl. 8, fig. 9.

Long. 17, 40 et 75 millim., lat. 12, 30 et 71 millim.

Lorsque cette espèce est jeune, elle diffère beaucoup de l'adulte; mais quand on étudie comparativement les différents âges de cette *Lithodes*, on ne tarde pas à s'apercevoir que les épines très-allongées et nombreuses que présentent le rostre, la carapace et les organes de la locomotion ne sont, pendant le jeune âge, que les représentants des tubercules spiniformes de l'âge adulte. En effet, ces épines très-allongées finissent par se raccourcir et s'atténuer tellement avec l'âge, que peu à peu elles se modifient en tubercules spiniformes ; de plus elles correspondent exactement à ces tubercules, et c'est ce qu'il sera facile de voir si on compare la figure 9 de la planche 8 avec la figure 1 de la planche 7.

Cette espèce, quoique très-voisine de la *L. arctica*, en diffère par des caractères bien tranchés; en effet, dans cet anomoure, la carapace est aussi longue que large, le rostre est beaucoup plus court et n'est pas bifurqué à son extrémité, comme chez la *L. arctica;* elle s'en distingue encore par les épines de la carapace, qui sont plus courtes et plus régulièrement disposées, et par les organes de la locomotion, qui sont moins allongés et moins comprimés. Elle res-

semble un peu aussi à la *L. brevipes*, mais sa carapace est beaucoup plus bombée, avec son rostre terminé en pointe aiguë; quant aux pattes des deuxième, troisième et quatrième paires, elles sont beaucoup plus allongées que dans la *L. brevipes*, chez laquelle ces organes, au contraire, sont très-courts et épais. Elle a aussi un peu d'analogie avec la *L. camschatica* de Tilesius in Dehaan, *Fauna Japonica*, p. 217, pl. 47, fig. 1; mais chez cette espèce, le rostre est lisse et plus allongé, avec les épines qui hérissent la carapace et les organes de la locomotion plus grandes et plus nombreuses que dans la *L. antarctica*. Dans le jeune âge, cette espèce rappelle aussi un peu la *L. histrix* de Siebold in Dehaan, *Faun. Japon.*, p. 217, pl. 48, fig. 1; mais dans cette espèce, outre que le rostre est beaucoup plus court, il est à remarquer aussi que la carapace est plus large, et que les organes de la locomotion sont bien moins allongés que chez la *L. antarctica* non adulte.

Cette espèce, qui habite les parages du détroit de Magellan, a été prise à différents âges et en assez grand nombre. Les collections du Muséum possèdent un très-bel individu de cette *Lithodes*, qui a été rencontré sur les côtes du Chili (Chiloë) par M. Gay.

Pl. 8, fig. 9. *Lithodes antarctica* (*junior*). — 10, abdomen de la femelle vu en dessus.— 11, le même vu en dessous.— 12, abdomen femelle jeune? vu en dessus. — 13, carapace vue de profil. — 14, pied-mâchoire externe.

LITHODES GRANULATA. †

Pl. 8, fig. 25.

L. albido-cinerea; testa longiore quam latiore, subtrianguliformi, omnino granulosa; lateribus anticis spinosis, posticis

granulatis; rostro brevissimo, obscure truncato, sensiter curvato, supra trispinoso; oculis magnis, peduncufis horum sparsim tuberculatis; pedibus primi paris brevibus, granulosis, quarto articulo intus fortiter spinoso; pedibus subsequentibus brevibus, supra granulosis, antice posticeque spinosis; abdomine omnino granuloso, primis tantum segmentis spinosis.

Long. 12 millim., lat. 10 millim.

D'un blanc cendré. La carapace, plus longue que large, est subtriangulaire, avec les bords latéro-antérieurs épineux et les bords latéro-postérieurs granuleux; elle est fortement bombée, avec le sillon transversal séparant la région cordiale de la génitale profondément marqué; elle est entièrement couverte de tubercules petits, serrés, à sommité aplatie et granuleuse, avec les parties latérales présentant de chaque côté antérieurement une dépression fortement accusée. Le rostre est très-court, obtusément tronqué, sensiblement courbé en bas vers la base et surmonté de trois dents spiniformes, tuberculées, dont les antérieures sont assez écartées, grandes, et dont la postérieure est la plus petite. Les orbites sont bien distinctes en dessus, mais en dessous elle manquent entièrement de parois, et leur angle externe est représenté par une épine conique, assez forte. Les régions ptérygostomiennes sont finement tuberculées, ainsi que les pièces épimériennes, chez lesquelles on aperçoit distinctement les sutures qui divisent ces pièces, comme cela a lieu chez toutes les espèces de ce genre. Les yeux, très-gros, assez allongés, dépassent le rostre; leur pédoncule est épais et couvert de tubercules épineux, placés çà et là. Les antennes internes sont assez grandes, et leur premier article est le plus allongé[1]. Les antennes internes sont courtes, plus allongées cependant que les antennes externes, et terminées par un filet assez prolongé; leur article basilaire est assez grand et épineux. Les pieds-mâchoires externes sont lisses, et ne présentent rien de remarquable. Nous ne comprenons pas pourquoi on a représenté le filet terminal de cet organe trifurqué, tandis qu'il est

[1] Il est probable que la figure 18 qui représente cet organe est inexactement faite.

unique. Les pattes de la première paire sont courtes, ramassées et trapues; les divers articles qui les composent sont couverts de tubercules à sommité aplatie; le quatrième article est armé, à son bord interne, d'une crête épineuse; le cinquième article, lisse à son côté interne, avec les tubercules qui couvrent son côté externe plus allongés, plus épineux et moins serrés que dans les articles précédents, présente, sur son bord supérieur, une petite crête épineuse; les doigts, courts, robustes, fortement ponctués, parsemés de bouquets de poils rougeâtres, sont fortement tuberculés à leur côté interne. Les pattes suivantes sont courtes, robustes, ramassées, tuberculées en dessus, avec les bords antérieur et postérieur épineux; les tarses sont courts et épineux, seulement à leur naissance. L'abdomen est entièrement couvert de tubercules petits, serrés, à sommité élargie et aplatie, à l'exception des premiers articles, chez lesquels ces tubercules sont épineux. Les pattes de la cinquième paire sont lisses et ne présentent rien de remarquable.

Cette jolie espèce, par sa forme trapue, par la brièveté de son rostre et de ses organes de la locomotion, rappelle en petit la *Lithodes brevipes* que nous avons décrite, M. Milne-Edwards et moi, dans les Archives du Muséum, t. II, p. 463, pl. 24, 25, 26 et 27 (1841).

Cette espèce, dont nous ne connaissons que la femelle, habite le détroit de Magellan; il n'en a été rencontré qu'un seul individu, amené par la drague, à une assez grande profondeur.

Pl. 8, fig. 15. *Lithodes granulosa* grossie. — 16, antenne externe. — 17, la grandeur naturelle. — 18, antenne interne — 19, pied-mâchoire externe. — 20, abdomen vu en dessus. — 21, extrémité grossie de l'abdomen vue en dessous.

Famille des PTÉRYGURES.

Tribu des HIPPIENS.

GENRE REMIPES.

Latr. — Squilla Pétiv. — Cancer Herbst. — Hippa Fabr.

REMIPES MARMORATUS.

Pl. 8, fig. 22.

R. testa elongata, angusta, cinerea, sparsim fusco-marmorata, transversim rugata; fronte angusta, in medio emarginata, angulis lateralibus rotundatis; antennis internis cinereis, brevibus, glabris; pedibus primi paris albidis, fusco-ciliatis cinereoque annulatis; subsequentibus tantum cinereo-maculatis.

Long. 28 millim., lat. 12 millim.

Elle est beaucoup plus petite que le *R. testudinarius.* La carapace, cendrée, marbrée de brun çà et là, est régulièrement ovalaire, proportionnellement moins large que dans le *R. testudinarius;* elle est couverte de petites rides transversales, non crénelées, légèrement arquées et plus serrées que celles du *R. testudinarius.* Le front est étroit, à angles latéraux arrondis, et assez profondément creusé dans sa partie médiane. Les yeux sont courts et plus renflés que ceux du *R. testudinarius.* Le bord orbitaire supérieur, très-finement crénelé, est assez profondement creusé. Les bords latéraux de la carapace sont parcourus par un sillon, qui présente des points assez forts et peu serrés. Les antennes internes sont cendrées, courtes, avec leurs filets terminaux multiarticulés beaucoup plus épais et moins allongés que dans le *R. testudinarius;* le filet interne, court, plus al-

longé cependant que celui du *R. testudinarius*, est entièrement glabre [1]. Les antennes externes sont courtes, glabres, et plus allongées que celles du *R. testudinarius*. Les pattes antérieures sont grandes, blanches, annelées de cendré, avec les cils dont elles sont couvertes, bruns, allongés et assez serrés. Les pattes des deux paires suivantes, blanches, tachées de cendré, sont grosses, et le dernier article qui les termine est bien moins hastiforme que dans le *R. testudinarius;* ces pattes, comme celles de la première paire, sont hérissées de longs cils bruns; celles de la quatrième paire sont terminées par un article cylindrique, arrondi à son extrémité, et fortement cilié sur un de ses bords. Quant à celles de la cinquième paire, et qui n'ont pas été indiquées dans la fig. 22, elles sont assez longues, submembraneuses, et reployées sous les prolongements latéraux de la carapace. L'abdomen, blanc, taché de cendré, est assez grand, étroit, sensiblement rebordé sur ses parties latérales, qui sont ciliées de brun; les appendices du pénultième segment ne présentent rien de remarquable et sont fortement ciliés de brun.

Cette espèce a été prise à Rafles-Baie (côte nord-ouest de la Nouvelle-Zélande).

Pl. 1, fig. 22. *Remipes marmoratus* grossi. — 23, patte-mâchoire externe grossie. — 24, nous croyons que c'est le dernier article d'une patte de la première paire. — 25, une patte de la quatrième paire? — 26, nous ne saurions dire quelle est la pièce masticatrice que cette figure représente, à moins que ce ne soit une portion d'une patte-mâchoire de la seconde paire?

[1] La figure 22 de la planche 8, représente ce filet hérissé de longs cils; les quatre individus de cette espèce qui ont été déposés dans les collections du Muséum et sur lesquels nous avons fait cette description, ont tous au contraire ce filet interne entièrement glabre.

SECTION DES DÉCAPODES MACROURES.

FAMILLE DES THALASSINIENS.

TRIBU DES CRIPTOBRANCHIDES.

GENRE THALASSINA.

Latr., *Gener. Crust. et Ins.*, t. I, p. 52 (1806).— ASTACUS Herbst.

THALASSINA (ASTACUS) ANOMALA.

Herbst., *Naturg. der Krabb.*, t. III, p. 45, pl. 62 (1796). — THALASSINA SCORPIONIDES Latr., *Gener. Crust. et Ins.*, t. I, p. 52 (1806). — Leach, *Zool. Miscell.*, t. III, p. 28, pl. 130, fig. 1 à 4 (1817). — Desm., *Consid. génér. sur les Crust.*, p. 203, pl. 35, fig. 1 (1825). — Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 316 (1837). — Ejusd., *Atl. du règn. anim. de Cuv.*, *Crust.*, pl. 48, fig. 1 (1841).

Ce genre, établi par Latreille aux dépens des *Astacus* de Herbst et adopté par tous les carcinologistes, renferme un crustacé excessivement remarquable dont on ne connaît encore qu'une seule espèce et qui rappelle un peu par la forme de son abdomen étroit et allongé la queue d'un Scorpion. Ce Macroure, qui ressemble un peu aussi aux *Gebia*, crustacés de nos côtes océaniques et méditerranéennes, avait été décrit et figuré par Herbst, en 1796, sous le nom de *Cancer Astacus anomalus*. Latreille, en créant une nouvelle coupe générique avec

ce singulier crustacé, en 1806, dans son *Genera Crustaceorum* et *Insectorum*, n'a pas adopté le nom spécifique de Herbst, et comme l'ouvrage de cet auteur est antérieur à celui de Latreille, nous avons cru devoir rendre à cette espèce la première dénomination qui lui avait été imposée en 1796.

D'un jaune teinté de gris. La carapace, courte, étroite, très-élevée, est garnie en dessus de faisceaux de poils assez allongés et serrés; elle est armée d'une petite dent en dehors de la base des pédoncules oculaires et présente deux lignes de dentelures disposées en > très-ouvert sur les régions branchiales; sur le bord postérieur, elle est armée d'une forte dent médiane reçue dans une dépression du premier anneau de l'abdomen. Les régions branchiales sont très-grandes, assez convexes et couvertes de tubercules spiniformes, peu serrés et à direction antérieure. Les régions hépatiques sont peu saillantes et seulement couvertes de tubercules placés çà et là. La région stomacale est petite et limitée en arrière par un sillon très-profond et en forme de croissant; elle est lisse à sa partie antérieure, ponctuée çà et là, et offre un peu avant sa base quelques sillons transversaux légèrement accusés. Les régions cordiale et intestinale sont également séparées des régions branchiales et représentent par leur réunion un triangle dont le sommet est dirigé en avant. La région cordiale, beaucoup plus longue que large, est très-saillante et ponctuée çà et là. La région intestinale est petite, plus large que longue, lisse dans son milieu et épineuse seulement sur ses parties latérales. Quant à la région génitale, elle est assez grande, convexe longitudinalement dans son milieu, déprimée sur ses parties latérales et armée de chaque côté de sa base d'un tubercule spiniforme. Le front, armé d'un petit rostre triangulaire tuberculé et recourbé sur ses parties latérales, présente de chaque côté deux saillies longitudinales lisses, en forme de crête, dont l'une se continue avec le rostre, et l'autre atteint presque la partie médiane de l'orbite. Les pédoncules oculaires sont gros, courts, très-renflés à leur base, et étranglés à leur partie antérieure; quant aux yeux propre-

ment dits, ils sont très-petits. Les orbites sont grandes, armées de trois épines, dont la supérieure est la plus prononcée. Les antennes internes, insérées au-dessous des yeux, ont leur pédoncule de grandeur médiocre, poilu, et leurs filets terminaux sont grêles et inégaux; le plus long a environ trois fois la longueur du pédoncule. Les antennes externes sont très-petites; leur pédoncule est cylindrique, dépasse à peine le rostre, et ne présente en dessus aucun vestige d'appendices. Les pieds-mâchoires externes sont médiocres et pédiformes; leur deuxième article est armé de dents spiniformes sur leur face interne; il est, du reste, à peu près de même forme que les suivants. Les pattes de la première paire sont étroites et très-allongées, mais assez robustes; elles sont d'une couleur plus foncée que la carapace, ordinairement très-inégales entre elles, tantôt la droite est plus longue, tantôt c'est la gauche; elles sontgarnies sur leurs bords supérieur et inférieur de longs cils bruns formant en dessus des touffes ou des bouquets; la main qui les termine présente à ses angles supérieur et inférieur une dent plus ou moins forte, représentant un doigt immobile, contre lequel se replie le doigt mobile, qui est ordinairement très-grand; il est large, comprimé, dentelé en dessus, inférieurement et à son côté externe avec son extrémité terminée en pointe arrondie. Les divers articles qui composent cette première paire de pattes sont robustes, fortement dentelés sur leurs bords supérieur et inférieur; l'avant-dernier article, à ses côtés externe et interne, est fortement granulé, et de plus présente sur sa face externe deux lignes longitudinales formées par de petits tubercules arrondis. Les pattes de la seconde paire sont courtes, fortement comprimées, très-larges, et couvertes à leur partie inférieure de très-longs cils bruns lorsqu'elles n'ont subi aucun frottement; leur pénultième article surtout est très-large, terminé à son angle inférieur par une dent plus ou moins forte, triangulaire, qui représente un doigt immobile, et contre laquelle se replie la base de l'article suivant ou le tarse, de manière que cette seconde paire de pattes, par sa conformation, ressemble beaucoup à celle de la première paire. Les pattes suivantes sont à peu près de même forme, mais elles sont moins étroites, de moins en moins comprimées et diminuent de lon-

gueur progressivement; le troisième article des troisième et quatrième paires est épineux en dessous; le quatrième article de ces mêmes pattes est comprimé, seulement épineux en dessus et présente sur ses parties latérales quelques bouquets de poils placés çà et là; le pénultième est large, très-comprimé, épineux en dessus, fortement cilié en dessous, et offre sur ses parties latérales des touffes de poils placés çà et là; les tarses sont allongés, très-épineux en dessus, fortement ciliés sur leur partie latérale et inférieurement, et terminés par un ongle plus ou moins contourné, à direction latérale, au lieu d'être dirigé antérieurement ou postérieurement, comme cela a lieu chez la plupart des crustacés; quant à la cinquième paire, qui est la plus courte, elle diffère des précédentes en ce que le cinquième article, au lieu d'être épineux en dessous, est lisse, au moins chez les individus adultes; l'article suivant, au lieu d'être comprimé et épineux, est arrondi et lisse, et le pénultième, au lieu d'être court, très-comprimé et épineux, est arrondi, seulement tuberculé et beaucoup plus allongé; enfin le tarse est lisse, beaucoup plus court que ceux des troisième et quatrième paires de pattes, et terminé par un ongle plus ou moins contourné. L'abdomen est très-long, étroit, demi-cylindrique et à peu près de même grosseur dans toute sa longueur; il est ponctué en dessus, dilaté sur ses parties latérales, qui sont finement dentelées et garnies de longs cils. La nageoire caudale est petite; les deux paires de lames latérales, formées par les membres du sixième anneau, sont presque linéaires et spiniformes. Enfin les fausses pattes, fixées aux quatre anneaux mitoyens de l'abdomen, sont très-grêles, et se composent d'un pédoncule cylindrique et allongé, portant deux filets multiarticulés, plus ou moins ciliés.

Cette espèce qui n'avait encore été signalée que comme se trouvant sur les côtes du Chili, habite aussi la mer des Indes, car elle a été prise sur la plage de Warou (île Céram). Nous ferons aussi observer que les individus qui ont été recueillis dans cette localité, atteignent des dimensions très-con-

sidérables, car les collections du Muséum en possèdent qui n'ont pas moins de 24 centimètres de longueur. Ce singulier crustacé a été rencontré aussi sur la côte de Sumatra.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CRUSTACÉS DU VOYAGE AU PÔLE SUD ET DANS L'OCÉANIE, DÉCRITS, CITÉS ET FIGURÉS.

C

D

E

G

R

S

T

X

Z

FIN.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cᵉ, RUE RACINE, 26.

